TROIS VOYAGES AU CANADA

JACQUES CARTIER, 1534 ET 1536, SAMUEL DE CHAMPLAIN, 1608 ET 1611, ET FRERE GABRIEL SAGARD, 1624

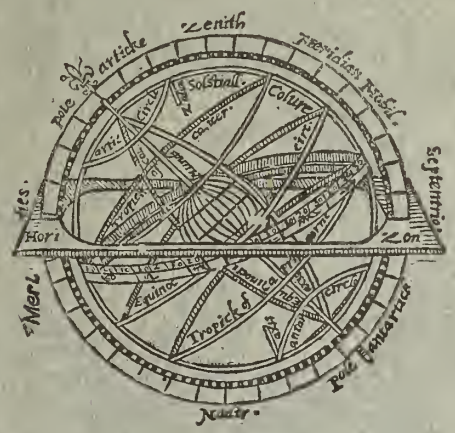

ILLUSTRÉS DE DOCUMENTS ANCIENS ET PUBLIÉS PAR BERTRAND GUÉGAN

COLLECTION
VOYAGES ET DÉCOUVERTES
AUX ÉDITIONS DU CARREFOUR
169, Boulevard Saint-Germain
PARIS

YORK UNIV
ARCHIVES

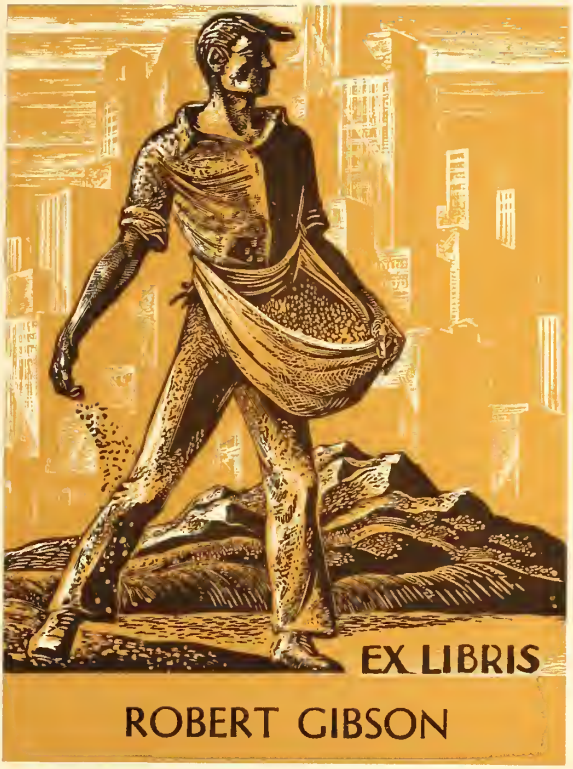

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/troisvoyagesauca00cart

TROIS VOYAGES AU CANADA

JACQUES CARTIER

VOYAGES

FAITS EN LA NOUVELLE FRANCE

EN 1534 ET 1536

TROIS VOYAGES AU CANADA

S. DE CHAMPLAIN

VOYAGES

FAITS EN LA NOUVELLE FRANCE

EN 1608 ET 1611

PUBLIÉS

PAR BERTRAND GUÉGAN

FR. GABRIEL SAGARD

LE GRAND VOYAGE

FAIT AU PAYS

DES HURONS

EN L'AN

1624

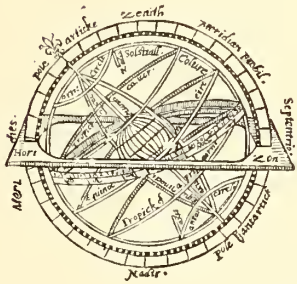

COLLECTION

VOYAGES ET DÉCOUVERTES

ÉDITIONS DU CARREFOUR

169, Boulevard St-Germain

PARIS

NOTE

SUR LES RELATIONS RÉIMPRIMÉES

DANS CE VOLUME.

Le *premier voyage de Jacques Cartier, publié à Venise en 1556 par le célèbre collecteur Ramusio, a été retraduit de l'italien et donné en français pour la première fois sous le titre :*

« *Discours du voyage fait par le capitaine Iaques Cartier aux Terres-neufues de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador, et pays adiacens, dite nouuelle France, auec particulieres mœurs, langage, et ceremonies des habitans d'icelle.* A Rouen, de l'imprimerie De Raphaël du Petit Val, Libraire et Imprimeur du Roy, à l'Ange Raphaël. M. D. XCVIII. Auec Permission. »

Le texte du second voyage de Cartier nous a été transmis par un petit volume de 48 feuillets, dont le seul exemplaire connu est conservé au British Museum, et par trois manuscrits de la Bibliothèque Nationale qui contiennent deux chapitres de plus que l'imprimé : le ms. 5653, aux armes de Charles IX et qui fut sans doute présenté à François Ier, et les ms. 5589 et 5644, qui reproduisent, à quelques changements près, le texte du ms. 5653. Voici le titre de la relation imprimée du second voyage :

« *Brief Recit, et succincte narration, de la nauigation faicte es Ysles de Canada, Hochelage et Saguenay et autres, auec particulieres meurs, langaige, et cerimonies des habitans d'icelles : fort delectable à veoir.* Auec priuilege. On les uend à Paris au second pillier en la grand salle du Palais, et en la rue neufue Nostredame à l'enseigne de lescu de france, par Ponce Roffet dict Faucheur, et Anthoine le Clerc freres. *1545.* »

Nous avons suivi le texte des imprimés en le modernisant et en le complétant d'après le texte des manuscrits.

L'ouvrage du frère Gabriel Sagard est un in-8° de 380 pages que

précèdent douze feuillets non chiffrés, dont le premier est un frontispice. On trouvera ci-dessous le titre de ce volume :

« *Le Grand Voyage du Pays des Hurons, situé en l'Amerique vers la Mer douce, és derniers confins de la nouvelle France, dite Canada. Où il est amplement traité de tout ce qui est du pays, des mœurs et du naturel des Sauuages, de leur gouuernement et façons de faire, tant dedans leurs pays, qu'allans en voyages... Par F. Gabriel Sagard Theodat, Recollet de S. François, de la Prouince de S. Denys en France.* A Paris, Chez Denys Moreau, ruë S. Iacques, à la Salamandre d'Argent. M. DC. XXXII. Auec Priuilege du Roy. »

Quant au voyage de Champlain, nous l'avons publié, avec les corrections de l'édition de 1632 (Paris, Claude Collet), d'après le volume qui a pour titre :

« *Les Voyages du sieur de Champlain Xaintongeois, Capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine. Divisez en deux Livres. Ou, Iournal tres-fidele des Observations faites és descouvertures de la Nouvelle France : tant en la description des terres, costes, rivieres, ports, havres, leurs hauteurs, et plusieurs declinaisons de la guyde-aymant ; qu'en la creance des peuples, leur superstition, façon de vivre et de guerroyer...* A Paris, chez Iean Berjon, rue S. Iean de Beauvais, au Cheval volant, et en sa boutique au Palais, à la gallerie des Prisonniers. M. DC. XIII. Avec Privilege du Roy. »

Enfin de nombreux ouvrages ont été mis à contribution pour l'illustration de ce volume. Ce sont : les Singularités de la France Antarctique *d'André Thevet (1558) ; l'*Histoire de la Nouvelle France *de Lescarbot (1611) ; diverses éditions des* Voyages *de Champlain au Canada (1604, 1613, 1620 et 1632) ; le manuscrit du* Voyage de Champlain au Mexique *(1599-1602), illustré de dessins de Champlain ; l'*Histoire du Canada *de G. Sagard (1636) ;* the strange and dangerous Voyage *(1633) ; le* North-West fox *(1635) ; les* Voyages *du Père Hennepin (1697 et 1711) et ceux de la Hontan ; les* Voyages *de Crespel (1742) ; les* Aventures *du sieur le Beau (1758), etc. etc.*

B. G.

VOYAGES

FAITS

PAR LE CAPITAINE

JACQUES CARTIER

EN LA TERRE

DE CANADA.

DISCOVRS
DV
VOYAGE

FAIT PAR LE CAPITAINE IAQVES CARTIER aux Terres-neufues de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador, & pays adiacens, dite nouuelle France, auec particulieres mœurs, langage, & ceremonies des habitans d'icelle.

A ROVEN,

DE L'IMPRIMERIE

De Raphaël du Petit Val, Libraire & Imprimeur du Roy, à l'Ange Raphaël.

M. D. XCVIII.

AVEC PERMISSION.

DISCOURS

DU VOYAGE FAIT PAR LE CAPITAINE JACQUES CARTIER EN LA TERRE NEUVE DE CANADA DITE NOUVELLE FRANCE EN L'ANNÉE 1534.

Après que Messire Charles de Mouy, sieur de la Meilleraye et vice-amiral de France, eut fait jurer aux capitaines, maîtres et compagnons des navires de bien et fidèlement se comporter au service du Roi très-chrétien, sous la charge du capitaine Jacques Cartier, nous partîmes le vingt-et-unième d'avril, en l'an 1534, du port de Saint-Malo, avec deux navires de charge, d'environ soixante tonneaux et qui étaient armés, chacun, de soixante-et-un hommes. Et nous navigâmes avec tel bonheur que, le dixième de mai, nous arrivâmes à la Terre-Neuve, en laquelle nous entrâmes par le cap de Bonne-vue, lequel est au trente-huitième degré et demi de latitude.

Mais à cause de la grande quantité de glace qui était le long de cette terre, il nous fut besoin d'entrer en un port que nous nommâmes le port de Sainte-Catherine. Là nous nous arrêtâmes dix jours, attendant la commodité du temps ; et cependant, nous équipâmes et appareillâmes nos barques.

Le vingtième de mai, nous fîmes voile, ayant vent d'ouest, et tirâmes vers le nord, depuis le cap de Bonne-vue jusqu'à l'île des Oiseaux, laquelle était entièrement environnée de glace rompue et divisée en pièces. Mais malgré cette glace, nos barques ne laissèrent d'y aller pour avoir des oiseaux, dont il y a si grand nombre que c'est chose incroyable à qui ne le voit. Bien que cette île (qui peut avoir une lieue de circuit) soit si pleine d'oiseaux qu'il semble qu'ils y aient été expressément apportés et presque comme semés, il y a cent fois plus d'oiseaux à l'entour et en l'air

que dans l'île. Les uns sont grands comme des pies, noirs et blancs, et ont bec de corbeau. Ils sont toujours en mer et ne peuvent voler haut : car leurs ailes sont petites et pas plus grandes que la moitié de la main. Toutefois ces oiseaux volent à fleur d'eau avec la même vitesse que les autres oiseaux en l'air. Ils sont excessivement gras, et ceux du pays les appellent *Apponath*. Nos deux barques s'en chargèrent en moins de demi-heure, comme l'on aurait pu faire de cailloux, de sorte qu'en chaque navire nous en fîmes saler quatre ou cinq tonneaux, sans ceux que nous mangeâmes frais.

En outre, il y a une autre espèce d'oiseaux qui volent haut en l'air et à fleur de l'eau ; ils sont plus petits que les autres et sont appelés *godets*. Ils s'assemblent ordinairement en cette île et se cachent sous les ailes des grands. Il y a aussi des oiseaux d'une autre sorte, mais plus grands et plus blancs ; et ils sont très difficiles à prendre parce qu'ils mordent comme des chiens. On les appelle *margaux*.

Et bien que cette île soit distante de quatorze lieues de la grande terre, les ours y viennent à la nage pour y manger de ces oiseaux. Les nôtres en trouvèrent un, grand comme une vache, blanc comme un cygne, lequel sauta en mer devant eux. Le lendemain de Pâques, qui était en mai, voyageant vers la terre, nous le trouvâmes à moitié chemin, nageant aussi vite que nous, qui allions à la voile. L'ayant aperçu, nous lui donnâmes la chasse par le moyen de nos barques et nous le prîmes par force. Sa chair était aussi bonne et délicate à manger que celle d'un bouveau.

Le mercredi suivant, qui était le vingt-septième dudit mois de mai, nous arrivâmes à la bouche du golfe des Châteaux ; mais pour la contrariété du temps et à cause de la grande quantité de glace, il nous fallut entrer en un port, nommé Carpunt, qui était aux environs de cette embouchure. Nous y demeurâmes, sans pouvoir sortir, jusqu'au neuvième de juin, où nous partîmes pour passer outre ce lieu de Carpunt, lequel est au cinquante-et-unième degré de latitude.

La terre, depuis le Cap Race jusqu'à celui de Degrad, est faite d'îles situées si près l'une de l'autre, qu'il n'y a entre elles que des sortes de petits fleuves par lesquels l'on peut aller et passer avec petits bâteaux. Il y a là beaucoup de bons ports, entre lesquels sont ceux de Carpunt et

Degrad. En l'une de ces îles, la plus haute de toutes, l'on peut, étant debout, clairement voir les deux îles basses qui sont près du Cap Race.

Le dixième du susdit mois de juin, nous entrâmes dans le port de Brest pour avoir de l'eau et du bois et pour nous apprêter de passer outre ce golfe. Le jour de Saint-Barnabé, après avoir ouï la messe, nous tirâmes outre ce port vers l'ouest pour découvrir les ports qui y pouvaient être. Nous passâmes par le milieu des îles, lesquelles sont en si grand nombre qu'il n'est pas possible de les compter. Nous demeurâmes dans l'une d'elles pour y passer la nuit, et nous y trouvâmes grande quantité d'œufs de cannes et d'autres oiseaux qui y font leurs nids.

Le lendemain, nous passâmes outre ces îles et au bout d'icelles trouvâmes un bon port que nous appelâmes Saint-Antoine. Une ou deux lieues plus loin, nous découvrîmes un petit fleuve fort profond vers le sud-ouest, lequel est entre deux autres terres ; il y a là un bon port. Nous y plantâmes une croix et nous appelâmes le port Saint-Servan.

Du côté du sud-ouest de ce port se trouve, à environ une lieue, une petite île, ronde comme un fourneau, environnée de beaucoup d'autres petites îles. Plus loin, à deux lieues, il y a un autre fleuve plus grand, où nous pêchâmes beaucoup de saumons ; nous l'appelâmes le fleuve Saint-Jacques.

Etant en ce fleuve, nous avisâmes un grand navire qui était de la Rochelle. La nuit précédente, ils avaient passé outre le port de Brest où ils pensaient aller pour pêcher ; mais les mariniers ne savaient où était le lieu. Nous nous accostâmes d'eux, et nous allâmes ensemble en un autre port, qui est plus vers l'ouest, une lieue environ plus loin que le fleuve Saint-Jacques. A ce port, que j'estime être le meilleur port du monde, je donnai le nom de Jacques Cartier. Si la terre correspondait à la bonté des ports, ce serait un grand bien ; mais cette terre doit plutôt s'appeler cailloux, rochers sauvages et lieux propres aux bêtes farouches. D'ailleurs, en toute la terre vers le nord, je ne vis pas tant de terre qu'en pourrait contenir un benneau ; toutefois, je descendis en plusieurs lieux. En l'île de Blanc-sablon il n'y a autre chose que mousse, petites épines et buissons çà et là, séchés et demi-morts. Et en somme, je pense que cette terre est celle que Dieu donna à Caïn. On y voit des hommes

de belle taille, mais indomptés et sauvages. Ils portent les cheveux liés au sommet de la tête et étreints comme une poignée de foin ; ils y mettent au travers un petit bois ou autre chose au lieu de clou, et ils y font tenir ensemble quelques plumes d'oiseau. Ils vont vêtus de peaux d'animaux, les hommes aussi bien que les femmes ; celles-ci sont toutefois plus recluses et renfermées dans leurs habits, et elles sont ceintes par le milieu du corps.

Les hommes se peignent avec une certaine couleur rouge. Ils ont leurs barques faites d'écorce d'arbre de Boul, qui est un arbre semblable à nos chênes. Ils montent dans ces barques pour pêcher des loups-marins, dont ils prennent de grandes quantités. Depuis mon retour, j'ai entendu qu'ils ne faisaient pas leur demeure dans l'île, mais qu'ils viennent de pays plus chauds pour prendre de ces loups et autres choses pour vivre.

Le treizième jour dudit mois de juin, nous retournâmes à nos navires pour faire voile, parce que le temps était beau, et, le dimanche, nous fîmes dire la messe.

Le lundi suivant, qui était le quinzième, nous prîmes notre chemin vers le sud, pour avoir connaissance de terres que nous avions aperçues et qui semblaient faire deux îles. Mais quand nous fûmes au milieu du golfe, nous connûmes que c'étaient deux caps appartenant à la terre ferme, et nous les appelâmes Cap Double. Au commencement du golfe, nous sondâmes le fond et le trouvâmes de cent brasses de tous côtés. De Brest au Cap Double il y a une distance d'environ vingt lieues. A cinq ou six lieues de là, nous sondâmes aussi le fond et nous le trouvâmes de quarante brasses. Cette terre regarde le nord-est, sud-ouest.

Le jour suivant, qui était le seizième de ce mois, nous navigâmes le long de la côte par Sud-Ouest et quart de Sud, et nous trouvâmes des montagnes très hautes et sauvages, entre lesquelles on voyait je ne sais quelles petites cabanes ; et pour ce nous les appelâmes les montagnes des Cabanes. Les autres terres et montagnes sont taillées, rompues et entrecoupées, et entre elles et la mer, il y a d'autres montagnes plus basses.

Le jour précédent, à cause du grand brouillard et de l'obscurité du temps, nous ne pûmes avoir connaissance d'aucune terre ; mais le

soir, il nous apparut une ouverture de terre, semblable à une embouchure de rivière, qui était entre ces monts des Cabanes. Il y avait un Cap vers le Sud-Ouest, éloigné de nous d'environ trois lieues, et qui finissait en pointe vers la mer ; et pour ce il fut appelé le Cap Pointu. Comme nous désirions avoir connaissance de cette embouchure pour voir s'il y avait quelque bon port, nous mîmes la voile basse pour y passer la nuit.

Le jour suivant, nous courûmes fortune à cause du vent de Nord-Est ; nous fûmes contraints de mettre la cauque-souris et la cape, et nous cheminâmes vers le Sud-Ouest jusqu'au jeudi matin. Nous nous trouvâmes alors au travers d'un golfe plein d'îles rondes comme colombiers, auxquelles nous donnâmes le nom de Colombaires. A deux lieues du Cap Royal, qui se trouve près de ce golfe, l'on trouve le fond à vingt brasses, et il y a là la plus grande pêcherie de morues qu'il est possible de voir : nous prîmes plus de cent morues en moins d'une heure, en attendant la compagnie.

Le lendemain, qui était le dix-huitième du mois, le vent devint contraire et fort impétueux, en sorte qu'il nous fallut retourner vers le Cap Royal, où nous pensions trouver bon port ; avec nos barques nous allâmes découvrir ce qu'il y avait entre le Cap Royal et le Cap de Lait. Et nous trouvâmes que sur les terres basses il y a un grand golfe très profond, dans lequel il y a quelques îles ; ce golfe est clos et fermé du côté du Sud. Ces terres basses font un des côtés de l'entrée (le Cap Royal est de l'autre côté) et elles s'avancent plus d'une demi-lieue dans la mer. Le pays est plat et consiste en mauvaise terre. Et par le milieu de l'entrée il y a une île.

Depuis ce jour jusqu'au vingt-quatrième du mois, qui était la fête de Saint-Jean, nous fûmes battus de la tempête et du vent contraire ; et une telle obscurité survint, que nous ne pûmes avoir connaissance d'aucune terre jusqu'audit jour Saint-Jean, que nous découvrîmes un cap, qui restait vers le Sud-Ouest et qui était distant du Cap Royal d'environ trente-cinq lieues. Mais le brouillard fut si épais et le temps si mauvais que nous ne pûmes approcher de terre ; et comme on célébrait la fête de Saint Jean-Baptiste, nous nommâmes ce cap, Cap de Saint-Jean.

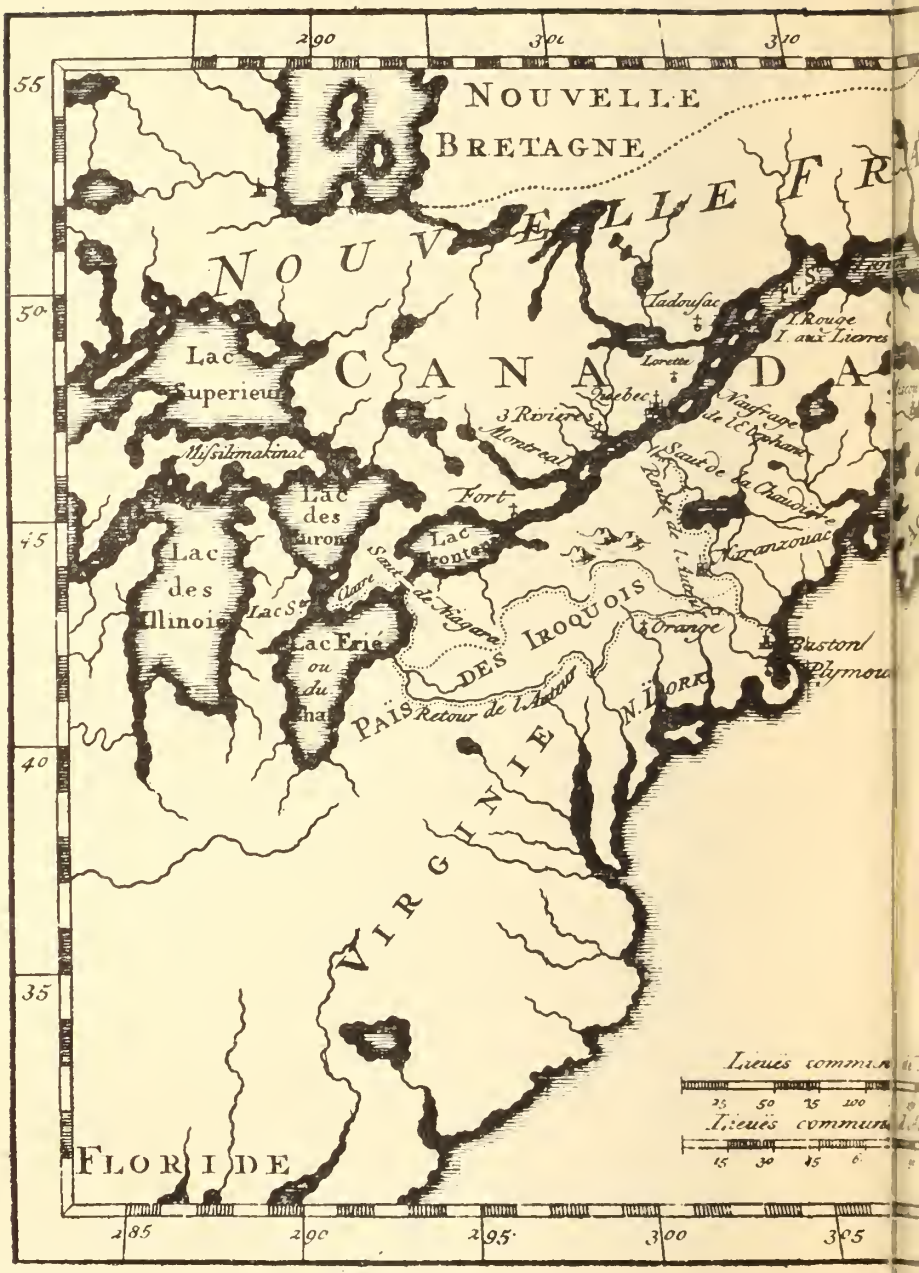
NOUVELLE
BRETAGNE
NOUVELLE FR
CANADA
Lac Superieur
Lac des Illinois
Lac des Hurons
Lac Frontenac
Lac Erié ou du Chat
Lac S.t Clair
Missilimakinac
Fort
Saut de Niagara
Retour de l'Ecoulement
PAÏS DES IROQUOIS
Retour de l'Ecoulement
Tadousac
Lorette
Quebec
3 Rivieres
Montreal
Naufrage de l'Orphan
Saut de la Chaudiere
Kiranzouac
Orange
Boston
Plymou
N. YORK
VIRGINIE
FLORIDE
Lieues commun
Lieues commun
55
50
45
40
35
285
290
295
300
305
290
300
310

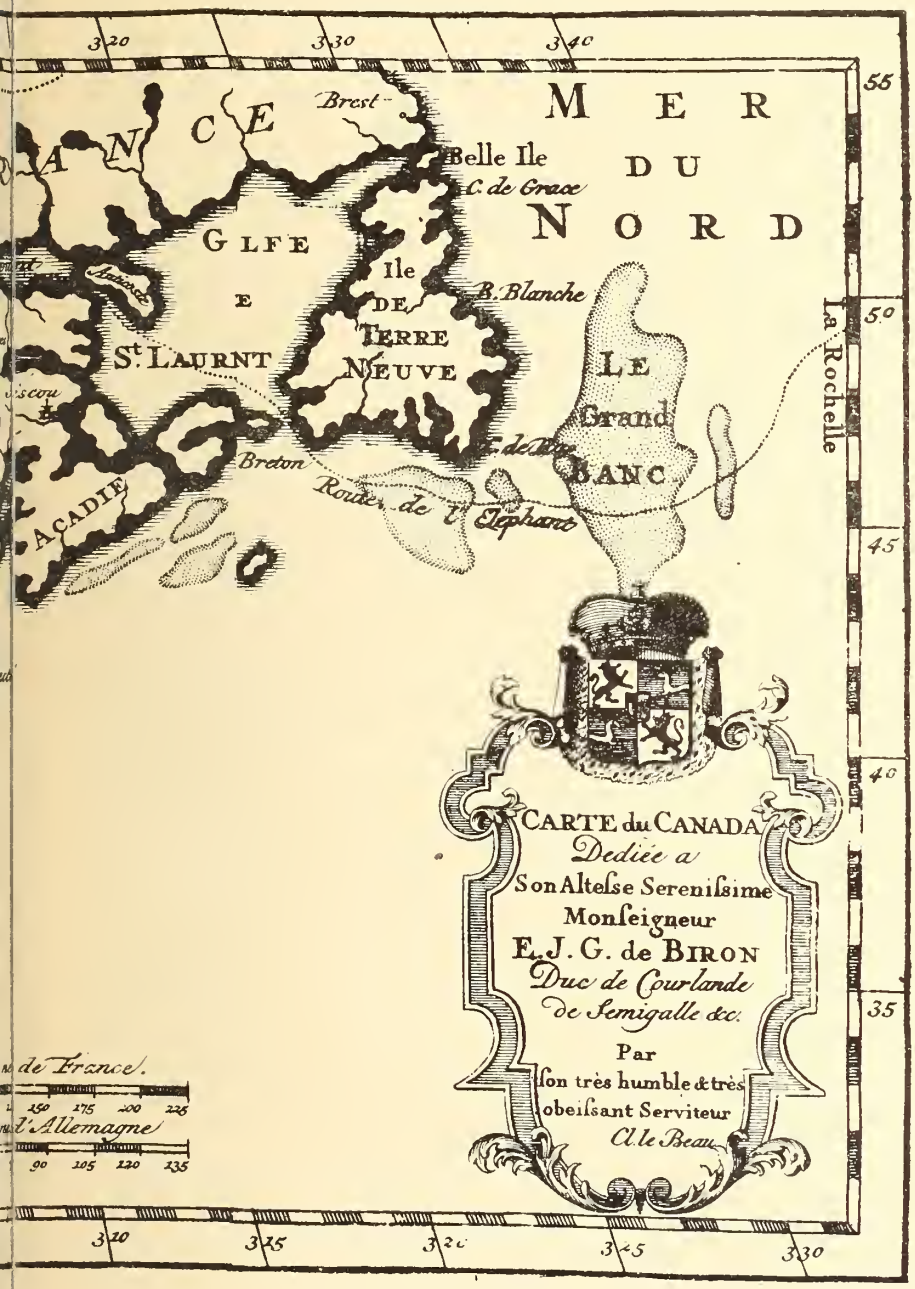
Brest
Belle Ile
C. de Grace
MER DU NORD
GLFE
E
St. LAURNT
Ile DE TERRE NEUVE
B. Blanche
LE Grand BANC
La Rochelle
Breton
Route de l'Elephant
ACADIE
CARTE du CANADA
Dediée a
Son Altesse Serenissime
Monseigneur
E. J. G. de BIRON
Duc de Courlande
de Semigalle &c.
Par
son très humble & très
obeissant Serviteur
A. le Beau
de France
d'Allemagne

Le lendemain, le temps fut encore fâcheux, obscur et venteux. Nous navigâmes une partie du jour vers Ouest et Nord-Ouest; le soir, nous connûmes par le moyen de notre cadran que nous étions vers Nord-Ouest et un quart d'Ouest, éloignés de sept lieues et demie du Cap Saint-Jean. Le vent commençait à souffler de Nord-Ouest, quand nous approchâmes de trois îles: il y en avait deux petites, droites comme un mur, en sorte qu'il était impossible de monter dessus, et entre elles il y avait un petit écueil. Ces îles étaient plus remplies d'oiseaux que ne serait un pré d'herbe; dans la plus grande des îles, il y avait un monde de ceux que nous appelions margaux (ils sont grands et plus grands qu'oisons); et d'un autre côté, il y avait des godets. Mais sur les rivages il y avait de ces godets et de grands apponats, semblables à ceux de l'île dont nous avons fait mention. Nous descendîmes au plus bas de la plus petite île, nous tuâmes plus de mille godets et apponats, et nous en mîmes tant que nous voulûmes en nos barques: nous eussions pu, en moins d'une heure, remplir trente barques semblables. Ces îles furent appelées du nom de Margaux.

A cinq lieues de ces îles, du côté d'Ouest, il y avait une autre île qui a environ deux lieues de longueur et autant de largeur; nous y passâmes la nuit pour avoir de l'eau et du bois. Cette île est environnée de sablon et arrosée d'une bonne rivière; elle est de meilleure terre que toutes celles que nous avions encore vues. Un champ de cette île vaut plus que toute la Terre-Neuve. Nous trouvâmes l'île pleine de grands arbres, de prairies, de campagnes couvertes de froment sauvage et de pois, qui avaient fleuri aussi épais que les pois en Bretagne, et qu'on aurait cru semés par des laboureurs. L'on y voyait aussi une grande quantité de raisins, ayant la fleur blanche dessus; des fraises, roses incarnates, du persil et d'autres herbes de bonne et forte odeur. A l'entour de cette île il y a plusieurs grandes bêtes, comme de grands bœufs qui ont deux dents dans la bouche comme les éléphants et vivent même en la mer. Nous en vîmes une qui dormait sur le rivage, et nous allâmes vers elle avec nos barques, pensant la prendre; mais aussitôt qu'elle nous ouït, elle se jeta en mer. Nous y vîmes semblablement des ours et des loups. Cette île fut appelée île de Brion. En son contour il y a de grands

marais vers sud-est et nord-ouest. Je crois par ce que j'ai pu comprendre, qu'il y a quelque passage entre la Terre-Neuve et la terre de Brion. S'il était ainsi, ce serait pour raccourcir et le temps et le chemin, pourvu que l'on pût trouver quelque perfection en ce voyage.

A quatre lieues de cette île est la terre ferme, vers Ouest-Sud-Ouest ; elle semble être comme une île environnée d'îlettes de sable noir. Il y a là un beau cap, que nous appelâmes Cap Dauphin, parce que là est le commencement des bonnes terres. Le vingt-septième de juin, nous fîmes le tour de ces terres, qui paraissent de loin comme collines ou montagnes de sablon, bien que ce soient terres basses et de peu de fond. Nous n'y pûmes aller et moins y descendre, car le vent nous était contraire.

Le lendemain, nous allâmes le long desdites terres jusqu'à un cap de terre rouge, qui est roide et coupé comme un roc. Nous y avons vu entre deux rochers un pays fort bas ; et il y a aussi comme une petite plaine entre la mer et un étang. Et de ce cap de terre et de cet étang jusqu'à un autre cap qui paraissait, la terre se fait en façon d'un demi-cercle, tout environné de sablon comme une fosse, sur laquelle l'on voit des marais et des étangs aussi loin que l'œil se peut étendre. Et avant que d'arriver au premier cap, l'on trouve de petites îles assez près de terre. Ce premier cap fut appelé Saint-Pierre, parce que nous y arrivâmes le jour et la fête dudit saint.

Le lendemain, pénultième jour du mois, le vent vint du Sud et quart de Sud-Ouest. Nous allâmes vers l'Ouest jusqu'au mardi matin, sans connaître et moins découvrir aucune terre, excepté que vers le soir nous aperçûmes une terre qui semblait faire deux îles. Nous allâmes vers l'Ouest jusqu'au lever du soleil et nous fîmes quelque quarante lieues. Et, faisant ce chemin, nous connûmes que cette terre qui nous était apparue comme deux îles était la terre ferme. Toute cette terre est basse et plate, et la plus belle qu'il soit possible de voir, pleine de beaux arbres et de prairies. Il est vrai que nous n'y pûmes trouver de port, parce qu'elle est entièrement pleine de bancs et de sable. Nous descendîmes en plusieurs lieux avec nos barques et, entre autres, nous entrâmes dans un beau fleuve de peu de fond, et qui pour cela fut appelé le fleuve des

Barques. Nous y vîmes d'ailleurs quelques barques d'hommes sauvages qui traversaient le fleuve ; mais nous n'eûmes autre connaissance de ces sauvages, parce que le vent venait de mer et chargeait la côte, si bien qu'il nous fallut nous retirer vers nos navires.

Nous allâmes vers le Nord-Est, jusqu'au lever du soleil du lendemain, premier juillet. Alors s'élevèrent un brouillard et une tempête, à cause de quoi nous abaissâmes les voiles. Près de deux heures avant midi, le temps se fit clair et nous aperçûmes le cap d'Orléans, avec un autre cap qui était éloigné de sept lieues et qui fut appelé le cap des Sauvages. Du côté du Nord-Est de ce cap, à environ une demi-lieue, il y a un banc de pierre très périlleux. Pendant que nous étions près de ce cap, nous aperçûmes un homme qui courait derrière nos barques, qui allaient le long de la côte, et nous faisait signe que devions retourner vers ce cap. Voyant tels signes, nous commençâmes à nous diriger vers lui ; mais nous voyant venir, il se mit à fuir. Etant descendus en terre, nous mîmes devant lui un couteau et une ceinture de laine sur un bâton ; cela fait, nous retournâmes vers nos navires. Ce jour-là, nous tournoyâmes autour de cette terre, pensant trouver un bon port ; ce qui ne fut possible : car, ainsi que je l'ai déjà dit, toute cette terre est basse et environnée de sablon et de bancs. Néanmoins nous descendîmes en quatre lieux, pour voir les arbres qui étaient très beaux et de grande odeur ; et nous trouvâmes que c'étaient cèdres, ifs, pins, ormeaux blancs, frênes, saules et plusieurs autres à nous inconnus, tous néanmoins sans fruits. Les terres, où il n'y a point de bois, sont très belles et toutes pleines de pois, de raisin blanc et rouge, ayant la fleur blanche dessus ; il y a des fraises, des mûres, du froment sauvage, comme seigle, qui semble y avoir été semé et labouré. Et cette terre est de meilleure température qu'aucune qui se puisse voir et de grande chaleur. L'on y voit une infinité de grives, ramiers et autres oiseaux ; en somme il n'y manque que de bons ports.

Le lendemain, second de juillet, nous découvrîmes la terre du côté du Nord à notre opposite, laquelle se joignait avec celle-ci devant dite. Nous l'appelâmes le golfe Saint-Lunaire.

Le terroir qui est du côté du sud de ce golfe, est bon et beau à cultiver,

et plein de belles campagnes et prairies ; il est tout plat comme serait un lac. Et celui qui est vers le nord, est un pays haut, avec montagnes hautes, pleines de forêts et de bois très hauts et gros de diverses sortes. Entre autres il y a de très beaux cèdres et sapins, bons à faire des mâts de navires de plus de trois cents tonneaux. Et tout le pays était plein de bois ; cependant, en deux parties fort basses, il était couvert de prairies au milieu desquelles se trouvaient deux très beaux lacs.

Le cap de cette terre du Sud fut appelé cap d'Espérance, pour l'espérance que nous avions d'y trouver un passage. Le quatrième jour de juillet, nous allâmes le long de cette terre du côté du Nord pour trouver un port, et nous entrâmes en un petit lieu, tout ouvert vers le Sud, où il n'y a aucun abri pour le vent, et que nous trouvâmes bon d'appeler le lieu de Saint-Martin ; nous demeurâmes là depuis le quatrième de juillet jusqu'au douzième.

Pendant le temps que nous étions en ce lieu, nous allâmes, le lundi sixième de ce mois, après avoir ouï la messe, pour découvrir avec une de nos barques un cap et une pointe de terre, qui étaient éloignés de sept ou huit lieues du côté d'Ouest. Étant à demi-lieue de la pointe, nous aperçûmes deux bandes de barques d'hommes sauvages qui passaient d'une terre à l'autre. Il y avait plus de quarante ou cinquante barques. Une partie des barques approcha de cette pointe, et un grand nombre de gens sauta à terre en faisant grand bruit. Ils nous faisaient signe que nous allassions à terre, et ils montraient des peaux sur quelques bois ; mais comme nous n'avions qu'une seule barque, nous n'y voulûmes aller, et nous navigâmes vers l'autre bande qui était en mer. Eux nous voyant fuir, ordonnèrent à deux de leurs plus grandes barques de nous suivre ; à celles-ci se joignirent cinq autres de celles qui venaient du côté de mer, et tous s'approchèrent de notre barque, en sautant et en faisant signes d'allégresse et de vouloir notre amitié, et ils disaient en leur langue : « Napeu ton damen assur tah, » et autres paroles que nous n'entendions pas. Mais parce que, comme nous avons dit, nous n'avions qu'une seule barque, nous ne voulûmes point nous fier en leurs signes et nous leur donnâmes à entendre qu'ils se retirassent, ce qu'ils ne voulurent point faire. Mais ils vinrent avec si grande furie vers nous

qu'aussitôt ils environnèrent notre barque avec les sept qu'ils avaient. Et parce que, malgré les signes que nous faisions, ils ne voulaient pas se retirer, nous lâchâmes deux passe-volants sur eux ; épouvantés, ils s'en retournèrent vers la pointe, en faisant très grand bruit. Ayant demeuré là quelque peu, ils vinrent vers nous derechef ; quand ils se furent approchés de la barque, nous décochâmes deux de nos dards au milieu d'eux, ce qui les épouvanta tellement qu'ils commencèrent à fuir en grande hâte et ne voulurent plus revenir.

Le lendemain, partie de ces sauvages vinrent avec neuf de leurs barques à la pointe et entrée du lieu d'où nos navires étaient partis. Étant avertis de leur venue, nous allâmes avec nos barques à la pointe où ils étaient ; mais sitôt qu'ils nous virent, ils se mirent en fuite, faisant signe qu'ils étaient venus pour trafiquer avec nous et montrant des peaux de peu de valeur, dont ils se vêtent. Semblablement nous leur faisions signe que nous ne leur voulions point de mal ; et, en signe de ce, deux des nôtres descendirent en terre, pour aller vers eux et leur porter couteaux et autres ferrements, avec un chapeau rouge pour donner à leur capitaine. Quoi voyant, ils descendirent aussi à terre, portant de ces peaux, et ils commencèrent à trafiquer avec nous, montrant une grande et merveilleuse allégresse d'avoir de ces ferrements et autres choses, dansant toujours et faisant plusieurs cérémonies ; et, entre autres, ils se jetaient de l'eau de mer sur la tête avec les mains. Ils nous donnèrent tout ce qu'ils avaient, ne retenant rien, de sorte qu'il leur fallut s'en retourner tout nus ; et ils nous firent signe qu'ils retourneraient le lendemain et qu'ils apporteraient d'autres peaux.

Le jeudi, huitième du mois, parce que le vent n'était pas bon pour sortir hors avec nos navires, nous appareillâmes nos barques pour aller découvrir ce golfe, et nous courûmes en ce jour vingt-cinq lieues dans icelui. Le lendemain, ayant bon temps, nous navigâmes jusqu'à midi, auquel temps nous eûmes connaissance comme sur les terres basses il y avait d'autres terres avec hautes montagnes. Mais voyant qu'il n'y avait point de passage, nous commençâmes à retourner, faisant notre chemin le long de cette côte ; et, navigant, nous vîmes des sauvages qui étaient sur le bord d'un lac qui est sur les terres basses, lesquels sauvages

faisaient plusieurs feux. Nous allâmes là et nous trouvâmes qu'il y avait un canal de mer qui entrait en ce lac. Nous mîmes nos barques en l'un des bords de ce canal ; les sauvages s'approchèrent de nous avec une de leurs barques et nous apportèrent des pièces de loup-marin cuites, lesquelles ils mirent sur des boises, et puis ils se retirèrent, nous donnant à entendre qu'ils nous les donnaient. Nous envoyâmes des hommes à terre avec des mitaines, couteaux, chapelets et autres marchandises, dont ils se réjouirent infiniment ; et aussitôt ils vinrent au rivage où nous étions, avec leurs barques, apportant peaux et autres choses qu'ils avaient pour avoir de nos marchandises, et ils étaient plus de trois cents, tant hommes que femmes et enfants. Et nous voyions une partie des femmes qui étaient jusqu'aux genoux dans la mer, sautant et chantant. Les autres, qui avaient passé là où nous étions, venaient privément à nous, frottant leurs bras avec leurs mains ; après, ils les haussaient vers le ciel, sautant et rendant plusieurs signes de réjouissance. Et ils prirent tellement confiance qu'enfin ils trafiquaient de main à main de tout ce qu'ils avaient ; finalement il ne leur resta autre chose que le corps tout nu. Nous connûmes que ces gens se pourraient aisément convertir à notre foi. Ils vont de lieu en autre, vivant de la pêche.

Leur pays est plus chaud que n'est l'Espagne et c'est le plus beau qu'il soit possible de voir. Tout est égal et uni, et il n'y a lieu si petit où il n'y ait des arbres et où il n'y ait du froment sauvage, qui a l'épi comme le seigle et le grain comme l'avoine ; et des pois aussi épais que s'ils avaient été semés et cultivés ; et du raisin blanc et rouge avec la fleur blanche dessus, des fraises, des mûres, des roses rouges et blanches et autres fleurs de plaisante, douce et agréable odeur. Aussi il y a là beaucoup de belles prairies, de bonnes herbes, et des lacs où il y a grande abondance de saumons. Ils appellent une mitaine en leur langue *cochi* et un couteau, *bacon*. Nous appelâmes ce golfe, golfe de la Chaleur.

Étant certains qu'il n'y avait aucun passage par ce golfe, nous fîmes voile et partîmes de ce lieu de Saint-Martin, le dimanche douzième de juillet, pour découvrir outre ce golfe ; et nous allâmes vers l'est, le long de cette côte, environ dix-huit lieues. Au cap du Pré, nous trouvâmes

le flot très grand et fort peu de fond ; la mer était courroucée et tempétueuse. Pour ce, il nous fallut retirer à terre entre le cap susdit et une île située à une lieue environ de ce cap ; et là nous mouillâmes l'ancre pour cette nuit.

Le lendemain matin, nous fîmes voile en intention de circuir cette côte, laquelle est située vers le Nord et Nord-Est ; mais un vent survint si contraire et impétueux, qu'il nous fut nécessaire de retourner au lieu d'où nous étions partis. Nous y demeurâmes tout ce jour jusqu'au lendemain, que nous fîmes voile ; et nous vînmes au milieu d'un fleuve éloigné de cinq ou six lieues du cap du Pré. Étant au travers du fleuve, nous eûmes derechef le vent contraire avec un grand brouillard et obscurité, tellement qu'il nous fallut entrer en ce fleuve, le mardi quatorzième du mois ; nous nous arrêtâmes à l'entrée jusqu'au seizième, attendant le bon temps pour pouvoir sortir. Mais en ce seizième jour, qui était un jeudi, le vent crut en telle sorte qu'un de nos navires perdit une ancre ; et pour ce, il nous fut besoin d'avancer en ce fleuve quelque sept ou huit lieues, pour gagner un bon port où il y eût bon fond ; et pour le mauvais temps, tempête et obscurité qu'il fit, nous demeurâmes en ce port jusqu'au vingt-cinquième de juillet sans pouvoir sortir.

Cependant nous vîmes une grande multitude d'hommes sauvages qui pêchaient des tombes, dont il y a grande quantité. Ils étaient environ quelque quarante barques, et tant hommes que femmes et enfants plus de deux cents. Après qu'ils eurent un peu conversé en terre avec nous, ils vinrent privément à bord de nos navires avec leurs barques. Nous leur donnions des couteaux, des chapelets de verre, des peignes et autres choses de peu de valeur, dont ils se réjouissaient infiniment, levant les mains au ciel, chantant et dansant dans leurs barques. Ceux-ci peuvent être vraiment appelés sauvages ; il ne se peut trouver gens plus pauvres au monde, et je crois que tous ensemble n'eussent pu avoir la valeur de cinq sols, excepté leurs barques et rets. Ils n'ont qu'une petite peau pour tout vêtement, avec laquelle ils couvrent les parties honteuses de leur corp, à la mode des Égyptiens. Ils n'ont ni la nature ni le langage des premiers que nous avions trouvés. Ils portent la tête entièrement rasée, hormis un floquet de cheveux au plus

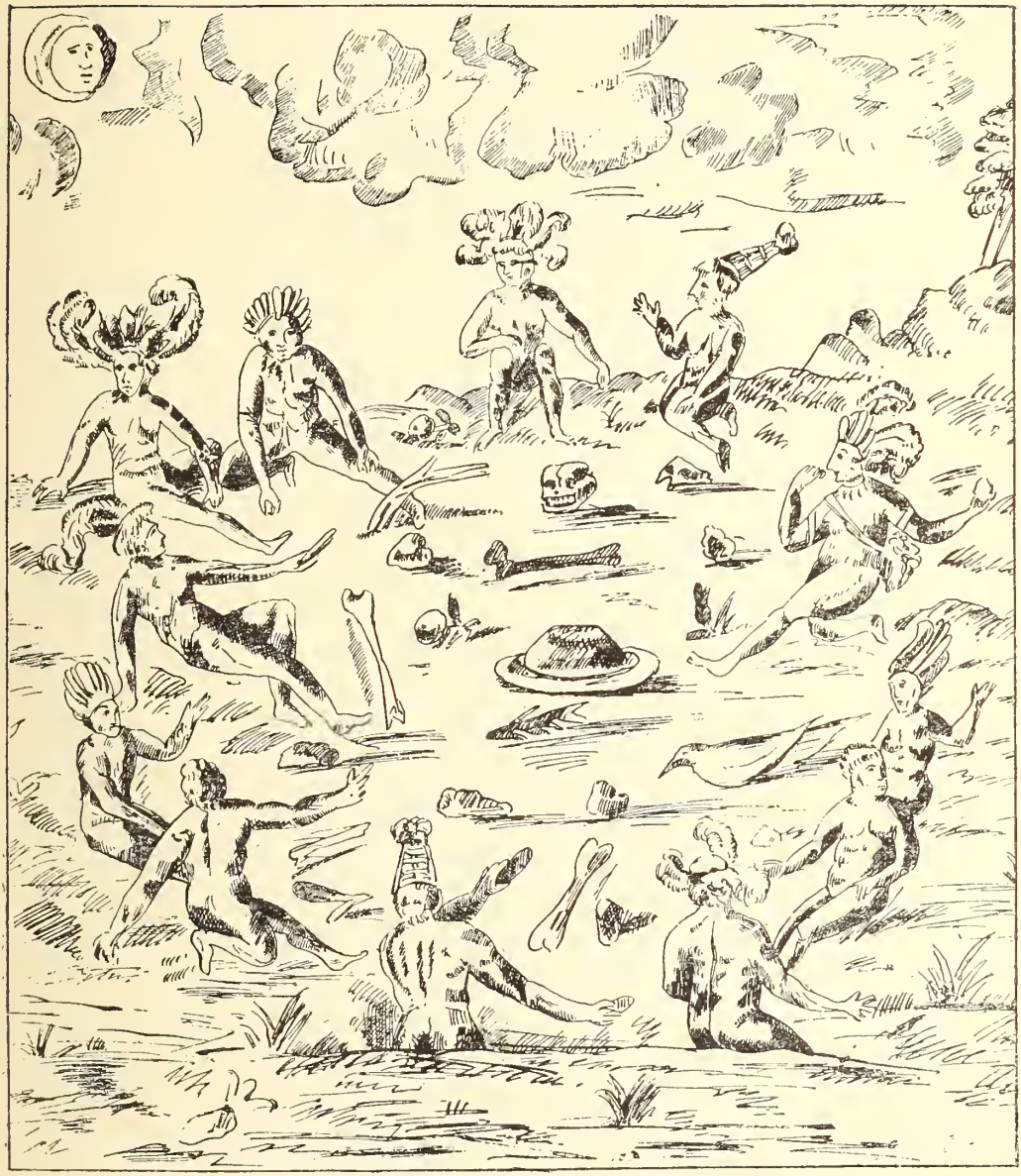

Samuel de Champlain del.

haut de la tête, lequel il laissent croître long comme une queue de cheval, et lient sur la tête avec des aiguillettes de cuir. Ils n'ont d'autre demeure que le dessous de leurs barques : ils les renversent et s'étendent sous elles, sur la terre, sans aucune couverture. Ils mangent la chair presque crue, qu'ils chauffent à peine sur les charbons ; de même pour le poisson.

Nous allâmes, le jour de la Madeleine, avec nos barques, au lieu où ils étaient, sur le bord du fleuve, et nous descendîmes librement au milieu d'eux ; ce dont ils se réjouirent beaucoup. Et tous les hommes se mirent à danser et à chanter en deux ou trois bandes, faisant grands signes de joie pour notre venue. Ils avaient fait fuir les jeunes femmes dans les bois, hormis deux ou trois qui étaient restées avec eux ; à chacune d'elles nous donnâmes des peignes et une clochette d'étain, dont elles se réjouirent beaucoup, remerciant le capitaine et lui frottant les bras et la poitrine avec leurs propres mains. Les hommes, voyant que nous avions fait quelques présents à celles qui étaient restées, firent venir celles qui s'étaient réfugiées au bois, afin qu'elles eussent quelque chose comme les autres. Elles étaient environ vingt femmes, lesquelles, toutes en un monceau, se mirent sur ce capitaine, le touchant et le frottant avec les mains selon leur façon de caresser. Le capitaine donna à chacune d'elles une clochette d'étain de peu de valeur, et incontinent elles commencèrent à danser ensemble, disant plusieurs chansons.

Nous trouvâmes la grande quantité de tombes qu'ils avaient prises sur les rivages, avec certains rets faits exprès pour pêcher, d'un fil de chanvre qui croît en ce pays où ils font leur demeure ordinaire. Semblablement croît aussi en ce pays du mil gros comme des pois, pareil à celui qui croît au Brésil et qu'ils appellent en leur langue *Kapaye* ; ils en mangent au lieu de pain, et en ont en abondance. Ils ont aussi des prunes qu'ils sèchent, comme nous faisons pour l'hiver, et ils les appellent *honesta* ; même ils ont des figues, des noix, des pommes et autres fruits et des fèves qu'ils nomment *saha,* des noix *caheya.*

Si on leur montrait quelque chose qu'ils n'avaient point et qu'ils ne pouvaient savoir ce que c'était, branlant la tête, ils disaient : *nodha*, ce qui veut dire qu'ils n'en ont point et ne savent ce que c'est. Ils nous

montraient par signes le moyen d'acecoûtrer les choses qu'ils ont. Ils ne mangent aucune chose qui soit salée, et ils sont grands larrons et dérobent tout ce qu'ils peuvent.

Le vingt-quatrième du mois, nous fîmes faire une croix haute de trente pieds ; elle fut faite, en la présence de plusieurs sauvages, sur la pointe de l'entrée du port, et nous mîmes au milieu un écusson relevé avec trois fleurs de lys ; et dessus était écrit en grosses lettres entaillées dans du bois : « Vive le Roi de France ! » Après, nous plantâmes la croix sur ladite pointe en présence des sauvages, et ils la regardaient fort, tant lorsqu'on la faisait que quand on la plantait. L'ayant levée en haut, nous nous agenouillâmes tous, ayant les mains jointes ; nous l'adorions à leur vue et nous leur faisions signe, en regardant et montrant le ciel, que d'icelle dépendait notre rédemption. Ils s'en émerveillèrent beaucoup, se tournant entre eux, puis regardant cette croix.

Mais, comme nous étions retournés à nos navires, leur capitaine vint à nous avec une barque ; il était vêtu d'une vieille peau d'ours noir et accompagné de ses trois fils et d'un sien frère. Ceux-ci ne s'approchèrent pas si près du bord qu'ils en avaient coutume. Le capitaine sauvage fit alors une harangue en montrant cette croix et en faisant le signe de la croix avec deux doigts. Il montrait ensuite toute la terre des environs, comme s'il eût voulu dire qu'elle était toute à lui, et que nous n'y pouvions planter cette croix sans son congé. Sa harangue finie, nous lui montrâmes une mitaine, feignant de la lui vouloir donner en échange de sa peau ; à quoi il prit garde et ainsi, peu à peu, s'accosta du bord de nos navires. Mais un de nos compagnons, qui était dans le bateau, mit la main sur la barque du sauvage, et à l'instant sauta dedans avec deux ou trois autres ; ils contraignirent aussitôt les occupants d'entrer en nos navires, ce dont ils furent tous étonnés. Mais le capitaine les assura qu'ils n'auraient aucun mal ; il leur montra grand signe d'amitié et les fit boire et manger avec bon accueil. Après, il leur donna à entendre par signes que cette croix était plantée là pour donner quelque marque et connaissance afin qu'on pût entrer en ce port : nous y voulions retourner prochainement et nous apporterions des ferrements et autres choses ; nous lui dîmes aussi que nous désirions mener avec nous deux

de ses fils et que nous retournerions avec eux en ce port. Et ainsi, nous fîmes vêtir à chacun de ses fils une chemise, un sayon de couleur et une toque rouge ; nous leur mîmes aussi à chacun une chaîne en laiton au cou, dont ils se contentèrent fort, et ils donnèrent leurs vieux habits à ceux qui s'en retournaient. Puis nous fîmes présent d'une mitaine à chacun des trois que nous renvoyâmes, et de quelques couteaux ; ce qui leur apporta grande joie. Ceux-ci étant retournés à terre et ayant raconté les nouvelles aux autres, environ sur le midi, six de leurs barques vinrent à nos navires, ayant chacune cinq ou six hommes qui venaient dire adieu à ceux que nous avions retenus ; ils leur apportèrent du poisson et leur tinrent plusieurs paroles que nous n'entendîmes point, faisant signe qu'ils n'ôteraient point cette croix.

Le lendemain, vingt-cinquième du mois, se leva un bon vent, et nous sortîmes du port. Étant hors du fleuve susdit, nous tirâmes vers Est-Nord-Est. Près de l'embouchure de ce fleuve, la terre fait un golfe en forme d'un demi-cercle. Nous nous mîmes à chercher la terre située vers Ouest et Nord-Ouest, et il y avait un autre pareil golfe, distant de vingt lieues dudit fleuve.

Le lundi vingt-septième, au soleil couchant, nous allâmes le long de cette terre, jusqu'au mercredi, auquel jour nous vîmes un autre cap où la terre commence à se tourner vers l'est. Nous allâmes le long de cette terre pendant quelque seize lieues ; cette terre tourne ensuite vers le Nord, et à trois lieues du cap il y a un fond de vingt-quatre brasses à plomb. Ces terres sont plates et plus découvertes de bois que toutes celles que nous avions vues ; on y trouve de belles prairies et des campagnes très vertes. Ce cap fut nommé de Saint-Louis, parce qu'en ce jour on célébrait la fête de Saint-Louis.

Le samedi suivant, premier jour d'août, au lever du soleil, nous connûmes et vîmes d'autres terres du côté du nord et nord-est : elles étaient très hautes et coupées, et elles semblaient être des montagnes, entre lesquelles il y avait d'autres terres basses, avec des bois et des rivières. Nous passâmes autour de ces terres tant d'un côté que d'autre, tirant vers le nord-ouest, jusqu'au cinquième du mois, pour voir s'il y avait quelque golfe ou bien quelque passage. D'une terre à l'autre il y a

environ quinze lieues, et le mitan est au cinquante-et-un tiers degré de latitude. Il nous fut très difficile de pouvoir faire plus de cinq lieues à cause de la marée qui nous était contraire et des grands vents qui y sont ordinairement. Mais comme nous ne faisions autre chose qu'aller et venir selon le vent, nous tirâmes vers la terre pour tâcher de gagner un cap vers le sud, qui était le plus avancé en mer que nous pussions découvrir; ce cap était distant de nous d'environ quinze lieues. Mais étant près de là, nous trouvâmes que c'étaient rochers, pierres et écueils : ce que nous n'avions point encore trouvé aux lieux où nous avions été auparavant depuis le cap de Saint-Jean. La marée nous portait contre le vent vers l'Ouest, de manière que, navigant le long de cette côte, une de nos barques heurta contre un écueil et ne put avancer. Il nous fallut tous sortir hors pour la mettre à la marée.

Ayant navigué le long de cette côte pendant deux heures environ, la marée survint avec une telle impétuosité qu'il ne nous fut plus possible avec treize avirons d'avancer de la longueur d'un jet de pierre. Si bien qu'il nous fallut quitter les barques, y laisser partie de nos gens pour la garde et marcher par terre jusqu'à ce cap, avec quelque dix ou douze hommes. Ayant vu que la terre commence là à s'abaisser vers le sud-ouest, nous reprîmes nos barques et revînmes à nos navires, qui étaient déjà à la voile et pensaient toujours pouvoir passer outre. Mais les navires avaient reculé, à cause du vent, de plus de quatre lieues du lieu où nous les avions laissés. Y étant arrivés, nous fîmes assembler tous les capitaines, les mariniers, les maîtres et les compagnons pour avoir l'avis et le conseil de ce qu'il convenait de faire. Mais après qu'un chacun eut parlé, l'on considéra que les grands vents d'est commençaient à régner et à devenir violents, que le flot était si grand que nous ne faisions plus que reculer et qu'il n'était possible pour lors de gagner aucune chose; même les tempêtes commençaient à s'élever, en cette saison, en la Terre-Neuve ; nous étions de lointain pays et nous ne savions les hasards et dangers du retour : pour ce, était-il temps de se retirer ou bien de s'arrêter là pour tout le reste de l'année. Outre cela, nous disions que si un changement de vent du Nord nous surprenait, il ne serait pas possible de partir. Ces avis, ayant été ouïs et bien consi-

dérés, nous firent entrer en délibération certaine de nous en retourner. Et parce que nous entrâmes en ce détroit le jour de la fête de Saint-Pierre, nous l'appelâmes détroit de Saint-Pierre. Ayant jeté la sonde en plusieurs lieux, nous trouvâmes en aucuns cent cinquante brasses, aux autres cent et, près de terre, soixante avec bon fond. Depuis ce jour, jusqu'au mercredi, nous eûmes vent à souhait et nous côtoyâmes ladite terre du côté du Nord, Est-Sud-Est, Ouest et Nord-Ouest.

En ce lieu nous vîmes de la fumée qui était faite par les gens de ce pays ; mais comme le vent ne cinglait pas vers la côte, nous ne les accostâmes point. Voyant que nous n'approchions pas d'eux, douze de leurs hommes vinrent à nous avec deux barques, lesquels s'accostèrent aussi librement de nous que s'ils eussent été français, et nous donnèrent à entendre qu'ils venaient du grand golfe. Leur capitaine était un nommé Tiennot, qui était sur ce cap, et ils étaient chargés de poissons. Passé ce cap, que nous appelâmes cap de Tiennot, toute la terre est dirigée vers l'Est-Sud-Est, Ouest et Nord-Ouest, et toutes les terres sont basses, belles et environnées de sablons. Près de la mer, il y a plusieurs marais et des bancs par l'espace de vingt lieues ; après, la terre commence à se tourner de l'Ouest à l'Est et Nord-Est, et elle est entièrement environnée d'îles, éloignées de la terre de deux ou trois lieues. Et ainsi, comme il nous semble, il y a plusieurs bancs périlleux à plus de quatre ou cinq lieues loin de la terre.

Depuis le mercredi susdit jusqu'au samedi, nous eûmes un grand vent de sud-ouest, et nous arrivâmes le samedi à la terre d'est de la Terre-Neuve, entre les Cabanes et le Cap Double. Ici commença le vent d'est, avec tempête et grande impétuosité ; et pour ce, nous tournâmes le cap vers Nord-Ouest et au Nord, pour aller voir le côté du Nord qui est, comme nous avons dit, entièrement environné d'îles. Étant près de ces îles, le vent se changea et vint du Sud ; il nous conduisit dans le golfe, si bien que, par la grâce de Dieu, nous entrâmes le lendemain, qui était le neuvième d'août, dans Blanc-sablon ; et voilà tout ce que nous avons découvert.

Le quinzième d'août, jour de l'Assomption de Notre-Dame, nous partîmes de Blancsablon après avoir ouï la messe, et nous vînmes heureu-

sement jusqu'au mitan de la mer qui est entre la Terre-Neuve et la Bretagne. Là nous courûmes grand danger à cause des vents d'est ; mais nous le supportâmes avec l'aide de Dieu, et, du depuis, nous eûmes fort bon temps, en sorte que, le cinquième jour de septembre de l'année susdite, nous arrivâmes au port de Saint-Malo d'où nous étions partis.

SECONDE NAVIGATION

FAITE PAR LE COMMANDEMENT ET VOULOIR DU ROI TRÈS-CHRÉTIEN FRANÇOIS, PREMIER DE CE NOM, AU PARACHÈVEMENT DE LA DÉCOUVERTE DES TERRES OCCIDENTALES, QUI SONT SOUS LE CLIMAT ET PARALLÈLES DES TERRES DUDIT SEIGNEUR. CETTE NAVIGATION FAITE PAR JACQUES CARTIER, NATIF DE SAINT-MALO EN BRETAGNE, PILOTE DUDIT SEIGNEUR, EN L'AN MIL CINQ CENT TRENTE-SIX.

Le dimanche de la Pentecôte, le seizième jour de mai en l'an 1535, du commandement du capitaine et du bon vouloir de tous, chacun se confessa, et nous reçûmes tous ensemble notre Créateur en l'église cathédrale de Saint-Malo. Après quoi, nous fûmes nous présenter au chœur de ladite église devant le Révérend Père, Monsieur de Saint-Malo, lequel en son état épiscopal nous donna sa bénédiction.

Et le mercredi suivant, le vent étant bon et convenable, nous appareillâmes avec trois navires, savoir la *Grande Hermine* (environ cent à six-vingts tonneaux) où étaient le capitaine général, le maître Thomas Fromond, Claude du Pontbriand, fils du seigneur de Montreuil, Charles de la Pommeraie et autres gentilshommes ; le second navire, nommé la *Petite Hermine* (environ soixante tonneaux), avec pour capitaine Jacques Cartier et pour maître Guillaume le Marié ; et le troisième navire nommé l'*Emerillon du Port* (environ quarante tonneaux), avec le capitaine Guillaume le Breton et maître Jacques Maingart.

Nous navigâmes avec bon temps jusqu'au vingtième de mai. Alors le temps se tourna en ire, tourmente et vents contraires, comme

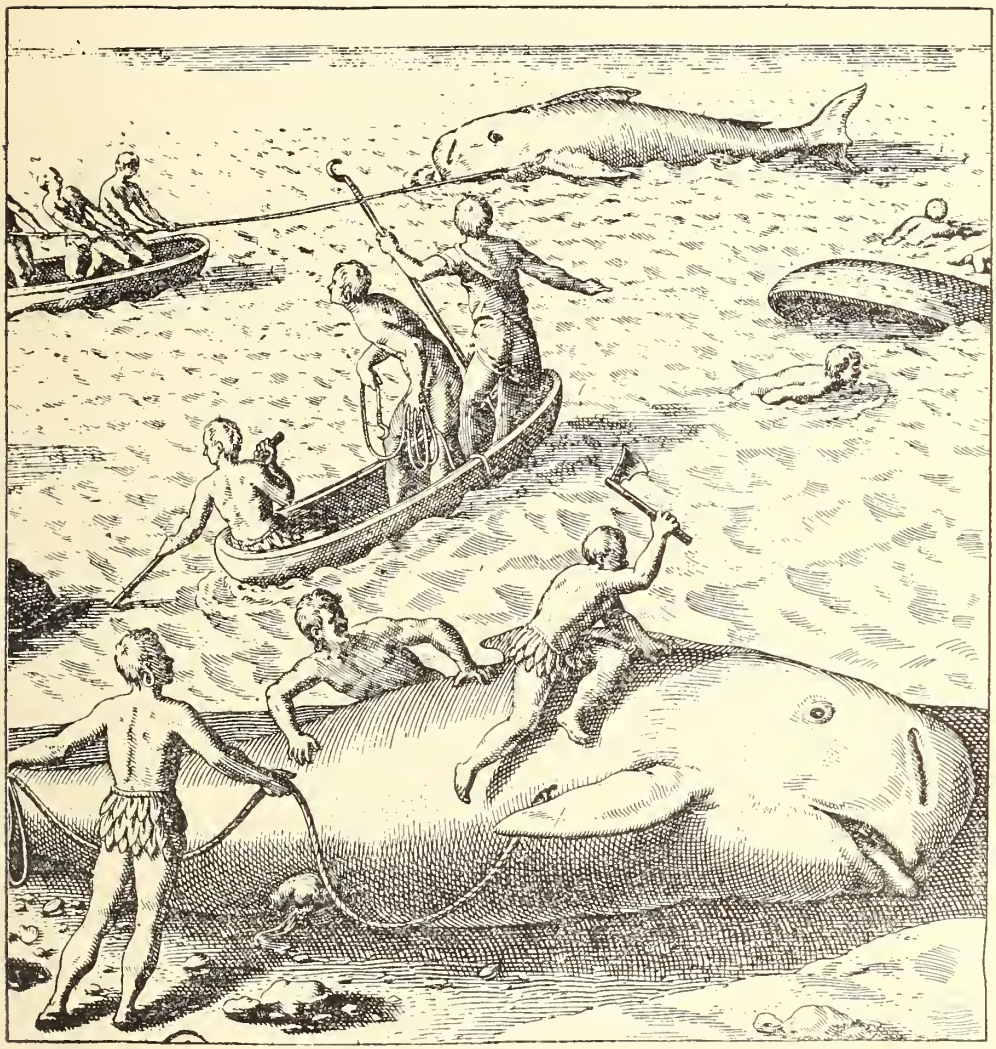

jamais navires qui passèrent la mer n'en eurent. Le vingt-cinquième jour de juin, nous prîmes tous les trois la route vers la Terre-Neuve, sans que nous ayons eu de nouvelles l'un de l'autre ; nous y arrivâmes le septième jour du mois de juillet, et prîmes terre à l'Ile aux Oiseaux. Là, nous fûmes attendre nos compagnons jusqu'au 26 dudit mois, lequel

jour ils arrivèrent tous deux ensemble. Et là, nous prîmes eau, bois et autres choses nécessaires et, le 29 dudit mois, à l'aube du jour, nous fîmes voile vers Canada.

Nous arrivâmes, le premier jour de septembre, dans une rivière fort profonde, qui est la rivière Saguenay, ainsi qu'il nous a été dit par nos deux sauvages du pays de Canada. Cette rivière coule entre de hautes montagnes de pierre nue sur lesquelles croît une grande quantité d'arbres. A l'entrée de cette rivière, nous trouvâmes quatre barques de sauvages, lesquels venaient vers nous avec beaucoup de crainte ; mais quand ils purent entendre l'un de nos sauvages qui se nomma, ils furent très contents. Le lendemain, nous sortîmes de la rivière et continuâmes notre chemin vers Canada ; nous trouvâmes la marée très forte et dangereuse, parce que au sud de ladite rivière se trouvent deux îles, à l'entour desquelles il n'y a que deux brasses de fond et de grosses pierres où nous faillîmes perdre notre galion. Passé ladite rivière et les îles, nous en trouvâmes une autre vers le nord où nous cuidâmes poser l'ancre ; mais nous n'y pûmes trouver le fond à six-vingts brasses, de sorte que nous fûmes contraints de retourner.

Le lendemain matin, nous appareillâmes pour passer outre et nous eûmes connaissance d'une sorte de poissons, lesquels il n'y a mémoire d'homme avoir vus ni ouïs. Lesdits poissons sont aussi gros que des marsouins, et sont faits par le corps et la tête de la façon d'un lévrier, aussi blanc que neige, sans aucune tache. Et il y en a un fort grand nombre dans ladite rivière. Les gens du pays les nomment *Adothuys*, et ils nous ont dit qu'ils sont fort bons à manger. Nous vîmes pareillement un nombre inestimable de grandes tortues aux environs de cette île, qui contient environ deux lieues de long et deux de large. La terre y est moult bonne et grasse, pleine de beaux gros arbres de plusieurs sortes ; et entre autres il y a des coudriers que nous trouvâmes fort chargés de noisilles, aussi grosses et de meilleure saveur que les nôtres, mais un peu plus dures. Et à cause de cela nous nommâmes cette île l'Ile aux Coudres.

Le septième jour dudit mois, jour de Notre-Dame, après avoir ouï la messe, nous partîmes de ladite île pour aller en amont du fleuve où

commenec la terre et province de Canada. Nous étant posés à l'ancre entre cette île et la terre du Nord, nous allâmes à terre et y menâmes les deux sauvages que nous y avions pris au précédent voyage.

Et là nous trouvâmes plusieurs gens du pays, lesquels commencèrent à fuir et ne voulaient approcher, jusqu'à ce que nos deux hommes eussent commencé à parler et à leur dire qu'ils étaient Taignoagny et dom Agaya. Lorsque les sauvages eurent connaissance d'eux, ils commencèrent à danser et faire plusieurs cérémonies. Les principaux vinrent à nos bateaux et nous apportèrent force anguilles et autres poissons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui est le pain de ladite terre, et plusieurs gros melons. Et le même jour, vinrent d'autres barques, chargées tant d'hommes que de femmes, pour voir et faire fête à nos deux hommes. Ils furent tous bien reçus par notre capitaine, qui les festoya et leur donna aucuns petits présents de peu de valeur; de quoi ils se contentèrent fort.

Le lendemain, le seigneur de Canada, nommé Donnacona ou Agouhanna, vint avec douze barques, accompagné de beaucoup de gens, devant nos navires. Puis il fit retirer dix barques en arrière et ne vint qu'avec deux barques à notre bord, accompagné de seize hommes; et ledit Donnacona commença à faire une prédication à leur mode, en démenant son corps et ses membres d'une merveilleuse sorte; et lorsqu'il fut arrivé à Taignoagny et son compagnon, il parla à eux et eux à lui; et ils commencèrent à lui raconter tout ce qu'ils avaient vu en France et le bon traitement qui leur avait été fait. De quoi il fut fort joyeux et pria notre capitaine de lui bailler ses bras pour les baiser et accoler, qui est la mode de faire fête dans ladite terre. Alors notre capitaine entra dans la barque dudit Agouhanna et commanda d'apporter du pain et du vin pour faire manger et boire ledit seigneur et sa bande; ce qui fut fait, et ils furent très contents. Après lesquelles choses ainsi faites, ils se séparèrent les uns des autres, et se retira ledit Agouhanna en ses canots pour aller en son lieu.

Le capitaine fit apprêter ses barques pour aller en avant avec le flux pour chercher un havre où abriter les navires. Nous côtoyâmes l'île environ dix lieues et y trouvâmes un endroit fort beau et plaisant,

A ce lieu il y a une petite rivière et un havre marinant de deux à trois brasses, et nous le trouvâmes propice pour mettre nos navires en sûreté. Nous nommâmes ce lieu Sainte-Croix, parce que nous y arrivâmes ce jour-là. Auprès de ce lieu habite un peuple dont le seigneur est Donnacona, et sa demeure se nomme Stadacone ; c'est une terre aussi bonne qu'il est possible de voir, très fertile et pleine de beaux arbres de la nature et sorte de France, sous lesquels croît d'aussi beau chanvre que celui de France, qui vient sans semence ni labour. Après avoir visité ledit lieu et l'avoir trouvé convenable, notre capitaine se retira dans sa barque pour retourner aux navires.

Et comme nous sortions de la rivière, nous trouvâmes au-devant de nous l'un des seigneurs du peuple de Stadacone, accompagné de beaucoup de gens, tant hommes, femmes qu'enfants. Lequel seigneur commença un prêchement à la mode du pays, et les femmes dansaient et chantaient sans cesse, étant dans l'eau jusqu'aux genoux. Notre capitaine, voyant leur bon amour et bon vouloir, fit approcher la barque où il était, et leur donna des couteaux et petites patenôtres en verre : de quoi ils menèrent une merveilleuse joie, tellement que nous étions déjà à une lieue d'eux que nous les oyions encore chanter et danser.

Après que nous fûmes retournés avec nos navires à Sainte-Croix, vinrent au-devant de nous lesdits Donnacona, Taignoagny et Dom Agaya avec vingt-cinq barques chargées de gens, faisant de signes de joie, fors nos deux hommes que nous avions ramenés. Ils étaient tout changés de propos et de courage, et ne voulaient pas entrer dans nos navires ; de quoi nous eûmes quelque défiance d'eux.

Le lendemain, notre capitaine fut à terre avec plusieurs hommes pour faire planter des balises et des merches, pour plus sûrement mettre les navires en sûreté. Auquel lieu se rendirent au-devant de nous plusieurs gens du pays, et entre autres Donnacona et nos deux hommes, qui se tinrent à part. Après s'être entresalués, Taignoagny s'avança vers nous et dit que ledit seigneur Donnacona était marri parce que notre capitaine et ses gens portaient tant de bâtons de guerre. A quoi leur répondit le capitaine que malgré leur marrisson ils ne laisseraient de les porter ; car c'était la coutume en France. Mais, malgré toutes leurs paroles, ne

laissèrent ledit capitaine et Donnacona de faire grand'chère ensemble. Lors nous nous aperçûmes que ce que disait Taignoagny ne venait que de lui et de son compagnon. Et avant de partir, lesdits Donnacona et le capitaine firent une assurance d'amitié merveilleuse ; car tout le peuple jeta et fit trois cris à pleine voix, ce qui était chose horrible à ouïr. Lors tous prirent congé les uns des autres, et nous nous retirâmes à bord.

Le lendemain, nous mîmes les deux plus grands navires dedans la rivière, et fut laissé le galion dans la rade pour mener à Hochelaga. Et tout incontinent que les navires furent au havre, vinrent vers nous Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya et plus de cinq cents personnes, hommes, femmes et petits enfants ; et ils apportaient force anguilles et autres poissons. Lorsqu'ils furent arrivés devant les navires, ils commencèrent à chanter et à danser comme ils avaient coutume. Et après qu'ils eurent fini, Donnacona fit mettre tous ses gens d'un côté ; il fit un cerne sur le sable et y fit mettre notre capitaine et ses gens. Et lors il commença une harangue, tenant une fille d'environ dix à douze ans en l'une de ses mains, puis il la vint présenter au capitaine ; et tout incontinent les gens dudit seigneur se mirent à pousser trois cris et hurlements en signe de joie et d'allianee. Puis il présenta deux petits garçons de moindre âge, et ils firent les mêmes cris et cérémonies qu'avant. Pour lesquels présents ledit seigneur fut remercié par notre capitaine.

Lors Taignoagny dit au capitaine que la fille était la propre fille de la sœur dudit seigneur, et que l'un des garçons était frère de lui ; et qu'on les lui donnait avec l'intention qu'il n'allât point à Hochelaga. A quoi lui répondit notre capitaine que, si on les lui avait donnés avec cette intention, on les reprenne et que pour rien il ne laisserait d'y aller parce qu'il avait commandement de le faire. Sur quoi Dom Agaya lui dit que Donnacona lui avait donné ces enfants par bon amour et amitié, et qu'il était content d'aller avec lui à Hochelaga. De quoi il y eut de grosses paroles entre Taignoagny et Dom Agaya. Alors nous nous aperçûmes que Taignoagny ne valait rien et qu'il ne songeait qu'à trahison et malice et qu'il nous avait déjà fait d'autres mauvais tours. Et sur ce notre capitaine fit mettre les enfants dans nos navires et fit apporter deux épées, un

grand bassin en airain et un autre ouvré pour laver les mains, et il en fit présent à Donnacona. Celui-ci s'en contenta fort, remercia notre capitaine et commanda à ses gens de danser et chanter ; et il pria notre capitaine de faire tirer une pièce d'artillerie, parce que lesdits Taignoagny et Dom Agaya lui en avaient parlé et qu'il n'en avait jamais vu ni ouï. A quoi le capitaine répondit qu'il le voulait bien, et il commanda qu'on tirât une douzaine de barges avec leurs boulets. De quoi tous furent si étonnés qu'ils pensaient que le ciel fût chu sur eux, et ils se prirent de hurler si fort qu'il semblait que l'enfer fût vide. Avant de se retirer, Taignoagny fit dire que les compagnons du galion, lequel était demeuré en rade, avaient tué deux de leurs gens avec des coups d'artillerie. Dont tous se retirèrent en grande hâte, comme si nous les eussions voulu tuer. Ce qui n'était pas la vérité ; car durant ce jour il ne fut tiré d'artillerie du galion.

Le lendemain, dix-huitième dudit mois, toujours pour nous empêcher d'aller à Hochelaga, ils songèrent à une grande finesse : ils habillèrent trois hommes en la façon de trois diables, lesquels avaient des cornes aussi longues que le bras et étaient vêtus de peaux de chien noir et blanc ; ils avaient le visage peint aussi noir que charbon. Ils les firent mettre dans une de leurs barques et, à l'heure accoutumée, ils sortirent tous du bois et se présentèrent devant les navires, mais sans y entrer. Et incontinent arriva la barque où étaient les trois hommes habillés en diables : celui du milieu faisait un merveilleux sermon ; mais ils passèrent le long de nos navires, sans aucunement tourner leur vue vers nous, et allèrent donner en terre avec leur barque. Tous incontinent les suivirent dans le bois et il ne demeura plus une seule personne devant nos navires. Et étant audit bois, ils commencèrent une prédication qui dura environ une demi-heure. Après quoi Taignoagny et Dom Agaya marchèrent vers nous, avec les mains jointes, leurs chapeaux sous le coude, et en feignant une grande admiration. Taignoagny proféra par trois fois : « Jésus, Jésus, Jésus ! » levant les yeux au ciel, puis Dom Agaya commença à dire : « Jésus ! Maria ! » Jacques Cartier, regardant vers le ciel comme les autres, commença à leur demander ce qu'il y avait et ce qui était survenu

de nouveau. Ils répondirent qu'il y avait de piteuses nouvelles : que leur dieu, nommé Cudragny, avait parlé à Hochelaga et que les trois diables étaient venus de par lui leur annoneer les nouvelles, qu'il y avait tant de glaee et de neige qu'ils mourraient tous.

Après ees paroles, nous nous mîmes tous à rire et leur dîmes que leur dieu Cudragny n'était qu'un sot, et qu'il ne savait ce qu'il disait ; nous leur dîmes cneore qu'ils l'apprissent à ses messagers, et que Jésus les garderait du froid s'ils voulaient eroire. Alors Taignoagny et son compagnon demandèrent au capitaine s'il avait parlé à Jésus ; eelui-ei répondit que ses prêtres lui avaient parlé et qu'il ferait beau temps. Desquelles paroles ils remereièrent le capitaine et se retirèrent dans le bois pour dire ces nouvelles aux autres. Ceux-ei sortirent incontinent du bois et pour montrer qu'ils en étaient joyeux, tous, dès qu'ils furent devant les navires, commeneèrent d'une eommune voix à faire trois cris et hurlements, ce qui est leur signe de joie ; et ils se prirent à danser et à ehanter, eomme ils avaient coutume. Mais Taignoagny et Dom Agaya dirent à notre eapitaine que le seigneur Donnacona ne voulait point que nul d'eux allât à Hochelaga avee lui, s'il ne baillait un otage qui demeurerait à terre avee Donnaeona. Le eapitaine leur répondit que s'ils n'étaient pas délibérés d'y aller de bon courage, ils demeurassent et qu'il ne se laisserait pas mettre en peine par eux.

Le lendemain matin, dix-neuvième jour du mois de septembre, nous appareillâmes et fîmes voile avec ledit galion et les deux barques pour remonter ledit fleuve avee la marée. Nous trouvâmes des deux côtés les plus belles et meilleures terres qu'il soit possible de voir, et tant de vignes ehargées de raisins qu'il semble qu'elles aient été plantées de main d'homme ; mais comme elles ne sont pas eultivées, les raisins ne sont ni aussi gros ni aussi doux que les nôtres. Pareillement nous trouvâmes beaueoup de maisons sur le fleuve, lesquelles sont habitées par des gens qui font grande pêcherie de tous poissons. Ces gens venaient à nos navires d'aussi grand amour et privauté que si nous eussions été du pays, et ils nous apportaient force poissons. Continuant notre ehemin, nous nous posâmes en un lieu nommé Ochelay, qui est un détroit fort dangereux à cause des pierres. Plusieurs barques vinrent à nous ; et

entre autres vint un grand seigneur du pays, lequel faisait un grand sermon en venant, montrant par signes évidents qu'un peu plus avant le fleuve était fort dangereux, et il nous avertissait d'y donner garde. Il présenta au capitaine deux de ses enfants ; le capitaine prit une fille de l'âge d'environ sept ans et refusa un garçon de deux ou trois ans, parce qu'il était trop petit. Le capitaine festoya le seigneur et lui donna de petits présents.

Depuis le dix-neuvième jour jusqu'au vingt-huitième dudit mois, nous avons remonté ce fleuve sans perdre une heure. Le dernier jour, nous arrivâmes en un grand lac, large environ de cinq ou six lieues et long de douze. Nous navigâmes amont sans trouver plus de deux brasses de profondeur et, arrivant à un bout du lac, nous ne vîmes aucun passage ; le lac semblait tout clos. Donc nous convînmes de poser et mettre l'ancre dehors et d'aller chercher un passage avec les barques. Nous trouvâmes quatre petites rivières venant de Hochelaga ; mais il y avait dans celles-ci des barres faites par le cours de l'eau, et, les barres passées, les rivières étaient plus profondes. Toutes ces rivières environnent cinq belles îles, qui sont au bout du lac, puis elles se rassemblent, à quinze lieues en amont, en une seule.

Ce jour-là, nous fûmes à une de ces îles, où nous trouvâmes cinq hommes qui prenaient des bêtes sauvages. Ils vinrent vers nous aussi privément que s'ils nous eussent vus toute leur vie. Nos barques arrivées à terre, l'un de ces hommes prit notre capitaine entre ses bras et le porta à terre aussi légèrement que s'il eût été un enfant de cinq ans, tant cet homme était grand et fort. Nous trouvâmes dans l'île un grand monceau de rats sauvages, qui vivent dans l'eau et sont gros comme connins et bons à manger. Ils en firent présent à notre capitaine, qui leur donna des couteaux et des patenôtres pour récompense. Nous leur demandâmes par signes si c'était le chemin pour Hochelaga ; ils nous montrèrent que oui et qu'il y avait encore trois journées à y aller.

Le lendemain, le capitaine, voyant qu'il était impossible de pouvoir passer avec le galion, fit avitailler et accoutrer les barques, et y fit mettre des victuailles pour le plus de temps possible ; et il partit avec icelles, accompagné des gentilshommes, à savoir : Claude Du Pont, grand échanson de

monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraie, Jehan Govion, Jehan Poulet, et de vingt-huit marins y compris Macé Jalobert et Guillaume le Breton. Nous navigâmes jusqu'au dix-neuvième jour d'octobre, où nous arrivâmes à Hochelaga, qui est distant de quarante-cinq lieues de l'endroit où était demeuré le galion.

A Hochelaga, se rendirent au-devant de nous plus de mille personnes, tant hommes, femmes qu'enfants ; lesquels nous firent aussi bon accueil que jamais père ne fit à son enfant. Les hommes dansaient dans une bande, les femmes en une autre, et les enfants encore en une autre. Ils nous apportèrent force poissons, et des pains, faits de gros mil, qu'ils jetaient dedans nos barques, en sorte qu'il semblait qu'ils tombassent de l'air. Voyant cela, notre capitaine descendit à terre avec ses gens ; sitôt qu'il fut descendu, ils s'assemblèrent tous autour de lui, lui apportèrent leurs enfants pour les faire toucher, et ils firent une fête qui dura plus d'une demi-heure. Le capitaine, voyant leur largesse et bon accueil, fit asseoir et ranger toutes les femmes, et leur donna de petites patenôtres en étain et autres menues choses ; aux hommes il donna des couteaux, puis il se retira à bord des barques pour souper et passer la nuit. Le peuple demeura toute la nuit sur le bord du fleuve, faisant des feux de joie et des danses, et criant à toutes heures « Aguyaze! » qui est leur cri de salut et de joie.

Le lendemain, le capitaine s'accoutra et fit mettre ses gens en ordre pour aller voir la ville et une montagne qui était adjacente. Le capitaine était accompagné des gentilshommes et de vingt marins ; les autres restaient pour la garde des barques. Le capitaine prit trois hommes de Hochelaga pour nous conduire. Étant en chemin, nous trouvâmes la terre plus belle et meilleure qu'on ne saurait voir, toute pleine de chênes aussi beaux que dans les forêts de France, sous lesquels la terre était toute couverte de glands.

Ayant marché environ une lieue et demie, nous trouvâmes sur le chemin l'un des principaux seigneurs de la ville, accompagné de plusieurs personnes, lequel nous fit signe qu'il fallait se reposer audit lieu, près d'un feu qu'ils avaient fait. Ce que nous fîmes. Alors le seigneur commença un prêchement comme c'est leur coutume, en faisant fête à

notre capitaine ; celui-ci lui donna un couple de haches et un couple de couteaux, puis une croix qu'il lui fit baiser et qu'il lui pendit au cou. Ce fait, nous continuâmes de marcher, et à environ une demi-lieue de là, nous commençâmes de trouver les terres labourées et de belles grandes campagnes pleines de blé, qui est comme du mil du Brésil, aussi gros que des pois ; les habitants en vivent comme nous de froment. Et parmi cette campagne est situé Hochelaga, auprès d'une montagne, qui est aussi labourée et fertile. Nous nommâmes cette montagne le mont Royal. Ladite ville est toute ronde et entourée de trois rangs de bois, en façon d'une pyramide croisée par le haut. Et il n'y a qu'une porte d'entrée en cette ville, qui se ferme à barres. Sur ladite clôture, en plusieurs endroits, il y a des manières de galeries, avec des échelles pour y monter, qui sont garnies de roches et cailloux.

Dans cette ville, il y a environ cinquante maisons, longues d'environ cinquante pas ou plus chacune, et larges de douze ou quinze pas ; et toutes sont faites en bois, couvertes de grandes écorces et pelures de bois aussi larges qu'une table et bien cousues artificiellement selon leur mode. Dans ces maisons il y a plusieurs chambres, et en leur milieu il y a une grande place en terre où ils font leur feu ; ils vivent là en communauté, puis ils se retirent dans leurs chambres, les hommes avec leurs femmes et leurs enfants. Au haut de la maison ils ont un grenier, où ils mettent le blé, avec lequel ils font leur pain. Et voici comment ils font leur pain, qu'ils appellent *Carraconny* : ils ont des pilons en bois comme pour piler le chanvre ; ils réduisent le blé en poudre avec leurs pilons, puis ils le massent en pâte et en font des tourteaux qu'ils mettent sur une pierre large et chaude, puis recouvrent de cailloux chauds. Et ainsi cuisent-ils leur pain comme dans un four. Ils font pareillement force potages avec leur blé, des fèves et des pois. Ils ont aussi de gros concombres et des fruits. Ils ont de grands vaisseaux, comme des tonneaux, dans lesquels ils mettent leur poisson, lequel ils sèchent à la fumée pendant l'été et dont ils vivent en hiver. Tout leur vivre est sans aucun goût de sel. Ils couchent sur des écorces en bois étendues par terre et n'ont pour vêtement et couverture que de méchantes peaux de bêtes sauvages. La plus précieuse chose qu'ils ont au monde est l'*esur-*

gny, lequel est blanc comme neige ; ils le prennent audit fleuve en cornibots, de la manière suivante : Quand un homme est mort, ou qu'ils ont pris un ennemi à la guerre, ils le tuent, puis l'incisent par les fesses, cuisses et épaules à grandes taillades, puis ils jettent le corps au fond de l'eau, au lieu où se trouve l'*esurgny* ; ils l'y laissent dix ou douze heures, puis le retirent et ils trouvent dans les taillades lesdits cornibots, desquels ils font une manière de patenôtres et usent comme nous faisons de l'or et de l'argent. Les cornibots ont la vertu d'étancher le sang des nasilles : car nous l'avons expérimenté.

Tout ce peuple ne s'adonne qu'au labourage et à la pêcherie pour vivre ; des biens de ce monde, ils n'en font aucun compte, parce qu'ils n'en ont connaissance et qu'ils ne bougent de leur pays et ne sont pas ambulatoires comme ceux de Canada et du Saguenay.

Quand nous fûmes arrivés près de cette ville, une grande foule d'habitants se rendit au-devant de nous et nous fit bon accueil. Nous fûmes menés par nos guides au milieu de la ville, où il y a une place entre les maisons, spacieuse d'un jet de pierre en carré. On nous fit signe de nous arrêter là. Et tout soudain s'assemblèrent les filles et les femmes de la ville, dont une partie était chargée d'enfants entre leurs bras. Elles vinrent nous frotter le visage, les bras et autres endroits de dessus le corps, partout où elles pouvaient toucher, pleurant de joie de nous voir, nous faisant la meilleure chère qu'il leur était possible et nous faisant signe de toucher à leurs enfants. Après quoi, les hommes firent retirer les femmes, et s'assirent par terre autour de nous, comme si nous voulions jouer un mystère. Et soudain revinrent plusieurs femmes, qui apportèrent chacune une natte carrée en façon de tapisserie ; elles les étendirent par terre, au milieu de la place et nous firent mettre là-dessus. Après quoi, fut apporté par neuf ou dix hommes le roi et seigneur du pays, qu'ils appellent en leur langue *Agouhanna*. Celui-ci était assis sur une grande peau de cerf. Les porteurs le vinrent poser sur la place, sur les nattes, auprès de notre capitaine, en nous faisant signe que c'était leur roi et seigneur. Cet Agouhanna était de l'âge de cinquante ans environ, et n'était pas mieux accoutré que les autres, sauf qu'il avait autour de la tête une manière de lisière rouge pour sa

eouronne, faite de poil de hérisson. Et ce seigneur était tout perclus de ses membres. Après qu'il eut fait son signe de salut au capitaine et à ses gens, leur faisant signe qu'ils fussent les très bienvenus, il montra ses bras et jambes au capitaine, lui faisant signe qu'il lui plût les toucher ; aussitôt le eapitaine les lui frotta avee les mains. Et lors Agouhanna prit la lisière qu'il avait sur la tête et la donna à notre capitaine. Tout ineontinent furent amenés au capitaine plusieurs malades, comme aveugles, borgnes, boiteux, impotents et gens très vieux à qui les paupières des yeux pendaient jusque sur les joues. On les asseyait et eouchait auprès de notre eapitaine pour qu'il les touchât : tellement qu'il semblait que Dieu fût là descendu pour les guérir.

Notre capitaine, voyant la pitié et la foi de ce pauvre peuple, dit l'Évangile de Saint Jean, savoir l'*in principio*, faisant le signe de la croix sur les pauvres malades, priant Dieu qu'il leur donnât connaissanee de notre sainte foi et la grâee de recouvrer la chrétienté et le baptême. Puis le eapitaine prit les Heures et tout hautement lut mot à mot la Passion de Notre Seigneur. Ainsi, tous les assistants purent l'ouïr, et tout ce pauvre peuple fit un grand silenee et fut merveilleusement attentif, regardant le ciel et faisant pareilles cérémonies qu'il nous voyait faire. Après quoi, le capitaine fit ranger tous les hommes d'un eôté, les femmes d'un autre, et les enfants encore d'un autre, et il donna aux principaux des haches, aux autres des couteaux, aux femmes des patenôtres et autres menues besognes ; puis il jeta parmi la place, entre les petits enfants, des petites bagues et agnus-dei en étain : de quoi les enfants menèrent une merveilleuse joie. Cela fait, le capitaine eommanda de sonner les trompettes et autres instruments de musique ; de quoi le peuple fut fort réjoui. Après ces choses nous prîmes congé d'eux et nous nous retirâmes. Ce voyant, les femmes se mirent au-devant de nous pour nous arrêter et nous apportèrent des vivres qu'elles avaient apprêtés comme poissons, potages, fèves et autres choses ; et paree que leurs vivres n'étaient pas à notre goût et qu'ils n'avaient aucune saveur, nous les remereiâmes en leur faisant signe que nous n'avions pas besoin de manger.

Après que nous fûmes sortis de la ville, plusieurs hommes et femmes

nous vinrent conduire sur la montagne, qui est par nous nommée le Mont Royal et qui est distant dudit lieu d'un quart de lieue. Etant sur cette montagne, nous eûmes la vue et la connaissance de plus de trente lieues à l'environ : vers le Nord, il y a une rangée de montagnes, entre lesquelles est la plus belle terre qu'il soit possible de voir, unie et labourable : et au milieu de ces terres nous voyions le fleuve où étaient demeurées nos barques. Auquel fleuve va un saut d'eau, le plus impétueux qu'il est possible de voir, lequel était impossible à passer, tant il était large et grand. Il s'en allait au Sud-Ouest, et passait auprès de trois belles montagnes rondes. Et il nous fut dit et montré par signes qu'il y avait trois pareils sauts d'eau dans ce fleuve : puis, ces sauts passés, l'on pouvait naviguer plus de trois lieues par ce fleuve.

En outre, le long des montagnes, vers le Nord, il y a une grande rivière qui descend de l'Occident. Nous estimions que c'était la rivière qui passe par le royaume de Saguenay ; et sans que nous fissions aucune demande, les trois hommes de la ville, qui nous avaient conduits, prirent la chaîne du sifflet du capitaine, qui était d'argent, et un manche de poignard, lequel était de laiton jaune comme or, et montrèrent que cela venait de l'amont dudit fleuve. Ils dirent qu'il y a des Agoujondas, ce qui veut dire « mauvaises gens », lesquels sont armés jusque sur les doigts : et ils nous montraient la façon de leurs armures, qui sont de corde et de bois, lacés et tissus ensemble, et ils nous donnaient à entendre que lesdits Agoujondas menaient une guerre continuelle les uns contre les autres ; mais, par défaut de langue, nous ne pûmes avoir connaissance combien il y avait jusqu'audit pays. Notre capitaine leur montra du cuivre rouge, qu'ils appellent *caignetdaze*, et leur désigna ledit lieu, leur demandant par signe s'il venait de là ; ils secouèrent la tête, disant que non, et ils montrèrent qu'il venait de Saguenay.

Après quoi nous nous retirâmes vers nos barques, conduits d'un grand nombre de peuple. Ceux qui voyaient nos gens las, les chargeaient sur eux comme sur des chevaux et les portaient. Arrivés à nos barques, nous fîmes voile pour retourner à notre galion. Tant que les sauvages pouvaient nous suivre en aval du fleuve, ils nous suivirent. Or nous arrivâmes à notre galion le lundi, quatrième jour d'octobre.

Le mardi, nous fîmes voile avec notre galion et nos barques pour retourner à la province de Canada, au port de Sainte-Croix, où étaient demeurés nos navires. Nous y arrivâmes le onzième jour d'octobre, et nous trouvâmes que les maîtres et les mariniers qui étaient demeurés là avaient fait un fort devant les navires. Ce fort était tout clos de grosses pièces de bois plantées debout, joignant les unes les autres ; et tout à l'entour il était garni d'artillerie et tout bien en ordre pour se défendre contre toute la puissance du pays. Le seigneur du pays, averti de notre venue, vint le lendemain, accompagné de Taignoagny, de Dom Agaya et de plusieurs autres ; ils firent fête à notre capitaine, feignant d'avoir grande joie de notre retour. Donnacona pria notre capitaine d'aller, le lendemain, voir Canada ; ce que le capitaine lui promit.

Et en effet, le lendemain, le capitaine, accompagné de ses gentilshommes et de cinquante hommes bien en ordre, allèrent voir la demouranee de Donnacona et de son peuple, qui se nomme Stadacone. Arrivés audit lieu, vinrent au-devant de nous les habitants et se rangèrent à leur mode : les hommes d'une part et les femmes de l'autre, debout chantant et dansant sans cesse. Et après qu'ils se furent entresalués, le capitaine donna aux hommes des couteaux et autres choses de peu de valeur ; il fit passer toutes les femmes et filles par devant lui et leur donna à chacune une bague en étain. De quoi il fut remercié ; après quoi Donnacona le mena voir leurs maisons, lesquelles étaient bien estaurées de vivres pour passer les hivers.

Et il nous fut montré la peau de cinq têtes d'hommes, étendue sur du bois, comme peaux de parchemin. Donnacona nous dit que c'étaient des Trudamans, qui leur menaient continuellement la guerre. Il y avait deux ans passés que les Trudamans les avaient assaillis dans une île du fleuve où ils passaient la nuit avec environ deux cents personnes, tant femmes qu'enfants : ils se rendaient à Honguedo pour faire la guerre aux Trudamans, mais ils furent surpris en dormant, par ces derniers, dans un fort qu'ils avaient construit. Lesdits Trudamans mirent le feu au fort tout à l'entour, et comme ils sortaient, ils les tuèrent tous, excepté cinq qui échappèrent. Ils se plaignaient encore fort de cette avanture, et nous montraient qu'ils en auraient vengeance.

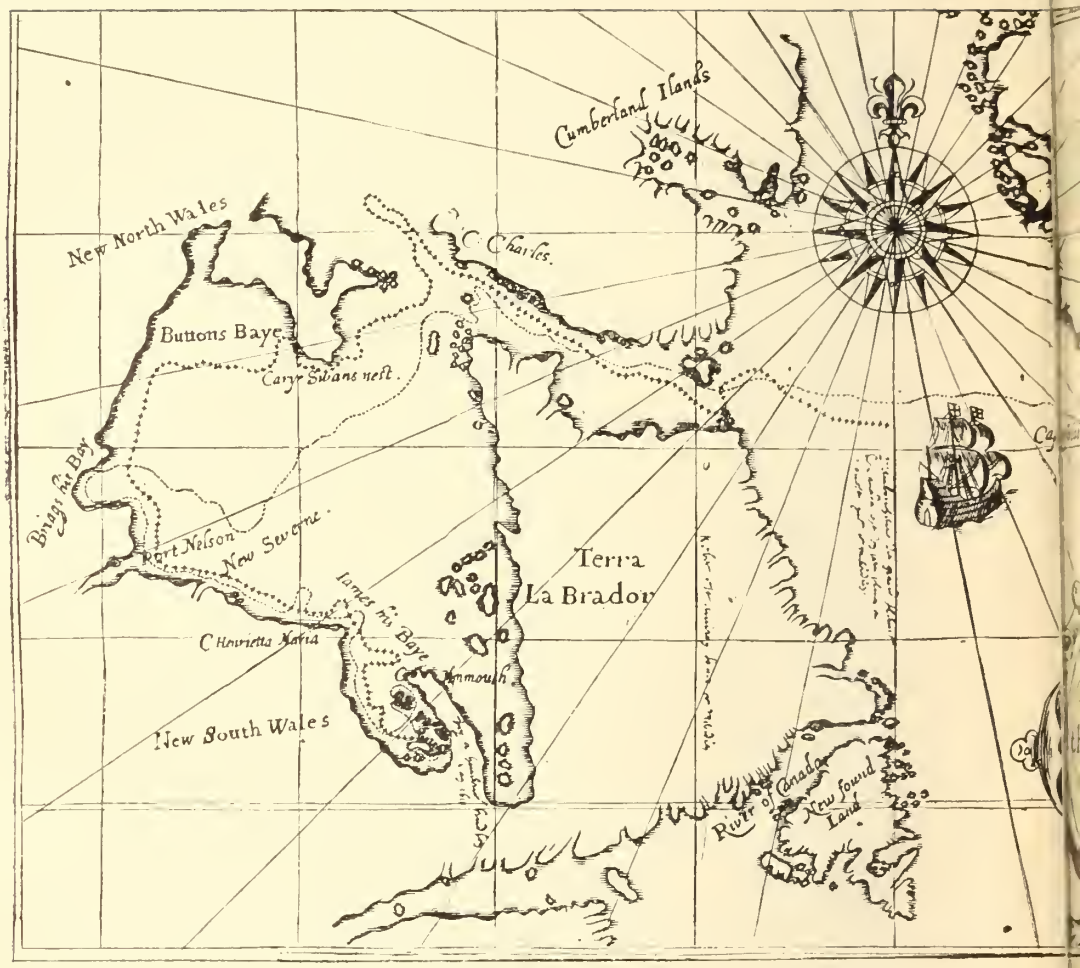

Ledit peuple n'a aucune créance de Dieu. Ils croient en un qu'ils appellent Cudragny et ils disent qu'il parle souvent à eux et leur dit le temps qu'il doit faire. Ils disent aussi que quand il se courrouce contre eux, il leur jette de la terre aux yeux. Ils croient aussi que quand ils trépassent ils vont aux étoiles, puis viennent, baissant à l'horizon comme lesdites étoiles ; et qu'ils s'en vont dans de beaux champs, vers des plaines de beaux arbres, de fleurs et de fruits somptueux. Lorsqu'ils

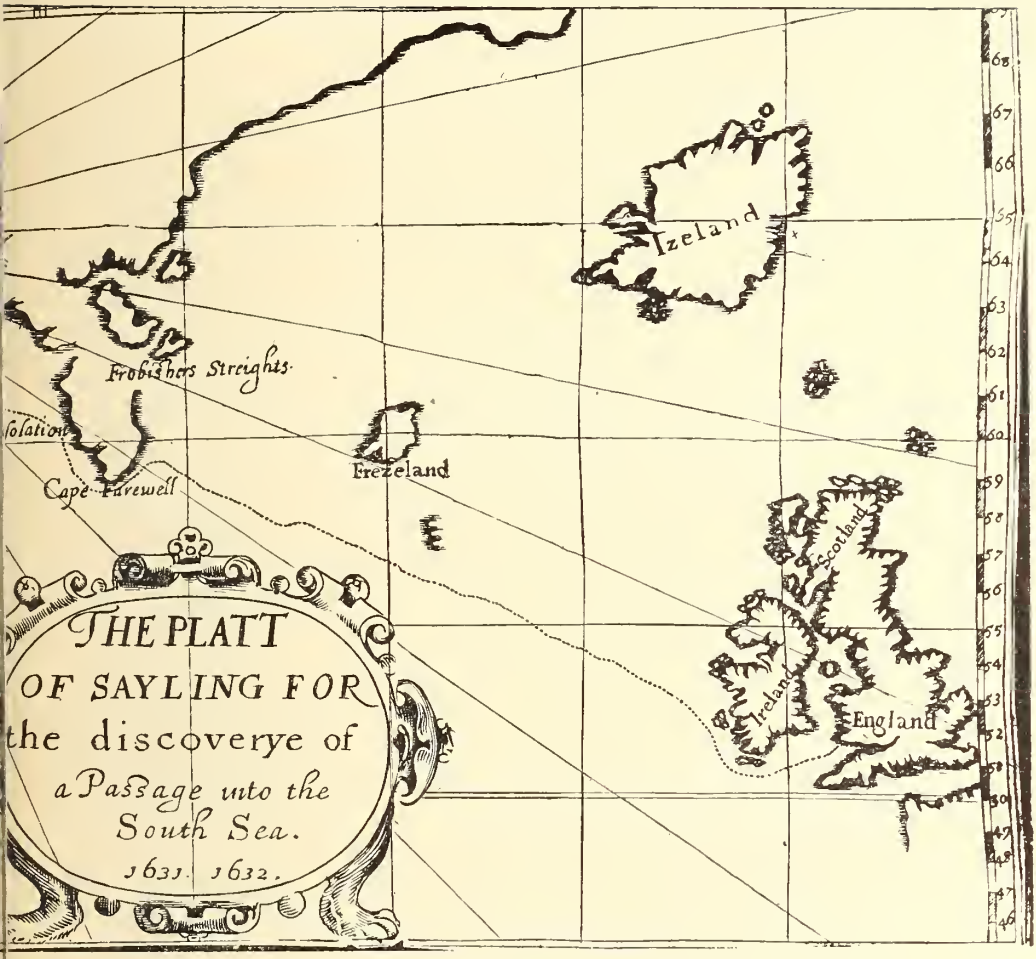

nous ont donné le tout à entendre, nous leur avons remontré leur erreur et dit que leur Cudragny était un mauvais esprit qui les abuse ; qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qui est au ciel, lequel nous donne toutes choses nécessaires, et qu'il faut être baptisés ou aller en enfer. Il leur fut démontré plusieurs autres choses de notre foi : ce que facilement ils ont cru ; et ils ont appelé leur Cudragny, Agoyanda, et ils ont prié plusieurs fois notre capitaine de les baptiser. Mais parce que nous ne

savions pas leur intention et qu'il fallait d'abord leur remontrer la foi, nous prîmes une excuse vers eux, et nous fîmes dire par Taignoagny et Dom Agaya que nous retournerions lors d'un autre voyage et que nous apporterions des prêtres et le crême nécessaire au baptême. Ils nous crurent et furent très joyeux de la promesse de notre retour.

Ce peuple vit en communauté de biens. Ils sont vêtus de peaux de bêtes et assez pauvrement. L'hiver, ils sont chaussés de souliers qu'ils font en peaux et, l'été, ils vont pieds nus. Ils gardent l'ordre du mariage, sauf qu'ils prennent deux ou trois femmes. Quand le mari est mort, jamais les femmes ne se remarient, mais elles font le deuil de cette mort toute leur vie et se teignent le visage de charbon pilé et d'une couche de graisse, épaisse comme l'épaisseur du dos d'un couteau ; et c'est à cela que l'on reconnaît qu'elles sont veuves.

Ils ont une autre coutume fort mauvaise, pour leurs filles. Car depuis qu'elles sont à l'âge d'aller à l'homme, elles sont toutes mises dans une maison de bordeau, abandonnées à tout le monde qui en veut, jusqu'à ce qu'elles aient trouvé leur parti. Et nous l'avons vu par expérience ; car nous avons vu les maisons pleines de ces filles, comme est une école de garçons en France. Et ils jouent dans ces maisons tout ce qu'ils ont jusqu'à la couverture de leur nature.

Ils ne sont point de grand travail, et ils labourent la terre où ils cultivent le blé (appelé par eux *Ofizy*) avec de petits morceaux de bois, de la grandeur d'une demi-épée. Pareillement ils ont grande quantité de gros melons, de concombres, de courges, de pois, de fèves.

Ils ont aussi une herbe, dont ils font grande provision en été pour l'hiver. Ils l'estiment fort et en usent de la façon suivante : ils la font sécher au soleil et la portent à leur cou avec un cornet de pierre ou de bois, dans un petit sac fait d'une petite peau de bête. A toutes heures, ils font poudre de cette herbe, qu'ils mettent en un bout du cornet ; puis ils mettent un charbon rouge dessus et ils sucent tant par l'autre bout qu'ils s'emplissent le corps de fumée, qui leur sort par le nez et la bouche, comme par un tuyau de cheminée. Ils disent que cela les tient sains et chauds. Nous avons éprouvé cette fumée : il semblait que nous nous soyons mis dans la bouche du poivre chaud.

Les femmes de ce pays travaillent sans comparaison plus que les hommes, tant à la pêcherie qu'au labour. Et hommes, femmes et enfants sont très durs au froid. Car pendant la plus grande froidure que nous ayons eue, la plupart d'eux restent tout nus : ce qui est chose difficile à croire si on ne l'a vue. Ils prennent durant ces glaces et neiges grande quantité de bêtes sauvages, comme daims, cerfs, lièvres, martres, renards et autres. Ils mangent la chair toute crue, après l'avoir séchée à la fumée ; et ils font pareillement pour leur poisson. A ce que nous avons vu et pu entendre de ce peuple, il me semble qu'il serait aisé à dompter. Dieu par sa sainte miséricorde y veuille mettre son regard ! Amen!

De jour en autre venait ledit peuple à nos navires, et ils apportaient force anguilles et autres poissons pour avoir de notre marchandise. On leur baillait couteaux, alênes, patenôtres et autres menues choses dont ils se contentaient fort. Mais nous nous apercûmes que les deux méchants que nous avions emmenés leur disaient et donnaient à entendre que ce que nous leur baillions ne valait rien ; et nonobstant que le capitaine leur eût fait beaucoup de présents, ils ne cessaient de lui en demander d'autres.

Le capitaine fut averti par un seigneur de la ville de Hagonehenda qu'il se donnât garde de Donnacona et des deux méchants, et que ceux-ci étaient « agoinda », ce qui veut dire traîtres. Nous nous aperçûmes aussi de la malice de ces deux méchants parce qu'ils voulaient retirer les trois enfants que ledit Donnacona avait donnés au capitaine. Et de fait, ils firent fuir la plus grande des filles du navire. Après cette fuite le capitaine fit prendre garde aux autres. Et par l'avertissement desdits Taignoagny et Dom Agaya, les Canadiens s'abstenaient de venir avec nous, sinon quelques-uns qui venaient en grande peur et crainte.

Voyant leur malice et craignant qu'ils ne songeassent à quelque trahison et qu'ils ne nous attaquassent avec un amas de gens, le capitaine fit renforcer le fort tout à l'entour, de fossés larges et profonds, avec porte à pont-levis et renfort de pans de bois. Et fut ordonné que cinquante hommes prendraient le guet, la nuit, à quatre quarts et qu'à chaque changement de quart les trompettes sonneraient.

Donnacona, Taignoagny et Dom Agaya, avertis du renfort, de la

bonne garde et du guet que l'on faisait, furent courroucés d'être en la male grâce du capitaine et envoyèrent par plusieurs fois de leurs gens pour voir si on leur ferait déplaisir ; mais on n'en tint aucun compte et on n'y fit aucune attention. Et Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya et autres vinrent plusieurs fois parler au capitaine, séparés de celui-ci par une rivière, et ils demandèrent au capitaine s'il était marri et pourquoi il n'allait pas les voir au Canada. Le capitaine leur répondit qu'ils n'étaient que des traîtres et des méchants comme on le lui avait rapporté, et qu'il l'avait aperçu de plusieurs façons, comme de n'avoir pas tenu leur promesse d'aller à Hochelaga, d'avoir fait fuir la fille qu'on lui avait donnée et de lui avoir fait d'autres mauvais tours qu'il énuméra ; mais s'ils voulaient être gens de bien et oublier leur mauvaise volonté, il leur pardonnerait, et, s'ils venaient à bord, ils y trouveraient bon accueil comme auparavant. Ils remercièrent le capitaine de ces paroles et lui promirent de lui rendre dans les trois jours la fille qui s'était enfuie.

Le quatrième jour, Dom Agaya, accompagné de six autres hommes, vint à nos navires pour dire au capitaine que le seigneur Donnacona était allé par le pays chercher ladite fille et qu'elle lui serait certainement amenée le lendemain. Il dit en outre que Taignoagny était fort malade et qu'il priait le capitaine de lui envoyer un peu de sel et de pain ; le capitaine fit ce qu'on lui demandait et dit que Jésus punissait le Canadien des mauvais tours qu'il avait voulu jouer.

Le lendemain, Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya et plusieurs autres se présentèrent avec ladite fille et ils l'amenèrent au capitaine, lequel n'en tint pas compte et dit qu'il n'en voulait pas et qu'ils pouvaient la remmener. Ils lui répondirent, en s'excusant, qu'ils ne lui avaient pas conseillé de s'en aller, et qu'elle était partie parce que les pages l'avaient battue ; ils prièrent derechef le capitaine de la reprendre et ils la conduisirent eux-mêmes jusqu'au navire. Après ces choses, le capitaine commanda d'apporter du pain et du vin ; il les festoya, puis ils prirent congé les uns des autres. Et depuis, ils sont allés et venus à nos navires.

Deux grosses rivières descendent des monts du Saguenay et font à la

mer plusieurs bancs fort dangereux ; à l'entrée de ces rivières nous avons vu plusieurs baleines et chevaux de mer. L'une de ces rivières sort de hautes montagnes et entre dans le fleuve avant qu'il arrive dans la province du Canada ; et cette rivière et fort profonde, étroite et fort dangereuse à naviguer.

Après cette rivière est la province de Canada où il y a plusieurs peuples dans des villages non clos. Il y a aussi dans le fleuve Saint-Laurent, aux environs du Canada, plusieurs îles grandes et petites et, entre autres, une qui a plus de dix lieues de long et qui est pleine d'arbres beaux et hauts, et aussi de force vignes. Il y a deux passages des deux côtés de l'île ; le meilleur et le plus sûr est du côté du sud. Au bord de cette île vers l'ouest, il y a un havre, lequel est fort beau et délectable pour mettre les navires. Dans les environs il y a une terre toute labourée, plus belle et meilleure qu'homme jamais n'en vit ; là se trouve la ville et la demeure de Donnacona et des deux hommes que nous avions pris au premier voyage. Ce lieu se nomme Stadacone ; et avant que d'y arriver, on rencontre quatre villages, savoir : Ajoaste, Starnatan, Tailla qui est sur une montagne et Satadin. Sous la terre de Stadacone, vers le nord, est la rivière et havre de Sainte-Croix où nous sommes restés depuis le quinzième jour de septembre jusqu'au sixième jour de mai 1536 ; les navires y demeurèrent au sec, comme il a été dit ci-devant. Passé ce lieu, se trouve la demeure des peuples de Tequenonday et de Hochelay : Tequenonday est sur une montagne et Hochelay dans une plaine.

Toute la terre des deux côtés du fleuve, jusqu'à Hochelaga et plus loin, est une terre aussi belle et unie que jamais homme ne regarda. Il y a des montagnes assez loin du fleuve, d'où descendent plusieurs rivières qui débouchent dans le fleuve. Toute cette terre est couverte de bois de plusieurs sortes et de vignes. Il y a un grand nombre de cerfs, de daims, d'ours et d'autres bêtes. Nous y avons vu les pas d'une bête qui n'a que deux pieds, laquelle nous avons suivie longuement par-dessus le sable et la vase ; elle a les pieds palmés et plus grands qu'une palme. Il y a force lièvres, lapins, martres, renards, loirs, lièvres, écureuils et rats qui sont gros à merveille. Il y a aussi un grand nombre d'oiseaux, savoir grues, cygnes, outardes, oies sauvages, blanches et grises, canes, canards,

merles, alouettes, tourterelles, ramiers, chardonnerets, serins, linottes, rossignols et autres oiseaux comme en France.

Ce fleuve, comme je l'ai dit aux chapitres précédents, est plus abondant en poissons de toutes sortes que tous autres fleuves connus. Vous y trouverez, selon les saisons, la plupart des espèces de poissons de mer et d'eau douce. Vous trouverez jusques au Canada force baleines, marsouins, chevaux de mer et adothuys, qui est une sorte de poisson dont jamais nous n'avons vu ni ouï parler. Ils sont gros comme des marsouins, blancs comme neige, et ils ont le corps et la tête comme des lévriers : ils se tiennent entre la mer et l'eau douce, qui commence entre la rivière du Saguenay et le Canada. Item vous trouverez en juin, juillet et août force maquereaux, mulets, bars, grosses anguilles et autres poissons. La saison de ces poissons passée, vous trouverez l'éperlan aussi bon qu'en la rivière de Seine ; puis au renouveau, il y a force lamproies et saumons. Passé le Canada, il y a force brochets, truites, carpes, brèmes et autres poissons d'eau douce. Et de toutes ces sortes de poissons le peuple fait grosse pêcherie pour sa subsistance et sa victuaille.

Depuis notre retour de Hochelaga avec le galion et les barques, nous avons conversé amicalement avec les peuples voisins de nos navires, si ce n'est que nous avons eu quelques différends avec des mauvais garçons. Le seigneur Donnacona et d'autres nous ont dit que la rivière dont nous avons parlé est la rivière du Saguenay qui va jusqu'au Saguenay. Ils nous ont dit aussi que les gens de Saguenay sont vêtus et habillés de drap comme nous, et qu'il y a dans ce pays force villes, peuples et bonnes gens. Les habitants, d'après ce qu'on nous a laissé entendre, ont grande quantité d'or et de cuivre rouge, et toute la terre, depuis la première rivière jusqu'à Hochelaga et Saguenay, est une île qui est environnée de ce fleuve et de rivières. Passé Saguenay, la rivière entre en deux ou trois grands lacs, puis on trouve une mer douce, dont ceux du Saguenay leur ont dit n'avoir jamais vu le bout.

Ils nous ont aussi donné à entendre qu'au lieu où nous avions laissé notre galion quand nous fûmes à Hochelaga, il y a une rivière qui va vers le sud-ouest et qu'en la suivant pendant une lune, on arrive à une

terre où il n'y a jamais glace ni neige, mais dont les habitants guerroient constamment les uns contre les autres. En cette terre il y a en grande abondance des oranges, des amandes, des noix, des pommes et autres sortes de fruits. Et ils nous ont dit que les hommes et les femmes de cette terre étaient vêtus et accoutrés de peaux comme eux. Nous leur demandâmes s'il y avait de l'or et du cuivre, et ils nous dirent que non. J'estime que par leurs descriptions ils désignaient la Floride.

Au mois de décembre, nous fûmes avertis que la mortalité s'était mise au peuple de Stadacone, tellement que, de leur aveu même, il en était déjà mort plus de cinquante. A cause de quoi, nous leur défendîmes notre fort, et de venir parmi nous ; mais, bien que nous les eussions chassés, la maladie commença entre nous d'une merveilleuse sorte : les uns perdaient la substance, les jambes leur devenaient grosses et enflées, et les nerfs retirés et noirs comme du charbon ; à d'autres les jambes étaient parsemées de gouttes de sang. Puis cette maladie montait aux hanches, cuisses et épaules, au bras et au cou ; et tous avaient la bouche si infecte, pourrie par les geneives, que toute la chair en tombait, découvrant la racine des dents, lesquelles tombaient aussi presque toutes. Et cette maladie se prit tellement à nos trois navires, qu'à la mi-février, de cent dix hommes que nous étions, il n'en restait pas dix de sains ; en sorte que l'un ne pouvait secourir l'autre, ce qui était chose piteuse à voir. Et déjà il y en avait huit de morts et plus de cinquante en qui on n'espérait plus.

Notre capitaine, voyant la pitié et la maladie, fit mettre le monde en prières et oraisons et fit porter une image de la Vierge Marie à travers les neiges et les glaces, contre un arbre, distant de notre fort d'un trait d'arc. Et il ordonna que, le dimanche suivant, l'on dirait une messe à cet endroit, et que tous ceux, tant sains que malades, qui pourraient cheminer, iraient à la procession, chantant les sept psaumes de David avec la litanie, et priant la Vierge qu'il lui plût de prier son cher enfant d'avoir pitié de nous. La messe célébrée devant l'image, le capitaine promit d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Rocamadour, si Dieu lui donnait la grâce de retourner en France. Ce jour-là, trépassa Philippe Rougemont, natif d'Amboise, à l'âge de vingt-deux ans environ.

Et comme cette maladie nous était inconnue, le capitaine fit ouvrir le corps de Philippe Rougemont, pour voir si nous aurions la connaissance d'icelle pour préserver si possible les autres. Et il fut trouvé que celui-ci avait le cœur blanc, flétri et environné de plus d'un pot d'eau rousse ; il avait le foie beau, mais le poumon tout noirci et mortifié, et tout son sang s'était retiré au-dessus de son cœur : car quand on l'ouvrit, il sortit au-dessus du cœur une grande abondance de sang noir et infect. Pareillement il avait la rate près de l'échine un peu entamée, environ de deux doigts, comme si elle avait été frottée contre une pierre rude. Après avoir vu cela, il lui fut ouvert une cuisse, laquelle était fort noire au dehors ; mais au-dedans la chair fut trouvée assez belle. Cela fait, il fut inhumé, le mieux que l'on put. Dieu par sa sainte grâce pardonne à son âme et à tous les trépassés ! Amen !

Et depuis, ladite maladie s'est tellement continuée, que dans tous les trois navires il n'y avait plus trois hommes sains ; et dans un de ces navires, il n'y avait plus personne qui pût descendre sous le tillac pour tirer à boire, ni pour lui, ni pour ses compagnons. Et pour l'heure il y avait déjà beaucoup de morts, lesquels par faiblesse nous convînmes de mettre sous la neige : car il nous était impossible pour lors d'ouvrir la terre qui était gelée, tant nous étions faibles et avions peu de puissance.

Et nous étions dans une grande crainte que les gens du pays ne s'aperçussent de notre pitié et faiblesse. Et pour cacher cette maladie, notre capitaine, que Dieu a toujours préservé, sortait au-devant de ceux qui venaient auprès de notre fort, avec deux ou trois hommes, tant sains que malades. Et lorsqu'il voyait ces hommes hors du fort, il faisait semblant de vouloir les battre, en jetant des bâtons après eux, et, en criant, il les renvoyait à bord ; et il montrait par signes aux sauvages qu'il faisait besogner tous ces gens dedans les navires, les uns à calfeutrer, les autres à faire du pain et autres besognes, et qu'ils n'avaient pas le temps de venir dehors. Ce qu'ils croyaient. Et le capitaine faisait faire du bruit par les malades dedans les navires avec des bâtons et cailloux, feignant de calfeutrer. Et nous étions alors si pris par cette maladie, que nous avions quasi perdu l'espérance de jamais retourner en France ;

A
C
B
D

mais Dieu par sa bonté infinie nous regarda en pitié et nous donna connaissance d'un remède, le plus excellent qui fut jamais vu ni trouvé sur la terre.

Depuis la mi-novembre jusqu'au quinzième jour d'avril, nous avons été continuellement enfermés dedans les glaces, lesquelles avaient plus de deux brasses d'épaisseur ; et sur la terre, il y avait la hauteur de quatre pieds de neige, tellement que la neige était plus haute que le bord de nos navires. Et dedans nos navires, il y avait contre les bords, tant en bas qu'en haut, une couche de glace de quatre doigts d'épaisseur, et tous nos breuvages étaient gelés dedans les futailles. Tout le fleuve était gelé jusqu'à Hochelaga. Durant ce temps, il nous décéda jusqu'à vingt-cinq personnes des principaux et des meilleurs compagnons que nous eussions ; et pour l'heure il y en avait plus de cinquante en qui on n'espérait plus. Tous les autres étaient aussi malades sauf trois ou quatre. Mais Dieu par sa sainte grâce nous envoya la connaissance de notre guérison et santé, de la sorte et manière qu'il sera devisé.

Un jour, notre capitaine, voyant la maladie si développée et ses gens si fort atteints, était sorti hors du fort. En se promenant sur la glace, il aperçut une bande de gens de Stradacone. Parmi ceux-ci se trouvait Dom Agaya, que le capitaine avait vu, dix ou douze jours auparavant, fort malade de cette même maladie ; car il avait une jambe grosse comme celle d'un enfant de deux ans, tous les nerfs retirés, les dents perdues ou gâtées et les gencives pourries.

Le capitaine, voyant Dom Agaya sain et délibéré, fut joyeux, espérant savoir par lui comment il s'était guéri. Lorsqu'ils furent arrivés près du fort, le capitaine lui demanda comment il s'était guéri de sa maladie ; Dom Agaya répondit qu'il avait le jus et le marc des feuilles d'un arbre qui était le seul remède pour cela. Le capitaine lui demanda s'il n'y en avait point à l'entour, et qu'il lui en montrât pour guérir son serviteur qui était malade. Alors Dom Agaya envoya deux femmes pour en quérir : celles-ci en apportèrent neuf ou dix rameaux ; elles pelèrent l'écorce et les feuilles et mirent tout bouillir dans l'eau. Il faut en boire tous les deux jours et mettre le marc sur les jambes enflées. Elles dirent que ledit arbre guérissait de toutes les maladies ; ils l'appellent *Ameda*.

Après quoi, le capitaine fit faire du breuvage pour les malades, lesquels, sauf un ou deux, ne voulurent en essayer. Ceux qui en burent sentirent incontinent comme un vrai miracle ; car de toutes les maladies dont ils étaient entachés, ils recouvrèrent santé et guérison après avoir bu deux fois du breuvage. Tellement que tel qui avait la grosse vérole depuis cinq ou six ans fut guéri nettement par cette médecine. Après cela, il y eut une telle presse pour ladite médecine, qu'on se serait tué à qui l'aurait en premier. De sorte qu'un arbre gros et grand comme un chêne de France fut employé en six jours. Si tous les médecins de Louvain et de Montpellier y avaient été avec toutes les drogues d'Alexandrie, ils n'auraient pas fait en un an ce que ledit arbre avait fait en six jours.

Pendant que la maladie et mortalité régnaient en nos navires, Donnacona, Taignoagny et plusieurs autres partirent, feignant d'aller prendre des cerfs et des daims. Les neiges et les glaces étaient déjà rompues dans le cours du fleuve, si bien qu'ils pouvaient naviguer. Et il nous fut dit qu'ils ne seraient absents qu'environ quinze jours ; mais ils ne retournèrent pas avant un mois. Aussi nous eûmes suspicion qu'ils ne fussent allés amasser un grand nombre de gens pour nous faire déplaisir, nous voyant si affaiblis. Pendant le temps qu'ils étaient dehors, force gens venaient tous les jours à nos navires pour nous apporter de la chair fraîche de cerf et de daim et du poisson frais de toutes sortes. Ils nous vendaient cela fort cher, ou préféraient le remporter, parce qu'ils avaient eux-mêmes besoin de vivres, à cause de l'hiver qui avait été très long.

Le vingt-et-unième jour du mois d'avril, Dom Agaya vint à bord, accompagné de plusieurs gens ; ceux-ci étaient beaux et puissants, et nous n'avions pas coutume de les voir. Ils nous dirent que le seigneur Donnacona serait de retour le lendemain et qu'il apporterait force chair de cerf et autre venaison. Le lendemain vint ledit Donnacona, lequel amenait en sa compagnie grand nombre de gens. Et nous ne savions pourquoi ni à quelle occasion. Mais on dit en un proverbe : Qui de tous se garde, échappe à certains. Ce que nous fîmes par nécessité ; car nous étions si affaiblis, tant par la maladie que par les gens morts, qu'il nous

avait fallu laisser un de nos navires à Sainte-Croix. Le capitaine était averti de leur venue et savait qu'ils avaient amené tant de gens; tout cela et que Dom Agaya lui vint parler sans vouloir passer contre sa coutume la rivière qui était entre nous et Stadacone, tout cela nous donna un doute de trahison. Aussi, le capitaine envoya son serviteur, nommé Charles Guyot, lequel était plus que nul autre aimé du peuple de tout le pays, pour voir ce qui se passait audit lieu. Ledit serviteur était accompagné de Jehan Poullet. Ils feignirent d'aller voir Donnacona, et, lorsque celui-ci fut averti de leur venue, il fit le malade et se coucha. Ils allèrent après en la maison de Taignoagny pour le voir; partout ils trouvèrent les maisons si pleines de gens qu'on n'y pouvait se remuer. Et ledit Taignoagny ne voulait point permettre qu'ils allassent encore en d'autres maisons; il les accompagna vers les navires pendant la moitié du chemin, et il leur dit que si le capitaine lui voulait faire plaisir de prendre et d'emmener en France un seigneur du pays nommé Agounna, lequel lui avait fait déplaisir, il ne tenait qu'à lui, et que le serviteur retournât le lendemain apporter la réponse.

Quand le capitaine fut averti du grand nombre de gens qui étaient audit lieu, sans qu'il sût à quelle fin, il se délibéra de leur jouer une finesse et de se saisir de leur seigneur Taignoagny, de Dom Agaya et des autres principaux. D'autre part, il était bien délibéré de mener ledit seigneur en France pour raconter au Roi ce qu'il avait vu aux pays occidentaux. Car il nous avait certifié avoir été en la terre de Saguenay, en laquelle il y a une infinité d'or, de rubis et d'autres richesses. Et les hommes y sont blancs comme en France et accoutrés de drap de laine. Puis il avait dit avoir vu un autre pays, où les gens ne mangent point, n'ont point de fondement et ne digèrent point, mais font seulement de l'eau par la verge. Puis il avait dit avoir été en un autre pays de Picquemyans où les gens n'ont qu'une jambe, et autres merveilles longues à raconter. Ledit seigneur est un homme ancien et il ne cessa jamais, depuis qu'il eut connaissance, d'aller par les pays, tant par fleuves et rivières que par terre.

Après que Poulet et le serviteur eurent fait leur message et dit au capitaine ce que Taignoagny lui mandait, le capitaine renvoya le len-

demain son serviteur dire à Taignoagny qu'il le vînt voir pour lui dire ce qu'il voulait, et que celui-ci lui ferait bonne chère. Taignoagny lui manda qu'il viendrait le lendemain et qu'il amènerait le seigneur Donnacona et celui qui lui avait fait déplaisir ; mais il n'en fit rien, et il fut deux jours sans venir, pendant lesquels personne de Stadacone ne vint aux navires, comme ils en avaient coutume : ils nous fuyaient comme si nous les eussions voulu tuer. Alors nous nous aperçûmes de leur mauvaiseté.

Cependant ils furent avertis que ceux de Sieadin allaient et venaient autour de nous et que nous leur avions abandonné le fond du navire où ils recueillaient les vieux clous. Aussi, le tiers jour, ils vinrent de Stadacone, et la plus grande partie passa la rivière en petits bateaux, sans difficulté ; mais Donnacona n'y voulut passer, et Taignoagny et Dom Agaya furent plus d'une heure ensemble à parlementer ensemble avant que de vouloir passer. Enfin ils passèrent et vinrent parler au capitaine ; et ledit Taignoagny le pria de vouloir prendre ledit seigneur et de l'emmener en France. Ce que le capitaine refusa, disant que le Roi, son maître, avait défendu d'emmener homme ou femme en France, mais bien deux ou trois petits enfants pour apprendre la langue, mais qu'il pouvait volontiers l'emmener en Terre-Neuve, et qu'il le mettrait en une île. Le capitaine disait cela pour les rassurer et à cette fin d'amener le seigneur Donnacona à traverser la rivière. Taignoagny aussi était joyeux de ces paroles, espérant ne retourner jamais en France ; il promit au capitaine de revenir le lendemain et d'amener le seigneur Donnacona et tout le peuple.

Le troisième jour de mai, jour et fête de la Sainte-Croix, le capitaine, pour solenniser cette fête, fit planter une belle croix de la hauteur de trente-cinq pieds, sous le croisillon de laquelle il y avait un écusson en bosse avec les armes de la France ; on y avait inscrits en lettres attiques : *Franciscus primus Deo gratia Francorum rex regnat.* Et ce jour, vers midi, plusieurs gens de Stadacone, tant hommes et femmes qu'enfants, vinrent nous annoncer que leur seigneur Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya et d'autres allaient venir : de quoi nous fûmes très joyeux, espérant nous en saisir. Ils vinrent, environ deux heures après

midi. Et lorsqu'ils furent devant les navires, notre capitaine alla saluer le seigneur Donnacona, lequel pareillement lui fit grande chère ; mais il avait toujours l'œil sur le bois, et une crainte merveilleuse. Notre capitaine le pria de venir boire et manger sur le navire, comme il en avait coutume, et pria semblablement Taignoagny. Ce qu'ils firent, et ils entrèrent dans notre fort. Mais auparavant, Dom Agaya avait averti notre capitaine que Taignoagny avait mal parlé et qu'il avait dit au seigneur Donnacona de ne point entrer dans nos navires. A ce moment, notre capitaine sortit du parc où il était et vit que les femmes s'enfuyaient sur un signe de Taignoagny, et qu'il ne demeurait que les hommes en fort grand nombre. Lors le capitaine commanda à ses gens de prendre Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya et deux autres des principaux et de chasser les autres. Les Canadiens voyant la prise, commencèrent à fuir et courir, comme brebis devant le loup, les uns à travers la rivière, les autres dans le bois, chacun cherchant son avantage.

La nuit venue, il vint devant nos navires un grand nombre de peuple, huchant et hurlant toute la nuit comme des loups, criant sans cesse : « Agouhanna ! » et voulant lui parler. Mais nous leur faisions signe que nous les avions tués et pendus. Environ vers midi ils revinrent aussi en grand nombre ; ils se tenaient cachés dans le bois sauf quelques-uns qui criaient et appelaient à haute voix Donnacona. Alors le capitaine commanda de faire monter ledit Donnacona pour leur parler; et il lui dit d'abord de reprendre courage et qu'après avoir parlé au Roi de France et lui avoir raconté ce qu'il avait vu à Saguenay, il reviendrait dans dix ou douze lunes, et que le Roi lui ferait un grand présent. De quoi ledit Donnacona fut fort joyeux ; et il le dit aux autres, lesquels firent trois grands cris en signe de joie. Et à l'heure le peuple et Donnacona firent entre eux plusieurs prédications et prêchements, lesquels nous ne pouvions entendre par faute de langue. Notre capitaine dit à Donnacona qu'il fît venir à l'autre bord ses gens pour mieux parler ensemble ; et sur ce, il vint une barquée des principaux à bord des navires. Ceux-ci recommencèrent plusieurs prêchements, donnant louange à notre capitaine, et ils lui firent présent de vingt-quatre colliers d'ésurgny, qui est la plus grande richesse qu'ils aient en ce monde.

Après qu'ils eurent assez parlementé les uns avec les autres, et qu'ils eurent vu qu'il n'y avait moyen audit seigneur d'échapper et qu'il fallait qu'il allât en France, leur seigneur leur commanda que l'on lui apportât le lendemain des vivres pour manger en mer. Notre capitaine fit présent à Donnacona de deux pelles d'airain, de huit haches et autres menues besognes, comme couteaux et patenôtres. De quoi il fut fort joyeux et content, et il les envoya à ses femmes et à ses enfants. Après quoi, tous se retirèrent et s'en allèrent en leur logis.

Le cinquième jour dudit mois, au plus matin, ledit peuple retourna en grand nombre pour parler à son seigneur ; et ils envoyèrent une barque, en laquelle étaient quatre femmes seules, sans hommes, parce qu'ils craignaient qu'on ne les retînt. Ces femmes apportaient force vivres, savoir du gros mil, de la chair, du poisson et autres provisions à leur mode. Le capitaine leur fit bon accueil, et Donnacona pria le capitaine de dire à ces femmes qu'il retournerait dans douze lunes ; les femmes en firent grand semblant de joie et demandèrent par signes et paroles au capitaine qu'on leur amenât Donnacona pour lui faire plusieurs présents. Lors chacune lui donna un collier d'ésurgny, puis elles s'en allèrent à l'autre bord de la rivière où était le peuple de Stadacone.

Le samedi, sixième jour dudit mois, nous appareillâmes du havre Sainte-Croix et vînmes à l'île des Coudres, où nous demeurâmes jusqu'au seizième du mois ; nous laissâmes amortir les eaux, lesquelles étaient trop courantes et dangereuses, et nous attendîmes du meilleur temps. Pendant ce temps, vinrent plusieurs barques des peuples sujets de Donnacona, lesquels venaient de la rivière de Saguenay. Et lorsqu'ils furent avertis par Dom Agaya de la prise et de la façon qu'on menait Donnacona en France, ils furent bien étonnés ; mais ils ne laissèrent de venir le long des navires paur parler à leur seigneur, qui leur dit qu'il retournerait dans douze lunes et qu'il avait bon traitement avec le capitaine et ses compagnons. Ils remercièrent tous le capitaine et ils donnèrent à Donnacona des paquets de peaux de lièvres et de loups marins, avec un grand couteau de cuivre rouge qui venait du Saguenay. Semblablement ils offrirent au capitaine un collier d'ésurgny ; et le capitaine leur fit donner dix ou douze haches, dont ils furent très contents.

Le lendemain, seizième jour du mois de mai, nous appareillâmes de l'île aux Coudres et vînmes poser à une île, longue d'environ cinq lieues, et qui se trouve à quinze lieues environ de la première. Nous y arrivâmes le soir et nous y trouvâmes grand nombre de lièvres, dont nous prîmes quantité ; et pour cela nous appelâmes cette île, l'Ile aux Lièvres. La nuit, s'éleva un vent contraire et qui souffla en tourmente, si bien que nous dûmes relâcher à l'île aux Coudres, d'où nous étions partis, parce qu'il n'y avait pas d'autre passage entre ces deux îles.

Nous y restâmes jusqu'au vingt-et-unième jour du mois. Le vent fut alors si favorable et nous fîmes tant, que nous passâmes jusqu'à Honguedo (cette route n'avait pas été découverte). Nous arrivâmes au commencement de la baie de la Chaleur ; et comme le vent était bon et convenable, nous navigâmes jour et nuit jusqu'à ce que nous ayons atteint l'île de Brion.

Le jeudi vingt-sixième jour de ce mois, jour et fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, nous découvrîmes au sud-ouest de l'île de Brion, environ à huit lieues, une terre couverte d'arbres où se trouve une mer dont nous ne vîmes pas l'entrée.

Le vendredi 27, comme le vent changeait à la côte, nous retournâmes à l'île de Brion où nous restâmes jusqu'au premier jour de juin. Nous gagnâmes ensuite une terre haute qui se trouve au sud-est de cette île et qui nous semblait être une île. Puis nous arrivâmes au cap de Lorraine qui se trouve au 46e degré et demi au sud ; auprès de ce cap il y a une terre basse et un semblant d'entrée de rivière, mais il n'y a là havre qui vaille. Vers le sud se trouve un autre cap, que nous nommâmes le cap de Saint-Paul et qui est placé au 47e degré et quart.

Le dimanche, quatrième jour de juin, jour et fête de la Pentecôte, nous eûmes connaissance de la côte est-sud-est de Terre-Neuve, qui était à vingt-deux lieues environ du cap ; et comme le vent était contraire, nous nous arrêtâmes à un havre que nous nommâmes le havre du Saint-Esprit. Le mardi, nous appareillâmes et nous longeâmes la côte jusqu'aux îles Saint-Pierre. Chemin faisant, nous trouvâmes le long de la côte plusieurs îles et rochers fort dangereux.

A ces îles Saint-Pierre, où nous fûmes depuis le jour de Saint-Bar-

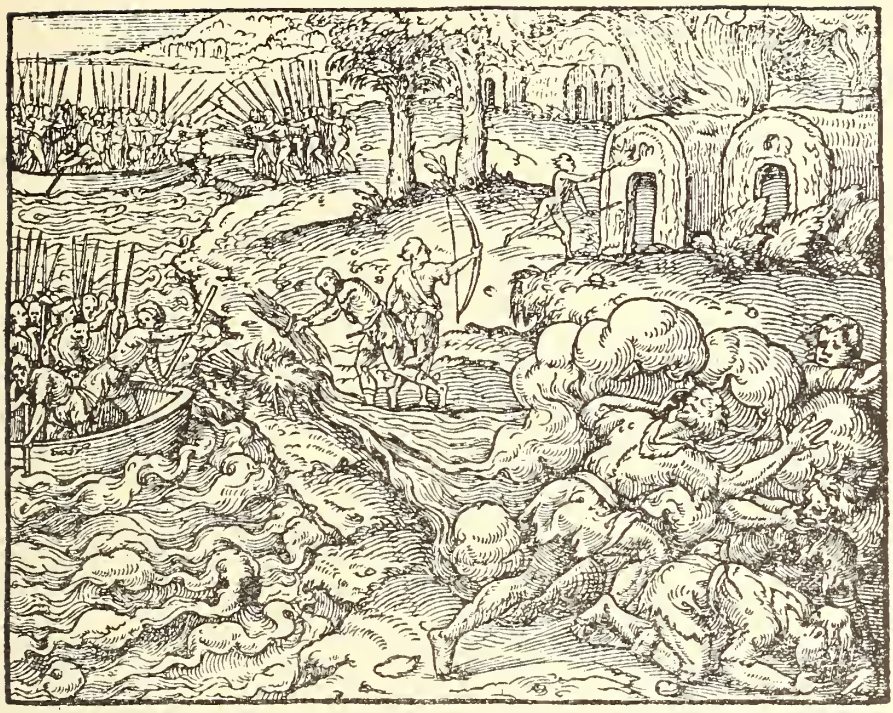

nabé, onzième jour de juin, jusqu'au seizième jour du même mois, nous trouvâmes plusieurs navires tant de France que de Bretagne. Nous arrivâmes au cap de Race et entrâmes dans un havre nommé Rougnouse où nous prîmes de l'eau et du bois pour traverser la mer. Nous y laissâmes une de nos barques et nous appareillâmes de ce havre, le lundi dix-neuvième de ce mois. Et avec bon temps, nous avons navigué par la mer, tellement que, le sixième jour de juillet 1536, nous sommes arrivés au havre de Saint-Malo, par la grâce du Créateur. Lequel prions, faisant fin à notre navigation, de nous donner sa grâce et paradis à la fin.

AMEN!

S'ENSUIT LE LANGAGE DES PAYS ET ROYAUMES DE HOCHELAGA ET CANADA, AUTREMENT APPELÉS PAR NOUS LA NOUVELLE FRANCE.

LEURS NOMBRES.

Segada	1
Tigneny	2
Asche	3
Honnacon	4
Ouiscon	5
Indahir	6
Ayaga	7
Addegue	8
Madellon	9
Assem	10

SUIVENT LES NOMS DES PARTIES DU CORPS DE L'HOMME.

La tête	Aggourzi
Le front	Hetguenyascon
Les yeux	Hegata
Les oreilles	Ahontascon
La bouche	Escahe
Les dents	Esgougay
La langue	Osuache
La gorge	Agouhon
Le menton	Hebehin

Le visage	Hogouascon
Les cheveux	Aganiscon
Les bras	Ayayascon
Les aisselles	Hetnanda
Les côtés	Aissonne
L'estomac	Aggruascon
Le ventre	Esehehenda
Les cuisses	Hetnegradascon
Le genoux	Agochinegodasion
Les jambes	Agouguenehonde
Les pieds	Onchidaseon
Les mains	Aignoaseon
Les doigts	Agenoga
Les ongles	Agedascon
Le sexe masculin	Aynoaseon
Le sexe féminin	Chastaigne
Un homme	Aguehan
Une femme	Agrueste
Un garçon	Addegesta
Une fille	Agnyaquesta
Un petit enfant	Exiasta
Une robe	Cabata
Un pourpoint	Coyoza
Des chausses	Henondoua
Des souliers	Atha
Des chemises	Anigoua
Un bonnet	Castrua
Leur blé	Osizy
Pain	Carracony
Eau	Ame
Chair	Quahouaseon
Poisson	Queyon
Prunes	Honnesta
Figues	Abseonda

Raisin	Ozaha
Noix	Quaheya
Une poule	Sahomgahoa
Une lamproie	Zysto
Un saumon	Ondaecon
Une baleine	Ainnehonne
Une anguille	Esgneny
Un écureuil	Cayognem
Une couleuvre	Undeguezy
Des tortues	Heuleuxime
Le bois	Conda
Feuilles de bois	Hoga
Leur Dieu	Cudragny
Donnez-moi à boire	Quazahoa quea
Donnez-moi à déjeuner	Quazahoa quaseahoa
Donnez-moi à souper	Quazahoa quatfream
Allons nous coucher	Casigno agnydahoa
Bon jour	Aignaz
Allons jouer	Casigno caudy
Venez parler à moi	Asigni quaddadia
Regardez-moi	Quatgathoma
Taisez-vous	Aista
Allons au bateau	Quasigno casnouy
Donnez-moi un couteau	Quazahoa agoheda
Un hachot	Addogne
Un arc	Ahena
Une flèche	Quahetam
Allons à la chasse	Quasigno donassent
Un cerf	Ayonnesta
Un lièvre	Sourhamda
Un chien	Agayo
Le chemin	Adde
La graine de concombre	Casconda
Demain	Achide

Le ciel	Quenhia
La terre	Damga
Le soleil	Ysnay
La lune	Assomaha
Les étoiles	Sigueholham
Le vent	Cahoha
La mer	Agogasy
Les vagues	Coda
Une île	Cohena
Une montagne	Ogacha
La glace	Honnesca
La neige	Canisa
Froid	Athau
Chaud	Odazan
Feu	Azista
Fumée	Quea
Une maison	Canocha
Fèves	Sahe
Mon père	Addathy
Ma mère	Adanahoe
Mon frère	Addagnin
Ma sœur	Adhoasseve

LE GRAND VOYAGE
AU PAYS DES HURONS,

SITUÉ EN AMÉRIQUE VERS LA MER
DOUCE, AUX DERNIERS CONFINS
DE LA NOUVELLE FRANCE,
DITE CANADA,
PAR F. GABRIEL SAGARD THÉODAT,
RÉCOLLET DE SAINT-FRANÇOIS
DE LA PROVINCE DE SAINT
DENYS EN FRANCE.

M.DC.XXXII.

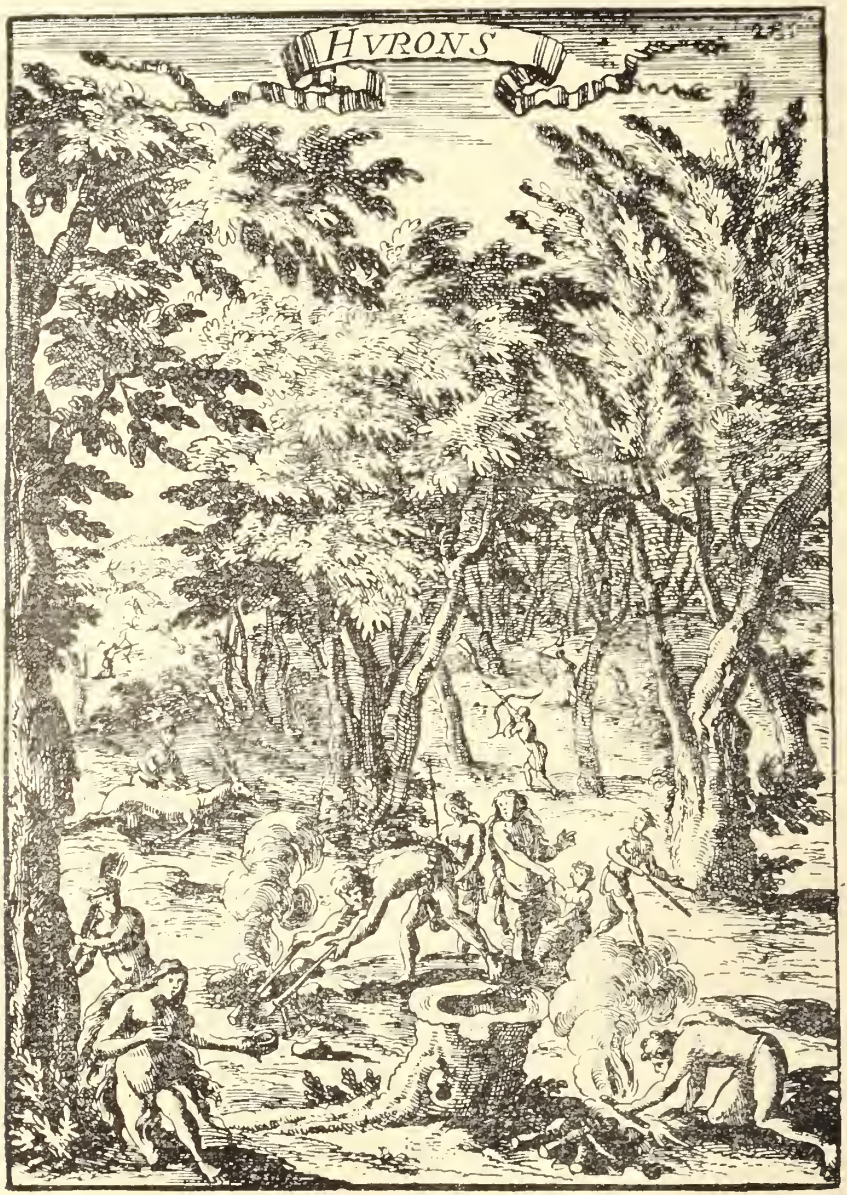
HVRONS

LE GRAND VOYAGE
AU PAYS DES HURONS.

DU COMMENCEMENT DE NOTRE VOYAGE.

Notre congrégation s'étant tenue à Paris, j'eus commandement d'accompagner le Père Nicolas, vieux prédicateur, pour aller secourir nos Pères qui avaient la mission de la conversion des peuples de la Nouvelle France. Nous partîmes de Paris avec la bénédiction de notre R. Père Provincial, le dix-huitième de mars 1624, à pied et avec l'équipage ordinaire des pauvres pères récollets mineurs de notre glorieux père Saint François. Nous arrivâmes à Dieppe en bonne santé, où le navire frété n'attendait que le vent propre pour faire voile ; de sorte que nous eûmes grand peine à prendre quelque repos, et il nous fallut embarquer le même jour de notre arrivée. Nous partîmes dès la nuit avec un vent assez bon, mais qui nous abandonna bientôt ; et nous fûmes surpris d'un vent contraire qui causa un mal de mer fort fâcheux à mon compagnon, qui le contraignit de rendre le tribut à la mer : c'est l'unique remède de la guérison de ces indispositions maritimes. Grâce à Notre Seigneur, nous avions déjà sillonné environ cent lieues de mer, avant que je fusse contraint à ces fâcheuses maladies ; mais j'en ressentis bien depuis, et je peux dire avec vérité que je ne me fusse jamais imaginé que le mal de mer fût si fâcheux que je l'expérimentai. Il me semble même n'avoir jamais tant souffert corporellement au reste de ma vie, comme je souffris pendant ces trois mois et six jours de navigation, qu'il nous fallut pour traverser ce grand et épouvantable océan et arriver à Québec, demeure de nos pères.

Or, pour ce que le capitaine de notre vaisseau avait commission d'aller charger du sel en Brouage, il nous fallut passer devant la Rochelle. Nous nous arrêtâmes deux jours dans cette rade. Il y avait un grand nombre de navires hollandais, qui allaient charger du sel à Brouage et à la rivière du Sudre, proche Marenne. Nous en avions déjà trouvé en chemin environ quatre-vingts ou cent en diverses flottes, et aucun n'avait couru sur nous.

De la Rochelle on prend d'ordinaire un pilote de louage pour conduire les navires qui vont à la rivière du Sudre, à cause de plusieurs lieux dangereux par où il faut passer. Il arriva néanmoins que ce pilote de la Rochelle pensa nous perdre ; car n'ayant voulu jeter l'ancre par un temps de bruine, comme on lui conseillait, se fiant à sa sonde, il nous échoua sur les quatre heures du soir. Ce fut alors pitié, car on pensait n'en échapper jamais ; et de fait, si Dieu n'avait calmé le temps et retenu notre navire de se coucher tout, c'était fait du navire et de tout ce qui était dedans. On demeura ainsi jusqu'à six ou sept heures du lendemain matin, que la marée nous mit sur pied. Tous étaient fort affligés et aucun n'eut le courage de boire ni de manger, encore que le souper fût prêt. Pour moi, j'étais fort débile et j'eusse volontiers pris quelque chose ; mais la crainte de mal édifier m'empêcha et me fit jeûner comme les autres et demeurer en prières toute la nuit. Nos gens parlaient déjà de jeter en mer le pilote qui nous avait échoués. Une partie voulait gagner l'esquif pour tâcher de se sauver et le capitaine menaçait d'un coup de pistolet le premier qui s'y avancerait ; car sa raison était : sauver tout ou tout perdre.

Après être délivrés du péril de la mort, nous mîmes la voile au vent et arrivâmes d'assez bonne heure à la rivière de Sudre, où l'on devait charger du sel des marais de Marenne. Nous nous désembarquâmes et n'étant qu'à deux bonnes lieues de Brouage, nous y allâmes nous rafraîchir avec nos Frères de la province de la Conception, qui y ont un assez bon couvent. Notre navire étant chargé et prêt à se remettre à la voile, nous retournâmes nous y rembarquer avec un nouveau pilote de Marenne qui devait nous reconduire jusqu'à la Rochelle.

Vers la Rochelle il y a une grande quantité de marsouins, mais

nos matelots ne se mirent point en peine d'en harponner un seul. Ils pêchèrent quantité de seiches, qui sont grandement bonnes fricassées. Ils prirent aussi des grondins avec des lignes qu'ils laissaient traîner après le navire : ce sont des poissons un peu plus gros que des rougets et desquels on faisait du potage qui était assez bon. Pendant que je me trouvais mal, cela me fortifia un peu. Passant devant l'île de Ré, on remplit nos barriques d'eau douce pour notre voyage, on mit les voiles au vent et le cap à la route de Canada, puis nous cinglâmes par la Manche en haute mer, à la garde du bon Dieu et à la merci des vents.

A deux ou trois cents lieues de mer, un pirate nous vint reconnaître et par moquerie nous dit qu'il parlerait à nous après souper. Il ne lui fut rien répondu ; mais quand il fut parti on tendit le pont de corde et chacun se tint sur ses armes pour rendre combat. Cependant il ne retourna point à nous, ayant bien l'opinion qu'il n'y avait que des coups à gagner et non quelque marchandise.

Il arriva un accident dans notre navire, le premier jour du mois de mai, qui nous affligea fort. C'est la coutume en ce même jour que tous les matelots s'arment au matin et en ordre font une salve d'escopetterie au capitaine du vaisseau. Un bon garçon, peu usité aux armes, donna une double charge à un méchant mousquet qu'il avait ; le mousquet se creva et tua le matelot qui était à côté. Je n'ai jamais rien vu de si triste que ce pauvre homme blessé à mort : car il avait toutes les parties naturelles coupées et emportées et quelques peaux des cuisses et du ventre qui lui pendaient. Après qu'il fut revenu de sa pâmoison, lui-même appela le chirurgien ; il l'enhardit de coudre la plaie et d'y appliquer ses remèdes, et jusqu'à la mort il parla avec un esprit aussi sain que l'on ne l'eût pas jugé malade à sa parole.

Depuis nous fûmes agités d'une tourmente si furieuse par l'espace de sept ou huit jours continuels, qu'il semblait que la mer dût se joindre au ciel, de sorte que l'on craignait que les vagues furieuses, qui donnaient jusque par-dessus la dunette, abîmassent notre navire : car elles avaient déjà rompu les galeries avec tout ce qui était dedans. C'est pourquoi on fut contraint de mettre bas toutes les voiles et, demeurés les bras croisés, nous fûmes portés à la merci des flots.

Au temps de cette tourmente, je me trouvai une fois seul avec mon compagnon dans la chambre du capitaine, où je lisais pour mon contentement spirituel les méditations de Saint Bonaventure. Ledit père n'ayant pas encore achevé son office, le disait à genoux, proche la fenêtre qui regarde sur la galerie. Au même temps un coup de mer rompt un ais du siège de la chambre, entre dedans, soulève un peu en l'air ledit père et m'enveloppe une partie du corps, ce qui m'éblouit toute la vue. Néanmoins, sans autrement m'étonner, je me lève diligemment, à tâtons j'ouvre la porte pour donner cours à l'eau, me ressouvenant avoir ouï dire qu'un capitaine avec son fils se trouvèrent un jour noyés par un coup de mer qui entra dans leur chambre.

Quand la tempête nous prit, nous étions bien avant au-delà des îles Açores, qui sont au roi d'Espagne. Nous n'approchâmes pas de ces îles plus près que d'une journée. Or le calme, qui nous arriva après cette grande tempête, nous servit fort à propos pour tirer de la mer un grand tonneau de très bonne huile d'olive, que nous aperçûmes assez proche de nous, flottant sur les eaux. Quelques jours après, nous rencontrâmes un petit navire anglais, qui disait venir de la Virginie ; il avait quantité de palmes, du pétun, de la cochenille et des cuirs. Il était tout démâté des coups de vent qu'il avait soufferts. Et pour pouvoir s'en retourner au pays d'Angleterre, ils avaient accommodé leur mât de misaine, qui seul leur était resté. Il pensait s'esquiver et fuir ; mais nous allâmes à lui et l'arrêtâmes, lui demandant, selon la coutume de la mer : d'où est le navire ? Il répondit : d'Angleterre. On lui répliqua : amenez, c'est-à-dire : abaissez vos voiles, sortez votre chaloupe, et venez nous faire voir votre congé pour en faire l'examen. Que si l'on le trouve sans le congé de qui il appartient, on le fait passer par la loi de celui qui le prend. Mais il est vrai qu'en cela, comme en toute autre chose, il se commet souvent de très grands abus, pour ce que tel feint être marchand qui lui-même est pirate et marchand tout ensemble, se servant des deux qualités selon les occasions et les rencontres. Nos matelots désiraient la rencontre de quelque petit navire espagnol, où il se trouve ordinairement de riches marchandises, pour en faire curée et contenter leur convoitise : aussi ne faut-il s'approcher en mer d'un navire qu'à bonnes enseignes.

Pour revenir à nos anglais, ils vinrent enfin à nous, non toutefois sans une grande crainte ; car ils pensaient qu'on les traiterait de la même sorte qu'ils ont accoutumé de traiter les français, quand ils sont plus forts. C'est pourquoi ce maître de navire offrit à notre capitaine tout ce qu'il avait de marchandises en son navire, moyennant la vie sauve. Mais on ne leur fit aucun tort et l'on refusa leur offre ; seulement on accepta un baril de patates et un autre de pétun qu'ils offrirent volontairement au capitaine, et à moi un cadran solaire que je ne voulais accepter, de peur de leur en incommoder.

On les renvoya en leur navire, après qu'ils nous eurent accompagnés trois jours, pleurant d'aise d'être délivrés de l'esclavage et de la mort qu'ils attendaient ; ils nous firent mille remerciements et ils se prosternaient jusqu'en terre, contre leur coutume, en nous disant adieu.

Je me récréais parfois à voir jeter l'évent aux baleines et jouer les petits baleinots ; j'en ai vu une infinité, particulièrement à Gaspé, où par leurs soufflements et leurs diverses courses gibars et baleines dérangeaient notre repos. Gibar est une espèce de baleine, ainsi appelé à cause d'une bosse qu'il semble avoir sur son dos qui est fort élevé. Le gibar n'est pas moins grand que les baleines, mais non pas si épais ni si gros ; il a le museau plus long et plus aigu et un tuyau sur le front, par où il jette l'eau de grande violence. Toutes les femelles baleines portent et font leurs petits tout vifs, les allaittent, couvrent et contregardent de leurs nageoires. Les gibars et autres baleines dorment, tenant leur tête élevée un peu hors, tellement que le tuyau est à découvert et à fleur d'eau. Les baleines se voient de loin par leur queue qu'elles montrent souvent en s'enfonçant dans la mer et aussi par l'eau qu'elles jettent par les évents.

La première baleine que nous vîmes en pleine mer était endormie, et, passant tout auprès, on détourna un peu le navire, craignant qu'à son réveil elle ne nous causât quelque accident. Je m'étonnai fort d'un gibar, lequel avec sa nageoire frappait si furieusement fort sur l'eau, qu'on le pouvait entendre de fort loin et on me dit que c'était pour étonner et amasser le poisson, pour après s'en gorger. Je vis, un jour, un poisson de quelque dix ou douze pieds de longueur, passer tout près de notre

navire ; on me dit que c'était un requin, poisson fort friand de chair humaine.

Assez proche du Grand Banc, un de nos matelots harponna une dorade. C'est, à mon avis, le plus beau poisson de toute la mer, car il semble que la Nature se soit délectée à l'embellir de ses diverses et vives couleurs ; de sorte même qu'elle éblouit presque la vue des regardants, en se diversifiant et changeant comme le caméléon. Il n'avait pas plus de trois pieds de longueur, et sa nageoire qu'il avait dessus le dos lui prenait depuis la tête jusqu'à la queue, toute dorée et couverte comme d'un or très fin : le reste du corps est tout argenté, azuré, vermillonné et de diverses autres couleurs. Nous le mangeâmes et trouvâmes très bon, sinon qu'il était un peu sec. Quand il fut pris, il suivait et se jouait à notre vaisseau, car le naturel de ce poisson suit volontiers les navires ; mais on en voit peu ailleurs qu'aux Moluques. J'ai aussi quelquefois vu voler hors de l'eau des petits poissons, environ de la longueur de quatre ou cinq pieds, fuyant des plus gros poissons qui les poursuivaient. Nos matelots harponnèrent un gros marsouin femelle qui en avait un petit dans le ventre, lequel fut lardé et rôti en guise d'un levraut, puis mangé ; et la femelle aussi, laquelle nous servit plusieurs jours.

Assez près du Grand-Banc, il se voit un grand nombre d'oiseaux de mer de diverses espèces, dont les plus fréquents sont : les godets, happefoies et autres, que nous appelons fouquets. Ils ressemblent un peu aux pigeons, mais ils sont encore une fois si gros, ont les pattes d'oie et se repaissent de poisson. Ces oiseaux servent de signal aux mariniers de l'approche dudit Grand-Banc. Mais je me demande avec plusieurs autres, où ils peuvent faire leurs nids et éclore leurs petits, étant si éloignés de terre. Il y en a qui assurent, après Pline, que sept jours avant et sept jours après le solstice d'hiver, la mer se tient calme, et que pendant ce temps-là les alcyons font leurs nids, leurs œufs et éclosent leurs petits, et que la navigation en est beaucoup plus assurée. Nous prîmes à Gaspé un de ces fouquets avec une longue ligne, au bout de laquelle il y avait des entrailles de morue fraîche, appât dont on se sert pour les prendre. Nous en prîmes un autre de cette façon : un de ces fouquets grandement affamé voltigeait à l'entour de notre navire, cherchant quel-

que proie. L'un de nos matelots lui présente un hareng qu'il tenait en sa main, et l'oiseau affamé y descend ; et le garçon habile le prit par la patte et il fut pour nous. Nous le nourrîmes et conservâmes un assez longtemps dans un seau couvert où il ne se démenait aucunement; mais il savait fort bien pincer du bec quand on s'en voulait approcher.

Le Grand-Banc, duquel nous avons déjà parlé, ce sont hautes montagnes assises en la profonde racine des abîmes des eaux, lesquelles s'élèvent jusqu'à soixante brasses de la surface de la mer. On le tient de six-vingts lieues de long. Nous y eûmes le plaisir de la pêche des morues; car c'est le lieu où plus particulièrement on en pêche en grande quantité. En passant nous y en pêchâmes un grand nombre et quelque flétans fort gros, qui est un fort bon poisson ; mais il fait grandement la guerre aux morues qu'il mange en quantité, bien que sa gueule soit petite à proportion de son corps, qui est presque fait en la forme d'un turbot ou barbue, mais dix fois plus grand. Ils sont fort bons à manger, grillés et bouillis par tranches.

Je ne sais d'où en peut procéder la cause, mais il fait continuellement un brouillard humide, froid et pluvieux sur ce Grand-Banc, aussi bien en plein été qu'en automne. Une chose entre autres me donnait bien de la peine lorsque je me portais mal : une grande envie de boire un peu d'eau douce, et nous n'en avions point parce que la nôtre était devenue puante. Le cidre ne me semblait point bon pendant ces indispositions, et encore moins pouvais-je user d'eau-de-vie, ni sentir le pétun, la merluche et beaucoup d'autres choses, sans me trouver mal ; mon cœur m'était comme empoisonné, et souvent bondissant contre les meilleures viandes et rafraîchissements. Etre couché ou appuyé me donnait quelque allègement, lors principalement que la mer n'était pas trop haute.

Quelque temps après avoir passé le Grand-Banc, nous passâmes le Banc-à-Vers, ainsi nommé à cause qu'aux morues qu'on y pêche, il se trouve de petits boyaux comme vers qui remuent ; et aussi elles ne sont ni si blanches ni si bonnes, à mon avis. Nous passâmes tout joignant le Cap Breton, entre ledit Cap Breton et l'île Saint-Paul. Cette île est inhabitée, en partie pleine de rochers et semble n'avoir pas plus d'une lieue de longueur ; mais ledit Cap Breton, que nous avions à main gau-

che, est une grande île en forme triangulaire qui a 80 à 100 lieues de circuit ; c'est une terre élevée, stérile, mais néanmoins agréable en quelques endroits, bien qu'on y voie peu souvent des sauvages, à ce qu'on nous dit.

Etant entrés dans le golfe ou grande baie Saint-Laurent, par où on va à l'île Percée, nous trouvâmes dès le lendemain l'île aux Oiseaux, tant renommée pour le nombre infini d'oiseaux qui l'habitent. Elle est éloignée d'environ quinze ou seize lieues de la grande terre, de sorte que de la terre on ne la peut aucunement découvrir. Cette île est estimée en l'élévation du Pôle de 49 degrés 40 minutes. Cette île est un rocher plat, un peu en talus et a une petite lieue de circuit ; elle est presque ovale et d'assez difficile accès. Quand il y fait du vent, les oiseaux s'élèvent facilement de terre ; autrement il y en a certaines espèces qui ne peuvent presque voler et qu'on peut aisément assommer à coups de bâton, comme avaient fait les matelots d'un autre navire, qui avant nous avaient empli leurs chaloupes et plusieurs tonneaux des œufs qu'ils trouvèrent aux nids ; mais ils y pensèrent tomber de faiblesse pour la puanteur extrême des ordures desdits oiseaux. Ces oiseaux ne vivent que de poissons et, bien qu'ils soient de diverses espèces, ils ne font point plusieurs troupes ; mais comme une nuée épaisse ils volent ensemble au-dessus de l'île et ne s'écartent que pour s'égayer, s'élever et se plonger dans la mer. Leurs nids sont tellement arrangés dans l'île selon leurs espèces, qu'il n'y a aucune confusion, mais un bel ordre. J'en mangeai d'un que les matelots appellent *guillaume* et ceux du pays *apponath*, de plumage blanc et noir, et gros comme une poule, avec une courte queue et de petites ailes, qui ne cédait en bonté à aucun gibier que nous ayons. Il y en a d'une autre espèce, plus petits que les autres ; ils sont appelés *godets*. Il y en a aussi d'une autre sorte, mais plus grands et blancs ; séparés des autres en un canton de l'île, ils sont très difficiles à prendre, pour ce qu'ils mordent comme chiens. On les appelle *margaux*.

Proche de la même île, il y a une île plus petite et presque de la même forme, sur laquelle quelques-uns de nos matelots étaient montés en un autre voyage précédent ; ceux-ci me dirent y avoir trouvé sur le bord de la mer des poissons gros comme un bœuf, et qu'ils en tuèrent

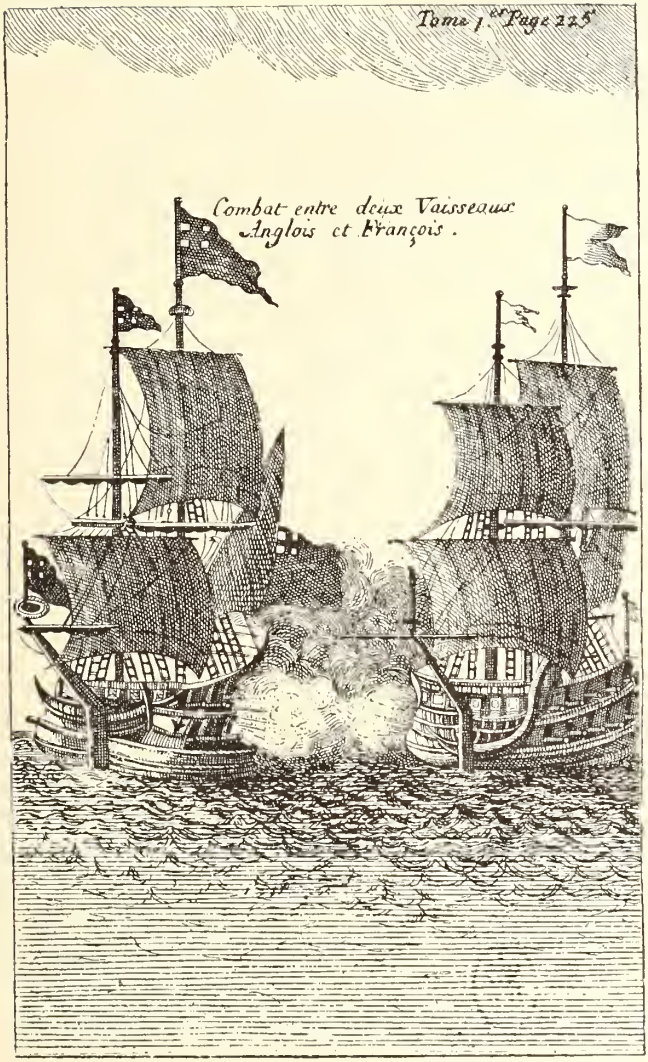

un, en lui donnant plusieurs coups de leurs armes par dessous le ventre; ils avaient auparavant frappé en vain une infinité de coups et endommagé leurs armes sur les autres parties de son corps, sans le pouvoir blesser, pour la dureté de sa peau, bien que d'ailleurs il soit sans défense.

Ce poisson est appelé par les Espagnols *maniti* et par d'autres *hippopotame*, c'est-à-dire cheval de rivière. Pour moi je le prends pour l'éléphant de mer : car outre qu'il ressemble à une grosse peau enflée, il a encore deux pieds qui sont ronds avec quatre ongles faits comme ceux d'un éléphant ; à ses pieds il a aussi des nageoires avec lesquelles il nage, et les nageoires qu'il a sur les épaules s'étendent par le milieu jusqu'à la queue. Il est de poil tel que le loup marin, savoir : gris, brun et un peu rougeâtre. Il a la tête petite comme un bœuf mais plus décharnée et le poil plus gros, plus rude ; il a deux rangs de dents de chaque côté, entre lesquelles il y en a deux, pendant de la mâchoire supérieure en bas, de la forme de ceux d'un jeune éléphant ; cet animal s'en aide pour grimper sur les rochers. Il a les yeux petits et les oreilles courtes ; il est long de vingt pieds et gros de dix et est si lourd qu'il n'est possible davantage. La femelle rend ses petits comme la vache, sur la terre ; aussi a-t-elle deux mamelles pour les allaiter. En le mangeant, il semble plutôt chair que poisson ; quand il est frais, vous diriez que c'est du veau. Il a certaines pierres en la tête, desquelles on se sert contre les douleurs de la pierre et contre le mal de côté.

Le lendemain, nous eûmes la vue de la montagne que les matelots ont surnommée Table de Roland, puis peu à peu nous approchâmes des terres jusqu'à Gaspé, qui est estimé sous la hauteur de 40 degrés deux tiers de latitude, où nous posâmes l'ancre pour quelques jours. Cela nous fut une grande consolation : car outre le désir que nous avions de nous approcher du feu, à cause des humidités de la mer, l'air de la terre nous semblait grandement suave. Toute cette baie était tellement pleine de baleines, qu'à la fin elles nous étaient fort importunes et empêchaient notre repos par leur continuel tracas et le bruit de leurs évents. Nos matelots y pêchèrent une grande quantité de homards, de truites et autres diverses espèces de poissons, entre lesquels il y en avait de fort laids et qui ressemblaient aux crapauds.

Toute cette contrée de terre est fort montagneuse, ingrate et stérile ; il n'y a rien que des sapiniers, bouleaux et peu d'autres arbres. Devant la rade, en un lieu un peu élevé, on a fait un petit jardin que les matelots cultivent quand ils sont arrivés là. Ils y sèment de l'oseille et autres

petites herbes, lesquelles servent à faire du potage. Ce qu'il y a de plus commode après la pêche et la chasse, est un beau ruisseau d'eau douce, très bonne à boire.

Ayant laissé notre grand vaisseau au port et donné ordre pour la pêche de la morue, nous nous embarquâmes dans une pinasse nommée la Magdeleine pour aller à Tadoussac, la voile au vent. Le cap étant doublé, et seulement au troisième jour à cause des vents et marées contraires, nous passâmes, côtoyant à gauche la terre qui est fort haute, puis les monts Notre-Dame, pour lors encore couverts en partie de neige. Or les matelots, qui ordinairement ne demandent qu'à rire et à se récréer pour adoucir et mettre en oubli les maux passés, font ici des cérémonies ridicules à l'endroit des nouveaux venus. Un d'entre eux contrefait le prêtre, qui feint de les confesser, en marmotant quelques mots entre ses dents, puis avec une gamelle il lui verse quantité d'eau sur la tête avec des cérémonies dignes des matelots ; mais pour en être bientôt quitte et n'encourir une plus grande rigueur, il se faut racheter de quelque bouteille de vin ou d'eau-de-vie. Que si on pense faire le mauvais ou le rétif, l'on a la tête plongée jusque sous les épaules dans un grand baquet d'eau qui est là exposé tout exprès.

L'île d'Anticosty, où l'on tient qu'il y a des ours blancs monstrueusement grands et qui dévorent les hommes comme en Norvège, longue d'environ 40 lieues, avec le Cap de Gaspé opposite font l'embouchure de cet admirable fleuve que nous appelons de Saint-Laurent. Il a à son entrée, selon qu'on peut présumer, près de 20 ou 25 lieues de large, plus de 200 brasses de profondeur et plus de 800 lieues de connaissance, et au bout de 400 lieues il est encore aussi large que les plus grands fleuves que nous ayons remarqués.

Continuant notre route et voguant sur notre beau fleuve, à quelques jours de là nous arrivâmes à la rade de Tadoussac qui est à une lieue du port et à cent lieues de l'embouchure de la rivière. Le lendemain, nous doublâmes la Pointe aux Vaches et entrâmes au port qui est jusqu'où peuvent aller les grands vaisseaux. C'est pourquoi on y tient des barques et chaloupes exprès, pour décharger les navires et porter ce qui est nécessaire à Québec, y ayant encore environ 50 lieues de chemin

par la rivière. Car de penser y aller par terre, c'est ce qui ne se peut espérer, à cause des hautes montagnes, rochers et précipices où il se faudrait exposer. Ce lieu de Tadoussac est comme une ancre à l'entrée de la rivière de Saguenay, où il y a une marée fort étrange pour sa vitesse : quelquefois il y vient des vents impétueux qui amènent des grandes froidures.

Ce port est petit et il n'y pourrait entrer que 20 ou 25 vaisseaux au plus. Il y a de l'eau assez et il est à l'abri de la rivière du Saguenay et d'une petite île de rochers qui est presque coupée de la mer ; le reste sont montagnes hautes élevées, où il y a peu de terre, mais force rochers et sables remplis de bois, puis une petite prairie. Tout joignant la petite île de rochers, à main droite tirant à Québec, est la belle rivière du Saguenay bordée des deux côtés de hautes et stériles montagnes ; elle est d'une profondeur incroyable, comme de 150 à 200 brasses ; elle contient de large une demi-lieue en des endroits et un quart à son entrée. Il y a là un courant si grand, qu'on appréhende grandement ou que son courant se rejette et empêche d'entrer au port, ou que la forte marée n'entraîne dans la rivière : comme il est une fois arrivé à Monsieur du Pont-gravé, lequel s'y pensa perdre, à ce qu'il nous dit, pour ce qu'il n'y put prendre fond, ni ne savoir comment en sortir, ses ancres ne lui servant de rien, ni toutes les industries humaines, sans l'assistance particulière de Dieu, qui seul le sauva et empêcha de briser son infortuné navire.

A la rade de Tadoussac, au lieu appelé la Pointe aux Vaches, était dressé au haut du mont un village canadien, fortifié à la façon simple et ordinaire des Hurons pour crainte de leurs ennemis. Le navire y ayant jeté l'ancre, attendant le vent et la marée propre pour entrer dans le port, je descendis à terre, fus visiter le village et entrai dans les cabanes des sauvages, lesquels je trouvai assez courtois. M'asseyant parfois auprès d'eux, je prenais plaisir à leurs petites façons de faire et à voir travailler les femmes : les unes à matachier et peinturer leurs robes, et les autres à coudre leurs écuelles d'écorce, et faire plusieurs autres petites jolivetés avec des pointes de porcs-épics, teintes en rouge cramoisi. A la vérité, je trouvais leur manger maussade et fort à contre-cœur, comme n'étant accoutumé à ces mets sauvages, quoique leur courtoisie m'en offrît,

comme aussi d'un peu d'eau de rivière à boire, qui était là dans un chaudron fort mal net : de quoi je les remerciai humblement. Après je m'en allai au port par le chemin de la forêt, avec quelques français que j'avais de compagnie ; mais à peine fûmes-nous arrivés et entrés dans notre barque, qu'il pensa nous arriver quelque disgrâce. Ce fut que le principal capitaine des sauvages, que nous nommons le Forière, étant venu nous voir dans notre barque, et n'étant pas content du petit présent de figues que notre capitaine lui avait fait, il les jeta dans la rivière par dépit et conseilla à ses sauvages d'entrer dans notre barque, d'y prendre et emporter toutes les marchandises qui leur faisaient besoin et d'en donner si peu de pelleteries qu'ils voudraient, puisqu'on ne l'avait pas contenté. Ils y entrèrent donc tous avec une telle insolence et bravade, qu'ayant eux-mêmes ouvert l'écoutille et tiré hors de dessous les tillacs ce qu'ils voulurent, ils ne donnèrent pour lors de la pelleterie qu'à leur volonté, sans que personne les en pût empêcher. Le mal pour nous fut d'y en avoir laissé entrer trop à la fois, vu le peu de gens que nous étions ; car nous n'y étions lors que six ou sept, le reste de l'équipage ayant été envoyé ailleurs. C'est ce qui fit filer doux à nos gens, de peur d'être assommés ou jetés dans la rivière.

Le soir, tout notre équipage étant de retour, les sauvages ayant crainte du tort qu'ils avaient fait aux Français tinrent conseil entre eux, et avisèrent en quoi et de combien ils les pouvaient avoir trompés ; et s'étant cotisés, ils apportèrent autant de pelleteries et plus que ne valait le tort qu'ils avaient fait. Ce que l'on reçut avec promesse d'oublier le passé et de continuer toujours dans l'amitié ancienne ; pour assurance de paix, on tira deux coups de canon, et on les fit boire un peu de vin, ce qui les contenta fort et nous encore plus.

Ce capitaine sauvage m'importuna fort de lui donner notre croix et notre chapelet, qu'il appelait Jésus, pour pendre à son col ; mais je ne pus lui accorder, car j'étais en lieu où je n'en pouvais recouvrer un autre. Pendant ce peu de jours que nous fûmes là, on pêcha grande quantité de harengs, et des petits oursins, que nous amassions sur le bord de l'eau et mangions en guise d'huîtres. Quelques-uns croient en France que le hareng frais meurt en même temps qu'il sort de son élément ; j'en

ai vu néanmoins sauter vifs sur le tillac un bien peu de temps, puis mourir. Les loups marins mangeaient aussi parfois en nos filets des harengs que nous y prenions ; et ils étaient si fins et rusés qu'ils sortaient parfois leur tête hors de l'eau, pour se donner garde d'être surpris, et voir de quel côté étaient les pêcheurs, puis ils rentraient dans l'eau ; et pendant la nuit nous oyions souvent leur voix, qui ressemblait presque à celle des chats-huants.

Proche de là, sur le chemin de Québec, est l'île aux Alouettes, ainsi nommée pour le nombre infini qui s'y en trouve parfois. J'en ai eu quelques-unes en vie; elles ont leur petit capuce en tête comme les nôtres, mais elles sont un peu plus petites. Cette île n'est presque couverte que de sable, qui fait que l'on tue nombre d'alouettes d'un seul coup d'arquebuse : car donnant à fleur de terre, le sable en tue plus que ne fait la poudre de plomb : témoin celui qui en tua trois cents et plus d'un seul coup.

Sur ce même chemin de Québec, nous trouvâmes aussi en divers endroits plusieurs grandes troupes de marsouins, entièrement blancs comme neige par tout le corps, lesquels, proche les uns des autres, se jouaient et, se soulevant, montraient ensemble une partie de leurs grands corps hors de l'eau, qui est, à peu près, gros comme celui d'une vache et long à proportion. A cause de cette pesanteur ce poisson ne peut servir que pour en tirer de l'huile. Il y a aussi en chemin des échos admirables, qui répètent et sonnent tellement les paroles qu'ils n'en omettent une seule syllabe.

Nous passâmes après, joignant l'île aux Coudres, laquelle peut contenir environ une lieue et demie de long. Elle est quelque peu unie, venant en diminuant vers les deux bouts, assez agréable à cause des bois qui l'environnent, distante de la terre du Nord d'environ une demi-lieue. De l'île aux Coudres, côtoyant la terre, nous fûmes au Cap de Tourmente, distant de Québec de sept ou huit lieues. Il est ainsi nommé, d'autant que pour peu qu'il fasse du vent, la mer s'y élève comme si elle était pleine. En ce lieu l'eau commence à être douce, et les hivernaux de Québec y vont prendre et amasser le foin en ces grandes prairies pour le bétail de l'habitation. De là nous fûmes à l'île d'Orléans, où il y a deux

lieues, en laquelle, du côté du Sud, y a nombre d'îles qui sont basses, couvertes d'arbres et fort agréables, remplies de grandes prairies et force gibier. Autour d'icelles y a force rochers fort dangereux à passer. Ce lieu est le commencement du beau et bon pays de la grande rivière. Au bout de l'île il y a un torrent d'eau, appelé de Montmorency, du côté du Nord, qui tombe dans la grande rivière avec grand bruit et impétuosité. Il vient d'un lac qui est quelque dix ou douze lieues dans les terres et descend de dessus une côte qui a près de 25 toises de haut, au-dessus de laquelle la terre est unie et plaisante à voir.

DE QUÉBEC,

DEMEURE DES FRANÇAIS ET DES PÈRES RÉCOLLETS.

De l'île d'Orléans nous voyons Québec devant nous, bâti sur le bord d'un détroit de la grande rivière Saint-Laurent, qui n'a en cet endroit qu'environ un bon quart de lieue de largeur, au pied d'une montagne, au sommet de laquelle est le petit fort de bois, bâti pour la défense du pays, pour Québec, ou maison des Marchands. Il est à présent un assez beau logis, environné d'une muraille en carré avec deux petites tourelles aux coins, que l'on y a faites depuis peu pour la sûreté du lieu. Il y a un autre logis au-dessus de la terre haute, en lieu fort commode, où l'on nourrit quantité de bétail qu'on y a mené de France ; on y sème aussi tous les ans force blé d'Inde et des bois, que l'on traite par après aux sauvages pour des pelleteries. Je vis en ce désert un jeune pommier, qui y avait été apporté de Normandie, chargé de fort belles pommes, et des jeunes plantes de vignes qui y étaient bien belles, et tout plein d'autres petites choses qui témoignaient la bonté de la terre. Notre petit couvent est à une demi-lieue de là, en un très bel endroit, et autant agréable qu'il s'en puisse trouver, proche une petite rivière, que nous appelons de Saint-Charles, qui a flux et reflux ; là où les sauvages pêchent une infinité d'anguilles en automne, et les français tuent le gibier qui y vient à foison. Les petites prairies qui le bordent sont émaillées en été de plusieurs petites fleurs, particulièrement de celles que nous appelons *cardinales* et des *martagons*, qui portent quantité de fleurs en une tige, qui a près de huit pieds de haut ; les sauvages en mangent l'oignon cuit sous la cendre, qui est assez bon. Nous en avions apporté en France, avec des plantes de *cardinales*, comme fleurs rares ; mais elles n'y ont point profité, comme elles font dans leur propre climat.

Notre jardin et verger est aussi très beau et d'un bon fond de terre ; car toutes nos herbes et racines y viennent très bien et mieux qu'en

beaucoup de jardins que nous avons en France ; et n'était le nombre infini de moustiques et de cousins qui s'y retrouvent, comme en tout autre endroit du Canada pendant l'été, je ne sais si on pourrait rencontrer une plus agréable demeure. Car outre la beauté et bonté de la contrée avec le bon air, notre logis est fort commode pour ce qu'il contient, ressemblant néanmoins plutôt à une petite maison de noblesse des champs que non pas à un monastère de frères Mineurs, ayant été contraints de le bâtir ainsi, tant à cause de notre pauvreté, que pour se fortifier en tout cas contre les sauvages, s'ils voulaient nous en déchasser. Le corps de logis est au milieu de la cour, comme un donjon, puis les courtines et remparts faits de bois, avec quatre petits bastions faits de même aux quatre coins, élevés environ de 12 à 15 pieds du ras de terre, sur lequel on a dressé et accommodé des petits jardins ; puis la grande porte, avec une tour carrée au-dessus faite de pierre, laquelle nous sert de chapelle, et un beau fossé naturel qui circuit après tout l'alentour de la maison et du jardin. Les framboisiers qui sont là aux environs y attirent tant de tourterelles que c'est un plaisir d'y en voir les arbres tout couverts ; aussi les français de l'endroit y vont souvent tirer. Que si nos religieux veulent aller à Québec, ou ceux de Québec venir chez nous, il y a à choisir le chemin par terre ou le chemin par eau, selon le temps et la saison : ce qui n'est pas une petite commodité, de laquelle les sauvages se servent aussi pour venir nous voir et s'instruire avec nous du chemin du Ciel et de la connaissance d'un Dieu fait homme, qu'ils ont ignoré jusqu'à présent. On tient que ce lieu de Québec est par les 46 degrés et demi, plus au sud que Paris de près de deux degrés ; et néanmoins l'hiver y est plus long et le pays plus froid, tant à cause du vent de Nord-Ouest qui y amène ses furieuses froidures quand il donne, que pour n'être pas le pays encore guère habité, et ce par la négligence des marchands qui se sont contentés jusqu'à présent d'en tirer les pelleteries et le profit, sans y avoir voulu employer aucune dépense pour la culture, peuplade ou avance du pays. C'est pourquoi ils ne sont guère plus avancés que le premier jour, pour crainte, disent-ils, que les Espagnols ne les en missent dehors, s'ils y avaient fait valoir la contrée. Mais c'est une excuse bien faible, et qui n'est

nullement recevable entre gens d'esprit et d'expérience. Ceux-ci savent très bien qu'on s'y pourrait tellement accommoder et fortifier, si on voulait faire la dépense nécessaire, qu'on n'en pourrait être chassé par aucun ennemi. Mais si l'on n'y veut rien faire davantage que du passé, la France antarctique aura toujours un nom en l'air, et nous une possession imaginaire en la main d'autrui ; et aussi la conversion des sauvages sera toujours imparfaite, qui ne se peut faire que par l'assistance de quelques colonnes de bons chrétiens avec la doctrine et l'exemple des bons religieux.

Après nous être rafraîchis deux ou trois jours avec nos frères dans notre petit couvent, nous montâmes avec les barques par la même rivière Saint-Laurent, jusqu'au Cap de Victoire, que les Hurons appellent *Onthrandéen*, pour y faire la traite : car là s'étaient cabanés grand nombre de sauvages de diverses nations. Mais avant que d'y arriver nous passâmes par le lieu appelé de Sainte-Croix, puis par les trois rivières ; c'est un pays très beau et rempli de quantité de beaux arbres, et toute la route est unie et fort plaisante jusqu'à l'entrée du saut Saint-Louis, où il y a de Québec plus de 60 ou 70 lieues de chemin. Des trois rivières nous passâmes par le lac Saint-Pierre, qui contient quelque huit lieues de longueur et quatre de large, duquel l'eau est presque dormante et fort poissonneuse ; puis nous arrivâmes au Cap de Victoire, le jour de la Sainte-Magdeleine.

DU CAP DE VICTOIRE AUX HURONS
ET COMME LES SAUVAGES SE GOUVERNENT, ALLANT EN VOYAGE ET PAR PAYS.

Ce lieu du Cap de Victoire ou de Massacre est à douze ou quinze lieues au deçà de la rivière des Prairies, ainsi nommée pour la quantité des îles plates et prairies agréables que cette rivière et un beau et grand lac y contiennent. La rivière des Iroquois y aboutit à main gauche, comme celle des Ignerhonons (qui est encore une nation des Iroquois) aboutit à celle du cap de Victoire. Toutes ces contrées sont très agréables et propres à y bâtir des villes ; les terres y sont plates et unies, mais un peu sablonneuses ; les rivières y sont poissonneuses, et la chasse et l'air fort bons, joint que, pour la grandeur et profondeur de la rivière, les barques y peuvent aller à la voile, quand les vents sont bons, et, à faute de bon vent, on se peut servir d'avirons.

Pour revenir donc au cap de Victoire, la rivière à cet endroit n'a environ qu'une demi-lieue de large ; et dès l'entrée se voient tout d'un rang six ou sept îles fort agréables et couvertes de beaux bois, les Hurons y ayant fait leur traite et agréé, pour quelques petits présents, de nous conduire en leur pays, le Père Joseph, le Père Nicolas et moi. Nous partîmes en même temps avec eux, après avoir premièrement invoqué l'assistance de Notre-Seigneur, à ce qu'il nous conduisît et donnât un bon et heureux succès à notre voyage, le tout à sa gloire, à notre salut et au bien et conversion de ces pauvres peuples.

Mais pour ce que les Hurons ne s'associent que cinq à cinq, ou six à six pour chaque canot, ces petits vaisseaux ne pouvant pour le plus contenir qu'une personne et un peu de marchandise, il fallut nécessairement nous séparer et nous accommoder à part, chacun avec une de ces sociétés, qui nous conduisirent jusque dans leur pays, sans nous plus revoir en chemin que les deux premiers jours que nous logeâmes avec le Père Joseph, et puis jusqu'à plusieurs semaines après notre arrivée au pays des Hurons.

Notre premier gîte fut à la rivière des Prairies, qui est à cinq lieues au-dessous du saut Saint-Louis ; nous y trouvâmes déjà d'autres sauvages cabanés, qui faisaient festin d'un grand ours qu'ils avaient pris dans la rivière. Ces sauvages, en leur festin et caressant la chaudière, chantaient tous ensemble puis alternativement, d'un chant si doux et agréable que j'en demeurai tout étonné ; de sorte que depuis, je n'ai rien ouï de plus admirable entre eux ; car leur chant ordinaire est assez malgracieux.

Nous cabanâmes assez proche d'eux et fîmes chaudière à la Huronne, mais je ne pus encore manger de leur *sagamité* pour ce coup et il me fallut ainsi me coucher sans souper. Ils avaient aussi mangé en chemin un petit sac de biscuits de mer que j'avais pris aux barques, pensant qu'il me durerait jusqu'aux Hurons ; mais ils n'y laissèrent rien de reste pour le lendemain, tant ils les trouvèrent bons. Notre lit fut la terre nue, avec une pierre pour mon chevet ; notre maison était deux écorces de bouleau, posées contre quatre petites perches, fichées en terre et accommodées en penchant au-dessus de nous. Mais pour ce que leur façon de faire et leur manière de s'accommoder en allant en voyage est presque toujours la même, je dirai succinctement ci-après comme ils s'y gouvernent.

C'est que pour pratiquer la patience à bon escient et pâtir au delà des forces humaines, il ne faut qu'entreprendre des voyages avec les sauvages et spécialement longtemps, comme nous fîmes ; car il se faut résoudre d'y endurer, outre le danger de périr en chemin tant de la faim que de la puanteur que ces sales maussades rendent dans leurs canots, que coucher sur la terre nue par les champs, marcher avec grand travail dans les eaux et lieux fangeux, souffrir la pluie sur le dos et la morsure d'une infinité de moustiques et cousins, avec la difficulté de la langue pour pouvoir s'expliquer suffisamment et n'avoir aucun chrétien avec soi pour se consoler au milieu de ses travaux. Il est vrai, d'ailleurs que les sauvages sont assez humains, voire plus que ne sont beaucoup de personnes plus polies et moins sauvages ; car me voyant passer plusieurs jours sans pouvoir presque manger de leur *sagamité*, ainsi salement et pauvrement accommodé, ils avaient quelque compassion avec moi et m'encourageaient au mieux qu'il leur était possible.

Etant donc par les champs, l'heure de se cabaner venue, ils cherchaient à se mettre en quelque endroit commode sur le bord de la rivière ou autre part, où se pût aisément trouver du bois sec à faire du feu ; l'un avait soin d'en amasser, un autre de dresser la cabane et le bois à pendre la chaudière au feu, un autre de chercher deux pierres plates pour concasser le blé d'Inde sur une peau étendue contre terre, et après le verser et faire bouillir dans la chaudière. Etant cuit fort clair, on dressait le tout dans des écuelles d'écorce que pour cet effet nous portions quant à nous avec des cuillers grandes comme petits plats, desquelles on se sert à manger cette menestre et sagamite soir et matin. Ce sont les deux fois seulement que l'on fait chaudière par jour, savoir quand on est cabané au soir, et au matin avant que de partir ; et encore quelquefois ne la faisions-nous point, de hâte que nous avions de partir, et parfois la faisions-nous avant-jour. Que si nous nous rencontrions deux ménages en une même cabane, chacun faisait la chaudière à part, puis tous ensemble les mangions l'une après l'autre, sans aucun débat, et chacun participait à l'une et à l'autre. Mais pour moi, je me contentais pour l'ordinaire de la sagamite des deux qui m'agréait davantage, bien qu'à l'une et à l'autre il y eût toujours des saletés et ordures, à cause en partie qu'on servait tous les jours de nouvelles pierres et assez mal nettes pour concasser le blé, joint que les écuelles ne pouvaient sentir bon ; car ayant nécessité de faire de l'eau en leur canot, ils s'en servaient ordinairement ; mais sur terre ils s'accroupissaient en quelque lieu à l'écart avec de l'honnêteté et de la modestie qui n'avait rien de sauvage.

Ils faisaient parfois chaudière de blé d'Inde non concassé, et bien qu'il fût toujours fort dur, pour la difficulté qu'il y a à le faire cuire, il m'agréait davantage au commencement, parce que je le prenais grain à grain, et par ainsi je le mangeais nettement et à loisir en marchant et dans notre canot. Aux endroits de la rivière et des lacs où ils pensaient avoir du poisson, ils laissaient traîner après eux une ligne, au bout de laquelle ils avaient accommodé et lié de la peau de quelque grenouille qu'ils avaient écorchée. Parfois, ils y prenaient du poisson qui servait à donner goût à la chaudière ; mais quand le temps ne les pressait point, comme lorsqu'ils descendaient pour la traite. Le soir, ayant cabané, une

partie d'eux allait tendre leurs filets dans la rivière, en laquelle ils prenaient souvent de bons poissons, comme brochets, esturgeons et des carpes qui ne sont néanmoins telles, ni si bonnes, ni si grosses que les nôtres, puis plusieurs autres espèces de poissons que nous n'avons pas par deçà.

Le blé d'Inde que nous mangions en chemin, ils l'allaient chercher de deux en deux jours en de certains lieux écartés où ils l'avaient caché en descendant, dans de petits sacs d'écorce de bouleau. Car autrement, ce leur serait trop de peine de porter toujours quant et eux tout le blé qui leur est nécessaire en leur voyage. Je m'étonnais grandement comment ils pouvaient si bien remarquer tous les endroits où ils l'avaient caché, sans se méprendre aucunement, bien que ces endroits fussent fort souvent très éloignés du chemin.

La manière qu'ils avaient de tirer du feu, et laquelle est pratiquée par tous les peuples sauvages est telle : ils prenaient deux bâtons de saule, secs et légers, puis en accommodaient un, d'environ la longueur d'une coudée et épais d'un doigt environ et ayant sur le bord de sa largeur, un peu cavée de la pointe d'un couteau ou de la dent d'un castor, une petite fossette avec un petit cran à côté, pour faire tomber à bas sur quelque bout de mèche, ou chose propre à prendre feu, la poudre réduite en feu qui devait tomber du trou ; ils mettaient la pointe d'un autre bâton du même bois, gros comme le petit doigt, dans le trou ainsi commencé ; et étant contre terre, le genou sur le bout du bâton large, ils tournaient l'autre entre les deux mains si soudainement et si longtemps, que les deux bois étant bien échauffés, la poudre qui en sortait à cause de cette continuelle agitation, se convertissait en feu, duquel ils allumaient un bout de leur corde sèche qui conserve le feu comme mèche d'arquebuse ; puis après, avec un peu de menu bois sec, ils faisaient du feu pour faire la chaudière. Mais il faut noter que tout bois n'est pas propre à en tirer du feu, sauf certains que les sauvages savent choisir. Or quand ils avaient de la difficulté d'en tirer, ils déminçaient dans ce trou un peu de charbon ou un peu de bois sec en poudre ; quand ils n'avaient un bâton large, comme je l'ai dit, ils en prenaient deux ronds et les liaient ensemble par les deux bouts, et étant couchés le genou dessus pour les tenir, ils mettaient entre deux la pointe d'un autre bâton de ce bois, fait de la façon

d'une navette de tissier, et ils le tournaient par l'autre bout entre les deux mains, comme j'ai dit.

Pour revenir donc à notre voyage, nous ne faisions chaudière que deux fois le jour, et je n'en pouvais guère manger à la fois pour n'y être accoutumé. Il ne faut pas demander si je pâtissais grandement de nécessité, plus que mes sauvages qui étaient accoutumés à cette manière de vivre, joint que, pétunant assez souvent durant le jour, cela leur amortissait la faim.

L'humanité de mon hôte était remarquable en ce que, n'ayant pour toute couverture qu'une peau d'ours à se couvrir, encore m'en faisait-il part quand il pleuvait la nuit, sans que je l'en priasse. Même il me disposait la place le soir, où je devais reposer la nuit, y accommodant quelques petits rameaux et une petite natte de jonc qu'ils ont accoutumé de porter en de longs voyages ; et compâtissant à ma peine et faiblesse, il m'exemptait de nager et de tenir l'aviron, ce qui n'était pas me décharger d'une petite peine. En outre il me portait mes hardes aux sauts, bien qu'il fût déjà assez chargé de sa marchandise et du canot qu'il portait sur son épaule parmi de si fâcheux et pénibles chemins.

Un jour, ayant pris le devant, comme d'ordinaire, pendant que mes sauvages déchargeaient le canot, et m'approchant d'un lac, je sentis la terre branler sous moi, comme une île flottante sur les eaux ; et de fait je m'en retirai bien doucement et allai attendre mes gens sur un grand rocher là auprès, de peur que quelque inconvénient ne m'arrivât. Il nous fallait aussi parfois passer par de fâcheux bourbiers, desquels à toute peine pouvions-nous nous retirer ; et particulièrement en un certain marais où l'on pourrait facilement enfoncer jusque par-dessus la tête, comme il arriva à un certain français qui s'enfonça tellement que, s'il n'eût eu les jambes écarquillées au large, il y eût été en grand danger. On a aussi quelquefois bien de la peine à se faire passage avec la tête et les mains parmi les bois touffus, où il s'y en rencontre grand nombre de pourris et tombés les uns sur les autres, qu'il faut enjamber, puis des rochers, des pierres et d'autres incommodités qui augmentent le travail du chemin, outre le nombre infini de moustiques qui nous faisaient incessamment une très cruelle guerre ; et n'eût été le soin que je portais à me conserver les yeux

par le moyen d'une étamine que j'avais sur la face, ces méchants animaux m'auraient rendu aveugle beaucoup de fois ; et ainsi en était-il arrivé à d'autres qui en perdirent la vue pour plusieurs jours, tant leur piqûre est venimeuse à l'endroit de ceux qui n'ont encore pris l'air du pays. Néanmoins pour toute diligence que je pus apporter à m'en défendre, je ne laissai pas d'en avoir le visage, les mains et les jambes offensés.

Nous passâmes par plusieurs nations sauvages : mais nous ne nous arrêtions qu'une nuit en chacune, pour arriver vite, excepté aux Epicerinys ou Sorciers, où nous séjournâmes deux jours, tant pour nous reposer de la fatigue du chemin que pour traiter quelque chose avec cette nation. Ce fut là où je trouvai le père Nicolas proche le lac où il m'attendait. Cette heureuse rencontre nous réjouit grandement et nous nous consolâmes avec quelques français, pendant le peu de séjour que nos gens firent là. Notre festin fut d'un peu de poisson que nous avions et des citrouilles cuites dans l'eau, que je trouvai meilleures que viande que j'aie jamais mangée, tant j'étais abattu et atténué de nécessité ; puis il fallut partir chacun séparément à l'ordinaire avec ses gens. Ce peuple épicerinyen est ainsi surnommé sorcier pour le grand nombre qu'il y en a entre eux et des magiciens qui font profession de parler au diable en des petites tours rondes et séparées à l'écart, qu'ils font à dessein pour y recevoir les oracles et prédire ou apprendre quelque chose de leur maître. Ils sont aussi coutumiers à donner des sorts et de certaines maladies qui ne se guérissent que par un autre sort et remède extraordinaire ; il y en a du corps desquels sortent des serpents et des longs boyaux et quelquefois seulement à demi, puis rentrent, qui sont toutes choses diaboliques. Et hors ces sorts magiques et la communication qu'ils ont avec les démons, je les trouvais fort humains et courtois.

Ce fut en ce village, que par mégarde je perdis, à mon très grand regret, tous les mémoires que j'avais faits des pays, chemins, rencontres et choses remarquables que nous avions vues depuis Dieppe en Normandie jusque là ; et je ne m'en aperçus qu'à la rencontre de deux canots de sauvages de la Nation du Bois. Cette nation est fort éloignée et dépendante des Cheveux relevés, qui ne couvrent point du tout leur honte et

nudité, sinon pour cause de grand froid et de longs voyages qui les obligent à se servir d'une couverture de peau. Ils avaient à leur cou de petites fraises de plumes, et leurs cheveux accommodés de même parure. Leur visage était peint de diverses couleurs en huile, fort joliment ; les uns

étaient d'un côté tout vert et de l'autre rouge, autres semblaient avoir tout le visage couvert de passements naturels, et autres tout autrement. Ils ont aussi accoutumé de se peindre particulièrement quand ils doivent arriver ou passer par quelque autre nation, comme avaient fait mes sauvages arrivant aux *Squekaneronons* ; c'est pour ce sujet qu'ils portent de ces peintures et de l'huile avec eux en voyageant, et aussi à cause des festins, danses ou autres assemblées, afin de sembler plus beaux et attirer les yeux des autres.

Une journée, après avoir trouvé ces sauvages, nous nous arrêtâmes quelque temps en un village d'*Algoumequins,* et y entendant un grand bruit, je fus curieux de regarder par la fente d'une cabane, pour savoir ce que c'était. Là je vis au-dedans une quantité d'hommes, mi-partis en deux bandes, assis contre terre et arrangés des deux côtés de la cabane ; chaque bande avait devant soi une longue perche plate, large de trois ou quatre doigts, et tous les hommes, ayant chacun un bâton en main, en frappaient continuellement ces perches plates, à la cadence du son des tortues et de plusieurs chansons qu'ils chantaient de toute la force de leur voix. Le *loki* ou médecin, qui était au haut bout avec sa grande tortue en main, commençait et les autres à pleine tête poursuivaient ; ce semblait un sabbat et une vraie confusion et harmonie de Démons. Deux femmes cependant tenaient l'enfant tout nu, le ventre en haut proche d'eux, vis-à-vis du *loki*. A quelque temps de là, le *loki* à quatre pattes s'approchait de l'enfant avec des cris et hurlements comme d'un furieux taureau, puis le soufflait près des parties naturelles ; et après ils recommençaient leur tintamarre et leur cérémonie qui finit par un festin qui se disposait au bout de la cabane. De savoir que devint l'enfant, et s'il fut guéri ou non, je n'en ai rien su depuis, pource qu'il nous fallut partir incontinent, après avoir repu et un peu reposé.

De cette nation nous allâmes cabaner en un village d'*Andatahouets* que nous disons Cheveu ou Poil levé, qui s'étaient venus poser proche la mer douce, à dessein de traiter avec les Hurons et autres qui retournaient de la traite de Québec ; et fûmes deux jours à traiter avec eux. Ces sauvages sont une certaine nation qui porte leurs cheveux relevés sur le front, plus droits que les perruques des dames ; ils les font tenir ainsi droits

par le moyen d'un fer ou d'une hache chaude, ce qui n'est pas autrement de mauvaise grâce. En outre, tous ces hommes ne couvrent point du tout leurs parties naturelles, qu'ils tiennent à découvert, avec tout le reste du corps, sans honte ni vergogne ; mais pour les femmes, elles ont un petit cuir, grand à peu près comme une serviette, ceint à l'entour des reins qui descend jusque sur le milieu des cuisses à la façon des Huronnes. Il y a un grand peuple en cette nation, et la plupart des hommes sont grands guerriers, chasseurs et pêcheurs. Je vis là beaucoup de femmes et filles qui faisaient des nattes de jonc, grandement bien tissées et embellies de diverses couleurs, qu'elles traitaient après pour d'autres marchandises avec sauvages de diverses contrées qui abordaient en leur village. Ils sont errants, sinon que quelques villages d'entre eux sèment du blé d'Inde et font la guerre à une autre nation, nommée *Assitaguerronon,* qui veut dire gens de feu ; car en langue huronne *assista* signifie du feu et *eronon* signifie nation. Ils sont éloignés d'eux d'environ deux cents lieues et plus ; ils vont par troupes en plusieurs régions éloignées de plus de quatre cents lieues, où ils trafiquent de leurs marchandises et échangent pour des pelleteries, peintures, porcelaines et autres fatras.

Les femmes vivent fort bien avec leurs maris et ont cette coutume avec toutes les autres femmes des peuples errants, que lorsqu'elles ont leurs mois, elles se retirent d'avec leurs maris, et la fille d'avec ses père et mère. Elles s'en vont en de certaines cabanes écartées de leur village, où elles séjournent tout le temps de ces incommodités, sans avoir aucune compagnie d'hommes, lesquels leur portent des vivres jusqu'à leur retour, si elles-mêmes n'emportent suffisamment pour leur provision, comme elles font ordinairement. Entre les Hurons et autres peuples sédentaires, les femmes ni les filles ne sortent point de leur maison pour semblables incommodités ; mais elles font leur manger en de petits pots à part pendant ce temps-là et ne permettent à personne de manger de leurs viandes ; de sorte qu'elles semblent imiter les Juives, lesquelles s'estiment immondes pendant le temps de leurs fleurs. Je n'ai pu apprendre d'où leur était arrivée cette coutume de se séparer ainsi, quoique je l'estime pleine d'honnêteté.

DE NOTRE ARRIVÉE

AU PAYS DES HURONS, QUELS ÉTAIENT NOS EXERCICES ET DE NOTRE MANIÈRE DE VIVRE DANS LE PAYS.

Puisque avec la grâce du bon Dieu, nous sommes arrivés jusque là que d'avoisiner le pays de nos Hurons, il est maintenant temps que je commence à traiter plus amplement de la façon de faire de ses habitants, — non à la manière de certaines personnes, lesquelles décrivant leurs histoires ne disent ordinairement que les choses principales et les enrichissent encore tellement, que, quand on en vient à l'expérience, on n'y voit plus la face de l'auteur; car j'écris non seulement les choses principales comme elles sont, mais aussi les moindres avec la même naïveté et simplicité que j'ai accoutumé.

C'est pourquoi je prie le lecteur d'avoir pour agréable ma manière de procéder et d'excuser si, pour mieux faire comprendre l'humeur de mes sauvages, j'ai été contraint d'insérer ici plusieurs choses inciviles et extravagantes : d'autant que l'on ne peut pas donner une entière connaissance d'un pays étranger, ni ce qui est de son gouvernement, qu'en faisant voir le bien, le mal et l'imperfection qui s'y retrouvent. Autrement il ne m'eût fallu décrire les mœurs des sauvages, s'il ne s'y trouvait rien de sauvage, mais des mœurs polies et civiles comme les peuples qui sont cultivés par la religion et piété, ou par des magistrats et sages, qui par leurs bonnes lois eussent donné quelque forme aux mœurs si difformes de ces peuples barbares, dans lesquels on voit bien peu reluire la lumière de la raison et la pureté d'une nature épurée.

Deux jours avant notre arrivée aux Hurons, nous trouvâmes la mer douce sur laquelle nous traversâmes d'île en île, et prîmes terre au pays désiré, par un jour de dimanche, fête de Saint-Bernard, environ midi. Le soleil donnait à plomb; mes sauvages, ayant serré leur canot en un bois là auprès, me chargèrent de mes hardes qu'ils avaient auparavant

toujours portées par les chemins. La cause fut la grande distance qu'il y avait de là au bourg, et qu'ils étaient déjà plus que suffisamment chargés de leurs marchandises. Je portai donc mon paquet avec une très grande peine, tant pour sa pesanteur et l'excessive chaleur qu'il faisait, que pour une faiblesse et débilité grande que je ressentais en tous mes membres depuis un long temps ; de plus, pour m'avoir fait prendre le devant, comme ils avaient accoutumé, je me perdis du droit chemin et me trouvai longtemps seul, sans savoir où j'allais. A la fin, après avoir bien marché, je trouvai deux femmes huronnes proche d'un chemin croisé et leur demandai par où il fallait aller au bourg où je me devais rendre, je n'en savais pas le nom ; ces pauvres femmes se peinaient assez pour se faire entendre, mais il n'y avait encore moyen. Enfin, inspiré de Dieu je pris le bon chemin, et au bout de quelque temps je trouvai mes sauvages assis à l'ombre sous un arbre, en une belle grande prairie où ils m'attendaient, bien en peine de ce que j'étais devenu. Ils me firent seoir auprès d'eux, et me donnèrent des cannes de blé d'Inde à sucer, qu'ils avaient cueillies en un champ tout proche de là. Je pris garde comme ils en usaient et les trouvai d'un assez bon suc ; après, passant par un autre champ plein de fezolles, j'en cueillis un plein plat, que je fis par après cuire dans notre cabane avec de l'eau, quoique l'écorce en fût déjà assez dure ; cela nous servit pour un second festin après notre arrivée.

A même temps que je fus aperçu de notre ville de *Quievindahian*, autrement nommée *Tequeunonkiayé*, lieu assez bien fortifié à leur mode et qui pouvait contenir deux ou trois cents ménages en trente ou quarante cabanes, il s'éleva un si grand bruit dans toute la ville, que tous sortirent de leurs cabanes pour me venir voir. Je fus ainsi conduit avec grande acclamation jusque dans la cabane de mon sauvage, et pour ce que la presse y était fort grande, je fus contraint de gagner le haut de l'établie et me dérober de leur presse. Les père et mère de mon sauvage me firent un fort bon accueil à leur mode, et par des caresses extraordinaires me témoignaient l'aise qu'ils avaient de ma venue. Ils me traitèrent aussi doucement que leur propre enfant, et me donnèrent tout sujet de louer Dieu, voyant l'humanité et fidélité de ces pauvres gens privés de sa connaissance. Ils prirent soin que rien ne se perdît de mes petites

hardes, et m'avertirent de me donner garde des larrons et trompeurs, particulièrement des *Quinontateronons* qui me venaient souvent voir pour tirer quelque chose de moi ; car entre les nations sauvages celle-ci est une des plus subtiles de toutes en fait de tromperie et de vol.

Mon sauvage qui me tenait en qualité de frère, me donna avis d'appeler sa mère *Sendoué*, c'est-à-dire ma mère ; puis lui et ses frères *Ataquen*, mon frère, et le reste de ses parents en suite, selon les degrés de consanguinité ; et eux de même m'appelaient leur parent. La bonne femme disait *Ayein*, mon fils, et les autres *Ataquen*, mon frère, *Earassé*, mon cousin, *Hivoittan*, mon neveu, *Hovatinoron*, mon oncle, *Aystan*, mon père. Selon l'âge des personnes j'étais ainsi appelé oncle ou neveu, etc... ; et des autres qui ne me tenaient en qualité de parent, *Yatoro*, mon compagnon, et de ceux qui m'estimaient davantage *Garihouanne*, grand capitaine. Voilà comme ce peuple n'est pas tant dans la rudesse et la rusticité qu'on l'estime !

Le festin qui nous fut fait à notre arrivée, fut de blé d'Inde pilé, qu'ils appelaient *Ottet*, avec un morceau de poisson boucané à chacun, cuit en l'eau, car c'est toute la sauce du pays, et mes fezolles me servirent pour le lendemain. Dès lors je trouvai bonne la sagamite qui était faite dans notre cabane, pour être assez nettement accommodée. Je n'en pouvais seulement manger, lorsqu'il y avait du poisson puant parmi, ou d'autres petits qu'ils appellent *auhaitsique*, ni aussi de *leindohy* qui est un blé qu'ils font pourrir dans les fanges et eaux croupies, trois ou quatre mois durant, duquel ils font néanmoins grand état. Nous mangions quelquefois des citrouilles du pays, cuites dans l'eau ou bien sous la cendre chaude, que je trouvais fort bonnes, comme semblablement des épis de blé d'Inde que nous faisions rôtir devant le feu et d'autres égrenés, grillés comme pois dans les cendres. Pour des mûres champêtres, notre sauvagesse m'en apportait souvent au matin pour mon déjeuner, ou bien des cannes d'*Honneha* à sucer et autre chose qu'elle pouvait ; elle avait ce soin de dresser ma sagamite la première, dans l'écuelle de bois ou d'écorce la plus nette, large comme un plat bassin, et la cuiller avec laquelle je mangeais, grande comme une saucière. Pour mon département, ils me donnèrent à moi seul autant de place

qu'en pouvait occuper un ménage, qu'ils firent sortir à mon occasion, dès le lendemain de mon arrivée. En quoi je remarquai particulièrement leur bonne affection et comme ils désiraient me contenter et m'assister et servir avec toute honnêteté due à un grand capitaine et chef de guerre, tel qu'ils me tenaient. Et pour ce qu'ils n'ont point accoutumé de se servir de chevet, je me servais la nuit d'un billot de bois ou d'une pierre, que je mettais sous ma tête ; au reste je couchais simplement sur la natte comme eux, sans couverture ni forme de couche, et en lieu tellement dur, que le matin, me levant, je me trouvais tout rompu et brisé de la tête et du corps.

Le matin, après être éveillé et prié un peu Dieu, je déjeunais de ce peu que notre sauvagesse m'avait apporté, puis ayant pris mon cadran solaire, je sortais de la ville en quelque lieu écarté, pour pouvoir dire mon service en paix, et faire mes prières et méditations ordinaires. Étant environ midi ou une heure, je retournais à notre cabane pour dîner d'un peu de sagamite ou de quelque citrouille cuite. Après dîner, je lisais dans quelque petit livre que j'avais apporté ou bien j'écrivais, et, observant soigneusement les mots de la langue, que j'apprenais, j'en dressais des mémoires que j'étudiais et répétais devant mes sauvages, lesquels y prenaient plaisir et m'aidaient à m'y perfectionner avec une assez bonne méthode, m'y disant souvent : *Aviel* (au lieu de Gabriel, qu'ils ne pouvaient prononcer à cause de la lettre B, qui ne se trouve point en toute leur langue, non plus que les autres lettres labiales) *asséhova, agnonra* et *séatonqua* : Gabriel, prends ta plume et écris. Puis ils m'expliquaient au mieux qu'ils pouvaient ce que je désirais savoir d'eux.

Et comme ils ne pouvaient parfois me faire entendre leurs conceptions, ils me les démontraient par figures, similitudes et démonstrations extérieures, parfois par discours, et quelquefois avec un bâton, traçant la chose sur la terre, au mieux qu'ils pouvaient, ou par le mouvement du corps, n'étant pas honteux d'en faire de bien indécents pour se pouvoir mieux donner à entendre par ces comparaisons plutôt que par longs discours et raisons qu'ils eussent pu alléguer, parce que leur langue est assez pauvre de mots et particulièrement en ce qui est des mystères de notre sainte religion. Nous ne leur pouvions expliquer ceux-ci, ni

même le *pater noster,* sinon que par périphrase, c'est-à-dire que pour un de nos mots il en fallait user de plusieurs de leurs ; car entre eux ils ne savent ce que c'est de sanctification, de règne céleste, du très saint Sacrement, ni d'induire en tentation. Les mots de gloire, Trinité, Saint Esprit, Ange, Résurrection, paradis, enfer, église, foi, espérance, charité et d'autres, ne sont pas en usage chez eux. De sorte qu'il n'y a pas besoin de gens bien savants pour le commencement, mais bien de personnes craignant Dieu, patientes et pleines de charité ; et voilà en quoi il faut principalement exceller pour convertir ce pauvre peuple et le tirer hors du péché et de son aveuglement.

Je sortais aussi fort souvent par le bourg, et les visitais en leurs cabanes et ménages, ce qu'ils trouvaient très bon ; et ils m'en aimaient davantage, voyant que je traitais doucement et affablement avec eux ; autrement ils ne m'eussent point vu de bon œil, et m'eussent cru superbe et dédaigneux.

Notre bourg était de ce côté là le plus proche voisin des Iroquois, leurs ennemis mortels ; c'est pourquoi on m'avertissait souvent de me tenir sur mes gardes, de peur de quelque surprise pendant que j'allais au bois pour prier Dieu, ou aux champs cueillir des mûres champêtres, mais je n'y rencontrais jamais aucun danger. Il y eut seulement un Huron qui bandit son arc contre moi, pensant que je fusse ennemi ; mais ayant parlé, il se rassura et me salua à la mode du pays, *quoye,* puis il passa outre son chemin et moi le mien.

Je visitais aussi parfois leur cimetière, qu'ils appellent *agosayé,* admirant le soin que ces pauvres gens ont des corps morts de leurs parents et amis défunts ; et je trouvais qu'en cela ils surpassaient la piété des chrétiens, puisqu'ils n'épargnent rien pour le soulagement de leurs âmes qu'ils croient immortelles et avoir besoin du secours des vivants. Que si parfois j'avais quelque petit ennui, je me récréais à me consoler en Dieu par la prière ou en chantant des hymnes et cantiques spirituels, à la louange de sa divine Majesté ; les sauvages les écoutaient avec attention et contentement, et me priaient de chanter souvent, principalement après que je leur eus dit que ces chants et cantiques spirituels étaient des prières que je faisais et adressais à Dieu, Notre Seigneur, pour leur salut et conversion.

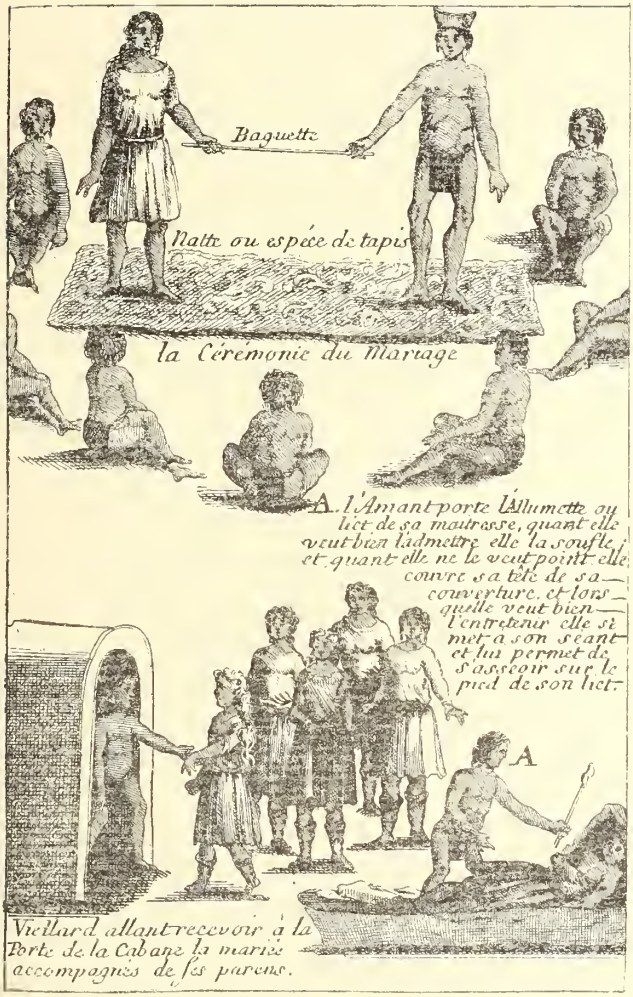

Pendant la nuit j'entendais aussi parfois la mère de mon sauvage pleurer et s'affliger grandement à cause des illusions du diable. J'interrogeai mon sauvage pour en savoir le sujet, il me fit réponse que c'était le Diable qui la travaillait par des songes et représentations fâcheuses de la mort de ses parents et autres imaginations. Cela est particulièrement commun aux femmes plutôt qu'aux hommes, à qui cela arrive

plus rarement, bien qu'il s'y en trouve parfois quelques-uns qui en deviennent fols et furieux selon leur forte imagination et la faiblesse de leur esprit, qui leur fait ajouter foi à ces rêveries diaboliques.

Il se passa un assez long temps après mon arrivée, avant que j'eusse aucune connaissance nouvelle du lieu où étaient arrivés mes confrères, jusqu'à un certain jour que le Père Nicolas, accompagné d'un sauvage, me vint trouver de son village, qui n'était qu'à cinq lieues du nôtre. Je fus fort réjoui de le voir en bonne santé, nonobstant les pénibles travaux et disettes qu'il avait soufferts depuis notre départ de la traite. Mes sauvages le reçurent aussi volontiers à coucher en notre cabane. Ils lui firent festin de ce qu'ils purent parce qu'il était mon frère, et à nos autres français, pour être nos bons amis. Après donc nous être congratulés de notre heureuse arrivée, et après avoir un peu discouru de ce qui nous était arrivé durant un si long et pénible chemin, nous avisâmes d'aller trouver le Père Joseph, qui était demeurant en un autre village, à quatre ou cinq lieues de nous. Ainsi Dieu nous avait-il fait la grâce, que, sans l'avoir prémédité, nous nous mîmes à la conduite de personnes qui demeurassent si proches les uns des autres. Mais parce que j'étais fort aimé de Oonchiarey, mon Sauvage, et de la plupart de ses parents, je ne savais comment l'avertir de notre dessein, sans le mécontenter grandement. Nous trouvâmes enfin moyen de le persuader que j'avais quelque affaire à communiquer à notre frère Joseph, et qu'allant vers lui, il fallait nécessairement que j'y portasse tout ce que j'avais, qui était autant à lui qu'à moi, afin de prendre chacun ce qui lui appartenait. Ce qu'ayant dit, je pris congé d'eux, leur donnant espérance de revenir à bref délai. Ainsi, je partis avec le bon Père Nicolas et nous fûmes trouver le Père Joseph qui demeurait à Quicunonascaran, où je ne saurais vous expliquer la joie et le contentement que nous eûmes de nous revoir tous trois ensemble. Ce ne fut pas sans en rendre grâces à Dieu, le priant de bénir notre entreprise pour sa gloire et pour la conversion de ces pauvres infidèles.

Ensuite, nous fîmes bâtir une cabane pour nous loger, où à grand peine eûmes-nous le loisir de nous entrecaresser, que je vis mes sauvages, ennuyés de mon absence, nous venir visiter : ce qu'ils

réitérèrent plusieurs fois. Nous nous étudiions à les recevoir et traiter si humainement et civilement que nous les gagnâmes, de sorte qu'ils semblaient battre de courtoisie à recevoir les Français en leur cabane.

Or nous voyant parmi eux, nous nous résolûmes d'y bâtir un logement pour prendre possession, au nom de Jésus-Christ, de ce pays, afin d'y faire les fonctions et exercer les ministères de notre mission. Ce qui fut cause que nous priâmes le chef qu'ils nomment Garihoüa Andionria, c'est-à-dire capitaine et chef de la police, de nous le permettre : ce qu'il fit après avoir assemblé le conseil des plus notables et après avoir ouï leurs avis.

Après qu'ils se furent efforcés de nous dissuader de ce dessein, nous persuadant de prendre plutôt logement en leurs cabanes pour y être mieux traités, nous obtînmes ce que nous désirions, leur ayant fait entendre qu'il était ainsi nécessaire pour leur bien. Etant venus de si loin pays pour leur faire entendre ce qui concernait le salut de leurs âmes et le bien de la félicité éternelle, avec la connaissance d'un vrai Dieu par la prédication de l'Évangile, il n'était pas possible d'être assez illuminé du Ciel pour les instruire parmi le tracas de la ménagerie de leurs cabanes.

De plus, désirant leur conserver l'amitié des Français qui traitaient avec eux, nous aurions plus de crédit à les conserver ainsi à part, que quand nous serions cabanés parmi eux. De sorte que, s'étant laissés persuader par ces discours et autres semblables, ils nous dirent de faire cesser les pluies, pour lors fort grandes et importunes, en priant ce grand Dieu, que nous appelions Père et dont nous nous disions les serviteurs, de les faire cesser, pour pouvoir nous accommoder la cabane que nous désirions. Si bien que, favorisant nos prières, après avoir passé la nuit suivante à le solliciter de ses promesses, Dieu nous exauça et fit cesser si parfaitement la pluie que nous eûmes un temps fort serein. Ils en furent si étonnés et ravis, qu'ils le publièrent pour miracle, ce dont nous rendîmes grâces à Dieu. Ce qui les confirma davantage, ce fut qu'après avoir employé quelques jours à ce pieux travail et l'avoir mis à sa perfection, les pluies recommencèrent, de sorte qu'ils publièrent partout la grandeur de notre Dieu.

Je ne puis omettre un gentil débat qui arriva entre eux à cause de notre bâtiment. Un jeune garçon, n'y travaillant pas de bonne volonté, se plaignait aux autres de la peine et du soin qu'ils se donnaient de bâtir une cabane à des gens qui ne leur étaient point parents. Il eût volontiers désiré qu'on eût délaissé la chose imparfaite; et nous aurions dû loger avec eux dans leurs cabanes, ou être exposés à l'injure de l'air et incommodité du temps. Mais les autres sauvages, de meilleure volonté, ne lui voulurent point acquiescer, et le reprirent de sa paresse et du peu d'amitié qu'il témoignait à des personnes si recommandables, qu'ils devaient chérir comme parents et amis bien qu'étrangers, puisqu'ils n'étaient venus que pour leur propre bien et profit.

Ces bons sauvages ont cette louable coutume entre eux, que quand quelques-uns de leurs concitoyens n'ont point de cabane où se loger, tous unanimement prêtent la main et lui en font une, et ils ne l'abandonnent point que la chose ne soit mise en sa perfection, ou du moins que celui ou ceux pour qui elle est destinée ne la puissent aisément parachever.

Pour obliger chacun à un si pieux et charitable office, quand il est question d'y travailler, la chose se décide toujours en plein conseil, puis le cri s'en fait tous les jours par le bourg, afin que chacun s'y trouve à l'heure ordonnée. C'est un très bel ordre et fort admirable pour des personnes que nous croyons sauvages et qui sont en effet moins policées que nous.

Mais pour nous, qui leur étions étrangers et arrivés de nouveau, c'était beaucoup de se montrer si humains, que de nous en bâtir une avec une si commune et universelle affection, vu qu'ils ne donnent ordinairement rien pour rien aux étrangers, sauf à des personnes qui le méritent ou qui les aient bien obligés. Ils demandent toujours particulièrement aux Français qu'ils appellent *Agnonha*, c'est-à-dire gens de fer en leur langue. Les Canadiens et montagnards nous surnomment *Mistigoche*, qui signifie en leur langue canot ou bateau de bois.

Ils nous appellent ainsi parce que nos navires et bateaux sont faits de bois et non d'écorce comme les leurs. Mais pour le nom que nous donnent les Hurons, il vient de ce qu'avant nous, ils ne savaient ce que

c'était que le fer et n'en avaient aucun usage, non plus que de tout autre métal ou minerai.

Pour revenir au parachèvement de notre cabane, ils la dressèrent environ à deux portées de flèche loin du bourg, en un lieu que nous-mêmes avions choisi pour le plus commode, sur le coteau d'un fond où passait un bel et agréable ruisseau, de l'eau duquel nous nous servions à boire et à faire notre sagamité, excepté pendant les grandes neiges de l'hiver où, pour cause du fâcheux chemin, nous prenions de la neige proche de nous pour faire notre manger ; et nous ne nous en trouvâmes point mal, Dieu merci ! Il est vrai qu'on passe d'ordinaire des semaines et des mois entiers sans boire ; car ne mangeant jamais rien de salé ni d'épicé, et le manger quotidien n'étant que de ce blé d'Inde bouilli en eau, cela sert de boisson et de mangeaille. Nous nous trouvions fort bien de ne point manger de sel : aussi étions-nous éloignés de trois cents lieues de toute eau salée, de laquelle nous eussions pu espérer du sel. A mon retour au Canada, je me trouvai mal au commencement d'en manger, pour m'en être passé trop longtemps — ce qui me fait croire que le sel n'est pas nécessaire à la conservation de la vie, ni à la santé de l'homme.

Notre pauvre cabane pouvait avoir environ vingt pieds de longueur et dix ou douze de large. Elle était faite en forme de berceau de jardin, couverte d'écorce partout, excepté au faîte où on avait laissé une fente et ouverture pour faire sortir la fumée. Étant ainsi achevée par nous-mêmes, du mieux qu'il nous fut possible, avec quelques haches que nous avions apportées, nous fîmes une cloison de pièces de bois, séparant notre cabane en deux. Du côté de la porte, était le lieu où nous faisions notre ménage et prenions notre repos ; la chambre intérieure nous servait de Chapelle, car nous y avions dressé un autel pour dire la sainte Messe. Nous y serrions encore nos ornements et autres petites commodités. Craignant la main larronne des sauvages, nous tenions la petite porte d'écorce, qui était à la cloison, fermée et attachée avec une cordelette.

A l'entour de notre petit logis, nous accommodâmes un petit jardin, fermé d'une palissade, pour en ôter le libre accès aux petits enfants sauvages, qui ne cherchent qu'à mal faire pour la plupart. Les pois,

herbes et autres petites choses que nous avions semées en ce petit jardin y profitèrent assez bien, quoique la terre fût fort maigre.

Mais pour avoir fait notre cabane hors de saison, elle fut couverte de très mauvaise écorce, qui se décreva et fendit toute, de sorte qu'elle nous garantissait peu ou point des pluies qui nous tombaient partout. Nous ne nous en pouvions défendre ni le jour, ni la nuit, non plus que de la neige pendant l'hiver, de laquelle nous nous trouvions parfois couverts le matin en nous levant. Si la pluie était âpre, elle éteignait notre feu, nous privait du dîner et nous causait tant d'autres incommodités, que je puis dire avec vérité que, jusqu'à ce que nous eussions un peu remédié, il n'y avait pas un seul petit coin en notre cabane où il ne plût comme dehors. Cela nous contraignait d'y passer des nuits entières sans dormir, cherchant à nous tenir et ranger debout ou assis en quelque petit coin pendant les orages.

La terre nue, ou nos genoux, nous servaient de table à prendre nos repas, comme les sauvages. Nous n'avions non plus ni nappes, ni serviettes à essuyer nos doigts, ni couteau à couper notre pain ou nos viandes. Car le pain nous était interdit et la viande nous était si rare, que nous avons passé des six semaines, et deux ou trois mois entiers sans en manger ; encore n'était-ce que quelque petit morceau de chien, d'ours ou de renard qu'on nous donnait en festin. Cependant vers Pâques et en Automne quelques Français nous firent part de leur chasse et gibier. La chandelle dont nous usions la nuit, n'était que de petits cornets d'écorce de bouleau. Elle était de peu de durée. La clarté du feu nous servait pour lire, écrire et faire autres petites choses pendant les longues nuits de l'hiver ce qui n'était pas une petite incommodité.

Notre vie et nourriture ordinaire était des mêmes mets et viandes que celles dont les sauvages usent ordinairement. Toutefois, celles de nos sagamites étaient un peu plus nettement accommodées. Nous y mêlions encore parfois de petites herbes comme de la marjolaine sauvage et autres, pour lui donner goût et saveur, au lieu de sel et d'épices. Mais lorsque les sauvages s'apercevaient qu'il y en avait, ils n'en voulaient nullement goûter, disant que cela sentait mauvais; et par ainsi, ils nous la laissaient manger en paix, sans nous en demander, comme ils avaient

l'habitude de le faire lorsqu'il n'y en avait point. Nous leur en donnions volontiers ; aussi ne nous en refusaient-ils point dans leurs cabanes quand nous leur en demandions, et eux-mêmes nous en offraient souvent.

Au temps que les bois étaient en sève, nous faisions parfois une fente dans l'écorce de quelque gros bouleau et, tenant au-dessous une écuelle, nous recevions le jus ou la liqueur qui s'en écoulait ; elle nous servait à nous fortifier le cœur lorsque nous nous sentions incommodés. Mais c'est néanmoins un remède bien simple et de peu d'effet, et qui affadit plutôt qu'il ne fortifie. Si nous nous en servions, c'était faute d'autre chose plus propre et meilleure.

Avant que de partir pour aller à la mer douce, le vin des messes, que nous avions porté en un petit baril de deux pots, étant failli, nous en fîmes d'autre avec des raisins du pays qui étaient très bons ; il bouillit en notre petit baril et en deux autres bouteilles que nous avions, comme il eût pu faire en de plus grands vaisseaux. Si nous avions eu d'autres vaisseaux, il y avait moyen de faire une assez bonne provision de vin, pour la grande quantité de vignes et de raisins qui sont en ce pays-là. Les sauvages en mangent bien le raisin, mais ils ne le cultivent, ni n'en font aucun vin, pour n'en avoir l'intention, ni les outils propres. Notre mortier de bois et une serviette de notre chapelle nous servirent de pressoir. Un anderoqua, ou seau d'écorce, nous servit de cuve. Mais nos petits vaisseaux n'étant capables de contenir tout notre vin nouveau, nous fûmes contraints, pour ne point perdre le reste, d'en faire du raisiné, qui fut aussi bon que celui que l'on fait en France ; il nous servit aux jours de récréation et bonnes fêtes de l'année, à en prendre un petit sur la pointe d'un couteau.

Pendant les neiges, nous étions contraints de nous attacher des raquettes sous les pieds, aussi bien que les sauvages, pour aller quérir du bois pour nous chauffer. C'est une très bonne invention ; car avec elles, on n'enfonce pas dans les neiges et on fait bien du chemin en peu de temps. Ces raquettes que nos sauvages Hurons appellent *Agnonra,* sont deux ou trois fois grandes comme les nôtres. Les montagnards, Canadiens ou Algoumequins, hommes, femmes, filles et enfants, avec elles suivent la piste des animaux. La bête étant trouvée et abattue à

coups de flèches et d'épées emmanchées au bout d'une demi-pique, qu'ils savent dextrement darder, ils se cabanent, et là se consolent et jouissent du fruit de leur travail. Sans ces raquettes, ils ne pourraient courir l'élan ni le cerf et, par conséquent, il faudrait qu'ils mourussent de faim en temps d'hiver.

Pendant le jour, nous étions continuellement visités d'un bon nombre de sauvages et à diverses intentions. Les uns y venaient pour l'amitié qu'ils nous portaient, et pour s'instruire et entretenir des discours avec nous; d'autres pour voir s'ils ne nous pourraient rien dérober, ce qui arrivait assez souvent, jusqu'à prendre de nos couteaux, cuillers, écuelles d'écorce ou de bois et autres choses dont nous avions besoin : d'autres, plus charitables, nous apportaient de petits présents comme du blé d'Inde, des citrouilles, des fézoles et quelquefois des petits poissons boucanés. En récompense, nous leur donnions aussi d'autres petits présents comme quelques alènes, fers à flèches, ou un peu de rassade à pendre à leur cou ou à leurs oreilles. Comme ils sont pauvres en meubles, empruntant quelqu'un de nos chaudrons, ils nous le rendaient toujours avec quelque reste de sagamité dedans. Quand il arrivait de faire festin pour un défunt, plusieurs de ceux qui nous aimaient nous en envoyaient. Ils nous venaient aussi souvent prier de festin. Mais nous n'y allions que le plus rarement qu'il nous était possible, pour ne nous obliger à leur en rendre, et pour plusieurs autres bonnes raisons.

Quand quelque particulier sauvage de nos amis nous venait visiter, entrant chez nous, la salutation était : « ho ! ho ! ho ! » qui est une salutation de joie. La seule voix « ho ! ho ! » ne se peut faire que ce ne soit quasi en riant, témoignant par là la joie et le contentement qu'ils avaient de nous voir; car leur autre salutation : « Quoye ! », qui est comme si on disait : « Qu'est-ce? que dites-vous ? », se peut prendre en divers sens; aussi est-elle commune envers les amis, comme envers les ennemis, qui répondent en la même manière : « Quoye ! », ou bien plus gracieusement : « Yatovo », qui est à dire : mon ami, mon compagnon, mon camarade; ou ils disent : « Attaquen ! » mon frère. Ils disent aux filles : « Eadsé ! », ma bonne amie, ma compagne ; et quelquefois aux

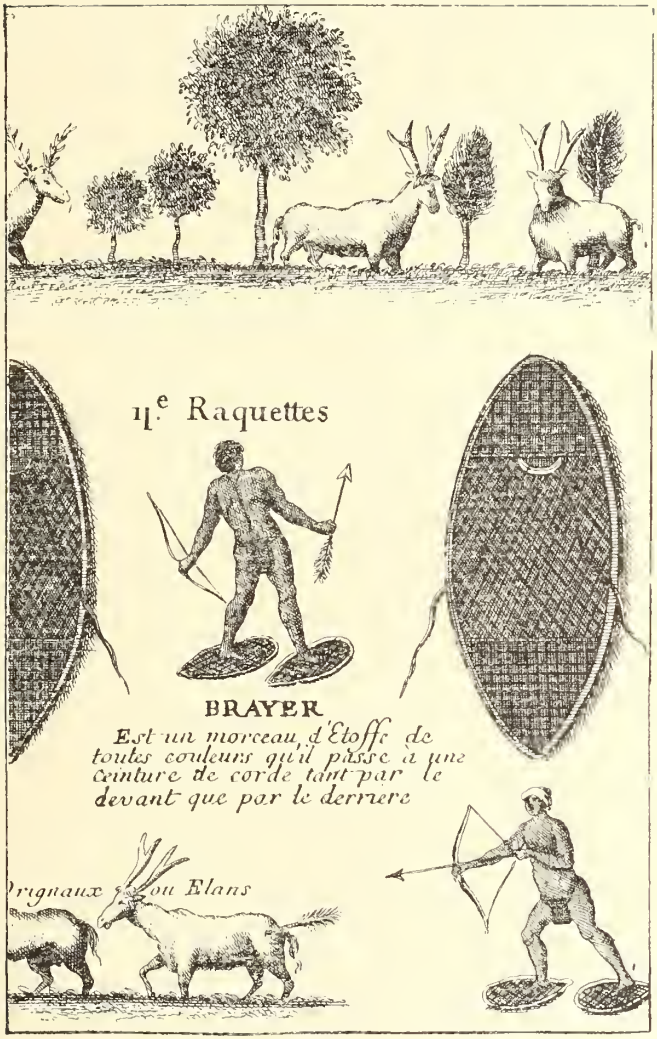

vieillards : « Yaistan ! », mon père, « Honratinoron ! » oncle, mon oncle, etc...

Ils nous demandaient aussi à pétuner et le plus souvent pour épargner le pétun qu'ils avaient dans leur sac ; car ils n'en sont jamais dégarnis. — Mais comme la foule était souvent si grande, qu'à peine nous avions

place en notre cabane, nous ne pouvions pas leur en fournir à tous et nous nous en excusions. Et nos excuses faites, ils se montraient fort contents et prenaient du pétun dans leur sac.

Comme entre nous on salue de quelque dévote prière celui ou celle qui éternue, eux au contraire, poussés par Satan, et d'un esprit de vengeance, entendant éternuer quelqu'un, leur salut ordinaire n'est que des imprécations, des injures, et la mort même, qu'ils souhaitent et désirent aux Iroquois et à tous leurs ennemis. Nous les en reprenions, mais il n'était pas encore entré en leur esprit que ce fût mal fait : d'autant que la vengeance leur est tellement coutumière et ordinaire, qu'ils la tiennent comme vertu à l'endroit de l'ennemi étranger et non toutefois envers ceux de leur propre nation, dont ils savent assez bien dissimuler et supporter un tort ou une injure quand il le faut. A propos de la vengeance, je dirai que comme le général de la flotte, assisté des autres capitaines de navires, eussent par certaine cérémonie jeté une épée dans la rivière Saint-Laurent au temps de la traite, en présence de tous les Sauvages, pour assurer aux meurtriers canadiens, qui avaient tué deux Français, que leur faute leur était entièrement pardonnée et ensevelie dans l'oubli comme cette épée était perdue et ensevelie au fond des eaux. Nos Hurons, qui savent bien dissimuler et qui tiennent bonne mine en cette action, retournés dans leurs pays, tournèrent toute cette cérémonie en risée et s'en moquèrent, disant que toute la colère des Français avait été noyée en cette épée et que, pour tuer un Français, on en serait dorénavant quitte pour une douzaine de castors.

Pendant l'hiver que les Epicerinys vinrent se cabaner au pays de nos Hurons, à trois lieues de nous, ils venaient souvent nous visiter en notre cabane pour nous voir et pour s'entretenir de discours avec nous. Comme je l'ai dit ailleurs, ils sont assez bonnes gens et savent les deux langues, la huronne et la leur, ce que n'ont pas les Hurons. Ils ne savent ni n'apprennent aucune autre langue que la leur, soit par négligence, ou parce qu'ils ont moins affaire de leurs voisins, que leurs voisins n'ont affaire d'eux. Ils nous parlèrent par plusieurs fois d'une certaine nation où ils vont tous les ans une fois à la traite, n'en étant éloignés qu'environ une lune et demie, qui est un mois ou six semaines de chemin, tant par

terre que par eau et rivière. Un certain peuple vient aussi y trafiquer. Il aborde par mer, avec de grands bateaux ou navires de bois, chargés de diverses marchandises comme des haches faites en queues de perdrix, des bas de chausses avec les souliers attachés ensemble, souples néanmoins comme un gant et plusieurs autres choses qu'ils échangent pour des pelleteries.

Ils nous dirent aussi que ces personnes-là ne portaient point de poils, ni à la barbe, ni à la tête : pour cette raison, nous les nommerons les Têtes pelées. Ils nous assurèrent que ce peuple leur avait dit qu'il serait fort aise de nous voir. Ce qui nous fit conjecturer que ce pouvait être quelque peuple et nation policée et habituée à la mer de Chine, qui borde ce pays vers l'occident, comme il est aussi borné de la mer Océane, environ les 40 degrés vers l'Orient.

Nous espérions y faire un voyage, à la première commodité, avec ces Epicerinys, comme ils nous en donnaient quelque espérance, moyennant quelque petit présent, si l'obédience ne m'eût rappelé trop tôt en France. Bien que ces Epicerinys ne veulent pas mener de Français séculiers en leur voyage, pas plus que les Montagnards et Hurons n'en veulent mener au Laguenet, de peur de découvrir leur bonne et meilleure traite et le pays où ils vont amasser quantité de pelleteries, ils ne sont pas si resserrés à notre endroit, sachant déjà par expérience que nous ne nous mêlons d'aucun autre trafic, que de celui des âmes que nous nous efforçons de gagner à Jésus-Christ.

Quand nous allions voir et visiter nos sauvages en leurs cabanes, ils en étaient pour la plupart bien aises et le tenaient à honneur et faveur, se plaignant de ne nous y voir pas assez souvent. Ils nous faisaient parfois comme font ordinairement les merciers et marchands du Palais de Paris, nous appelant chacun à son foyer et peut-être dans l'espérance de quelque alêne, ou d'un petit bout de rassade de laquelle ils sont fort curieux à se parer. Ils nous faisaient aussi bonne place sur la natte auprès d'eux, au plus bel endroit, puis nous offraient à manger de leur sagamité; car ils en avaient souvent quelque reste dans leur pot. Mais pour mon particulier, j'en prenais fort rarement, tant à cause qu'il sentait pour l'ordinaire trop le poisson puant, que parce que les chiens y mettaient souvent

leur nez et les enfants leur reste. Nous avions aussi fort à dégoût et à contre-cœur de voir les sauvagesses manger leurs poux et ceux de leurs enfants ; car elles les mangent comme si c'était chose fort excellente et de bon goût.

Puis comme par deçà que l'on boit l'un à l'autre en présentant le verre à celui à qui on a bu, ainsi les Sauvages qui n'ont que de l'eau à boire pour toute boisson, voulant festoyer quelqu'un et lui montrer signe d'amitié, après avoir pétuné, lui présentent le pétunoir tout allumé. Nous tenant en cette qualité d'amis et de parents, ils nous en offraient et présentaient de fort bonne grâce. Mais comme je ne me suis jamais voulu habituer au pétun, je les en remerciais et n'en prenais nullement. Ils en étaient au commencement tout étonnés, pour n'y avoir personne en tous ces pays-là qui n'en prenne et use pour, à faute de vin et d'épices, échauffer cet estomac et aucunement corrompre tant de crudités provenant de leur mauvaise nourriture.

Lorsque, pour quelque nécessité ou affaire, il nous fallait aller d'un village à un autre, nous allions librement loger et manger en leurs cabanes, où ils nous recevaient et traitaient fort humainement, bien qu'ils ne nous eussent aucune obligation. Ils ont cela de propre d'assister les passants et de recevoir courtoisement entre eux toute personne qui ne leur est point ennemie et, à plus forte raison, ceux de leur propre nation. Ils se rendent l'hospitalité réciproque et s'assistent tellement l'un l'autre, qu'ils pourvoient à la nécessité de chacun sans qu'il y ait aucun pauvre mendiant parmi leurs villes et villages.

Ils trouvaient fort mauvais, en entendant dire qu'il y avait en France grand nombre de ces nécessiteux et mendiants. Ils pensaient que cela fût faute de charité qui fût en nous et ils nous en blâmaient grandement.

DU PAYS DES HURONS

ET DE LEURS VILLES, VILLAGES ET CABANES.

Mais pour parler en général du pays des Hurons, de sa situation, des mœurs de ses habitants et de leurs principales cérémonies et façons de faire, disons premièrement qu'il est situé sous la hauteur de quarante-quatre degrés et demi de latitude et deux cent trente lieues de longitude à l'Occident et dix de latitude. Pays fort déserté, beau et agréable et traversé de ruisseaux qui se dégorgent dedans le grand lac. On n'y voit point une face hideuse de grands rochers et de montagnes stériles comme on voit en beaucoup d'autres endroits aux contrées canadiennes et algoumequines.

Le pays est plein de belles collines, de campagnes et de très belles et grandes prairies qui portent quantité de bon foin qui ne sert qu'à y mettre le feu par plaisir quand il est sec. En plusieurs endroits, il y a quantité de froment sauvage qui a l'épi comme le seigle et le grain comme l'avoine. J'y fus trompé, pensant, quand j'en vis, que ce fussent champs qui eussent été ensemencés de bon grain. Je fus de même trompé aux pois sauvages, qui poussent, en divers endroits, aussi épais que s'ils avaient été semés et cultivés. Pour montrer la bonté de la terre, un sauvage de Tœnchen ayant planté un peu de pois qu'il avait apporté de la traite, obtint des fruits deux fois plus gros qu'à l'ordinaire. Je m'en étonnais, n'en ayant point vu de si gros ni en France ni en Canada.

Il y a de belles forêts peuplées de gros chênes, bouleaux, érables, cèdres, sapins, ifs et autres sortes de bois, beaucoup plus beaux sans comparaison qu'aux autres provinces du Canada que nous ayons vues : aussi le pays est-il plus chaud et plus beau. Les terres sont plus grasses et meilleures, plus en avance, tirant au Sud. Du côté du Nord, les terres sont plus pierreuses et sablonneuses, ainsi que je vis, allant sur la mer douce pour la pêche du grand poisson.

Il y a plusieurs contrées ou provinces au pays de nos Hurons qui

portent divers noms, aussi bien que les diverses provinces de France ; car celle où commandait le grand capitaine Atironta, s'appelle Henarhonon ; celle d'Entavaque s'appelle Atigagnongueha et la Nation des Ours, qui est celle où nous demeurions, sous le grand capitaine Avoindaon, s'appelle Atingyahointan. En cette étendue de pays, il y a environ vingt-cinq villes et villages, dont une partie n'est point close ni fermée. Les autres sont fortifiées de fortes palissades de bois à triple rang, entrelacées les unes dans les autres et redoublées par dedans de grandes et grosses écorces à la hauteur de huit à neuf pieds ; et par dessous il y a de grands arbres, posés de leur long sur des fortes et courtes fourchettes de troncs d'arbres. Au-dessus de ces palissades, il y a des galeries ou guérites qu'ils appellent *ondaqua*, qu'ils garnissent de pierres en temps de guerre, pour ruer sur l'ennemi, et d'eau pour éteindre le feu qu'on pourrait appliquer contre leurs palissades. Nos Hurons y montent par une échelle assez mal façonnée et difficile. Ils défendent leurs remparts avec beaucoup de courage et d'industrie.

Ces vingt-cinq villes et villages peuvent être peuplés de deux ou trois mille hommes de guerre au plus, sans compter le commun, qui peut faire en nombre environ trente ou quarante mille âmes en tout. La principale ville avait autrefois deux cents grandes cabanes, pleines chacune de quantité de ménages ; mais depuis peu, à raison que les bois leur manquaient et que les terres commençaient à s'amaigrir, elle est diminuée de grandeur, séparée en deux et bâtie en un autre lieu plus commode.

Leurs villes frontières les plus proches des ennemis sont toujours les mieux fortifiées, en leurs enceintes et leurs murailles, hautes de deux lances environ. Les portes et entrées ferment à barres ; on est contraint de les traverser de côté et non de plein saut. Ils savent assez bien choisir l'assiette des lieux et joindre quelque bon ruisseau, en lieu un peu élevé et environné d'un fossé naturel s'il se peut. L'enceinte et les murailles sont bâties en rond et la ville bien ramassée ; ils laissent néanmoins un grand espace vide entre les cabanes et les murailles, pour pouvoir mieux combattre et se défendre contre les ennemis qui les attaqueraient, sans laisser de faire des sorties à l'occasion.

Il y a certaines contrées où ils changent leurs villes et villages de dix, quinze ou trente ans, plus ou moins. Ils le font seulement lorsqu'ils se trouvent trop éloignés des forêts ; car il faut qu'ils portent le bois sur leur dos, attaché et lié avec un collier qui prend sur le front. Mais en hiver, ils sont accoutumés de faire certaines traînées qu'ils appellent *Arocha*, faites de longues planchettes de bois de cèdre blanc, sur lesquelles ils mettent leur charge, et, ayant des raquettes attachées sous les pieds, ils traînent leur fardeau sur les neiges sans aucune difficulté. Ils changent leur ville ou village lorsque, par succession du temps, les terres sont tellement fatiguées qu'elles ne peuvent plus porter leur blé avec la perfection ordinaire, faute de fumier et de ne savoir cultiver la terre, ni semer dans d'autres lieux que dans les trous ordinaires.

Leurs cabanes, qu'ils appellent *Ganonchia*, sont faites comme j'ai dit en façon de tonnelles ou berceaux de jardin. Elles sont couvertes d'écorce d'arbre, de la longueur de vingt-cinq à trente toises (car elles ne sont pas toutes égales en longueur), et six de large, laissant par le milieu une allée de dix à douze pieds de large, qui va d'un bout à l'autre de la cabane, où ils couchent en été pour éviter l'importunité des puces dont ils ont grande quantité, tant à cause de leurs chiens qui leur en fournissent à bon escient, que pour l'eau que les enfants y font.

En hiver ils couchent en bas sur des nattes proches du feu, pour être plus chaudement ; ils sont arrangés les uns près des autres, les enfants au lieu plus chaud et éminent pour l'ordinaire, et les père et mère après ; et il n'y a point d'entre-deux ou de séparation, ni de pieds, ni de chevet. Ils ne font autre chose pour dormir que de se coucher en la place où ils sont assis et s'affubler la tête avec leur robe.

Ils emplissent de bois sec, pour brûler en hiver, tout le dessous de ces établies qu'ils appellent *Garihagueu* et *Eindichaguet*. Mais pour les gros troncs ou tisons appelés *Aneincuny*, qui servent à entretenir le feu, élevés un peu en haut par un des bouts, ils en font des piles devant leurs cabanes ou les serrent au-dedans des porches qu'ils appellent *Aque*. Toutes les femmes s'aident à faire cette provision de bois qui se fait dès le mois de mars et d'avril, et avec cet ordre, en peu de jours, chaque ménage est fourni de ce qui lui est nécessaire.

Ils ne se servent que de très bon bois, aimant mieux l'aller chercher bien loin que d'en prendre de vert ou qui fasse fumée. S'ils ne rencontrent point d'arbres bien secs ils en abattent qui ont les branches sèches, mettent les branches par éclats et les coupent d'une égale longueur comme les cotrets de Paris.

Ils ne se servent point du fagotage, non plus que du tronc des plus gros arbres qu'ils abattent ; et ils les laissent là pourrir sur la terre, parce qu'ils n'ont point de scie pour les scier, ni l'industrie de les mettre en pièces qu'ils ne soient secs et pourris. Pour nous qui n'y prenions pas garde de si près, nous nous contentions de celui qui était plus proche de notre cabane, pour n'employer tout notre temps à cette occupation.

En une cabane, il y a plusieurs feux et à chaque feu il y a deux ménages, l'un d'un côté, l'autre de l'autre.

Telle cabane aura jusqu'à huit, dix ou douze feux, ce qui fait vingt-quatre ménages. Les autres moins, selon leur petitesse ; mais il y fume à bon escient, ce qui fait que plusieurs en reçoivent de très grandes incommodités aux yeux, n'y ayant fenêtre, ni aucune ouverture que celle qui est au-dessus de leur cabane, par où la fumée sort. Aux deux bouts, il y a toujours un porche. Ces porches leur servent principalement à mettre leurs grandes cuves ou tonnes d'écorce, où ils serrent leur blé d'Inde après qu'il est bien sec et égrené. Au milieu de leur logement, il y a deux grosses perches suspendues, qu'ils appellent *Ouaronta,* où ils pendent leur crémaillère et mettent leurs habits, vivres et autres choses de peur des souris et pour tenir les choses sèchement. Mais pour le poisson, dont ils font provision pour leur hiver après l'avoir boucané, ils le serrent dans des tonneaux d'écorce qu'ils appellent *Acha,* excepté *Leinchataon,* qui est un poisson qu'ils n'éventrent pas et qu'ils pendent au haut de leur cabane, attaché avec des cordelettes : enfermé en quelque tonneau, il sentirait trop mauvais et se pourrirait incontinent.

De crainte du feu, dont ils sont assez sujets, ils serrent souvent en des tonneaux ce qu'ils ont de plus précieux ; ils enterrent ces tonneaux dans des fosses qu'ils font dans leurs cabanes. Ils les couvrent de la même terre ; et cela les conserve non seulement du feu, mais aussi de la main

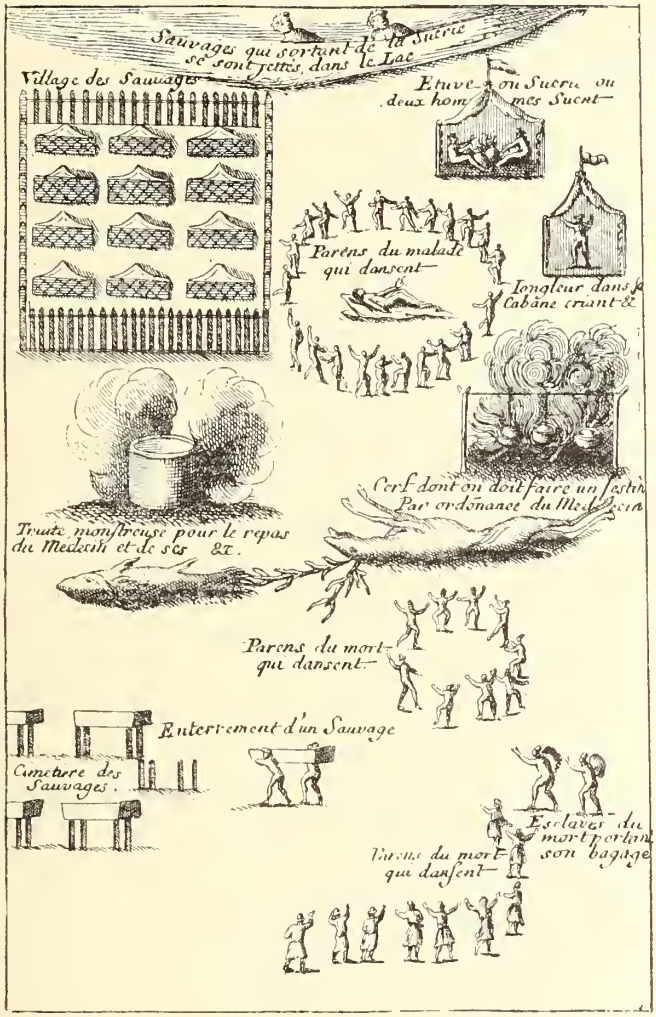

des larrons, car ils n'ont autre coffre ni armoire en tout leur ménage que ces petits tonneaux. Il est vrai qu'ils se font peu souvent de tort les uns les autres ; mais encore s'en trouve-t-il parfois de méchants qui leur font du déplaisir quand ils ne peuvent être découverts et principalement s'il y a quelque chose à manger.

EXERCICE ORDINAIRE
DES HOMMES ET DES FEMMES.

Ce bon législateur des Athéniens, Solon, fit une loi dont Amasis, roi d'Égypte, avait été jadis l'auteur : Que chacun montre tous les ans de quoi il vit par-devant le magistrat; autrement, il est puni de mort. L'occupation de nos Sauvages est la pêche, la chasse et la guerre, aller à la traite, faire des cabanes et des canots ou les outils propres à cela. Le reste du temps, ils le passent en oisiveté, à jouer, dormir, chanter, danser, pétuner ou aller en festins, et ils ne veulent s'entremettre d'aucun autre ouvrage sans grande nécessité.

L'exercice du jeu est tellement fréquent et coutumier entre eux, qu'ils y emploient beaucoup de temps. Parfois les hommes et les femmes jouent tout ce qu'ils ont et perdent aussi gaiement et patiemment quand la chance ne leur en dit point, que s'ils n'avaient rien perdu. J'en ai vu s'en retourner en leur village tout nus et chantant, après avoir tout laissé au nôtre. Il est arrivé une fois entre autres qu'un Canadien perdit et sa femme et ses enfants au jeu, contre un Français : ils lui furent néanmoins rendus par après volontairement.

Les hommes ne s'adonnent pas seulement au jeu de paille nommé *Aescara*, qui est composé de trois ou quatre cents petits jones blancs également coupés, de la grandeur d'un pied ou environ, mais aussi à plusieurs autres sortes de jeux, comme de prendre une grande écuelle de bois et d'y avoir cinq ou six noyaux ou boulettes un peu plats, de la grosseur du bout du petit doigt. Elles sont peintes de noir d'un côté, blanches et jaunes de l'autre. Ils prennent tour à tour, selon qu'il échoit, cette écuelle avec les deux mains et l'élèvent un peu de terre. Au même moment, ils l'y reposent et frappent un peu rudement, de sorte que ces boulettes sont contraintes de se remuer. Ils voient, comme au jeu des dés, de quel côté elles se reposent, si elles leur sont favorables Pendant que celui qui tient l'écuelle la frappe et regarde à son jeu, il dit continuellement et sans intermittence : « Tet, tet, tet, tet, » pensant

que cela excite et lui fait bon jeu. Mais le jeu des femmes et des filles, auquel s'entretiennent aussi parfois des hommes et des garçons, est particulièrement avec cinq ou six noyaux, semblables à ceux de nos abricots et qui sont noirs d'un côté. Elles les prennent avec la main, comme on fait des dés, puis les jettent un peu haut. Étant tombés sur du cuir ou sur une peau étendue contre terre exprès, elles voient ce qui fait pour elles et continuent à qui gagnera les colliers, oreillettes et autres bagatelles qu'elles ont. Ils ne jouent jamais aucune monnaie, car ils n'en ont nulle connaissance ni usage.

Je ne puis omettre non plus qu'ils pratiquent en quelques uns de leurs villages ce que nous appelons en France porter les momons. Ils défient et invitent les autres villes et villages à les venir voir, jouer avec eux et gagner leurs ustensiles s'il échoit. Cependant les festins ne manquent point; car pour la moindre occasion, la chaudière est toujours prête et surtout en hiver, temps où ils se festinent principalement les uns les autres. Ils aiment la peinture et y réussissent assez industrieusement pour des personnes qui n'ont point d'art, ni d'instruments propres. Ils font néanmoins des représentations d'hommes, d'animaux, d'oiseaux et autres grotesques, tant en relief, de pierre, bois et autres semblables matières, qu'en plate peinture sur leur corps. Ils le font non pour idolâtrer, mais pour se contenter la vue, embellir leurs calumets et pétunoirs, et pour orner le devant de leurs cabanes.

Pendant l'hiver, du filet que les femmes et les filles ont filé, ils font des rets et filets à pêcher et à prendre le poisson en été, et même en hiver sous la glace, à la ligne ou à la seine, au moyen des trous qu'ils y font en plusieurs endroits. Ils font aussi des flèches avec le couteau. Elles sont fort droites et fort longues. S'ils n'ont point de couteaux, ils se servent de pierres tranchantes et les empennent de plumes de queues et d'ailes d'aigle : celles-ci sont fermes et se portent bien en l'air. A la pointe, avec une colle forte de poisson, ils accommodent une pierre acérée, un os ou des fers que les Français leur traitent. Ils font aussi des massues de bois pour la guerre et des pavois qui couvrent presque tout le corps. Avec des boyaux, ils font des cordes d'arcs et des raquettes pour aller sur la neige, au bois et à la chasse.

Ils font des voyages par terre aussi bien que par mer et rivières. Ils entreprendront, chose incroyable, d'aller dix, vingt, trente et quarante lieues par les bois, sans rencontrer ni sentiers ni cabanes, sans porter aucun vivre, sinon du pétun et un fusil, avec l'arc au poing et le carquois sur le dos. S'ils sont pressés par la soif et qu'ils n'ont point d'eau, ils ont l'industrie de sucer les arbres, particulièrement les fouteaux, d'où distille une douce et fort agréable liqueur. Nous le faisions aussi lorsque les arbres étaient en sève. Mais lorsqu'ils entreprennent des voyages en pays lointains, ils ne les font point pour l'ordinaire inconsidérément et sans en avoir la permission des chefs. Ceux-ci, dans un conseil particulier, ont l'habitude d'ordonner tous les ans la quantité d'hommes qui doivent partir de chaque ville ou village, pour ne les laisser dégarnis de gens de guerre. Quiconque voudrait partir autrement, le pourrait faire à toute rigueur ; mais il serait blâmé et estimé fou et imprudent.

J'ai vu plusieurs sauvages des villages circonvoisins venir à *Quieunonascaran*, demander congé à *Onorotandi*, frère du grand capitaine *Avoindaon*, pour avoir la permission d'aller au Saguenay. Celui-ci se disait Maître et Supérieur des chemins et rivières qui y conduisent, jusque hors du pays des Hurons s'entend. De même, il fallait avoir la permission d'*Avoindaon* pour aller à Québec. Comme chacun entend être maître en son pays, aussi ne laissent-ils passer personne d'une autre nation sauvage par leur pays pour y aller à la traite, sans être reconnus et gratifiés de quelque présent. Cela se fait sans difficulté, autrement on pourrait leur faire empêchement et causer du déplaisir.

Sur l'hiver, lorsque le poisson se retire sentant le froid, les Sauvages errants, comme sont les Canadiens, Algoumequins et autres, quittent les rives de la mer et des rivières et se cabanent dans les bois, là où ils savent qu'il y a de la proie. Pour nos Hurons, Honquerouons et peuples sédentaires, ils ne quittent point leurs cabanes et ne transportent point leurs villes et leurs villages que pour les raisons que j'ai déduites ci-dessus au chapitre précédent.

Lorsqu'ils ont faim, ils consultent l'oracle. Après, ils s'en vont l'arc en main et le carquois sur le dos, du côté que leur *Oki* leur a indiqué, ou ailleurs où ils pensent ne point perdre leur temps. Ils ont des

chiens qui les suivent. Nonobstant qu'ils ne jappent point, toutefois ils savent fort bien découvrir le gîte de la bête qu'ils cherchent. Lorsqu'ils la trouvent, ils la poursuivent courageusement et ne l'abandonnent qu'ils ne l'aient terrassée. Enfin, l'ayant navrée à mort, ils la font tant harceler par leurs chiens qu'il faut qu'elle tombe. Alors, ils lui ouvrent le ventre, baillent la curée aux chiens, festinent et emportent le reste. Si la bête, pressée de trop près, rencontre une rivière, la mer ou un lac, elle s'élance librement dedans. Nos Sauvages agiles et dispos sont aussitôt après, avec leurs canots s'il s'en trouve, puis ils lui donnent le coup de grâce.

Leurs canots sont longs de huit à neuf pas et larges d'environ un pas, un pas et demi vers le milieu. Ils vont en diminuant vers les deux bouts comme la navette d'un tisserand. Ceux-là sont des plus grands qu'ils fassent ; car ils en ont encore d'autres plus petits, dont ils se servent selon l'occasion et la difficulté des voyages qu'ils ont à faire. Ils sont fort sujets à verser, si on ne les sait bien gouverner ; car ils ne sont faits que d'écorce de bouleau, renforcée au dedans de petits cercles de cèdre blanc bien proprement arrangés. Ces canots sont si légers qu'un homme peut en porter aisément un sur la tête ou bien sur son épaule. On fait aussi d'ordinaire pour chaque jour, quand on est pressé, vingt cinq ou trente lieues dans lesdits canots, pourvu qu'il n'y ait pas de saut à passer et qu'on aille au gré du vent et de l'eau. Ils vont d'une vitesse et d'une légèreté si grandes que je m'en étonnais, et je ne pense pas que la poste peut aller plus vite, quand ils sont conduits par de bons nageurs.

De même que les hommes ont leur exercice particulier et savent ce qui est du devoir de l'homme, les femmes et les filles aussi se maintiennent dans leur condition et font paisiblement leurs petits ouvrages et les œuvres serviles.

Elles travaillent ordinairement plus que les hommes quoiqu'elles n'y soient point forcées ni contraintes. Elles ont le soin de la cuisine et du ménage. Elles sèment et cueillent les blés, font les farines, accommodent le chanvre et les écorces, font les provisions nécessaires. Parce qu'il leur reste encore beaucoup de temps à perdre, elles l'emploient à jouer, aller aux danses et festins, à deviser et passer le temps. Elles font tout ainsi

qu'il leur plaît du temps qu'elles ont de bon, temps qui n'est pas court puisque tout le ménage consiste en peu, vu même qu'elles ne sont admises en plusieurs festins, ni en aucun de leurs conseils, ni à faire leurs cabanes et leurs canots, parmi nos Hurons.

Elles ont l'invention de filer le chanvre sur leurs cuisses, n'ayant pas l'usage de la quenouille et du fuseau. De ce filet, les hommes lacent leurs rets et leurs filets, comme j'ai dit.

Elles pilent aussi le blé pour la cuisine et en font rôtir dans les cendres chaudes. Elles en tirent la farine pour leurs maris, qui vont l'été trafiquer en d'autres nations éloignées. Elles font de la poterie, particulièrement des pots tout ronds, sans anses ni pieds, où elles font cuire leurs viandes, chair ou poisson. Quand l'hiver vient, elles font des nattes de jonc dont elles garnissent les portes de leurs cabanes. Elles en font d'autres pour s'asseoir dessus, le tout fort proprement. Les femmes des Cheveux Relevés même donnent des couleurs aux joncs et font des compartiments d'ouvrages avec une telle mesure qu'il n'y a rien à redire. Elles corroient et adoucissent les peaux de castors et d'élans et autres, aussi bien que nous saurions faire ici. Elles en font leurs manteaux et leurs couvertures, et y peignent des passements et des bigarrures.

Elles font de même des paniers de jonc et d'autres avec des écorces de bouleau pour mettre des fezoles, du blé et des pois, qu'ils appellent *acointa,* de la chair, du poisson et autres petites provisions. Elles font aussi comme une espèce de gibecière de cuir ou sac à pétun, sur quoi elles font des ouvrages dignes d'admiration avec du poil de porc-épic coloré de rouge, noir, blanc et bleu. Ce sont les couleurs qu'elles font, si vives que les nôtres ne semblent point en approcher. Elles s'exercent aussi à faire des écuelles d'écorce pour boire, manger et mettre leurs viandes et menestres. De plus, les écharpes, carcans et bracelets qu'elles et les hommes portent, sont de leur ouvrage. Quoiqu'elles aient beaucoup plus d'occupations que les hommes qui tranchent du gentilhomme entre eux et ne pensent qu'à la chasse, à la pêche ou à la guerre, elles aiment communément leurs maris plus que ne font celles de deçà.

S'ils étaient chrétiens, ce seraient des familles avec lesquelles Dieu se plairait et demeurerait.

COMMENT ILS DÉFRICHENT, SÈMENT ET CULTIVENT LEURS TERRES, COMMENT ILS ACCOMMODENT LE BLÉ ET LES FARINES, ET DE QUELLE FAÇON ILS APPRÊTENT LEUR MANGER.

Leur coutume est que chaque ménage vive de ce qu'il pêche, chasse et sème; car ils ont autant de terres qu'il leur est nécessaire. Toutes les forêts, prairies et terres non défrichées sont en commun. Il est permis à chacun d'en défricher et ensemencer autant qu'il veut, qu'il peut et qu'il lui est nécessaire. Cette terre ainsi défrichée demeure à la personne autant d'années qu'il continue de la cultiver et de s'en servir. Étant entièrement abandonnée du maître, s'en sert ensuite qui veut et non autrement. Ils les défrichent à grand peine faute de n'avoir les instruments propres. Ils coupent les arbres à la hauteur de deux ou trois pieds de terre, puis émondent toutes les branches, qu'ils font brûler aux pieds de ces arbres pour les faire mourir; ensuite, ils ôtent les racines. Les femmes nettoient bien la terre entre les arbres et bêchent de pas en pas une place ou fossé en rond. Là ils sèment à chaque place neuf ou dix grains de maïs, qu'ils ont d'abord choisis, triés et fait tremper quelques jours dans l'eau. Elles continuent ainsi jusqu'à ce qu'ils en aient pour deux ou trois ans de provision ; soit par crainte qu'il ne leur succède quelque mauvaise année ou bien pour l'aller traiter dans d'autres nations contre des pelleteries ou d'autres choses dont ils ont besoin. Tous les ans, ils sèment ainsi leur blé aux mêmes places et aux mêmes endroits, qu'ils rafraîchissent avec leur petite pelle de bois en forme d'oreille et ayant un manche au bout. Le reste de la terre n'est pas labouré. Elle n'est que nettoyée des méchantes herbes. Ainsi, il semble que ce soient tous des chemins, tant ils ont de soin de tenir tout net. C'est pourquoi, allant parfois seul, d'un village à un autre, je m'égarais ordinairement dans ces champs de blé plutôt que dans les prairies et les forêts.

Le blé étant donc ainsi semé, de la façon dont nous faisons les fèves, d'un grain sort seulement un tuyau ou canne. La canne rapporte deux ou trois épis. Chaque épi rend cent, deux cents, quelquefois quatre cents grains. Il y en a même qui rendent plus. La canne croît à la hauteur de l'homme et plus ; elle est fort grosse.

Le grain mûrit en quatre mois. Dans certains lieux, en trois mois. Après, ils le cueillent et le lient par les feuilles retroussées en haut. Ils l'accommodent par paquets, qu'ils pendent tout arangés le long des cabanes, de haut en bas, sur des perches qu'ils accommodent en forme de rateliers, descendant jusqu'au bord de l'établi. Tout cela est si proprement agencé qu'il semble que ce soient tapisseries tendues le long des cabanes. Le grain étant bien sec et bon à serrer, les femmes et les filles l'égrènent, le nettoient et le mettent dans leurs grandes cuves ou tonnes destinées à cette fin, et posées en leur porche ou en quelque coin de leurs cabanes.

Pour le manger en pain, ils font premièrement un peu bouillir le grain dans l'eau, puis l'essuient. Ils le font un peu sécher. Ils le broient ensuite, le pétrissent avec de l'eau tiède et le font cuire sous la cendre chaude, enveloppé de feuilles de blé. Faute de feuilles, ils le lavent après qu'il est cuit. S'ils ont des fezoles, ils en font cuire dans un petit pot et en mettent parmi la pâte sans les écosser, ou bien des fraises, des framboises, des mûres sauvages et autres petits fruits secs et verts qui lui donnent du goût et le rendent meilleur. Le pain est fort fade de soi, si on n'y mêle de ces petits ragoûts. Ce pain et toute autre sorte de biscuits dont nous usons, ils l'appellent *andataroni*, excepté le pain mis et accommodé comme deux balles jointes ensemble, le pain enveloppé entre des feuilles de blé d'Inde, puis bouilli et cuit à l'eau et non sous la cendre, qu'ils appellent d'un nom particulier *coinkia*. Ils font encore du pain d'une autre sorte. Ils cueillent une quantité d'épis de blé, avant que le blé soit sec et mûr, puis les femmes, les filles et les enfants, avec les dents, en détachent les grains qu'ils rejettent ensuite avec la bouche dans de grandes écuelles qu'elles tiennent auprès d'elles. On achève de le piler dans le grand mortier. Parce que cette pâte est fort molle, il faut nécessairement l'envelopper dans des feuilles pour la faire cuire sous

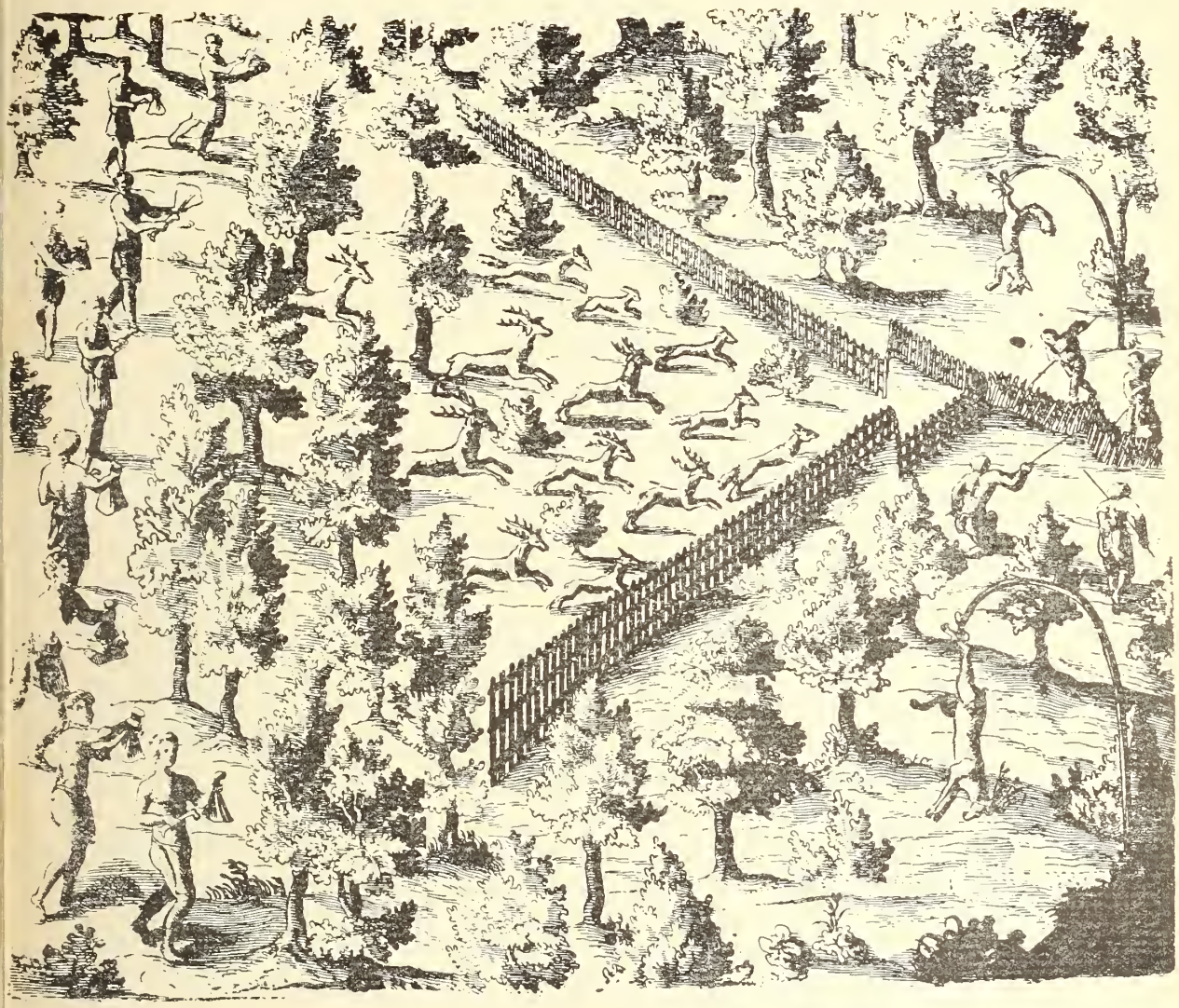

les cendres à l'accoutumée. Ce pain mâché est le plus estimé parmi eux. Mais pour moi, je n'en mangeais que par nécessité et à contre-cœur, parce que ce blé avait été ainsi à demi mâché, pilé et pétri avec les dents des femmes, filles et petits enfants.

Le pain de maïs et la sagamité qui en est faite, est de fort bonne substance. Je m'étonnais de ce qu'elle nourrît si bien ; car pour ne boire que de l'eau en ce pays-là et ne manger que fort peu souvent de ce pain ou encore plus rarement de la viande, n'usant presque que des seuls sagamités, avec bien peu de poisson, on ne laisse pas de se bien porter et d'être en bon point, pourvu qu'on en ait suffisamment.

Ils diversifient et accommodent de plusieurs façons leur blé pour le manger. Comme nous sommes curieux de diverses sauces pour contenter notre appétit, aussi sont-ils soigneux de faire leur menestre de diverses manières, pour la trouver meilleure. Celle qui me semblait la plus agréable était la Neintahouy, puis l'Eschionque. La Neintahouy se fait de cette façon : les femmes font rôtir quantité d'épis de blé avant qu'il soit entièrement mûr. Elles les tiennent appuyés contre un bâton couché sur deux pierres devant le feu. Elles les retournent de côté et d'autre jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment rôtis. Pour avoir plus tôt fait, elles les mettent et retirent de dedans un monceau de sable qu'elles ont d'abord bien échauffé d'un bon feu qui aura été fait dessus, puis elles en détachent les grains et les font encore sécher au soleil, épandus sur des écorces. Après qu'il est assez sec, ils le serrent dans un tonneau avec le tiers ou le quart de leurs fezoles, appelées *Ogaressa*, qu'ils mettent parmi. Quand ils en veulent manger, ils le font bouillir ainsi entier dans leur pot ou chaudière, qu'ils appellent *Anoo*, avec un peu de viande ou de poisson frais ou sec, s'ils en ont.

Pour faire de l'Eschionque, ils font griller dans les cendres de leur foyer mêlées de sable, quantité de blé sec, comme si c'étaient des pois. Ils pilent ensuite ce maïs fort menu et après, avec un tamis d'écorce, ils en tirent la fine fleur. Cela est l'Eschionque. Cette farine se mange aussi bien sèche que cuite en un pot ou bien détrempée dans l'eau, tiède ou froide. Quand on la veut faire cuire, on la met dans le bouillon où l'on aura premièrement fait cuire quelque viande ou poisson qui y sera émincé avec quantité de citrouilles si on veut, sinon dans le bouillon tout clair et en telle quantité que la sagamité en soit suffisamment épaisse. On remue la sagamité avec une spatule, par eux appelée *Estoqua*, de peur qu'elle ne se tienne par morceaux. Incontinent après

qu'elle a un peu bouilli, on la dresse dans les écuelles avec un peu d'huile ou de graisse fondue par-dessus, si l'on en a. Cette sagamité est fort bonne et rassasie grandement. Pour le gros de cette farine qu'ils appellent *Acointa*, c'est-à-dire pois (car ils lui donnent le même nom qu'à nos pois), ils le font bouillir à part dans l'eau, avec du poisson s'il y en a, puis le mangent. Ils font de même du blé qui n'est point pilé ; mais il est fort dur à cuire.

Pour la sagamité ordinaire, qu'ils appellent *Ottet*, c'est du maïs cru, mis en farine sans en séparer ni la fleur ni les pois, qu'ils font bouillir assez clair, avec un peu de viande ou de poisson s'ils en ont. Ils y mettent aussi parfois des citrouilles découpées par morceaux, s'il en est la saison et assez souvent rien du tout. De peur que la farine ne tienne au fond du pot, ils la remuent souvent avec l'Estoqua, puis ils mangent. C'est le potage, la viande et le mets quotidien. Il n'y a rien de plus à attendre pour le repas, car lors même qu'ils ont quelque peu de viande ou de poisson à départir entre eux, ce qui arrive rarement, excepté au temps de la chasse ou de la pêche, il est partagé et mangé le premier, avant le potage ou sagamité.

Pour Leindohy ou blé puant, ce sont de grandes quantités d'épis de blé non encore du tout sec et mûr pour être susceptible de prendre odeur, que les femmes mettent en quelque mare ou eau puante et y laissent l'espace de trois mois, au bout desquels elles les en retirent ; cela sert à faire des festins de grande importance. Cuit comme le *Neintahouy*, ils en mélangent aussi des grillés sous les cendres chaudes, léchant leurs doigts au maniement de ces épis puants, de même que si c'étaient des cannes à sucre, quoique l'odeur en soit très puante et infecte, plus que ne sont les égouts mêmes. Et ce blé ainsi pourri n'était pas ma viande, quelque estime qu'ils en fissent ; aussi ne m'en présentèrent-ils plus lorsqu'ils eurent reconnu le dégoût que j'en avais. Ils font aussi pitance de glands qu'ils font bouillir en plusieurs eaux pour en ôter l'amertume, et je les trouvais assez bons. Ils mangent aussi d'aucunes fois d'une certaine écorce de bois crue, semblable au saule, de laquelle j'ai mangé à l'imitation des sauvages ; mais pour des herbes, ils n'en mangent point du tout, ni cuites ni crues.

Auparavant l'arrivée des Français au pays de Canadiens et des autres peuples errants, tout leur meuble n'était que de bois, d'écorce ou de pierres. De ces pierres ils faisaient des haches et couteaux; et du bois et de l'écorce ils fabriquaient tous les autres ustensiles de ménage et même les chaudières ou auges pour cuire leur viande. La viande, ils la faisaient cuire ou plutôt mortifier de cette manière : ils faisaient chauffer une quantité de grès et des cailloux dans un bon feu, puis les jetaient dans la chaudière pleine d'eau en laquelle était la viande ou le poisson à cuire, et en même temps les retiraient et en remettaient d'autres à leur place; et à succession de temps, l'eau se réchauffait et cuisait ainsi la viande. Mais pour nos Hurons et autres peuples sédentaires, ils avaient l'usage de faire des pots en terre, qu'ils cuisaient en leurs foyers. Ceux-ci sont bons et ne se cassent pas au feu, encore qu'il n'y ait point d'eau dedans; mais ils ne peuvent souffrir longtemps l'humidité ni l'eau froide qu'ils ne s'attendrissent et cassent au moindre heurt qu'on leur donne; autrement ils durent fort longtemps. Les sauvagesses les font, prenant de la terre propre, laquelle elles nettoient et pétrissent très bien, y mêlant parmi du grès; puis, la masse étant réduite comme une boule, elles y font un trou avec le poing, qu'elles agrandissent toujours en frappant par dedans avec une petite palette en bois, tant et si longtemps qu'il est nécessaire pour les parfaire. Ces pots sont faits sans pieds et sans anses et tout ronds comme une boule, excepté la gueule qui sort un peu en dehors.

DE LEURS FESTINS ET CONVIVES.

Ce grand philosophe Platon, connaissant le dommage que le vin apporte à l'homme, disait qu'en partie les Dieux l'avaient envoyé ici-bas pour faire punition des hommes et prendre vengeance de leurs offenses, les faisant, après qu'ils sont ivres, tuer et occire l'un l'autre.

Quand quelqu'un de nos Hurons veut faire festin à ses amis, il les envoie inviter de bonne heure, comme l'on fait ici ; mais personne ne s'excuse ici entre eux, et tel sort d'un festin, qui du même pas s'en va à un autre : car ils tiendraient à affront d'être éconduits, s'il n'y avait excuse vraiment légitime. Le monde étant invité, on met la chaudière sur le feu. Tout étant cuit et prêt à dresser, on va diligemment avertir ses gens de venir, leur disant à leur mode : *Saconcheta, Saconcheta*, c'est-à-dire : venez au festin, venez au festin. Ceux-ci s'en vont en même temps et ils portent gravement, chacun devant soi, en leurs deux mains, leur écuelle et la cuiller dedans. Que si c'étaient Algoumequins qui fissent le festin, les Hurons y porteraient chacun un peu de farine dans leur écuelle, à raison que ces *Aquanaques* en sont pauvres et disetteux. Entrant dans la cabane, chacun s'assied sur les nattes, de côté et d'autre de la cabane, les hommes au haut bout et les femmes et enfants plus bas tout de suite. Etant tous entrés, on dit les mots après lesquels il n'est loisible à personne d'entrer, fût-il un des conviés ou non, ayant opinion que cela apporterait malheur ou empêcherait l'effet du festin, lequel est toujours fait à quelque intention bonne ou mauvaise.

Les mots du festin sont : *nequarré* (la chaudière est cuite), prononcés hautement par le maître du festin, et tout le monde répond : *Ho*, et frappe du poing contre terre. *Gagnenon Youry*, il y a un chien de cuit. Si c'est du cerf, ils disent : *Sconoton Youry*, et ainsi des autres viandes, nommant l'espèce ou les choses qui sont dans la chaudière, les unes après les autres, et tous répondent *Ho* à chaque chose, puis frappent et donnent du poing contre terre, comme démontrant et approu-

vant la valeur d'un tel festin. Cela étant dit, ceux qui doivent servir vont de rang en rang prendre les écuelles d'un chacun et les emplissent du brouet avec leur grande cuiller ; et ils recommencent et continuent de remplir, tant que la chaudière n'est pas vide. Il faut aussi que chacun mange ce qu'on lui donne, et s'il ne le peut, pour être trop saoul, il faut qu'il se rachète de quelque petit présent envers le maître du festin, et avec cela il faut qu'il fasse achever de vider son écuelle par un autre, tellement qu'il s'y en trouve qui ont le ventre si plein, qu'ils ne peuvent presque plus respirer.

Après que tout est fait, chacun se retire sans boire ; car on ne présente jamais de boisson que si on en demande, ce qui arrive fort rarement. Aussi ne mangent-ils rien de trop salé ou trop épicé, qui les peut provoquer à boire de l'eau qu'ils ont pour toute boisson ; ceci est un grand bien pour éviter les dissolutions, noises et querelles que le vin leur pourrait causer, comme à beaucoup de nos buveurs et ivrognes. Car ils ont cela par-dessus eux qu'ils sont très retenus et graves ; ils vont aux festins d'un pas modeste et représentant des magistrats, s'y comportent avec la même modestie et silence, et s'en retournent en leurs maisons avec la même sagesse : de manière que vous diriez voir en ces messieurs-là les vieillards de l'ancienne Lacédémone, allant à leur brouet.

Ils font quelquefois des festins où l'on ne prend rien que du pétun avec la pipe ou calumet, qu'ils appellent *Anondahouin*, et d'autres où l'on ne mange rien que du pain ou fouasse pour tout mets ; et pour l'ordinaire, ce sont festins de songeries ou qui ont été ordonnés par le médecin : ses songes et ordonnances sont tellement bien observés qu'ils n'en omettraient pas un seul iota. Quelquefois il faut que tous ceux qui sont au festin soient à plusieurs pas l'un de l'autre. Autres fois quand les festinés sortent, l'adieu et le remerciement qu'ils doivent faire est une laide grimace au maître du festin ou au malade. A d'autres il ne leur est permis de lâcher du vent vingt-quatre heures, dans lequel temps s'ils faisaient le contraire, ils se persuaderaient qu'ils mourraient, tant ils sont ridicules et superstitieux. Quelquefois il faut qu'après qu'ils sont bien saouls et ont le ventre bien plein, ils rendent gorge et revomissent auprès d'eux tout ce qu'ils ont mangé : ce qu'ils font facilement.

Ils en font de tant d'autres sortes que cela serait ennuyeux à lire et trop long à écrire. C'est pourquoi je me contente de ce que j'en ai écrit pour contenter aucunement les plus curieux des cérémonies étrangères.

De quelque animal que se fasse le festin, la tête entière est toujours donnée au principal capitaine ou à un autre des plus vaillants de la troupe, pour témoigner que la vaillance et la vertu sont en estime : comme nous remarquons chez Homère, aux festins des Héros, qu'on leur envoyait quelque pièce de bœuf pour honorer leur vertu. Ce qui semble être un témoignage tiré de la Nature, puisque ce que nous trouvons avoir été pratiqué aux festins solennels des Grecs, peuple poli, se rencontre en ces sauvages par l'inclination de la Nature, sans cette politesse.

Pour les autres conviés, qui sont de moindre considération, si la bête est grosse, par exemple un ours, un élan, un esturgeon ou bien quelque homme de leurs ennemis, chacun a un morceau du corps, et le reste est démincé dans le brouet pour le rendre meilleur. C'est aussi la coutume que celui qui fait le festin ne mange point pendant qu'il dure, mais pétune, chante ou entretient la compagnie de quelques discours.

Et pour dresser les jeunes gens à l'exercice des armes et les rendre recommandables par le courage et la prouesse, qu'ils estiment grandement, ils ont coutume de faire des festins de guerre, auxquels les vieillards même, et les jeunes hommes à leur exemple, les uns après les autres, ayant une hache en main, ou quelqu'autre instrument de guerre, font des merveilles de s'escrimer et combattre d'un bout à l'autre de la place où se fait le festin, comme s'ils étaient en effet aux prises avec l'ennemi. Et pour s'exciter et s'émouvoir encore davantage à cet exercice et faire voir que dans l'occasion ils ne manqueraient pas de courage, ils chantent d'un ton menaçant des injures et imprécations contre leurs ennemis et se promettent une entière victoire sur eux. Si c'est un festin de victoire, ils chantent d'un ton plus doux les louanges de leurs braves capitaines qui ont bien tué de leurs ennemis, puis se rassoient, et un autre prend la place jusqu'à la fin du festin.

DES DANSES,

CHANSONS ET AUTRES CÉRÉMONIES RIDICULES.

Nos sauvages et généralement tous les peuples des Indes Occidentales ont de tout temps l'usage des danses ; mais ils l'ont à quatre fins : ou pour agréer à leurs Démons à qui ils pensent faire du bien, ou pour faire fête à quelqu'un, ou pour se réjouir de quelque signalée victoire, ou pour prévenir ou guérir les maladies.

Lorsqu'il doit se faire quelques danses, nus ou couverts de leurs brayers selon qu'aura songé le malade ou ordonné le médecin ou les capitaines du lieu, le cri se fait par toutes les rues de la ville ou du village, avertissant et invitant les jeunes gens de s'y porter au jour et heure ordonnés, le mieux matachié et paré qu'il leur sera possible ou en la manière qu'il aura été ordonné ; qu'ils prennent courage, que c'est pour une telle intention, et on nomme le sujet de la danse. Ceux des villages circonvoisins ont le même avertissement et sont aussi priés de s'y trouver ; mais l'on n'y contraint personne.

Cependant l'on dispose l'une des plus grandes cabanes du lieu. Etant tous arrivés, ceux qui ne sont là que pour être spectateurs, comme les vieillards, les vieilles femmes et les enfants, se tiennent assis sur les nattes contre les établis, et les autres au-dessus, du long de la cabane ; puis deux capitaines étant debout, chacun une tortue à la main, chantent ainsi, au milieu de la danse, une chanson à laquelle ils accordent le son de leur tortue; puis, étant finie, ils font tous une grande acclamation, disant : Héééé..., puis en recommencent une autre ou répètent la même jusqu'au nombre des reprises qui auront été ordonnées. Il n'y a que les deux capitaines qui chantent ; tout le reste dit seulement : Het, het, het... comme quelqu'un qui aspire avec véhémence : et puis toujours à la fin de chaque chanson une longue acclamation : Héééé...

Toutes ces danses se font en rond. Or les danseurs ne se tiennent point par la main, mais ils ont tous les poings fermés : les filles les tiennent l'un sur l'autre, éloignés de leur estomac ; et les hommes les tiennent aussi fermés, élevés en l'air ou en la manière d'un homme qui

SVPERIVS.

H Aloet ho ho hé hé ha ha

Halouet ho ho hé.

Egrina hau, Egrina hé hé hu hu

ho ho ho, Egrina hau hau hau.

TENOR.

H Aloet ho ho hé hé ha ha

Halouet ho ho hé.

Egrina hau, Egrina hé hé hu hu ho

ho ho, Egrina hau hau hau.

menace, avec mouvement du corps et des pieds. Ils lèvent un pied puis l'autre, desquels ils frappent contre terre à la cadence des chansons et s'élevant comme en un demi-saut, et les filles branlant tout le corps, se retournent au bout de quatre ou cinq petits pas vers celui ou celle qui

CONTRA.

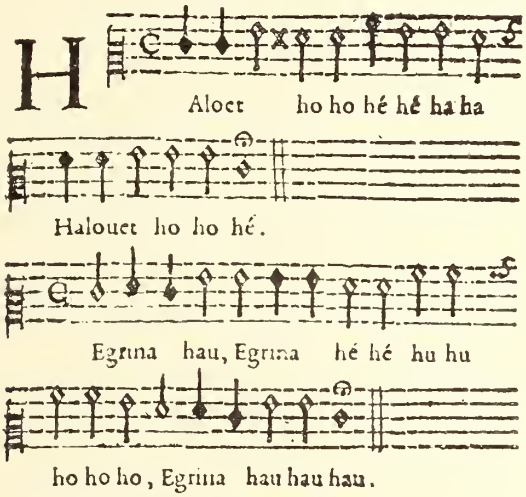

BASSVS.

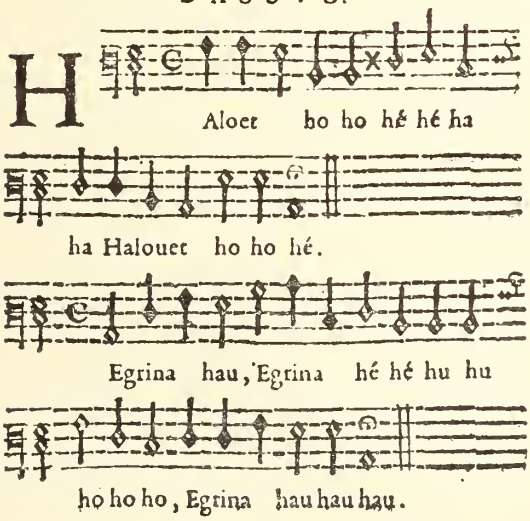

les suit pour lui faire la révérence d'un hochement de tête. Et ceux ou celles qui se démènent le mieux et font plus à propos toutes les petites simagrées, sont estimés les meilleurs danseurs : c'est pourquoi ils ne s'y épargnent pas.

Ces danses durent ordinairement un, deux ou trois après-dîners et, pour ne recevoir empêchement à y bien faire leur devoir, quoique ce soit au plus fort de l'hiver, ils ne portent jamais d'autres vêtements que leurs brayers pour couvrir leur nudité, si cela leur est permis, comme il l'est ordinairement. Mais si pour quelque sujet il est ordonné de les mettre bas, ils le font, n'oubliant néanmoins jamais leurs colliers, oreillettes et bracelets et de se peinturer parfois. En effet, au cas pareil les hommes se parent de colliers, plumes, peintures et autres fatras, dont j'en ai vu être accommodés en mascarade ou carêmes-prenants, ayant une peau d'ours qui leur couvrait tout le corps, les oreilles dressées au haut de la tête et la face couverte, excepté les yeux. Et ceux-ci ne servaient que de portiers ou bouffons et ne se mêlaient dans la danse que par intervalle, à cause qu'ils étaient destinés à autre chose. Je vis un jour un de ces bouffons entrer processionnellement dans la cabane, où se devait faire la danse, avec tous ceux qui étaient de la fête ; celui-ci, portant sur ses épaules un grand chien lié par les pattes et le museau, le prit par les deux jambes de derrière, au milieu de la cabane, et le rua par terre par plusieurs fois jusqu'à ce que, le chien mort, il le fit prendre par un autre bouffon qui l'alla apprêter dans une autre cabane pour le festin, à l'issue de la danse.

Si la danse est ordonnée pour une malade, à la dernière après-dînée, s'il est trouvé expédient ou ordonné par Loki, elle y est portée ; et en l'une des reprises on la porte ; en la seconde on la fait un peu marcher et danser, la soutenant sous les bras ; et à la troisième, si la force lui peut permettre, ils la font un peu danser d'elle-même, sans aide de personne, lui criant cependant toujours à pleine tête : Etsagon ontsahonne, achieteq anatetsence ; c'est-à-dire : prends courage, femme, et tu seras demain guérie. Et les danses finies, ceux qui sont destinés pour le festin y vont, et les autres s'en retournent en leurs maisons.

Il se fit un jour une danse de tous les jeunes hommes, femmes et filles, tout nus en la présence d'une malade, à laquelle il fallut qu'un de

ces jeunes hommes pissât dans la bouche, et qu'elle avalât et bût cette eau : ce qu'elle fit avec un grand courage, espérant en recevoir guérison, car elle-même désira que le tout se fît de la sorte, pour accomplir un songe qu'elle avait eu. Que si pendant leur songe, il leur vient encore en la pensée qu'il faut qu'on leur fasse présent d'un chien noir ou blanc, ou d'un grand poisson pour festiner ou bien de quelque chose à autre usage, en même temps le cri en est fait en toute la ville, afin que si quelqu'un a une telle chose, il en fasse présent à une telle malade pour le recouvrement de la santé. Ils sont si secourables qu'ils ne manquent point de la trouver, bien que la chose soit de valeur, aimant mieux souffrir que de manquer au besoin d'un malade. Et pour exemple : le père Joseph avait donné un chat à un grand capitaine, comme un présent très rare. Il arriva qu'une malade songea que si on lui avait donné ce chat, elle serait bientôt guérie. Ce capitaine en fut averti, qui aussitôt lui envoya son chat, bien qu'il l'aimât grandement et sa fille encore plus. Celle-ci, se voyant privée de cet animal qu'elle aimait passionnément, en tombe malade et meurt de regret, ne pouvant vaincre son affection. Trouvons beaucoup de chrétiens qui veuillent ainsi s'incommoder pour le service des autres, et nous en louerons Dieu.

Pour recouvrer notre dé à coudre qui nous avait été dérobé par un jeune garçon, qui depuis le donna à une fille, je fus au lieu où se faisaient les danses ; je ne manquai point de l'y remarquer et le ravoir de la fille qui l'avait pendu à sa ceinture avec ses autres matachias. En attendant l'issue de la danse, je me fis répéter par un sauvage une des chansons qui s'y disaient, dont voici une partie que j'ai écrite :

Ongyata, enha, ha ho ho ho ho ho,
Eguyotonuhaton on on on on on
Eyontara cientet onnet onnet onnet
Eyontara cientet à à à onnet onnet onnet
ho ho ho.

Ayant décrit ce petit échantillon d'une chanson huronne, j'ai cru qu'il ne serait pas mal à propos de décrire encore ici une partie de quelque chanson qui se disait un jour dans la cabane du grand sagamo des Souriquois, à la louange du diable qui leur avait enseigné la

chasse. Je l'ai apprise d'un Français qui s'en dit témoin auriculaire; elle commence ainsi :

Haloet ho ho hé hé ha ha haloet ho ho hé

ce qu'ils chantent par plusieurs fois. Le chant est sur ces notes : Ré, fa, sol, sol, ré, sol, sol, fa, fa, ré, ré, sol, sol, fa, fa.

Une chanson finie, ils font tous une grande exclamation, disant : *Hé*, puis recommencent une autre chanson, disant :

Egrignahau, egrigna hé hé hu hu ho ho ho, egrigna hau hau hau.

Le chant de celle-ci était : Fa, fa, fa, sol, sol, fa, fa, ré, ré, sol, sol, fa, fa, fa, ré, fa, fa, sol, sol, fa. Ayant fait l'exclamation accoutumée, ils en commencèrent une autre qui chantait : *Tameia alleluia, tameia à don veni, hau hau, hé hé.*

Les Brésiliens en leurs sabats font aussi de bons accords comme : *hé hé hé hé hé hé hé hé hé hé*, avec cette note : fa, fa, sol, fa, fa, sol, sol, sol, sol, sol. Cela fait, ils s'écrient avec maint hurlement épouvantable l'espace d'un quart d'heure, et sautent en l'air avec violence, jusqu'à en écumer par la bouche, puis recommencent la musique.

Dans le pays de nos Hurons, il se fait aussi des assemblées de toutes les filles d'un bourg auprès d'une malade, tant à sa prière, suivant le songe qu'elle en aura eu que par l'ordonnance de Loki, pour sa santé et guérison. Les filles ainsi assemblées, on leur demande à toutes, les unes après les autres, celui qu'elles veulent des jeunes hommes du bourg pour dormir avec elles la nuit prochaine; elles en nomment chacune un. Ceux-ci sont aussitôt avertis par les maîtres de cérémonies, et viennent tous au soir, en la présence de la malade, dormir chacun avec celle qui l'a choisi, d'un bout à l'autre de la cabane. Ils passent ainsi toute la nuit, pendant que deux capitaines aux deux bouts du logis chantent et sonnent de leur tortue, du soir au lendemain matin que la cérémonie cesse. Dieu veuille abolir une si damnable cérémonie avec toutes celles qui sont de même aloi et que les Français, qui les fomentent par leurs mauvais exemples, ouvrent les yeux de leur esprit pour voir le compte qu'ils en rendront un jour devant Dieu!

DE LEUR MARIAGE
ET CONCUBINAGE.

Nous lisons que César louait grandement les Allemands d'avoir eu en leur ancienne vie sauvage telle continence, qu'ils réputaient chose très vilaine à un jeune homme d'avoir la compagnie d'une femme ou fille avant l'âge de vingt ans. Au contraire, les garçons et jeunes hommes de Canada et particulièrement du pays de nos Hurons, ont toujours eu licence de s'adonner au mal si tôt qu'ils peuvent, et les jeunes filles de se prostituer si tôt qu'elles en sont capables; voire même les pères et mères sont souvent maquereaux de leurs propres filles. Cependant je pourrais dire avec vérité n'y avoir jamais vu donner un seul baiser ou faire aucun geste impudique. Et pour cette raison j'ose affirmer qu'ils sont moins sujets à ce vice que par deçà; on peut en attribuer la cause, partie à leur nudité et principalement de la tête, partie au manque des épiceries, du vin, et partie à l'usage ordinaire qu'ils ont du pétun, la fumée duquel étourdit les sens et monte au cerveau.

Plusieurs jeunes hommes, au lieu de se marier, ont souvent des filles à pot et à feu, qu'ils appellent, non femmes (*Akenhona*), parce que la cérémonie du mariage n'en a point été faite, mais *asqaa*, c'est-à-dire compagne ou plutôt concubine. Et ils vivent ensemble pour autant de temps qu'il leur plaît, sans que cela empêche le jeune homme ou la fille d'aller voir parfois leurs autres amis ou amies, librement et sans crainte de reproche ni blâme.

Mais leur première cérémonie du mariage est que : quand un jeune homme veut avoir une fille en mariage, il faut qu'il la demande à ses père et mère, sans le consentement desquels la fille n'est point à lui. Cet amoureux, voulant faire l'amour à sa maîtresse et acquérir ses bonnes grâces, se peinturera le visage et s'accommodera de ses plus beaux matachias qu'il pourra avoir, pour sembler plus beau, et il présentera à la fille quelque collier, bracelet ou oreillette de pourcelaine. Si la

fille a ce serviteur agréable, elle reçoit ce présent. Cela fait, cet amoureux viendra coucher avec elle trois ou quatre nuits, et jusque-là il n'y a encore point de mariage parfait, ni de promesse donnée, parce qu'après ce dormir il arrive assez souvent que l'amitié ne continue point et que

SVPERIVS.

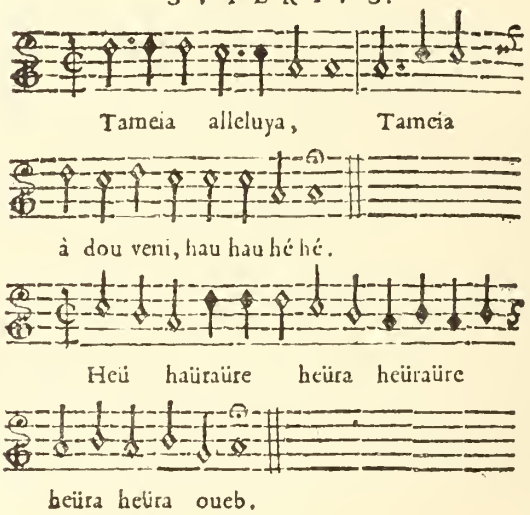

TENOR.

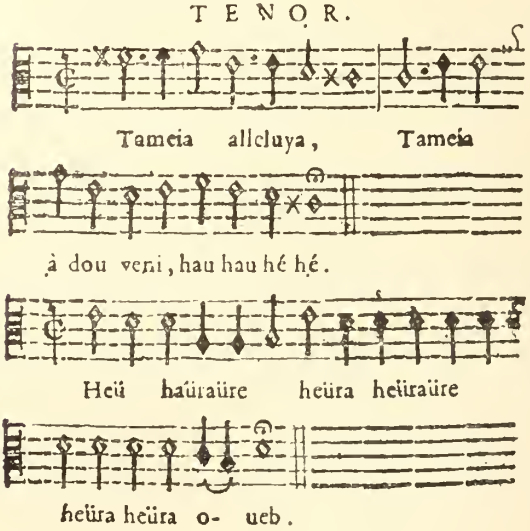

la fille, qui pour obéir à son père a souffert ce passe-droit, n'affectionne pas pour cela ce serviteur ; il faut après qu'il se retire sans passer outre, comme il arriva de notre temps à un sauvage envers la seconde fille du grand capitaine. Le père de cette fille s'en plaignit à nous, voyant

CONTRA

Tameia alleluya, Tameia

à dou veni, hau hau hé hé.

Heü haüraüre heüra heüraüre

heüra heüra oueb

BASSVS

Tameia alleluya, Tameia

a dou veni, hau hau hé hé

Heü haüraüre heüra heüraüre.

heüra heüra oueb.

l'obstination de sa fille à ne vouloir passer outre à la dernière cérémonie du mariage, parce qu'elle n'avait pas ce serviteur agréable.

Les parties étant d'accord, et le consentement des père et mère étant donné, on procède à la seconde cérémonie du mariage en cette manière : on dresse un festin de chien, d'ours, d'élan, de poisson ou d'autres viandes qui sont accommodées, auquel tous les parents et amis des accordés sont invités. Tout le monde étant assemblé et chacun en son rang assis sur son séant, tout à l'entour de la cabane, le père de la fille, ou le maître de la cérémonie, dit hautement et intelligiblement, comme tel et tel se marient ensemble et qu'à cette occasion a été faite cette assemblée pour la réjouissance d'un chacun. Le tout étant approuvé et la chaudière nette, chacun se retire, puis toutes les femmes et filles portent à la nouvelle mariée chacune une provision de bois, si c'est en une saison où elle ne le peut faire commodément elle-même.

Or il faut remarquer qu'ils gardent trois degrés de consanguinité dans lesquels ils n'ont point accoutumé de faire mariage : savoir est du fils avec sa mère, du père avec sa fille, du frère avec sa sœur, et du cousin avec sa cousine. Comme je reconnus appertement un jour que je montrai une fille à un sauvage et lui demandai si c'était là sa femme ou sa concubine, il me répondit que non et qu'elle était sa cousine et qu'ils n'avaient pas accoutumé de dormir avec leurs cousines. Hors cela toutes choses sont permises.

Pour la vertu et les richesses principales que les père et mère désirent de celui qui recherche leur fille en mariage, est non seulement qu'il ait un bel entregent et soit bien matachié et enjolivé, mais il faut outre cela qu'il se montre vaillant à la chasse, à la guerre et à la pêche et qu'il sache faire quelque chose, comme l'exemple suivant le montre :

Un sauvage faisait l'amour à une fille ; celle-ci ne pouvant avoir le consentement du père, il la ravit et la prit pour femme. Là dessus, grande querelle, la fille lui est enlevée et retourne avec son père ; et la raison pourquoi le père ne voulait que ce sauvage eût sa fille, était qu'il ne la voulait point bailler à un homme qui n'eût quelque industrie pour la nourrir, elle et les enfants qui proviendraient de ce mariage. Que quant à lui, il ne voyait point qu'il sût rien faire, qu'il s'amusait à la

cuisine des Français et ne s'exerçait point à chasser. Le garçon pour donner preuve de ce qu'il savait par effet, ne pouvant autrement ravoir la fille, va à la chasse et en prend quantité de bêtes. Après cela la fille lui est rendue et reconduite en sa cabane; et ils firent bon ménage ensemble, comme ils avaient fait par le passé.

Que si par succession de temps il leur prend envie de se séparer pour quelque sujet que ce soit, ou qu'ils n'aient point d'enfants, ils se quittent librement, le mari se contentant de dire à ses parents et à elle, qu'elle ne vaut rien et qu'elle se pourvoie ailleurs; et dès lors elle vit en commun avec les autres, jusqu'à ce que quelqu'un autre la recherche. Et non seulement les hommes procurent ce divorce quand les femmes leur en ont donné quelque sujet, mais aussi les femmes quittent facilement leurs maris, quand ils ne leur agréent point. D'où il arrive souvent que telle passe ainsi sa jeunesse en ayant plus de douze ou quinze maris, tous lesquels ne sont pas néanmoins seuls en la jouissance de la femme, quelque mariés qu'ils soient; car la nuit venue, les jeunes femmes et filles courent d'une cabane à autre, comme font, en cas pareil, les jeunes hommes de leur côté, qui en prennent par où bon leur semble, sans aucune violence toutefois, remettant le tout à la volonté de la femme. Le mari fera le semblable à la voisine, et la femme à son voisin; aucune jalousie ne se mêle entre eux pour cela et ils n'en reçoivent aucune honte.

Mais lorsqu'ils ont des enfants procréés de leur mariage, ils se séparent rarement, à moins que ce ne soit pour un grand sujet; et lorsque cela arrive, ils ne laissent pas de se remarier, nonobstant leurs enfants, qui demeurent d'ordinaire au père, comme j'ai vu à quelques-uns. Excepté à une jeune femme, à laquelle le mari laissa un petit fils au maillot; et je sais s'il ne l'aurait retiré à soi après être sevré, si leur mariage ne se fût raccommodé, mariage dont nous fûmes les intercesseurs pour les remettre ensemble et apaiser leurs débats. Ils firent à la fin ce que nous leur conseillâmes, qui était de se pardonner l'un l'autre et de continuer à faire bon ménage à l'avenir : ce qu'ils firent.

Une des grandes et des plus fâcheuses importunités qu'ils nous donnaient au commencement de notre arrivée en leur pays, était leurs continuelles poursuites et prières de nous marier ou du moins de nous

allier avec eux. Ils ne pouvaient comprendre notre manière de vie religieuse. A la fin, ils trouvèrent nos raisons bonnes et ne nous importunèrent plus. Ils approuvèrent que nous ne fissions rien sans la volonté de notre très bon Père, Jésus. En ces poursuites, les femmes et les filles étaient sans comparaison pires et plus importunes que les hommes eux-mêmes qui venaient nous prier pour elles.

DE LA NAISSANCE, NOURRITURE ET DE L'AMOUR QUE LES SAUVAGES ONT ENVERS LEURS ENFANTS.

Nonobstant que les femmes se donnent carrière avec d'autres qu'avec leurs maris et les maris avec d'autres qu'avec leurs femmes, il est sûr qu'ils aiment tous grandement leurs enfants, gardant cette loi que la Nature a mise dans le cœur de tous les animaux : avoir soin des enfants. Or ce qui fait qu'ils aiment leurs enfants plus qu'on ne fait ici, quoique ils soient vicieux et sans respect, c'est qu'ils sont le support des pères en leur vieillesse. Ils les aident soit à vivre, soit à se défendre de leurs ennemis. Aussi souhaitent-ils vivement avoir nombre d'enfants pour être plus forts et assurés de support au temps de vieillesse. Néanmoins, les femmes n'y sont pas si fécondes que par deçà : peut-être tant à cause de leur lubricité, que du choix de tant d'hommes.

La femme étant accouchée suivant la coutume du pays, elle perce les oreilles de son enfant avec une alêne ou un os de poisson, puis y met un tuyau de plume, ou autre chose, pour entretenir le trou et y pendre ensuite des patenôtres de porcelaine ou autre bagatelle. Elle fait de même à son cou, quelque petit qu'il soit. Il y en a aussi qui leur font avaler de la graisse ou de l'huile sitôt qu'ils sont sortis du ventre de leur mère. Je ne sais à quel dessein, ni pourquoi, sinon que le Diable, singe des œuvres de Dieu, leur a voulu donner cette invention pour contrefaire en quelque sorte le saint Baptême ou quelque autre sacrement de l'Église.

Pour l'imposition des noms, ils les donnent par tradition, c'est-à-dire qu'ils ont des noms en grande quantité qu'ils choisissent et imposent à leurs enfants. Quelques noms sont sans signification et les autres avec signification, comme *Yocoisse*, le vent, *Ongyata* signifie la gorge, *Tochingo*, grue, *Sondaqua*, aigle, *Scouta*, la tête, *Tonra*, le ventre, *Taïhy*, un arbre,

cte... J'en ai vu un qui s'appelait Joseph, mais je n'ai pu savoir qui lui avait imposé ce nom-là : peut-être que parmi un si grand nombre de noms qu'ils ont, il s'y en peut trouver quelques-uns approchant des nôtres.

Les anciennes femmes d'Allemagne sont louées par Tacite, d'autant que chacune nourrissait ses enfants de ses propres mamelles et qu'elles n'eussent voulu qu'une autre qu'elles les allaitât.

Nos Sauvagesses, avec leurs propres mamelles, allaitent et nourrissent aussi les leurs. N'ayant point l'usage ni la commodité de la bouillie, elles leur baillent encore des mêmes viandes dont elles usent, après les avoir bien mâchées. C'est ainsi qu'elles les élèvent peu à peu. Si la mère vient à mourir avant que l'enfant soit sevré, le père prend de l'eau dans laquelle aura très bien bouilli du blé d'Inde et en emplit sa bouche. Joignant la bouche de l'enfant contre la sienne, il lui fait recevoir et avaler cette eau. C'est pour suppléer au défaut de la mamelle et de la bouillie, ainsi que je l'ai vu pratiquer au mari de notre Sauvagesse baptisée. Les Sauvagesses se servent aussi de la même invention pour nourrir les petits chiens que les chiennes leur donnent. Je trouvais ceci fort maussade et vilain, de joindre à leur bouche le museau des petits chiens, qui ne sont souvent pas trop nets.

Durant le jour, ils emmaillotent leurs enfants sur une petite planchette de bois, où il y a un arrêt ou petit ais plié en demi-rond au-dessous des pieds. Ils la dressent debout contre le plancher de la cabane, quand ils ne les portent promener avec cette planchette derrière le dos, attachée avec un collier qui leur prend sur le front. Sinon ils les portent sans maillot, enfermés dans leur robe, ceinte devant eux ou derrière leur dos, presque tout droit, la tête de l'enfant dehors, regardant d'un côté et d'autre par-dessus les épaules de celle qui le porte.

L'enfant étant emmailloté sur cette planchette, ordinairement enjolivée de petits matachias et chapelets de porcelaine, ils lui laissent une ouverture devant la nature, par où il fait son eau ; et si c'est une fille, ils y ajoutent une feuille de blé d'Inde renversée, qui sert à porter l'eau dehors, sans que l'enfant soit gâté de ses eaux. Au lieu de langes ils mettent sous eux du duvet fort doux de certains roseaux, sur lesquels

ils sont couchés fort mollement, et ils les nettoient du même duvet ; la nuit, ils couchent l'enfant entre le père et la mère, sans qu'il arrive d'accident, ou très rarement. J'ai vu en d'autres nations que pour faire dormir l'enfant, ils le mettent tout emmailloté dans une peau qui est suspendue en l'air par les quatre coins aux perches de la cabane ; et voulant bercer l'enfant, ils n'ont que de fois à autre à donner un branle à cette peau ainsi suspendue.

Les Cimbres mettaient leurs enfants nouveau-nés parmi les neiges pour les endurcir au mal, et nos sauvages n'en font pas moins ; car ils les laissent non seulement nus parmi la cabane, mais même grandelets ils se vautrent et se jouent dans les neiges et parmi les plus grandes ardeurs de l'été sans en recevoir aucune incommodité, comme je les vus souvent, admirant que ces petits corps tendrelets puissent supporter tant de froid et tant de chaud. Et de là vient qu'ils s'endurcissent tellement au mal et à la peine, qu'étant devenus grands, vieux et chenus, ils restent toujours forts et robustes et ne ressentent presque aucune incommodité ; même les femmes enceintes sont tellement fortes qu'elles s'accouchent d'elles-mêmes et ne gardent point la chambre pour la plupart. J'en ai vu arriver de la forêt, chargées d'un gros faisceau de bois, qui accouchaient sitôt arrivées ; à l'instant elles se remettaient sur pied à leur ordinaire exercice.

Et parce que les enfants d'un tel mariage ne se peuvent assurer légitimes, ils ont cette coutume entre eux que les enfants ne succèdent pas aux biens de leur père ; mais ils font héritiers les enfants de leurs propres sœurs, dont ils sont assurés qu'ils sont de leur sang. Néanmoins ils les aiment grandement, nonobstant le doute qu'ils soient à eux. Et ce sont de très mauvais enfants pour la plupart, et qui portent fort peu de respect et guère plus d'obéissance : car le malheur est, en ces pays, qu'il n'y a point de respect des jeunes aux vieux, ni d'obéissance des enfants envers les père et mère ; aussi n'y a-t-il aucun châtiment pour les fautes. C'est pourquoi tout le monde y vit en liberté et chacun fait comme il l'entend ; et les père et mère, faute de châtier leurs enfants, sont souvent contraints de souffrir d'être injuriés par eux et parfois même battus. Chose trop indigne et qui ne sent rien moins que la bête brute : le mauvais exemple, sans châtiment ni correction, est cause de tout ce désordre.

DE L'EXERCICE

DES JEUNES GARÇONS ET JEUNES FILLES.

L'EXERCICE ordinaire et journalier des jeunes garçons n'est autre que de tirer de l'arc, de darder la flèche, qu'ils font bondir et glisser droit quelque peu par-dessus le pavé ; jouer avec des bâtons courbés, qu'ils font couler par-dessus la neige et crosser une balle de bois léger, comme l'on fait en nos quartiers ; apprendre à jeter la fourchette avec quoi ils harponnent le poisson et s'adonner à autres petits jeux et exercices, puis se trouver à la cabane aux heures des repas ou quand ils ont faim. Que si une mère prie son fils d'aller à l'eau, au bois ou de faire quelque autre service du ménage, il lui répond que c'est un ouvrage de fille et n'en fait rien. Si parfois nous obtenions d'eux semblables services, c'était à condition qu'ils auraient toujours entrée en notre cabane, ou pour quelque épingle, plume ou autre petite parure.

Il y en avait pourtant de malicieux qui se donnaient le plaisir de couper la corde où pendait notre porte en l'air, à la mode du pays, pour la faire tomber quand on l'ouvrirait ; et puis ils le niaient absolument ou prenaient la fuite. Aussi n'avouent-ils jamais leurs fautes que quand ils ne craignent aucun blâme ou reproche ; car bien qu'ils soient sauvages, ils sont fort cupides d'honneur et ils ne veulent pas être estimés méchants, quoiqu'ils le soient.

Nous avions commencé à leur apprendre les lettres ; mais comme ils sont libertins et ne demandent qu'à jouer et se donner du bon temps, ils oubliaient en trois jours ce que nous leur avions appris en quatre, faute de continuer et de nous venir retrouver aux heures que nous leur avions ordonnées ; et pour nous dire qu'ils avaient été empêchés de jouer, ils en étaient quittes. Aussi n'était-il pas encore à propos de les rudoyer ni reprendre, autrement que doucement, mais, par manière affable, les admonester de bien apprendre une science qui leur devait tant profiter et apporter du contentement à l'avenir.

A
C
B
D

De même les petits garçons ont leur exercice particulier et apprennent à tirer de l'arc, les uns avec les autres, sitôt qu'ils commencent à marcher. On met aussi un petit bâton entre les mains des petites fillettes, en même temps qu'elles commencent à mettre un pied devant l'autre, pour les styler et apprendre de bonne heure à piler le blé. Étant grandelettes, elles jouent aussi à divers petits jeux avec leurs compagnes, et parmi ces petits ébats, on les dresse encore doucement à de petits services du ménage et aussi quelquefois au mal qu'elles voient devant leurs yeux. Aussi, étant grandes, elles ne valent rien pour la plupart et sont pires que les garçons mêmes, se vantant souvent du mal qui les devrait faire rougir ; et c'est à qui fera plus d'amoureux, et si la mère ne trouve pour soi, elle offre librement sa fille, et sa fille s'offre d'elle-même, et le mari offre aussi aucunefois sa femme, si elle veut, pour quelque petit présent et bagatelle ; et il y a des maquereaux et méchants dans les bourgs qui ne s'adonnent à autre exercice qu'à présenter et conduire de ces bêtes aux hommes qui en veulent. Je loue Notre Seigneur de ce qu'elles prenaient d'assez bonne part nos réprimandes et qu'à la fin elles commençaient d'avoir de la retenue et quelque honte de leur dissolution, n'osant plus, que fort rarement, user de leurs impertinentes paroles en notre présence, et admiraient en approuvant l'honnêteté que leur disions être aux filles de France : ce qui nous donnait espérance d'un grand amendement et changement de leur vie dans peu de temps. Cependant les Français qui étaient montés avec nous leur disaient le contraire pour pouvoir toujours jouir à cœur saoul, comme bête brutes, de toutes ces charnelles voluptés, auxquelles ils se vautraient, jusqu'à avoir en plusieurs lieux des haras de garces ! Tellement que ceux qui nous devaient seconder à l'instruction et le bon exemple, étaient ceux-là même qui allaient détruisant le bien que nous établissions. Il y en avait néanmoins quelques-uns de bons, honnêtes et bien vivants, desquels nous étions fort contents et bien édifiés, comme au contraire nous étions scandalisés de ces autres brutaux, athées et charnels, qui empêchaient la conversion et amendement de ce pauvre peuple.

L'un de nos Français ayant été à la traite en une nation du côté du Nord, à environ cent lieues de nous, nous dit à son retour avoir vu plu-

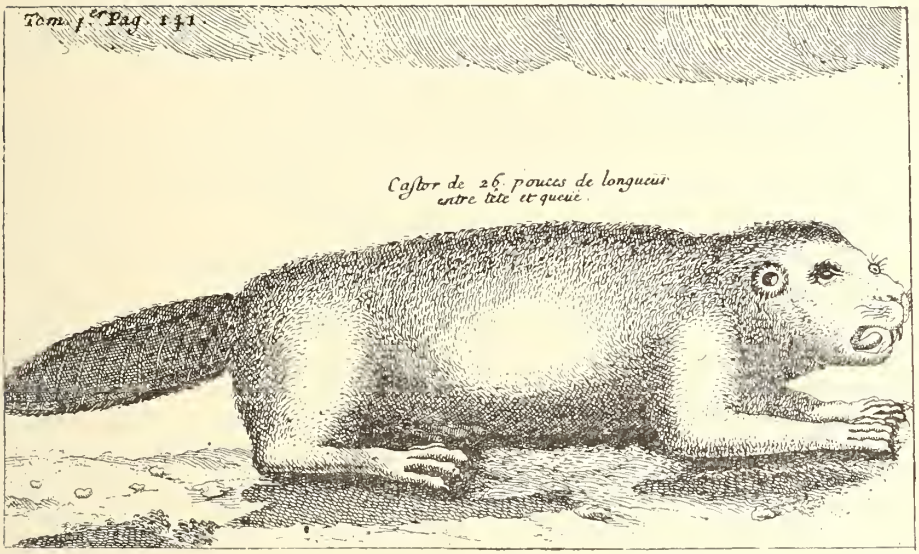

sieurs filles, auxquelles on avait coupé le bout du nez, selon la coutume de leur pays, pour avoir fait brèche à leur honneur. Il nous assura aussi qu'il avait vu des sauvages faire quelque forme de prière avant que prendre leur repas ; ce qui donna au Père Nicolas et à moi une grande envie d'y aller, si la nécessité ne nous eût contraints de retourner en la province du Canada et de là en France.

DE LA FORME, STATURE ET COULEUR DES SAUVAGES, ET QU'ILS NE PORTENT POINT DE BARBE.

Toutes les nations et les peuples américains que nous avons vus en notre voyage, sont tous de couleur basanée, non qu'ils naissent tels (car ils sont de même nature que nous), mais c'est à cause de la nudité et de l'ardeur du soleil qui leur donne à nu sur le dos, et parce qu'ils se graissent souvent le corps d'huile ou de graisse avec des peintures de diverses couleurs, qu'ils y appliquent pour sembler plus beaux.

Ils sont tous généralement bien formés et proportionnés de leur corps. Je peux dire avec vérité y avoir vu d'aussi beaux enfants qu'il y en saurait avoir en France. Il n'y a pas même de ces gros ventrus pleins d'humeurs et de graisse que nous avons par deçà ; ils ne sont ni trop gras, ni trop maigres, et c'est ce qui les maintient en santé : car, au dire d'Aristote, il n'y a rien qui conserve mieux la santé de l'homme que la sobriété, et entre tant de nations que j'ai rencontrées, je n'ai jamais aperçu qu'un borgne, qui était des Monqueronons, et un bon vieillard Huron, qui pour être tombé du haut d'une cabane s'était fait boîteux.

Il ne s'y voit non plus aucun rousseau, ni blond, mais ils ont tous les cheveux noirs. Ils ne les supportent qu'à la tête et ils ont tous la barbe tellement en horreur que, pensant quelquefois nous faire injure, nous appelaient *sascoinronte,* qui est à dire : tu es un barbu. Aussi croient-ils qu'elle rend les personnes plus laides et amoindrit leur esprit. Et à ce propos je dirai qu'un jour un sauvage voyant un Français avec sa barbe, se retournant vers ses compagnons leur dit, comme par admiration : « Oh ! que voilà un homme laid ! Est-il possible qu'aucune femme voulût regarder de bon œil un tel homme ! » Et lui-même était un des plus laids sauvages de son pays.

Que si ces peuples ne portent point de barbe, il n'y a de quoi s'émer-

veiller, puisque les anciens Romains même, estiment que cela leur servait d'empêchement, n'en ont point porté jusqu'à l'empereur Adrian qui premier commença à porter barbe. Cela leur paraissait tellement un honneur, qu'un homme accusé de quelque crime n'avait point ce privilège de faire raser son poil.

Nos Français avaient donné à entendre aux sauvagesses que les femmes de France avaient de la barbe au menton ; ils leur avaient encore persuadé tout plein d'autres choses, que par honnêteté je n'écris point ici, de sorte qu'elles étaient fort désireuses d'en voir ; mais nos Hurons, ayant vu Mademoiselle Champlain au Canada, furent détrompés et reconnurent qu'en effet on leur en avait donné à garder. De ces particularités on peut inférer que nos sauvages ne sont point velus, comme quelques-uns pourraient penser. Cela appartient aux habitants de l'île Gorgades, d'où le capitaine Hanno Carthaginois rapporta deux peaux de femmes toutes velues, lesquelles il mit au temple de Juno par grande singularité ; il me semble encore avoir ouï dire à une personne digne de foi, d'en avoir vu une à Paris toute semblable, qu'on y avait apportée par grande rareté ; et de là vient la croyance que plusieurs ont que tous les sauvages sont velus, bien qu'il ne soit ainsi que très rarement.

Ceci arriva au truchement des *Épicerinys,* après avoir passé deux ans parmi eux. Pensant le congratuler, ils lui dirent : « Eh bien ! maintenant que tu commences à bien parler notre langue, si tu n'avais point de barbe, tu aurais presque autant d'esprit qu'une telle nation. » Ils lui en nommaient une qu'ils estimaient avoir beaucoup moins d'esprit qu'eux, et les Français avaient encore moins d'esprit que cette nation-là. Aussi à tout bout de champ et pour la moindre chose ils vous disent : *Téondion* ou *Tescaondion*, c'est-à-dire : tu n'as point d'esprit. A nous autres religieux ils nous en disaient autant au commencement ; mais à la fin ils nous eurent en meilleure estime et nous disaient, au contraire : *Cachia otindion* — vous avez grandement d'esprit ; *Arondiuhanne* — « vous êtes gens qui connaissez les choses d'en haut et surnaturelles. » Ils n'avaient cette opinion des autres Français, en comparaison desquels ils estimaient leurs enfants plus sages, tant ils ont bonne opinion d'eux-mêmes et peu d'estime d'autrui.

HUMEUR DES SAUVAGES

ET COMME ILS ONT RECOURS AUX DEVINS POUR RECOUVRER LES CHOSES DÉROBÉES.

Entre toutes ces nations, il n'y en a aucune qui ne diffère en quelque chose, soit pour la façon de se gouverner, ou pour se vêtir et accommoder leurs parures ; chacune se croit la plus sage et la mieux avisée de toutes. Je vais dire ce qu'il me semble de quelques-uns, ceux qui sont les plus heureux ou misérables. Je tiens les Hurons et autres peuples sédentaires comme la noblesse ; les nations algoumequines pour les bourgeois, et les autres sauvages comme Montagnets et Canadiens pour les villageois et les pauvres du pays. Et de fait, ils sont les plus pauvres de tous ; car encore que tous les sauvages soient misérables, en tant qu'ils sont privés de la connaissance de Dieu, ils ne sont pas toujours également misérables en la jouissance des biens de ce monde et en l'entretien et embellissement de ce corps misérable, pour lequel seul ils travaillent.

Tous les sauvages en général ont l'entendement assez bon, et ne sont point si grossiers ni si lourdauds que nous nous imaginons en France. Ils sont d'une humeur assez joyeuse, toutefois ils sont un peu saturniens ; ils parlent fort posément, comme se voulant bien faire entendre, et s'arrêtent aussitôt en songeant un grand espace de temps, puis reprennent leur parole ; et cette modestie est cause qu'ils appellent nos Français femmes, parce que, trop précipités et bouillants en leurs actions, ils parlent tous à la fois et s'interrompent l'un l'autre. Ils craignent le reproche et sont excités à bien faire par l'honneur.

Pour la libéralité, nos sauvages sont louables en l'exercice de cette vertu, selon leur pauvreté : car quand ils se visitent les uns les autres, ils se font des présents mutuels, et, pour montrer leur galanterie, ils ne marchandent point volontiers et se contentent de ce qu'on leur baille honnêtement et raisonnablement, méprisant et blâmant les façons de

faire de nos marchands qui discutent une heure pour marchander une peau de castor. Ils ont aussi la mansuétude et clémence en la victoire, envers les femmes et petits enfants de leurs ennemis, auxquels ils sauvent la vie, bien qu'ils demeurent prisonniers pour servir.

Ce n'est pas à dire pourtant qu'il n'y ait de l'imperfection ; car tout homme y est sujet, et à plus forte raison celui qui est privé de la connaissance d'un Dieu et de la lumière de la foi, comme sont nos sauvages. Car si on vient à parler de l'honnêteté et de la civilité, il n'y a de quoi les louer, puisqu'ils n'en pratiquent aucun trait, si ce n'est ce que la simple nature leur dicte et enseigne. Ils n'usent d'aucun compliment parmi eux et sont fort malpropres et mal nets en l'apprêt de leurs viandes. S'ils ont les mains sales, ils les essuient à leurs cheveux ou aux poils de leurs chiens et ne les lavent jamais, à moins qu'elles ne soient extrêmement sales. Et ce qui est encore plus impertinent, ils ne font aucune difficulté de pousser dehors les mauvais vents de l'estomac pendant les repas et en présence de tous. Ils sont aussi grandement adonnés à la vengeance et au mensonge. Ils promettent aussi assez, mais ils tiennent peu ; car, pour avoir quelque chose de vous, ils savent bien flatter et promettre, et se dérobent encore mieux, si ce sont Hurons ou autres peuples sédentaires, envers les étrangers. C'est pourquoi il faut y prendre garde et ne s'y fier qu'à bonnes enseignes, si on n'y veut être trompé.

Mais si un Huron a été lui-même dérobé et désire recouvrir ce qu'il a perdu, il a recours à Loki ou magicien pour avoir connaissance de la chose perdue par le moyen de son sort. On le fait donc venir à la cabane ; là, après avoir ordonné des festins, il fait et pratique ses magies pour découvrir et savoir qui a été le larron et voleur : ce qu'il fait indubitablement, à ce qu'ils disent, si celui qui a fait le larcin est alors présent dans la même cabane, et non s'il est absent. C'est pourquoi le Français qui avait pris des rassades au bourg de Tœnchain, s'enfuit en hâte de notre cabane, quand il vit arriver Loki dans son logis au sujet de son larcin, sans que nous ayons su, sinon quelques jours après, qu'il s'était ainsi venu réfugier chez nous pour un si mauvais acte que celui-là.

Pour ce qui est des Canadiens et Montagnets, ils ne sont point

G
F
H
E

larrons (au moins ne l'avons-nous pas encore aperçu en notre endroit), et les filles y sont pudiques et sages, tant en leurs paroles qu'en leurs actions, bien qu'il s'y en pourrait peut-être trouver entre elles qui le seraient moins. Mais les sauvages les plus honnêtes et mieux appris que j'aie reconnus en une si grande étendue de pays, sont, à mon avis, ceux de la baie et contrée de Miskou : je parle en général, car en toute nation il y en a des hommes qui surpassent en bonté et honnêteté les autres. J'y vis le sauvage du bon père Sébastien, récollet aquitanois, qui mourut de faim avec plusieurs sauvages, vers Saint-Jean et la baie de Miskou, pendant un hiver que nous demeurions aux Hurons, éloignés de lui d'environ quatre cents lieues. Il ne sentait nullement le sauvage en ses mœurs et façons de faire, mais son homme sage, grave, doux et bien appris, n'approuvant nullement la légèreté qu'il voyait en plusieurs de nos hommes, lesquels il reprenait doucement en son silence : aussi était-il un des principaux capitaines et chefs du pays.

DES CHEVEUX
ET ORNEMENTS DU CORPS.

Les Canadiens et Montagnets, tant hommes que femmes portent une longue chevelure, qui leur tombe sur les épaules et à côté de la face, sans être noués ils n'en comptent que bien peu par devant, à cause que cela les empêcherait de voir en courant. Les femmes et filles algoumequines mi-partissent leur longue chevelure en trois : les deux parts leur pendent de côté et d'autre sur les oreilles et à côté des joues, et l'autre partie est accommodée par derrière en tresses, en la forme d'un marteau pendant, couché sur le dos. Mais les Hurons et Pétuneuses ne font qu'une tresse de tous leurs cheveux, qui leur bat de même sur le dos, liés et accommodés avec des lanières de peau fort sales. Pour les hommes ils portent deux grandes moustaches sur les oreilles, qu'ils tressent souvent avec des plumes et autres bagatelles; le reste des cheveux est coupé court, ou bien par compartiments, couronnes, et en toute autre manière qu'il leur plaît. J'ai vu de certains vieillards qui avaient déjà un pied dans la fosse, être autant curieux de ces petites parures et y accommoder du duvet de plumes tout comme les plus jeunes. Pour les Cheveux Relevés, ils entretiennent leurs cheveux sur le front, fort droits et plus relevés que ceux de nos dames, coupés de mesure, allant toujours en diminuant de dessus le front au derrière de la tête.

Généralement tous les sauvages, et particulièrement les femmes et filles, sont grandement curieuses d'huiler leurs cheveux, et les hommes de peindre leur face et le reste du corps, lorsqu'ils doivent assister à quelque festin ; que s'ils ont des matachias et porcelaines, ils ne les oublient point, non plus que les rassades, patenôtres et autres bagatelles que les Français leur vendent. Leurs porcelaines sont diversement enfilées, les unes en colliers, larges de trois ou quatre doigts, faits comme une sangle de cheval ; et ces colliers, d'environ trois pieds et demi de tour, elles les mettent en quantité à leur cou, selon leurs moyens et

richesse. Des porcelaines, enfilées comme nos patenôtres, sont attachées à leurs oreilles, et des chaînes de grains, gros comme noix, sont attachées sur les deux hanches et viennent par devant, arrangées de haut en bas par-dessus les cuisses. J'ai vu des femmes qui portaient encore des bracelets aux bras et de grandes plaques par devant leur estomac ou bien par derrière, accommodées en rond ; quelques-unes entre elles ont aussi des ceintures faites de poils de porc-épic, teintes en rouge cramoisi et fort proprement tissues. Elles ont aussi des plumes et des peintures.

Pour les jeunes hommes, ils sont aussi curieux de s'accommoder et farder comme les filles. Ils huilent leurs cheveux et y appliquent des plumes ; d'autres se font de petites fraises de duvet de plumes à l'entour du cou; quelques-uns ont des fronteaux de peau de serpent qui leur pendent par derrière, de la longueur de deux aunes de France. Ils se peignent le corps et la face de diverses couleurs : de noir, vert, rouge, violet. D'autres ont le corps et la face gravés en compartiments avec des figures de serpents, lézards, écureuils et autres animaux ; et particulièrement ceux de la nation des Pétuns, qui ont tous le corps ainsi figuré, paraissent effroyables à ceux qui n'y sont pas accoutumés. Cela est piqué et fait de même que sont gravées dans la superficie de la chair les croix de ceux qui reviennent de Jérusalem. Mais on les accommode à plusieurs reprises, parce que ces piqûres leur causent de grandes douleurs. Ils en tombent souvent malades, jusqu'à en avoir la fièvre et perdre l'appétit ; cependant ils ne désistent point et font continuer jusqu'à ce que tout soit achevé, sans témoigner aucune impatience dans l'excès de la douleur. Et ce qui m'a le plus étonné, a été de voir des femmes, mais peu, accommodées de la même façon. J'ai aussi vu des sauvages d'une autre nation qui avaient tout le milieu des narines percées ; il y pendait une assez grosse patenôtre bleue qui leur tombait sur la lèvre d'en haut.

Nos sauvages croyaient au commencement que nous portions nos chapelets à la ceinture pour la parade ; mais ils en faisaient très peu d'état, disant qu'ils n'étaient que de bois, et que leurs porcelaines étaient de plus grande valeur.

Ces porcelaines sont des os de ces grandes coquilles de mer qu'on appelle vignols, semblables à des limaçons, ils les découpent en mille pièces, puis les polissent sur un grès, les percent et en font des colliers et bracelets avec grand'peine et travail, pour la grande dureté de ces os qui sont toute autre chose que notre ivoire, lequel ils n'estiment pas.

J'avais à mon chapelet une petite tête de mort en buis, de la grosseur d'une noix, assez bien faite. Beaucoup d'entre eux la croyaient avoir été celle d'un enfant vivant. Leur simplicité leur faisait me demander à emprunter mon capuce et mon manteau en temps de pluie, ou pour aller à quelque festin ; mais ils me priaient en vain, comme il est aisé à croire. Pour nos sandales, les sauvages et les sauvagesses les ont presque tous voulu chausser, tant ils les admiraient et trouvaient commodes, me disant après : *Aviel, saracogna* ; Gabriel, fais-moi des souliers. Mais il était hors de mon pouvoir de les satisfaire en cela, n'ayant le temps, l'industrie ni les outils propres : et de plus, si j'eusse une fois commencé de leur en faire, ils ne m'eussent donné aucun relâche, ni temps de prier Dieu. Ils sont trop fainéants et paresseux pour se donner la peine de l'apprendre ; car ils ne font rien du tout que par la force et la nécessité, et voudraient qu'on leur donnât les choses toutes faites, sans avoir la peine d'y aider du bout des doigts, comme nos Canadiens qui aiment mieux se laisser mourir de faim que de se donner la peine de cultiver la terre pour avoir du pain au temps de la nécessité.

DE LEURS CONSEILS
ET GUERRES.

Les capitaines de nos sauvages sont ordinairement plutôt vieux que jeunes et viennent par succession, mais dans le cas seulement où le fils d'un capitaine suit la vertu du père ; autrement ils font comme aux vieux siècles, lorsque premièrement ces peuples élurent des rois. Mais ce capitaine n'a point autorité absolue, bien qu'on lui ait quelque respect : il conduit le peuple plutôt par prières, exhortations et par l'exemple que par commandement.

Le gouvernement qui est entre eux est tel : les anciens de la ville ou du bourg s'assemblent en un conseil avec le capitaine, où ils décident tout ce qui est des affaires de leur République par la pluralité des voix, qu'ils colligent avec de petits fétus de jonc. A *Quienonascaran* se trouvait le grand capitaine et chef de la Province des Ours, qu'ils appelaient *Garihona andionxra*, pour le distinguer des ordinaires de guerre qu'ils appellent *Garihoua dontaguéta*. Icelui grand capitaine de province avait encore d'autres capitaines sous lui, tant de guerre que de police par tous les autres bourgs et villages de sa juridiction. Ceux-ci, en chose de conséquence, le mandaient pour le bien du public ; et en notre bourg, qui était le lieu de sa résidence ordinaire, il y avait encore trois autres capitaines qui assistaient toujours aux conseils avec les anciens du lieu. Et ce *Garihoua andionxra* n'avait pas si petite estime de lui-même qu'il ne se voulût dire frère et cousin du Roi et de même égalité, comme les deux doigts démonstratifs de mains, qu'il nous montrait joints ensemble en nous faisant cette ridicule comparaison.

Or quand ils veulent tenir conseil, c'est ordinairement dans la cabane du capitaine. Le cri et la publication du conseil ayant été fait, on dispose dans la cabane un grand feu, à l'entour duquel s'asseoient sur des nattes tous les conseillers qui tiennent le premier rang. Les femmes, filles et jeunes gens n'y assistent point, si ce n'est en un conseil général

où les jeunes hommes de vingt-cinq à trente ans peuvent assister. Si c'est un conseil secret, ou pour machiner quelque trahison ou surprise de guerre, ils le tiennent seulement la nuit entre les principaux conseillers et n'en découvrent rien, tant que la chose projetée n'est mise en effet.

Étant donc tous assemblés et la cabane fermée, ils font tous une longue pose avant de parler pour ne se précipiter point, tenant toujours leur calumet en bouche ; puis le capitaine commence à haranguer en termes hauts et intelligibles un assez long temps. Ayant fini son discours, ceux qui ont à dire quelque chose, les uns après les autres, sans s'interrompre et en peu de mots, opinent et disent leurs raisons, qui sont par après colligées avec des pailles, et là-dessus est conclu ce qui est jugé expédient.

Ils font aussi des assemblées générales, savoir des régions lointaines, d'où il vient chaque année un ambassadeur de chaque province au lieu destiné pour l'assemblée. Il se fait alors de grands festins et danses, et des présents mutuels qu'ils se font les uns aux autres ; et parmi toutes ces caresses, ces réjouissances ils contractent amitié de nouveau et avisent entre eux le moyen de leur conservation, et par quel moyen ils pourront ruiner et perdre tous leurs ennemis communs. Tout ayant été fait et les conclusions prises, ils prennent congé et chacun se retire en son quartier avec tout son train, qui est à la lacédémonienne un à un, deux à deux, trois à trois, mais guère davantage.

Quant aux guerres qu'ils entreprennent, ou s'ils vont dans le pays des ennemis, ce seront deux ou trois des anciens capitaines qui entreprendront cette conduite ; ils vont de village en village faire entendre leur volonté, donnant des présents à ceux desdits villages, pour tirer d'eux de l'aide et du secours en leurs guerres. Il en vint un en notre bourg, qui était un grand vieillard fort dispos, qui encourageait les jeunes hommes et les capitaines de s'armer et d'entreprendre la guerre contre la nation des *Attivoïndarons* ; mais nous l'en blâmâmes fort et dissuadâmes le peuple d'y souscrire, pour le désastre et le malheur inévitable que cette guerre eût pu apporter en nos quartiers et pour l'avancement de la gloire de Dieu.

Ces capitaines ont le pouvoir, non seulement de désigner les lieux, de donner quartier et de ranger les bataillons, mais aussi de disposer des

prisonniers de guerre et de toute autre chose de plus grande conséquence. Il est vrai qu'ils ne sont pas toujours bien obéis de leurs soldats, en tant qu'eux-mêmes manquent souvent de bonne conduite ; et celui qui conduit mal est souvent mal suivi. Car la fidèle obéissance des sujets dépend de la suffisance de bien commander du bon prince, disait Theopompus, roi de Sparte.

Pendant que nous étions là, le temps d'aller en guerre arrivant, un jeune homme de notre bourg, désireux d'honneur, voulut lui seul faire le festin de guerre et défrayer ses compagnons au jour de l'assemblée générale. Ce qui lui fut de grand coût et dépense, aussi en fut-il grandement loué et estimé ; car le festin était de six grandes chaudières avec quantité de grands poissons boucanés, sans les farines et les huiles pour les graisser.

On les mit sur le feu avant jour, en l'une des plus grandes cabanes du lieu ; puis le conseil étant achevé et les résolutions de guerre prises, ils entrèrent tous au festin, commencèrent à festiner et firent les mêmes exercices militaires, les uns après les autres, comme ils ont accoutumé pendant le festin. Et après avoir vidé les chaudières, les compliments et remerciements rendus, ils partirent et s'en allèrent au rendez-vous sur la frontière pour entrer sur les terres ennemies, où ils prirent environ soixante de leurs ennemis. La plupart de ceux-ci furent tués sur les lieux et les autres amenés en vie et tués chez les Hurons, puis mangés en festin.

Leurs guerres ne sont proprement que surprises ; car tous les ans, au renouveau et pendant tout l'été, cinq ou six cents jeunes hommes vont s'épandre dans une contrée des Iroquois. Cinq ou six se départent en un endroit, cinq ou six en un autre ; ils se couchent sur le ventre, par les champs et forêts et à côté des grands chemins et sentiers, et la nuit venue, ils rôdent partout et entrent jusque dans les bourgs et villages pour tâcher d'attraper quelqu'un, soit homme, femme ou enfant. Et s'ils en prennent en vie, ils les mènent en leur pays pour les faire mourir à petit feu ; sinon après leur avoir donné un coup de massue ou les avoir tués à coups de flèches, ils en emportent la tête. S'ils sont trop chargés, ils se contentent d'en emporter la peau avec sa chevelure qu'ils appellent

Onontsira : ils les passent et les serrent pour en faire des trophées et les mettre en temps de guerre sur les palissades de leur village, attachées au bout d'une longue perche.

Quand ils vont ainsi en guerre et en pays d'ennemis, pour leur vivre ordinaire ils portent quant à eux, chacun derrière son dos, un sac plein de farine de blé rôti et grillé dans les cendres, qu'ils mangent crue et sans être trempée, ou bien détrempée avec un peu d'eau chaude ou froide ; ils n'ont donc à faire du feu pour apprêter leur manger, quoiqu'ils en fassent quelquefois la nuit au fond des bois pour n'être aperçus. Ils font durer cette farine jusqu'à leur retour, qui est environ de six semaines ou deux mois de temps : car après, ils viennent se rafraîchir au pays, finissent la guerre pour ce coup ou s'y en retournent encore avec d'autres provisions. Que si les chrétiens usaient de telle sobriété, ils pourraient entretenir de très puissantes armées avec peu de frais et faire la guerre aux ennemis de l'Église et du nom chrétien sans la foule du peuple ni la ruine du pays, et Dieu n'y serait point tant offensé, comme il l'est grandement, par la plupart de nos soldats, qui semblent plutôt gens sans Dieu que chrétiens nés pour le Ciel. Ces pauvres sauvages se comportent ainsi modestement en guerre, sans incommoder personne et s'entretiennent de leur propre moyen sans autre gage ou espérance de récompense, que de l'honneur qu'ils estiment plus que tout l'or au monde. Il serait aussi bien à désirer que l'on semât de ce blé d'Inde par toutes les provinces de la France pour l'entretien et nourriture des pauvres qui y sont en abondance ; car avec un peu de ce blé ils se pourraient aussi facilement nourrir que les sauvages, qui sont de même nature que nous. Outre que ce blé nourrit grandement, il porte presque toute sa sauce en lui-même, sans qu'il y soit besoin de viande, poisson, beurre, sel ou épice, si on ne veut.

Pour leurs armes, ils ont la massue et l'arc, avec la flèche empennée de plumes d'aigle. Ils y appliquent aussi fort proprement des pierres tranchantes, collées au bois avec une colle de poisson très forte, et de ces flèches ils emplissent leur carquois, qui est fait d'une peau de chien passée qu'ils portent en écharpe. Ils portent aussi de certaines armures, qu'ils appellent *Aquientor,* sur le dos et contre leurs jambes et autres

parties du corps, pour se pouvoir défendre des coups de flèches ; car elles sont faites à l'épreuve de ces pierres aiguës, mais non toutefois de nos fers de Québec, quand la flèche, qui en est accommodée, sort d'un bras roide et puissant comme est celui d'un sauvage. Ces cuirasses sont faites avec des baguettes blanches, serrées l'une contre l'autre, tissues et entrelacées de cordelettes fort durement, Puis la rondache et enseigne ou drapeau, est un morceau d'écorce rond, sur lequel les armoiries de la ville sont dépeintes et attachées au bout d'une longue baguette, comme une cornette de cavalerie. Notre chasuble à dire la Sainte Messe leur agréait fort ; ils l'eussent bien désiré avoir de nous, pour le porter en guerre en guise d'enseigne, ou pour mettre au haut de leurs murailles, attachée à une longue perche, afin d'épouvanter leurs ennemis, disaient-ils.

Comme l'on a coutume sur mer, en signe de guerre, de mettre dehors en évidence le pavillon rouge, aussi nos sauvages, non seulement aux jours solennels et de réjouissance, mais principalement quand ils vont à la guerre, portent pour la plupart à l'entour de la tête de certains panaches en couronnes et d'autres en moustaches, faits de longs poils d'élan, peints en rouge et collés à une bande de cuir large de trois doigts. Depuis que les Français ont porté des lames d'épées en Canada, les Canadiens s'en servent, tant à la chasse de l'élan, qu'aux guerres contre leurs ennemis.

Quand la guerre est déclarée dans un pays, on détruit tous les bourgs, hameaux, villages frontières incapables d'arrêter l'ennemi ; sinon on les fortifie et chacun se range dans les villes et lieux fortifiés de sa juridiction. Ils y bâtissent de nouvelles cabanes pour leur demeure, aidés par les habitants du lieu. Les capitaines, assistés de leurs conseillers, travaillent continuellement à ce qui est de leur conservation, font balayer et nettoyer les suies de toutes les cabanes, de peur du feu que l'ennemi pourrait y jeter, par certains artifices qu'ils ont appris de je ne sais quelle autre nation que l'on m'a autrefois nommée. Ils font porter sur les guérites des pierres et de l'eau pour s'en servir dans l'occasion. Plusieurs font des trous, dans lesquels ils enferment ce qu'ils ont de meilleur ; et de peur de surprises, les capitaines envoient des soldats pour découvrir l'ennemi, pendant qu'ils encouragent les autres de faire des armes, de se

tenir prêts et d'enfler leur courage. Le même ordre s'observe en toutes les autres villes et bourgs, jusqu'à ce qu'ils voient l'ennemi attaché à quelques-uns ; et alors, la nuit, à petit bruit, une quantité de soldats de toutes les villes voisines, s'il n'y a nécessité d'une plus grande armée, vont au secours et s'enferment dans la ville qui est assiégée, la défendent, font des sorties, dressent des embûches, s'attachent aux escarmouches, et combattent de toute leur puissance pour le salut de leur patrie, pour surmonter l'ennemi et le défaire s'ils peuvent.

Pendant que nous étions à Quieunonascaran, nous vîmes faire toutes les diligences susdites, tant en la fortification des places, apprêts des armes, assemblées des gens de guerre, provision de vivres, qu'en toute autre chose nécessaire, pour soutenir une grande guerre qui leur allait tomber sur les bras de la part des Neutres, si le bon Dieu n'eût diverti cet orage et empêché ce malheur qui allait menaçant notre bourg d'un premier choc ; et pour n'y être pas pris des premiers, toutes les nuits nous barricadions nos portes avec des grosses bûches de bois, arrêtées les unes sur les autres par le moyen de deux peaux fichées en terre.

Or pour ce qu'une telle guerre pouvait grandement nuire à la conversion de ce pauvre peuple, et que les Neutres sont plus forts que nos Hurons, qui ne peuvent faire qu'environ deux mille hommes de guerre en face de cinq à six mille combattants, nous fîmes notre possible pour les mettre d'accord et empêcher que nos gens, déjà tout prêts de se mettre en campagne, n'entreprissent une guerre à l'encontre d'une nation plus puissante que la leur. A la fin, assistés de la grâce de Notre Seigneur, nous gagnâmes quelque chose sur leur esprit ; car approuvant nos raisons, ils nous dirent qu'ils se tiendraient en paix.

Quand nos Hurons ont pris en guerre quelqu'un de leurs ennemis, ils lui font une harangue des cruautés que lui et les siens exercent à leur endroit et que par suite il doit se résoudre à en endurer autant. Ils lui commandent, s'il a assez de courage, de chanter tout le long du chemin : ce qu'il fait. Mais souvent, il chante fort tristement et lugubrement. Ainsi, ils l'emmènent dans leur pays pour le faire mourir. En attendant l'heure de sa mort, ils lui font continuellement festin de ce qu'ils peuvent pour l'engraisser, et le rendre plus fort et plus robuste à supporter de

plus longs griefs et tourments. Ils ne le font pas par charité et compassion, sauf pour les femmes, filles et enfants qu'ils font rarement mourir. Ils conservent ainsi ces prisonniers, ou pour eux, ou pour en faire des présents à d'autres qui en auraient perdu des leurs, en guerre. Ils font état des enfants captifs autant que s'ils étaient de leurs propres enfants. Ces enfants, parvenus en âge, vont aussi courageusement en guerre contre leurs propres parents et ceux de leur nation, que s'ils étaient nés ennemis de leur propre patrie. Ceci témoigne le peu d'amour que les enfants ont envers leurs parents : ils ne font état que des bienfaits présents et non des passés, ce qui est un signe de mauvais naturel. J'en ai vu l'expérience en plusieurs endroits.

S'ils ne peuvent emmener les femmes et enfants qu'ils prennent sur leurs ennemis, ils les assomment et les font mourir sur les lieux mêmes. Ils en emportent la tête ou la peau avec la chevelure ; encore s'est-il vu, mais peu souvent, qu'ayant amené de ces femmes et filles dans leur pays, ils en ont fait mourir quelques-unes par les tourments, sans que les larmes que ces malheureuses répandent pour toute défense, les aient pu émouvoir à compassion. Elles seules pleurent, mais non les hommes, quelque tourment qu'on leur fasse endurer ; car ils ne veulent pas être estimés efféminés et de peu de courage, bien qu'ils soient souvent contraints de pousser de hauts cris, que la force des tourments leur arrache du profond de leur estomac.

Il est quelquefois arrivé que quelques-uns de leurs ennemis, étant poursuivis de près, se sont échappés néanmoins. Pour amuser celui qui les poursuit et se donner du temps pour fuir, ils jettent leurs colliers de porcelaine bien loin derrière eux, afin que si l'avarice commande aux poursuivants de les aller chercher, ils puissent toujours gagner les devants et se mettre en sûreté. Ce qui a réussi à plusieurs. Je me persuade et crois que c'est en partie pourquoi ils portent ordinairement leurs plus beaux colliers et matachias en guerre.

Lorsqu'ils joignent un ennemi et qu'ils n'ont qu'à mettre la main dessus, comme nous disons entre nous : « Rends-toi », eux disent *Sakien*, c'est-à-dire « assieds-toi », ce qu'il fait, s'il n'aime mieux se faire assommer sur place ou se défendre jusqu'à la mort. Ils ne le font pas souvent en ces

extrémités, dans l'espérance de se sauver et d'échapper par le temps et la ruse. Or, comme il y a rivalité à qui aura des prisonniers, cette même ambition, ou l'envie, cause aussi quelquefois la mise en liberté par eux-mêmes des prisonniers : ils se sauvent, comme l'exemple suivant le montre.

Deux ou trois Hurons, voulant chacun s'accorder un prisonnier Iroquois et ne se pouvant accorder, en firent juge leur prisonnier, qui, bien avisé, se servit de l'occasion et dit : « Un tel m'a pris ; je suis son prisonnier. » Ce qu'il disait contre la vérité et exprès, pour donner un juste mécontentement à celui dont il était le vrai prisonnier. De ce fait, indigné qu'un autre aurait injustement l'honneur qui lui était dû, il parla en secret la nuit suivante au prisonnier et lui dit : « Tu t'es donné et adjugé à un autre qu'à moi qui t'avais pris ; c'est pourquoi je préfère te donner la liberté, au lieu qu'il ait l'honneur qui m'est dû. »

Ainsi, le déliant, il le fit évader et fuir secrètement.

Lorsque les prisonniers sont arrivés en leur ville ou village, ils leur font endurer plusieurs tourments divers ; aux uns plus, aux autres moins, selon leur bon plaisir. Tous ces genres de tourments et de morts sont si cruels qu'il ne se trouve rien de plus inhumain. Premièrement, ils leur arrachent les ongles et leur coupent les trois doigts principaux qui servent à tirer l'arc. Puis ils leur lèvent toute la peau de la tête avec la chevelure ; puis ils leur mettent du feu et des cendres sur le crâne ou y font dégoutter de la gomme fondue. Ils se contentent aussi de les faire marcher tout nus du corps et des pieds, à travers un grand nombre de feux faits exprès d'un bout à l'autre d'une grande cabane. Tout le monde qui y est placé des deux côtés, tient en main un tison et lui en donne sur le corps en passant. Après, avec des fers chauds, ils lui donnent encore des jarretières autour des jambes. Avec des haches rouges, ils lui frottent les cuisses de haut en bas et ainsi, peu à peu, brûlent ce pauvre misérable. Pour lui augmenter ses très cuisantes douleurs, ils lui jettent parfois de l'eau sur le dos et lui mettent du feu sur les extrémités des doigts et de sa partie naturelle ; ils leur percent les bras près des poignets, avec des bâtons, et en tirent les nerfs qu'ils arrachent ainsi. S'ils ne les peuvent avoir, ils les coupent. Ils endurent ces tourments avec une constance incroyable, chantant cependant avec un chant toujours fort triste et lugubre comme j'ai dit : ce sont mille menaces contre ces bourreaux et contre toute cette nation. Étant prêt à rendre l'âme, le prisonnier est mis dehors et finit sa vie sur un échafaud dressé exprès. Là, on lui coupe la tête et on lui ouvre le ventre ; là tous les enfants se

trouvent pour avoir quelque petit bout de boyau, qu'ils pendent au bout d'une baguette et portent ainsi en triomphe par toute la ville ou village en signe de victoire. Le corps ainsi éventré et accommodé, on le fait cuire dans une grande chaudière, puis on le mange en festin avec liesse et réjouissance, comme j'ai dit ci-devant.

Quand les Iroquois ou autres ennemis peuvent attraper de nos gens, ils leur en font de même, et c'est à qui fera le plus de mal à son ennemi. Tel va pour prendre, qui est souvent pris lui-même. Les Iroquois ne viennent pas pour l'ordinaire guerroyer nos Hurons, avant que les feuilles ne couvrent les arbres, pour pouvoir facilement se cacher et n'être pas découverts, quand ils veulent prendre quelqu'un au dépourvu. Ils le font aisément; car il y a quantité de bois dans le pays, et proche la plupart des villes ou villages. S'ils nous eussent pris, nous autres Religieux, les mêmes tourments nous eussent été appliqués, sinon qu'en plus, ils nous eussent arraché la barbe la première, comme ils le firent à Bruslé, le truchement qu'ils pensaient faire mourir et qui fut miraculeusement délivré par la vertu de l'*Agnus-Dei* qu'il portait pendu à son cou. Comme ils pensaient le lui arracher, le tonnerre commença à gronder avec tant de furie, d'éclairs et de bruit, qu'ils en crurent être à leur dernière journée. Tout épouvantés, ils le laissèrent aller, craignant eux-mêmes de périr pour avoir voulu faire mourir ce chrétien et lui ôter son reliquaire.

Il arrive aussi que ces prisonniers s'échappent parfois, spécialement la nuit, alors qu'on les fait promener sur les feux. En courant sur ces cuisants et rigoureux brasiers, ils écartent de leurs pieds et jettent les tisons, cendres et charbons par la cabane. Cela produit après une telle obscurité de poudre et de fumée, qu'on ne s'entre-connaît point. Tous sont contraints de gagner la porte et de sortir dehors. Lui aussi sort parmi la foule ; de là, il prend l'essor et s'en va. S'il ne le peut encore pour lors, il se cache en quelque coin à l'écart, attendant l'occasion et l'opportunité de s'enfuir et de gagner le pays. J'en ai vu plusieurs, ainsi échappés des mains de leurs ennemis, qui, pour preuve, nous faisaient voir les trois doigts principaux de la main droite coupés.

Il n'y a presque aucune nation qui n'ait guerre et débat avec quel-

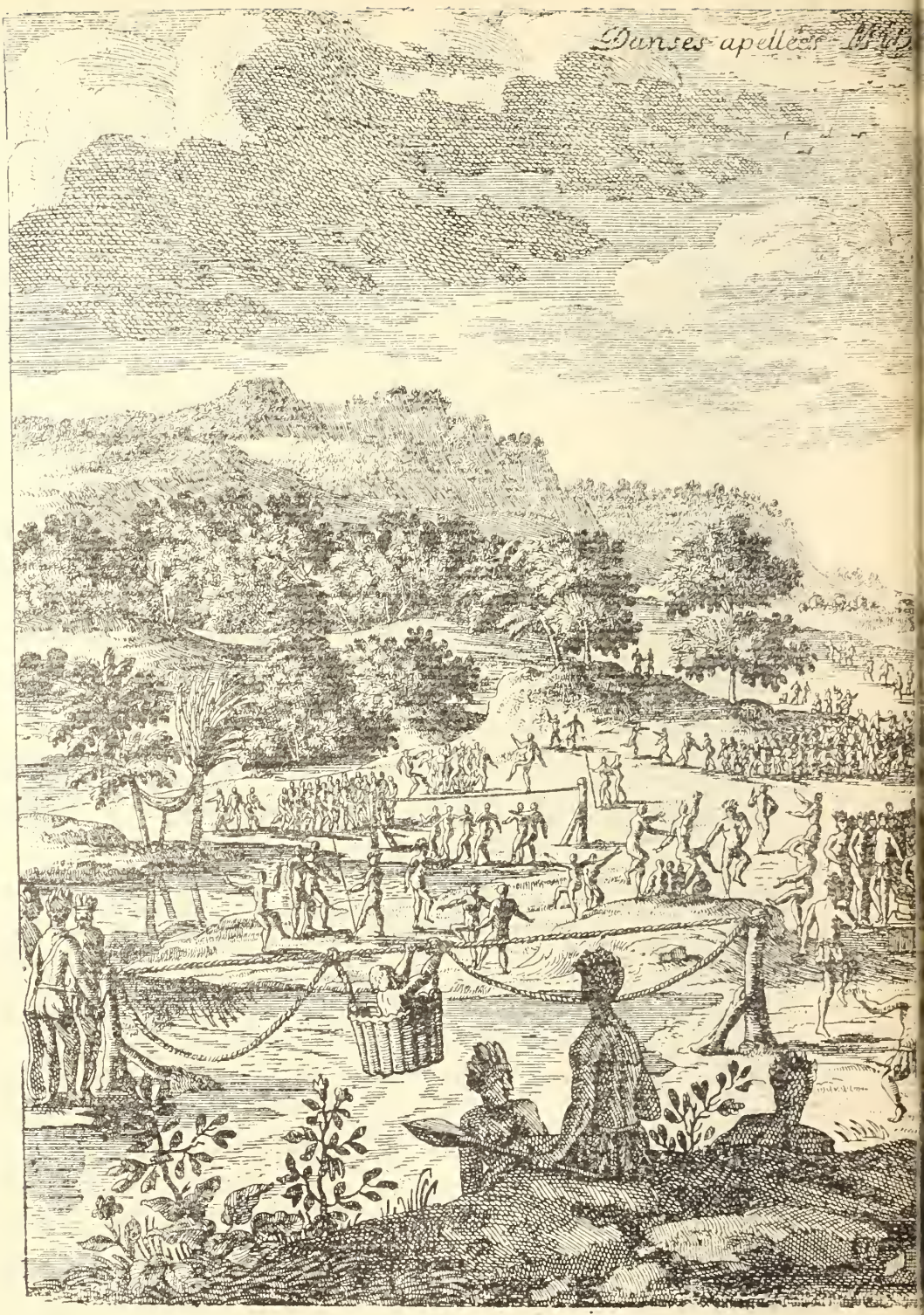
Danses apellées

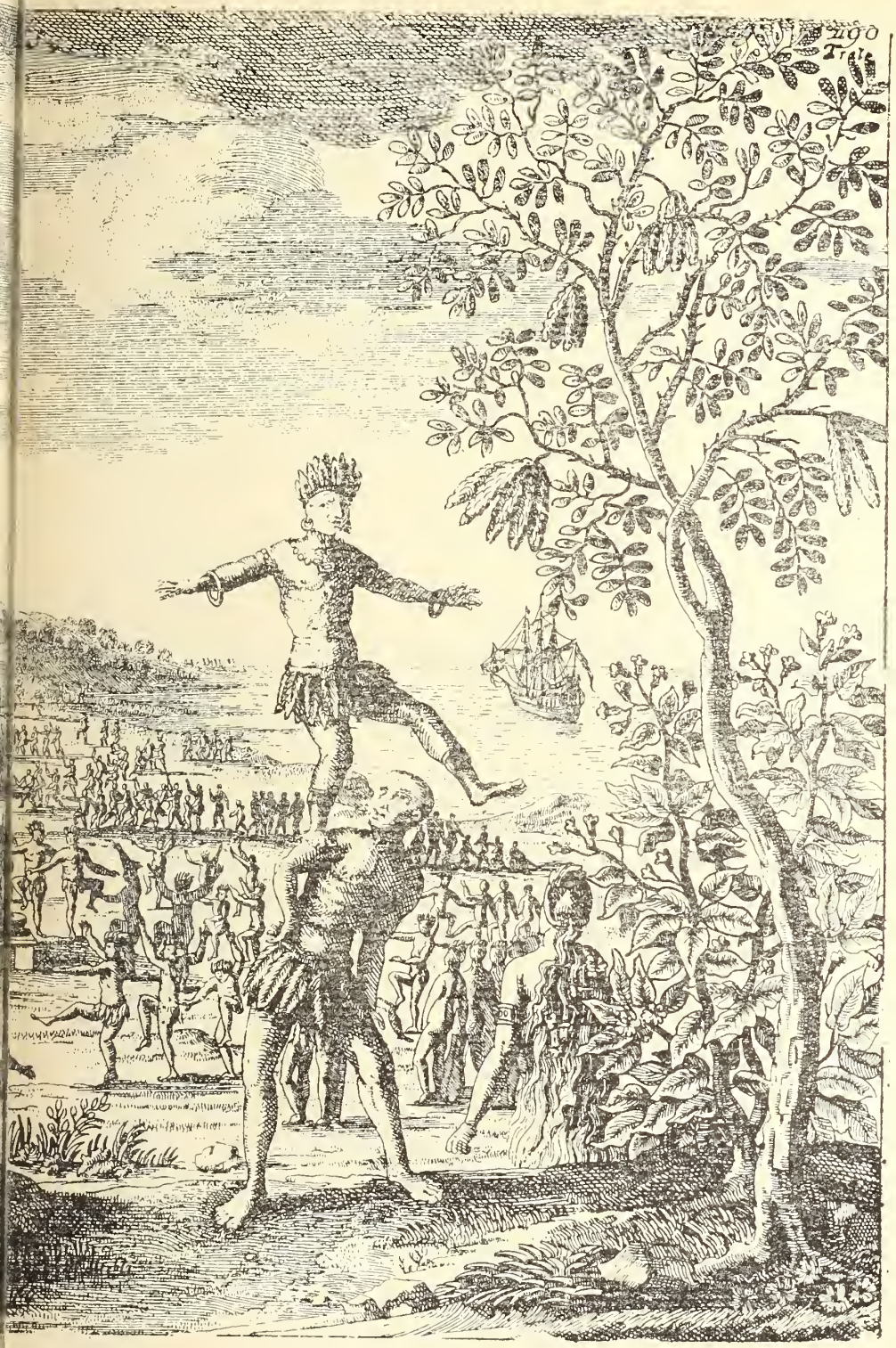

que autre, non point pour en posséder les terres, mais seulement pour les exterminer s'ils pouvaient, et pour se venger de quelque petit tort qui n'est pas souvent grand'chose. Mais leur mauvais ordre et le peu de police, qui laisse impunis les mauvais concitoyens, est cause de tout ce mal ; car si l'on a tué, offensé ou blessé un autre de sa propre nation, on en est quitte pour un présent, et il n'y a point de châtiment corporel, sauf si les parents du blessé ou décédé ne prennent eux-mêmes la vengeance, ce qui arrive souvent. Mais si l'offense vient d'une autre nation, alors il y a indubitablement guerre déclarée entre les deux nations, si celle de l'homme coupable ne se rachète pas par un grand présent. Et ainsi il arrive souvent que par la faute d'un seul, deux peuples entiers se font une très cruelle guerre, et qu'ils sont toujours dans une continuelle crainte d'être surpris l'un de l'autre, particulièrement sur les frontières, où les femmes même ne peuvent cultiver les terres et faire les blés, sans avoir toujours avec elles un homme, les armes au poing, pour les défendre de quelque mauvaise aventure.

A ce propos des offenses et querelles, et avant de finir ce discours, pour montrer qu'ils savent assez bien procéder en conseil et se comporter de façon satisfaisante envers la partie plaignante, je dirai ce qui nous arriva un jour sur ce sujet. Beaucoup de sauvages nous étant venus voir dans notre cabane, un d'entre eux, sans aucun sujet, voulut donner un grand coup de bâton au Père Joseph. Je fus m'en plaindre au grand capitaine et lui remontrai, afin que la chose n'allât plus avant, qu'il fallait nécessairement assembler un conseil général et remontrer à ces gens que nous ne leur faisions aucun déplaisir ni aucun tort et qu'ils ne devaient pas aussi nous en faire, puisque nous n'étions dans leur pays que pour leur propre bien et salut, et non pour aucune envie de leurs castors et pelleteries, comme ils ne pouvaient l'ignorer. Il fit donc assembler un conseil général, auquel tous assistèrent, excepté celui qui avait voulu donner le coup. Je m'y rendis avec le père Nicolas, pendant que le père Joseph gardait notre cabane.

Le grand capitaine nous fit asseoir auprès de lui, puis ayant imposé silence, il s'adressa à nous, et nous dit, en sorte que toute l'assemblée le pût entendre : « Mes neveux, à votre prière et requête, j'ai fait

assembler ce conseil général, afin qu'il vous soit fait droit sur les plaintes que vous m'avez proposées ; mais d'autant que ces gens sont ignorants du fait, déclarez vous-mêmes hautement ce qui est de vos griefs, et en quoi et comment vous avez été offensés ; et sur ce je ferai ma harangue, et puis nous vous ferons justice. » Nous ne fûmes pas peu étonnés, dès le commencement, de la prudence et la sagesse de ce capitaine, et comme il procéda en tout sagement jusqu'à la fin de sa conclusion, qui fut fort à notre contentement.

Nous proposâmes donc nos plaintes : comment nous avions quitté un très bon pays, et traversé tant de mers et de terres avec infinis dangers pour leur venir enseigner le chemin du Paradis et retirer leurs âmes de la domination de Satan, qui les entraînait tous, après leur mort, dans un abîme de feu souterrain ; et néanmoins, il y en avait plusieurs d'entre eux qui nous traitaient mal, et particulièrement un tel (que je nommai) qui voulait tuer notre frère Joseph. Cela dit, le capitaine harangua un long temps sur ces plaintes, leur remontrant le tort qu'ils avaient à nous offenser, puisque nous ne leur rendions aucun déplaisir et qu'au contraire nous leur désirions du bien, non seulement pour cette vie, mais aussi pour l'avenir. Nous fûmes priés à la fin d'excuser la faute d'un particulier, lequel nous devions tenir seul pour un chien, et de la faute duquel les autres étaient bien marris.

Ils nous firent aussi présent de quelques sacs de blé que nous acceptâmes, et nous fûmes festoyés de toute la compagnie avec mille prières d'oublier le passé et de demeurer bons amis comme auparavant. Ils nous convièrent encore fort instamment d'assister tous les jours à leurs festins auxquels ils nous feraient manger de bonnes sagamites diversement préparées, et par ce moyen nous nous entretiendrions mieux ensemble dans une bonne intelligence de parents et bons amis. Et après les avoir remerciés, chacun prit congé et se retira.

DE LA CROYANCE
DES SAUVAGES DU CRÉATEUR ET COMME ILS AVAIENT RECOURS A NOS PRIÈRES EN LEURS NÉCESSITÉS.

Cicéron dit, parlant de la nature des Dieux, qu'il n'y a gent si sauvage, si brutale ni si barbare qui ne soit imbue de quelque opinion des Dieux. Or comme il y a diverses nations et provinces barbares, aussi y a-t-il diversité d'opinions et de croyances, parce que chacun se forge un Dieu à sa poste. Ceux qui habitent vers Miskou ou le Port-Royal, croient en un certain esprit qu'ils appellent *Cudouagni ;* ils disent qu'il parle souvent à eux et leur dit le temps qu'il doit faire. Ils disent que quand il se courrouce contre eux, il leur jette de la terre aux yeux. Ils croient aussi que quand ils trépassent, ils vont aux étoiles, puis vont en de beaux champs verts, pleins de beaux arbres, fleurs et fruits très somptueux.

Les Souriquois croient véritablement qu'il y a un Dieu qui a tout créé, et disent qu'après qu'il eut fait toutes choses, il prit quantité de flèches et les mit en terre ; d'où sortirent hommes et femmes qui ont multiplié au monde jusqu'à présent. En suite de quoi, un Français demanda à un Sagamo, s'il croyait ou non qu'il y eût un seul Dieu ; il répondit que leur croyance était qu'il y avait avec Dieu, un Fils, une Mère et le Soleil. Dieu était par dessus tout ; le Fils était bon et le Soleil aussi : mais la Mère ne valait rien et le Père n'était pas trop bon.

Puis il dit : Anciennement il y eut cinq hommes qui s'en allèrent vers le Soleil couchant, lesquels rencontrèrent Dieu qui leur demanda : Où allez-vous ? Ils répondirent : Nous allons chercher notre vie. Dieu leur dit : Vous la trouverez ici. Ils passèrent plus outre sans faire état de ce que Dieu leur avait dit. Dieu prit une pierre et en toucha deux qui furent transmués en pierres, et il demanda derechef aux trois autres : Où allez-vous ? Et ils répondirent comme à la première fois, et Dieu leur dit : Ne passez plus outre, vous la trouverez ici. Et voyant qu'il ne

leur venait rien, ils passèrent outre ; Dieu prit deux bâtons, et il en toucha les deux premiers qui furent transmués en bâtons. Le cinquième s'arrêta, ne voulant passer plus outre. Et Dieu lui demanda derechef : Où vas-tu ? — Je vais chercher ma vie. — Demeure et tu la trouveras. Il s'arrêta sans passer plus outre ; et Dieu lui donna de la viande et il en mangea. Après avoir fait bonne chère, il retourna avec les autres sauvages et leur raconta tout.

Ce Sagamo raconta encore à ce Français cet autre plaisant discours : Une autre fois il y avait un homme qui avait quantité de tabac. Dieu vit cet homme, et lui demanda où était son pétunoire ; l'homme le prit et le donna à Dieu qui pétuna beaucoup. Après avoir bien pétuné, Dieu le rompit en plusieurs pièces ; l'homme lui demanda : Pourquoi as-tu rompu mon pétunoire ? tu vois bien que je n'en ai pas d'autre. — Et Dieu en prit un qu'il avait et le lui donna, en disant : En voilà un que je te donne ; porte-le à ton grand Sagamo, qu'il le garde ; et s'il le garde bien, il ne manquera point de chose quelconque ni tous ses compagnons. Cet homme prit le pétunoire qu'il donna à son grand Sagamo, et durant le temps que celui-ci l'eut, les sauvages ne manquèrent de rien au monde ; mais depuis longtemps ledit Sagamo a perdu ce pétunoire, et c'est l'occasion de la grande famine qu'ils ont quelquefois parmi eux. Voilà pourquoi ils disent que Dieu n'est pas trop bon ; et ils ont raison, puisque ce Démon qui leur apparaît en guise d'un Dieu, est un esprit de malice qui ne s'étudie qu'à leur ruine et perdition.

La croyance générale de nos Hurons, c'est que le Créateur qui a fait tout ce monde s'appelle *Yoscaha* (en canadien *Ataouacan*), et il a encore sa mère-grand nommée *Ataensiq*. Leur dire qu'il n'y a point d'apparence qu'un Dieu ait une mère-grand, et que cela est stupide, ils demeurent sans réplique, comme à tout le reste. Ils disent que ces Dieux demeurent fort loin ; ils n'en ont autre preuve que le récit qu'ils allèguent leur en avoir été fait par un *Attivoindaron*, qui leur a fait croire l'avoir vu. La marque de ses pieds serait imprimée sur une roche au bord d'une rivière et sa maison ou cabane faite comme les leurs, contenant abondance de blé et toute autre chose nécessaire à l'entretien de la vie humaine. Et il sème du blé, travaille, boit, mange et dort

comme les autres. Et tous les animaux de la terre sont à lui et comme ses domestiques. Et de sa nature il est très bon et donne accroissement à tout, et tout ce qu'il fait est bien fait, et il nous donne le beau temps et toute autre chose bonne et prospère. Mais à l'opposite sa mère-grand est méchante, et elle gâte souvent tout ce que son petit-fils a fait de bien. Et quand *Yoscaha* est vieux, il rajeunit tout en un instant et devient comme un jeune homme de vingt-cinq à trente ans ; et par ainsi il ne meurt jamais, bien qu'il soit un peu sujet aux nécessités corporelles, comme nous autres.

Or il faut noter que quand on vient à les contredire, les uns s'excusent d'ignorance ; les autres s'enfuient de honte et d'autres qui pensent tenir bon, s'embrouillent incontinent.

Ils ont bien quelque respect à ces esprits qu'ils appellent *Oki* ; mais ce mot Oki signifie aussi bien un grand diable comme un grand ange, un esprit furieux et demoniaque, comme un grand esprit sage, savant ou inventif, qui fait ou sait quelque chose par-dessus le commun ; ainsi nous appelaient-ils souvent pour ce que nous savions et leur enseignions des choses qui surpassaient leur esprit, à ce qu'ils disaient. Ils appellent aussi Oki leurs médecins et magiciens, voire même leurs fous et furieux. Nos Canadiens et Montagnets appellent aussi les leurs Pirotois et Manitou ce qui signifie la même chose que Oki en huron.

Ils croient aussi qu'il y a certains esprits qui dominent en un lieu, et d'autres en un autre : les uns aux rivières, les autres aux voyages, aux traites, aux guerres, aux festins et maladies et en plusieurs autres choses. Ils leur offrent du pétun et font quelques sortes de prières et cérémonies, pour obtenir d'eux ce qu'ils désirent. Ils m'ont aussi montré plusieurs puissants rochers sur le chemin de Québec, auxquels ils croyaient que présidait un esprit, et entre autres ils m'en montrèrent un à quelque cent cinquante lieues de là, qui avait comme une tête et les deux bras élevés en l'air ; au ventre ou milieu de ce puissant rocher, il y avait une très profonde caverne de très difficile accès. Ils me voulaient persuader et faire croire à toute force que ce rocher avait été un homme mortel comme nous, et qu'élevant les bras en haut, il s'était métamorphosé en cette pierre, qui était devenue avec le temps un puissant

rocher. Ils l'ont en vénération et lui offrent du pétun, en passant devant avec leurs canots ; non toutes les fois, mais quand ils doutent que leur voyage doive réussir. Et lui offrant ce pétun qu'ils jettent dans l'eau contre le rocher, ils lui disent : « Tiens, prends courage et fais que nous fassions bon voyage, » avec quelques autres paroles que je n'entends point. Le truchement, duquel nous avons parlé au chapitre précédent, nous a assuré avoir fait une fois une pareille offrande, et que son voyage lui fut plus profitable qu'aucun autre qu'il ait jamais fait en ce pays-ci. C'est ainsi que le diable les amuse, les maintient et conserve dans ses filets.

Ils croient les âmes immortelles et que, partant de ce corps, elles s'en vont aussitôt danser et se réjouir en la présence de *Dyoscaha* et de sa mère-grand *Ataensif,* tenant la route des étoiles, qu'ils appellent *Atiskein andahatey,* le chemin des âmes (Nous l'appelons la Voie Lactée et les simples gens, le chemin de Saint-Jacques). Ils disent que les âmes des chiens y vont aussi, tenant la route de certaines étoiles, qui sont proches voisines du Chemin des Ames. Ils nous disaient que les âmes, bien qu'immortelles, ont encore en l'autre vie les mêmes nécessités de boire et de manger, de se vêtir et labourer les terres, qu'elles avaient lorsqu'elles étaient encore revêtues de ce corps mortel. C'est pourquoi ils enferment avec le corps du défunt, de la galette, de l'huile, des peaux, haches, chaudières et autres outils ; pour cette fin que les âmes de leurs parents, à faute de tels instruments, ne demeurent pauvres et nécessiteuses en l'autre vie. Car ils s'imaginent que les âmes de ces chaudières, haches, couteaux et tous les objets offerts, particulièrement à la grande fête des Morts, s'en vont en l'autre vie servir les âmes des défunts, bien que le corps de ces peaux, haches, chaudières et de toutes les autres choses dédiées et offertes, demeure dans les fosses avec les os des trépassés. C'était leur ordinaire réponse lorsque nous leur disions que les souris mangeaient l'huile et la galette, et que nous alléguions la rouille et pourriture des peaux, haches et autres instruments qu'ils ensevelissaient avec le corps de leurs parents.

Entre les choses que nos Hurons ont le plus admirées, c'est qu'il y eût un Paradis au-dessus de nous, où sont tous les bienheureux avec

Dieu et un Enfer souterrain où sont tourmentées avec les Diables en un abîme de feu, toutes les âmes des méchants et celles de leurs parents et amis défunts et celles de leurs ennemis, soit pour n'avoir connu ni adoré Dieu notre Créateur, soit pour avoir mené une vie mauvaise. Ils admiraient aussi grandement l'écriture, par laquelle, absent, on se fait entendre où l'on veut ; et tenant volontiers nos livres, après les avoir bien contemplés et avoir admiré les images et les lettres, ils s'amusaient à en compter les feuillets.

Ces pauvres gens avaient par plusieurs fois expérimenté le secours et l'assistance que nous leur promettions de la part de Dieu, lorsqu'ils vivraient en gens de bien. Aussi avaient-ils recours à nos prières, ou pour les malades ou pour les injures du temps ; ils avouaient franchement qu'elles avaient plus d'efficace que leurs cérémonies, conjurations et tous les tintamarres de leurs médecins, et se réjouissaient de nous ouïr chanter des hymnes et psaumes à leur intention. Pendant le chant, ils gardaient étroitement le silence et se rendaient attentifs tout au moins, au son et à la voix qui leur plaisaient fort. S'ils se présentaient à la porte de notre cabane, nos prières commencées, ils avaient patience ou s'en retournaient en paix, sachant déjà que nous ne devions pas être distraits d'une si bonne action, et que d'entrer par importunité était chose estimée incivile, même entre eux et un obstacle aux bons effets de la prière : tellement qu'ils nous donnaient du temps pour prier Dieu et pour vaquer en paix à nos offices divins. Nous étions aidés de la coutume qu'ils ont de n'admettre aucun dans leurs cabanes, lorsqu'ils chantent les malades ou que les mots d'un festin ont été prononcés.

Avoindaon, grand capitaine de *Quieunonascaran*, avait tant d'affection pour nous, qu'il nous servait comme de père syndic dans le pays. Il nous voyait aussi souvent qu'il croyait ne nous être importun et, nous trouvant parfois à genoux priant Dieu, sans dire mot, il s'agenouillait auprès de nous, joignait les mains, et, ne pouvant davantage, il tâchait sérieusement de contrefaire nos gestes et postures, remuant les lèvres et élevant les mains et les yeux au Ciel ; il y persévérait jusqu'à la fin de nos offices qui étaient assez longs, lui âgé d'environ soixante ans ! O mon Dieu, que cet exemple devrait confondre de chrétiens ! et que nous

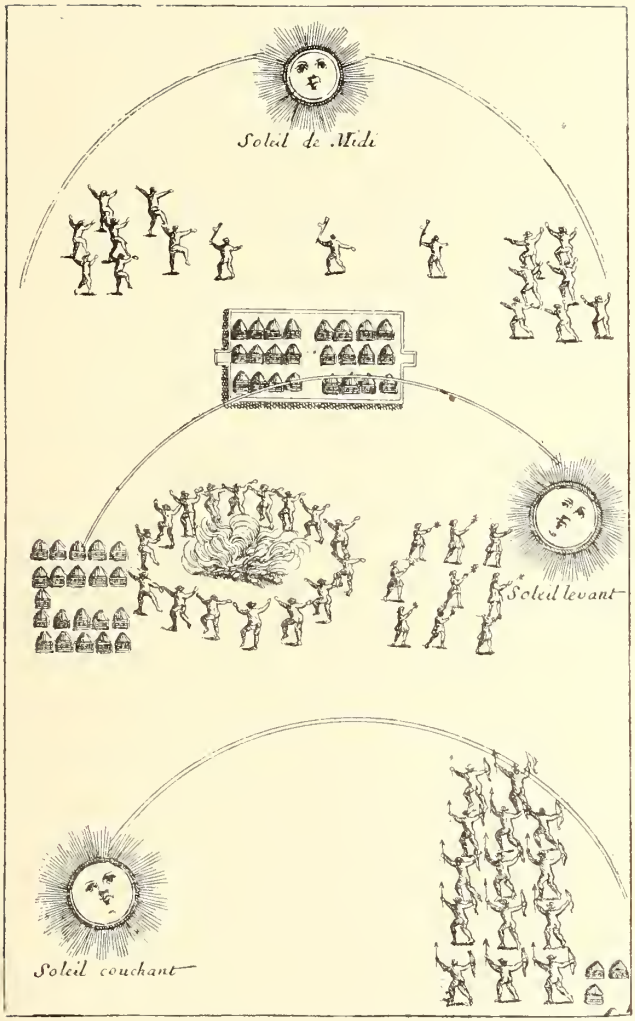

dira ce bon vieillard sauvage, non encore baptisé, au jour du jugement, de nous voir plus négligents d'aimer et servir un Dieu que nous connaissons et duquel nous recevons tant de grâces tous les jours, que lui, qui n'avait jamais été instruit que dans l'école de la gentilité et ne le connaissait encore qu'au travers les épaisses ténèbres de son ignorance? Ce bon

vieillard, plein d'amitié et de bonne volonté, s'offrit encore de venir coucher avec moi dans notre cabane, lorsqu'en l'absence de mes confrères j'y restais seul la nuit. Je lui demandai la raison, et s'il croyait m'obliger en cela ; il me dit qu'il appréhendait quelque accident pour moi, particulièrement en ce temps que les 4 Iroquois étaient entrés en leur pays, et qu'ils me pourraient aisément prendre ou me tuer dans notre cabane, sans que nous soyons secourus de personne ; de plus, les esprits malins qui les inquiétaient, me pourraient aussi donner de la frayeur, s'ils venaient à apparaître à moi. Je le remerciai de sa bonne volonté, et l'assurai que je n'avais aucune appréhension ni des Iroquois ni des esprits malins, et que je voulais demeurer seul dans notre cabane, en silence, prières et oraisons. Il me répliqua : « Mon neveu, je ne parlerai point et prierai Jésus avec toi ; laisse-moi seulement en ta compagnie pour cette nuit, car tu nous es cher : je crains qu'il ne t'arrive du mal ou en effet ou d'appréhension. » Je le remerciai derechef et le renvoyai au bourg, et moi je demeurai seul en paix et tranquillité.

Nous baptisâmes une femme malade en notre bourg, qui ressentit et témoigna sensiblement de grands effets du saint baptême. Il y avait plusieurs jours qu'elle n'avait mangé ; dès qu'elle fut baptisée, l'appétit lui revint, comme en pleine santé, par l'espace de plusieurs jours, après lesquels elle rendit son âme à Dieu, comme pieusement nous pouvons croire. Elle répétait souvent à son mari que lorsqu'on la baptisait, elle ressentit en son âme une si douce et suave consolation, qu'elle ne pouvait s'empêcher d'avoir continuellement les yeux au ciel ; elle eût bien voulu qu'on eût pu lui réitérer encore une autre fois le Saint Baptême. Son mari, nommé *Ongyata*, très content et joyeux, nous en a été toujours fort affectionné et désirait encore être fait chrétien avec beaucoup d'autres ; mais il fallait encore un peu temporiser et attendre qu'ils fussent mieux affermis en la connaissance et croyance d'un Jésus-Christ crucifié pour nous, et à une vraie résignation, renonciation, abandonnement et mépris de toutes leurs folles cérémonies, et en la haine de tous leurs vices et mauvaises habitudes. En effet ce n'est pas assez d'être baptisé pour aller en Paradis, mais il faut, de plus, vivre chrétiennement et dans les termes que Dieu et son Eglise nous ont prescrits. Et

puis je dirai avec vérité, que si on n'établit des colonies de bons et vertueux catholiques dans tous ces pays sauvages, jamais le christianisme n'y sera bien affermi, encore que des religieux s'y donnassent toutes les peines du monde. Car autre chose est d'avoir affaire à des peuples policés, et autre chose est de traiter avec des peuples sauvages qui ont plus besoin de l'exemple d'une bonne vie pour s'y mirer que de la grande théologie pour s'instruire, quoique l'un et l'autre soient nécessaires. Et par ainsi nos Pères ont fait beaucoup d'en avoir baptisé plusieurs, et d'en avoir disposé un grand nombre à la foi et au Christianisme.

Et puisque nous sommes sur le sujet du Saint Baptême, je ne passerai sous silence qu'entre plusieurs sauvages que nos Pères ont baptisés, les deux derniers méritent de vous en dire quelque chose. Le Père Joseph, supérieur de notre couvent de Saint-Charles, nourrissait et élevait pour Dieu deux petits sauvages canadiens ; l'un desquels, fils du canadien que nous surnommons le Cadet, après avoir été bien instruit en la foi chrétienne, se résolut de vivre à l'avenir suivant la loi que nos Pères lui avaient enseignée, et avec instance demanda le Saint Baptême. Mais en même temps qu'il eut consenti de se faire baptiser, le Diable commença de le tourmenter et d'apparaître à lui en diverses rencontres. De sorte qu'il le pensa une fois étouffer si, par prières à Dieu, reliquaires et par eau bénite, on ne lui eût bridé le pouvoir ; et comme on lui jetait de cette eau, ce pauvre petit garçon voyait ce malin esprit s'enfuir d'un autre côté. Il montrait à nos pères l'endroit et le lieu où il était et disait : « Assurément que ce malin avait bien peur de cette eau ! » Tant il y a que depuis le jour de Pâques que le Diable l'assaillit pour la première fois jusqu'à la Pentecôte qu'il fut baptisé, ce pauvre petit sauvage fut en continuelle peine et avec larmes il suppliait toujours nos Pères de le vouloir baptiser.

Le jour de son baptême, nos religieux firent un festin à tous les parents du petit garçon, de quantité de pois, de prunes, et de quelque autre menestre, bouillies et cuites ensemble dans une grande chaudière. Et comme le père Joseph leur eut fait une harangue sur la cérémonie, vertu et nécessité du Saint Baptême, il arriva à quelques jours de là, qu'un d'eux venant à tomber malade, il eut si peur de mourir sans être

baptisé, qu'il le demanda maintes fois. Et se voyant pressé du mal, il disait que, s'il n'était baptisé, il en imputerait la faute à ceux qui lui refusaient, tellement qu'un de nos religieux, nommé frère Gervais, avec l'avis de tous les français lui conféra le saint Baptême et le mit en repos. Il s'est montré depuis si fervent observateur de ce qui lui a été enseigné, qu'il s'est librement fait quitte de toutes les bagatelles et superstitions dont le Diable les amuse, et même n'a permis qu'aucun de leurs Pirotois fît plus aucune diablerie autour de lui comme ils avaient accoutumé.

Environ les mois d'avril et de mai, les pluies furent très grandes et presque continuelles, de sorte que les sauvages croyaient assurément que tous leurs blés dussent être perdus et pourris. Dans cette affliction ils ne savaient plus à qui avoir recours, sinon à nous ; car déjà toutes leurs cérémonies avaient été faites sans aucun profit. Ils tinrent donc conseil entre tous les plus anciens pour aviser à un dernier remède qui n'était vraiment pas sauvage, mais digne d'un très grand esprit et éclairé d'une nouvelle lumière du Ciel : c'était d'apporter un tonneau d'écorce, de médiocre grandeur, au milieu de la cabane du grand capitaine où on tenait conseil, et d'arrêter entre eux que tous ceux du bourg, qui avaient un champ de blé ensemencé, apporteraient là une écuellée de leur cabane, et ceux qui auraient deux champs, en apporteraient deux écuellées, et ainsi des autres ; ils l'offriraient à l'un de nous trois pour l'obliger avec les deux autres confrères à prier Dieu pour nous. Cela étant fait, ils me choisissent et m'envoient prier par un nommé Grenole, d'aller au conseil pour me communiquer quelque affaire importante et aussi pour recevoir un tonneau de blé qu'ils m'avaient dédié. Avec l'avis de mes confrères je m'y en allai et m'assis au conseil auprès du grand capitaine, lequel me dit : « Mon neveu, nous t'avons envoyé quérir, pour t'aviser que si les pluies ne cessent bientôt, nos blés seront tous perdus, et toi et tes confrères avec nous mourrons tous de faim ; mais comme vous êtes gens de grand esprit, nous avons eu recours à vous et espérons que vous obtiendrez de votre Père qui est au ciel quelque remède à la nécessité qui nous menace. Vous nous avez toujours annoncé qu'il était très bon et qu'il était le Créateur et avait tout pouvoir au ciel et en

la terre. Si ainsi est qu'il soit tout puissant et très bon et qu'il puisse ce qu'il veut, il peut nous retirer de nos misères et nous donner un temps propre et bon. Prie-le donc avec tes confrères de faire cesser ces pluies et le mauvais temps qui nous conduira infailliblement à la famine, s'il continue encore quelque temps, et nous ne te serons pas ingrats ; car voilà déjà un tonneau de blé que nous t'avons dédié, en attendant mieux. » Son discours fini, je lui remontrai que tout ce que nous leur avions dit était très véritable, mais qu'il était à la liberté d'un père d'exaucer ou rejeter les prières de son enfant et que, pour châtier ou faire grâce, il était toujours la même bonté, ayant autant d'amour au refus qu'à l'octroi. Je lui dis pour l'exemple : « Voilà deux de tes petits enfants *Andaracouy* et *Aroussen* ; quelques fois tu leur donnes ce qu'ils te demandent et d'autres fois non. Si tu leur refuses et les laisses contristés, ce n'est pas par haine que tu leur portes, ni pour le mal que tu leur veuilles, mais parce que tu juges mieux qu'eux, que cela ne leur est pas propre ou que ce châtiment leur est nécessaire. Ainsi use Dieu, notre Père très sage envers nous, ses petits enfants et serviteurs. » Ce capitaine un peu grossier en matière spirituelle me répliqua, et dit : « Mon neveu, il n'y a point de comparaison de vous à ces petits enfants : car n'ayant point d'esprit, ils font souvent de folles demandes, et moi qui suis père sage et de beaucoup d'esprit, je les exauce ou refuse avec raison. Mais pour vous qui êtes grandement sages et ne demandez rien inconsidérément et qui ne soit très bon et équitable, votre Père qui est au Ciel, n'a garde de vous éconduire. Que s'il ne vous exauce et que nos blés viennent à pourrir, nous croirons que vous n'êtes pas véritables et que Jésus n'est point aussi bon ni aussi puissant que vous dites. » Je lui répliquai tout ce qui était nécessaire là-dessus et lui remis en mémoire que déjà, en plusieurs occasions, ils avaient expérimenté le secours d'un Dieu, si bon et pitoyable, et qu'Il les assisterait encore en cette présente nécessité et leur donnerait du blé plus que suffisamment, pourvu qu'ils voulussent croire et quittassent leurs vices, et que, si Dieu les châtiait parfois, c'était parce qu'ils étaient toujours vicieux et ne sortaient point de leurs mauvaises habitudes.

Ce bon homme, prenant goût à tout ce que je lui disais, me dit : « O mon

neveu, je veux donc être enfant de Dieu comme toi. » Je lui répondis : « Tu n'en es point encore capable, o mon oncle ! Il faut encore un peu attendre que tu te sois corrigé ; car Dieu ne veut point d'enfant s'il ne renonce aux superstitions et qu'il ne se contente de sa propre femme sans aller aux autres ; et si tu le fais, nous te baptiserons. » Le conseil achevé, le blé fut porté en notre cabane, et je m'en retournai ; et j'avertis mes confrères de tout ce qui s'était passé et qu'il fallait sérieusement prier Dieu pour ce pauvre peuple, à ce qu'il daignât les regarder de son œil de miséricorde et leur donner un temps propre à leurs blés. Mais à peine eûmes-nous commencé nos petites prières et été processionnellement à l'entour de notre petite cabane en disant les litanies, que Notre Seigneur très bon et miséricordieux fit en même temps cesser les pluies ; tellement que le ciel, qui auparavant était partout couvert de nuées obscures, se fit serein. Et toutes ces nuées se ramassèrent comme en un globe au-dessus de la ville, et puis tout à coup cela se fondit derrière les bois, sans qu'on aperçût jamais tomber une seule goutte d'eau ; et ce beau temps dura environ trois semaines, au grand contentement et étonnement des sauvages, qui, satisfaits d'une telle faveur céleste, nous en restèrent fort affectionnés.

Il m'arriva un jour que j'allai visiter un sauvage de nos meilleurs amis, grandement bonhomme et d'un naturel qui sentait plutôt son bon chrétien que non pas son sauvage. Comme je discourais avec lui, je pensai lui montrer notre cachet pour lui faire admirer l'image de la Sainte-Vierge ; une fille subtilement s'en saisit et le jeta de côté dans les cendres, pensant par après le ramasser pour elle. J'étais marri que ce cachet m'avait été ainsi dérobé et dis à cette fille que je soupçonnais : « Tu te ris et te moques à présent de mon cachet que tu as dérobé ; mais sache que s'il ne m'est rendu, tu pleureras demain et mourras bientôt ; car Dieu n'aime point les larrons. » Je le disais simplement pour l'intimider et lui faire rendre son larcin. Le lendemain vers dix heures, étant retourné voir mon sauvage, je trouvai cette fille tout éplorée et malade, avec de grands vomissements qui la tourmentaient. Étonné de la voir en cet état, je m'informai de la cause de son mal et de ses pleurs ; l'on me dit que c'était le mal que j'avais prédit et qu'elle était sur le point

de se faire reconduire à la nation du Pétun, d'où elle était, pour ne point mourir hors de son pays. Je la consolai alors et lui dis qu'elle n'eût plus de peur et qu'elle ne mourrait point pour ce coup, car le cachet avait été retrouvé; mais qu'elle s'avisât une autre fois de n'être plus méchante et de ne plus dérober, puisque cela déplaisait au bon Jésus. Alors elle me demanda si elle n'en mourrait point et, après que je l'en eus assurée, elle resta entièrement guérie et ne parla plus de s'en retourner en son pays.

Les sauvages estimaient que les plus grands capitaines de France étaient doués d'un plus grand esprit et qu'ayant un si grand esprit, eux seuls pouvaient faire des choses difficiles, comme haches, couteaux, chaudières, etc... Ils inféraient de là que le Roi (comme le plus grand capitaine) faisait les plus grandes chaudières et, nous tenant en la qualité de capitaines, ils nous présentaient des chaudières à raccommoder. Ils nous suppliaient aussi de faire pencher en bas les oreilles droites de leurs chiens et de les rendre comme ceux de France qu'ils avaient vus à Québec. Nous n'y pouvions rien ; ils nous suppliaient aussi d'aller tuer le tonnerre, qu'ils pensaient être un oiseau : et ils nous demandaient si les Français en mangeaient et s'il avait bien de la graisse et pourquoi il faisait tant de bruit. Mais je leur donnais à entendre comme ils se trompaient et qu'ils pensaient trop bassement des choses. De quoi ils restèrent fort contents et ils avouaient avec un peu de honte leur trop grande simplicité et ignorance.

Les sauvages, non plus que beaucoup de simples gens, ne s'étaient jamais imaginé que la terre fût ronde et suspendue et que l'on voyageât autour du monde, et qu'il y avait des nations au-dessous de nous, ni même que le soleil fît son cours à l'entour. Ils pensaient que la terre fût percée et que le soleil entrait par ce trou quand il se couchait et y demeurait caché jusqu'au lendemain matin qu'il sortait par l'autre extrémité.

DES CÉRÉMONIES
QU'ILS OBSERVENT A LA PÊCHE.

Désireux de voir les cérémonies et façons ridicules qu'ils observent à la pêche du grand poisson, qu'ils appellent *Assihendo*, qui est un poisson gros comme les plus grandes morues, mais beaucoup meilleur, je partis avec le capitaine *Avoindaon*, au mois d'octobre. Nous embarquâmes à cinq sur la mer douce, dans un petit canot, et prîmes la route du côté du Nord. Après avoir longtemps navigué et avancé dans la mer, nous nous arrêtâmes et prîmes terre dans une île commode pour la pêche, et y cabanâmes proche de plusieurs ménages qui s'y étaient déjà accommodés pour le même sujet. Dès le soir de notre arrivée, on fit festin de deux grands poissons qui nous avaient été donnés par un des amis de notre sauvage : car la coutume est entre eux, que les amis se visitant les uns les autres au temps de la pêche, se fassent des présents mutuels de quelques poissons. Notre cabane étant dressée à l'algouméquine, chacun y choisit sa place : aux quatre coins étaient les quatre principaux et les autres ensuite, placés les uns assez près des autres. On m'avait donné un coin dès le commencement, mais au mois de novembre qu'il commence à faire un peu de froid, je me mis plus au milieu pour pouvoir participer à la chaleur des deux feux que nous avions, et cédai mon coin à un autre.

Tous les soirs, on portait les rets environ à une demi-lieue avant dans le lac, et le matin, à la pointe du jour, on les allait lever et on rapportait toujours quantité de bons gros poissons, comme assihendos, truites, esturgeons et autres. Ils les éventraient comme l'on fait aux morues, puis les étendaient sur des rateliers de perches, dressés exprès pour les faire sécher au soleil. Si le temps et les pluies empêchent de faire sécher la viande ou le poisson, on les fait boucaner à la fumée sur des claies, puis on serre le tout dans des tonneaux, de peur des chiens et des souris : et cela leur sert pour festiner et pour donner goût à leur potage, principalement en hiver.

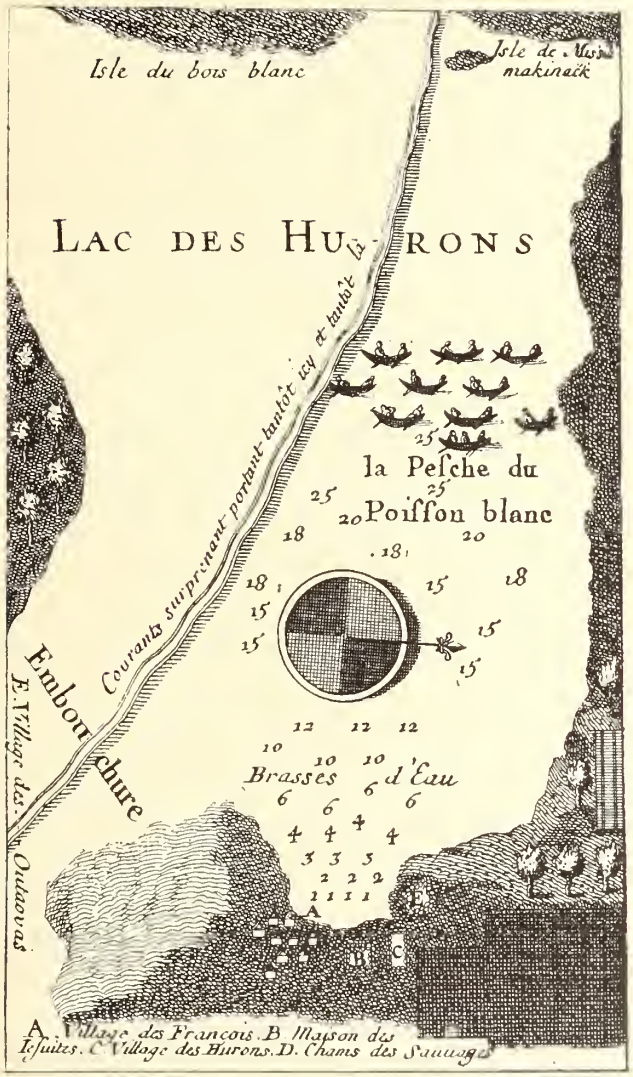

Quelquefois on réservait les plus gros assihendos, qu'on faisait fort bouillir en de grandes chaudières pour en tirer l'huile; ils l'amassaient avec une cuiller par-dessus le bouillon et la serraient en des bouteilles qui ressemblaient à nos calebasses. Cette huile est aussi douce et

agréable que beurre frais. Quand la pêche est bonne et qu'il y a nombre de cabanes, on ne voit que festins et banquets mutuels qu'ils se font les uns aux autres ; et ils se réjouissent de fort bonne grâce ensemble, sans dissolution.

Ils prennent surtout garde de ne jeter aucune arête de poisson dans le feu. Cela m'étant arrivé, ils m'en tancèrent fort, et la retirèrent promptement, disant que je ne faisais pas bien, et que je serais cause qu'ils ne prendraient plus rien, parce qu'il y avait de certains esprits, ou les esprits des poissons mêmes, dont on brûlait les os, qui avertiraient les autres poissons de ne se pas laisser prendre, puisqu'on brûlait leurs os. Ils ont la même superstition à la chasse du cerf, de l'élan, et des autres animaux, et croient que s'il en tombait de la graisse dans le feu, ils n'en pourraient plus prendre. Les Canadiens ont aussi cette coutume de tuer tous les élans qu'ils peuvent attraper à la chasse, craignant qu'un élan épargnant n'aille avertir les autres de fuir et de se cacher au loin.

Un jour, comme je pensais brûler le poil d'un écureuil qu'un sauvage m'avait donné, ils ne le voulurent point souffrir et me l'envoyèrent brûler dehors à cause des rets qui étaient alors dans la cabane ; ils prétendaient que les rets le diraient aux poissons. Je leur dis que les rets ne voyaient goutte : ils me répondirent que si, et même qu'ils entendaient et mangeaient. « Donne leur donc de ta sagamite, » leur dis-je. Un autre me répliqua : « Ce sont les poissons qui leur donnent à manger et non point nous. » Je tançai une fois les enfants de la cabane pour quelques vilains discours qu'ils tenaient. Il arriva que le lendemain ils prirent fort peu de poissons : ils l'attribuèrent à cette réprimande qui avait été rapportée par les rets aux poissons.

Un soir que nous discourions des animaux du pays, voulant leur faire entendre que nous avions en France des lapins et levrauts, qu'ils appellent *Quieuton malisia,* je leur en fis voir la figure par le moyen de mes doigts : la clarté du feu faisait porter leur ombre contre la cabane. D'aventure, on prit le lendemain matin du poisson plus qu'à l'ordinaire ; ils crurent que ces figures en avaient été la cause, tant ils sont simples, et ils me prièrent de prendre courage et d'en faire tous les soirs de même et de

le leur apprendre. Ce que je ne voulus point faire, pour n'être pas cause de cette superstition.

En chacune des cabanes de la pêche, il y a ordinairement un prédicateur de poissons, qui est accoutumé de faire un sermon aux poissons. S'ils sont habiles gens, ils sont fort recherchés. Celui que nous avions s'estimait un des premiers ; aussi faisait-il beau le voir se démener et de la langue et des mains, quand il prêchait, comme il faisait tous les jours après souper, après avoir imposé silence et fait ranger chacun à sa place. Il fallait être couché tout du long sur le dos comme lui. Son thème était que les Hurons ne brûlent pas les os des poissons, puis il poursuivait avec des affectations nonpareilles, exhortait les poissons, les conjurait, les invitait à venir se laisser prendre, à avoir bon courage et à ne rien craindre, puisque c'était pour servir à leurs amis.

Pour avoir bonne pêche, ils brûlent aussi parfois du pétun en prononçant de certains mots que je n'entends pas. Ils en jettent aussi, avec la même intention, dans l'eau pour certains esprits qu'ils croient y présider et qu'ils prient à leur manière accoutumée d'avoir bon courage et de faire en sorte qu'ils prennent bien du poisson.

Nous trouvâmes dans le ventre de plusieurs poissons des ains faits d'un morceau de bois ajusté à un os qui servait de crochet et lié fort proprement avec leur chanvre ; mais la corde, trop faible pour tirer à bord de si gros poissons, avait fait perdre et la peine et les ains de ceux qui les avaient jetés en mer. Car véritablement il y a dans cette mer douce des esturgeons, assihendos, truites et brochets si monstrueusement grands, qu'il ne s'en voit point ailleurs de plus gros. Et cela ne nous doit étonner, puisque ce grand lac ou mer douce des Hurons, est estimé avoir trois ou quatre cents lieues de longueur de l'Orient à l'Occident et environ cinquante de large ; il contient une infinité d'îles auxquelles les sauvages cabanent quand ils vont à la pêche, ou en voyage chez les nations qui bordent cette mer douce.

Lorsqu'il faisait grand vent, nos sauvages ne portaient point leurs rets en l'eau, parce que la mer s'élevait et s'enflait trop puissamment ; même avec un vent médiocre, la mer était encore tellement agitée, que c'était assez pour me faire admirer et grandement louer Dieu que ces

pauvres gens ne périssent point et sortent avec de si petits canots du milieu de tant de vagues furieuses. Je les contemplais à l'aise du haut d'un rocher, où je me retirais tous les jours pour dire mon office et faire mes prières en paix.

Cette île était assez abondante en gibier, outardes, canards et autres oiseaux de rivière. Pour des écureuils, il y en avait une telle quantité qu'ils endommageaient grandement la sécherie de poisson, bien qu'on tâchât de les en chasser par la voix, le bruit des mains et à coups de flèches. Il y avait aussi des perdrix; une d'elles s'en vint un jour tout contre moi, en un coin où je disais mon office : et m'ayant regardé en face, elle s'en retourna à petits pas, comme elle était venue, faisant la roue comme un petit coq d'Inde, et, tournant continuellement la tête en arrière, elle me regardait doucement sans crainte. Je ne voulus point l'épouvanter ni mettre la main dessus, comme je pouvais le faire.

Un mois s'étant écoulé, et le grand poisson changeant de contrée, il fut question de trousser bagage et retourner chacun en son village. Le matin que l'on pensa partir, la mer se trouva fort haute; les sauvages timides, n'osant se hasarder dessus, me vinrent trouver et me supplièrent de sortir de la cabane pour voir la mer et leur dire ce qu'il m'en semblait, parce que tous les sauvages ensemble s'étaient résolus de faire en cela tout ce que je leur dirais et conseillerais. J'avais déjà vu la mer, mais pour les contenter il me fallut sortir dehors pour considérer s'il y avait péril de s'embarquer ou non. O bonté infinie de Notre Seigneur, il me semble que j'avais la foi au double que je n'en ai ici! Je leur dis : « Il est vrai qu'il y a à présent grand danger sur mer; que personne pourtant ne laisse de fréter ses canots et s'embarquer; car en peu de temps les vents cesseront et la mer se calmera. » Aussitôt dit, aussitôt fait; ma voix se porte par toutes les cabanes de l'île qu'il fallait s'embarquer et que je les avais assurés de la bonasse. Ce qui les fit tellement diligents, qu'ils nous devancèrent tous, et nous fûmes les derniers à démarrer. A peine les canots furent-ils en mer, que les vents cessèrent et la mer se calma comme un plancher, jusqu'à notre désembarquement à notre ville de Quieunonasearan.

Le soir que nous arrivâmes au port de cette ville, il était nuit depuis

plus d'une heure, et il faisait fort obscur : c'est pourquoi mes sauvages y cabanèrent. Mais pour moi, j'aimais mieux m'en aller seul au travers des champs et des bois en notre cabane qui en était à une demi-lieue, pour y voir promptement mes confrères. Eux aussi furent fort aises de mon retour ; ils me firent festin de trois petites citrouilles cuites sous la cendre chaude et d'une bonne sagamite que je mangeai d'un grand appétit pour n'avoir pris de toute la journée qu'un petit peu de bouillon fort clair, le matin avant de partir.

DE LA SANTÉ
ET MALADIES DES SAUVAGES
ET
DE LEURS MEDECINS.

Les anciens Egyptiens avaient accoutumé d'user de vomitifs pour guérir les maladies du corps, et de sobriété pour se conserver en santé ; car ils tenaient pour maxime indubitable, que les maladies corporelles ne procédaient que d'une trop grande abondance d'humeurs, et par conséquent qu'il n'y avait aucun remède meilleur que le vomissement et la sobriété.

Nos sauvages ont bien la danse, la sobriété et les vomitifs, qui leur sont utiles à la conservation de la santé ; mais ils ont encore d'autres préservatifs dont ils usent souvent, c'est à savoir les étuves et sueries, par lesquelles ils s'allègent et préviennent les maladies. Mais ce qu'il y a encore de très utile à leur santé, c'est la concorde qu'ils ont entre eux, l'absence de procès, et le peu de soin qu'ils prennent pour acquérir les commodités de cette vie pour lesquelles nous nous tourmentons tant, nous autres chrétiens, qui sommes justement repris de notre trop grande cupidité par leur vie douce et la tranquillité de leur esprit.

Il n'y a néanmoins, corps si bien composé, ni naturel si bien morigéné qu'il ne vienne à la fin à se débiliter ou succomber par divers accidents auxquels l'homme est sujet. C'est pourquoi nos pauvres sauvages, pour remédier aux maladies ou blessures qui leur peuvent arriver, ont des médecins et maîtres de cérémonies qu'ils appellent *Oki*, auxquels ils croient fort. Les Oki servent de médecins et chirurgiens, et portent toujours avec eux un plein sac d'herbes et de drogues pour médeciner les malades. Ils ont aussi un apothicaire à la douzaine, qui les suit en queue avec ses drogues, et la tortue qui sert à la chanterie ; et ils ne sont point si simples qu'ils ne sachent en faire accroire au menu peuple par

leurs impostures, pour se mettre en crédit et avoir meilleur part aux festins et aux présents.

S'il y a quelque malade au village, on l'envoie aussitôt quérir. Il fait des invocations à son Démon, il souffle sur la partie dolente, il fait des incisions, suce le mauvais sang et fait tout le reste de ses inventions, n'oubliant jamais, s'il le peut honnêtement, d'ordonner toujours des festins pour premier appareil, afin de participer lui-même à la fête, puis il s'en retourne avec ses présents. S'il est question d'avoir nouvelles des choses absentes, après avoir interrogé son Démon, il rend des oracles, mais ordinairement douteux et bien souvent faux, mais aussi quelquefois véritables ; car le Diable parmi les mensonges leur dit quelques vérités.

Un honnête gentilhomme de nos amis, nommé le sieur du Vernet, qui a demeuré avec nous au pays des Hurons, nous dit un jour que, comme il était dans la cabane d'une sauvagesse vers le Brésil, un Démon vint frapper trois grands coups sur la couverture de la cabane ; la sauvagesse, qui connut que c'était son Démon, entra aussitôt dans la petite tour d'écorce où elle avait accoutumé de recevoir les oracles et entendre les discours de ce malin esprit. Ce bon gentilhomme prête l'oreille et écoute le colloque ; il entendit le Diable se plaindre grandement à elle qu'il était fort las et fatigué : il venait de fort loin guérir des malades, et l'amitié particulière qu'il avait pour elle l'avait obligé de la venir voir pour l'avertir qu'il y avait trois navires français en mer qui arriveraient bientôt. Ce qui fut trouvé véritable ; car à trois ou quatre jours de là, les navires arrivèrent.

Un de nos Français étant tombé malade en la nation du Pétun, ses compagnons qui s'en allaient à la nation Neutre le laissèrent là en la garde d'un sauvage, auquel ils dirent : Si notre compagnon meurt, tu n'as qu'à le dépouiller de sa robe, faire une fosse et l'enterrer dedans. Ce bon sauvage demeura tellement scandalisé du peu d'état que ces Français faisaient de leur compatriote, qu'il s'en plaignit partout, disant qu'ils étaient des chiens de laisser ainsi leur compagnon malade et de conseiller encore qu'on l'enterrât nu s'il venait à mourir. « Je ne ferai jamais cette injure à un corps mort, bien qu'étranger, disait-il, et me dépouillerais plutôt de ma robe pour le couvrir, que de lui ôter la sienne. »

L'hôte de ce pauvre garçon, sachant sa maladie, partit de Quieuvindohian, d'où il était, pour l'aller guérir. Assisté de ce sauvage qui l'avait en garde, il l'apporta sur son dos jusque dans sa cabane, où enfin il mourut, après avoir été confessé par le père Joseph. Il fut enterré en un lieu particulier, le plus honorablement et avec le plus de cérémonies ecclésiastiques qu'il nous fut possible ; ce dont les sauvages restèrent fort édifiés. Ils assistèrent eux-mêmes au convoi avec nos Français. Les femmes et filles ne manquèrent pas non plus en leurs pleurs accoutumés, suivant l'ordonnance du capitaine et du médecin, auquel néanmoins on ne permit pas d'approcher de ce pauvre garçon pour faire ses folies ordinaires.

Je me suis informé d'eux des principales plantes et racines desquelles ils se servent pour guérir leurs malades ; mais entre toutes les autres ils font état de celle appelée *Oscar*, qui fait merveille contre toutes sortes de plaies, ulcères et autres incommodités. Ils en ont aussi d'autres très venimeuses qu'ils appellent *Ondachiera* ; c'est pourquoi il s'en faut donner garde et ne se point hasarder de manger d'aucune sorte de racines que l'on ne les connaisse, de peur des accidents inopinés.

Nous eûmes un jour une grande appréhension d'un Français qui, pour en avoir mangé une, devint tout en un instant grandement malade et pâle comme la mort ; il fut néanmoins guéri par des vomitifs que les sauvages lui firent avaler. Il nous arriva encore une autre seconde appréhension qui se tourna par la suite en risée : certains petits sauvages avaient des racines nommées *Ooxral*, qui ressemblent à un petit navet ou une châtaigne pelée : ils venaient de les arracher pour les porter en leurs cabanes. Un jeune garçon français qui demeurait avec nous, leur en ayant demandé, en mangea une ou deux, et leur trouva au commencement un goût assez agréable ; il sentit peu après tant de douleur dans la bouche, comme d'un feu très cuisant, avec grande quantité d'humeurs et de flegmes qui lui distillaient continuellement de la bouche, qu'il pensa mourir. En effet nous n'en savions que penser, ignorant la cause de cet accident, nous craignions qu'il eût mangé quelque racine venimeuse ; mais ayant demandé l'avis des sauvages, ils se firent apporter le reste des racines pour voir ce que c'était, et, les ayant vues, ils

se prirent à rire, disant qu'il n'y avait aucun danger ni crainte de mal, mais plutôt du bien, n'étaient ces poignantes et par trop cuisantes douleurs de la bouche. Ils se servent de ces racines pour purger les flegmes et humidités du cerveau des vieilles gens et pour éclaircir la face. Mais pour éviter ce cuisant mal, ils les font premièrement cuire sous des cendres chaudes, puis les mangent sans en ressentir aucune douleur. Cela leur

fait tous les biens du monde. Je suis marri de n'en avoir apporté par-deçà pour l'état que je crois qu'on en eût fait. On dit aussi que nos Montagnets et Canadiens ont un arbre appelé *Annedda,* d'une admirable vertu. Ils pilent l'écorce et les feuilles de cet arbre, puis font bouillir le tout dans de l'eau. Ils la boivent ensuite, tous les deux jours et mettent le marc sur les jambes enflées et malades. Ils s'en trouvent tôt guéris, comme de toutes autres sortes de maladies intérieures et extérieures.

Pour se rendre plus souples et plus dispos à la course et pour purger les mauvaises humeurs des parties enflées, nos Hurons s'incisent et découpent le gras des jambes, avec de petites pierres tranchantes. Ils se tirent ainsi du sang de leurs bras, pour rejoindre et coller leurs pipes et pétunoirs de terre rompus. C'est une très bonne invention et un secret d'autant plus admirable, que les pièces recolées de ce sang sont, après, plus fortes qu'elles n'étaient auparavant. J'admirais aussi les voir brûler eux-mêmes, par plaisir, de la moëlle de sureau sur leurs bras nus. Ils l'y laissaient consumer et éteindre, de sorte que les plaies, marques et cicatrices y demeuraient imprimées pour toujours.

Quand quelqu'un veut faire suerie (qui est le remède le plus propre et le plus commun qu'ils aient pour se conserver en santé, prévenir les maladies et leur couper le chemin), il appelle plusieurs de ses amis pour suer avec lui ; car lui seul ne le pourrait aisément faire. Ils font donc rougir quantité de cailloux dans un grand feu et les mettent en monceau au milieu de la cabane, ou à l'endroit qu'ils désirent dresser leur suerie ; car étant par les champs, en voyage, ils en usent quelquefois. Ils dressent tout à l'entour des bâtons fichés en terre à la hauteur de la ceinture, puis repliés par-dessus, comme une table ronde, laissant entre les pierres et les bâtons, un espace suffisant pour contenir les hommes nus qui doivent suer, les uns joignant les autres, bien serrés et pressés tout autour du monceau de pierres, assis contre terre et les genoux élevés au devant de leur estomac. Comme ils y sont, on couvre toute la suerie par dessus et tout autour avec de leurs grandes écorces et une grande quantité de peaux. Ainsi, il ne peut sortir aucune chaleur ni aucun air de l'étuve. Pour s'échauffer encore davantage et s'exciter à suer, l'un d'eux chante et les autres disent et répètent continuellement avec force et

véhémence, comme en danse : « Het, Het, Het. » N'en pouvant plus de chaleur, ils se font donner un peu d'air en ôtant quelque peau de dessus. Parfois, ils boivent encore de grandes potées d'eau froide et puis se font recouvrir. Ayant sué suffisamment, ils sortent et vont se jeter à l'eau s'ils sont proches de quelque rivière : sinon ils se lavent d'eau froide et puis festinent.

Pendant qu'ils suent, la chaudière est sur le feu ; et pour avoir aussi bonne suerie, ils y brûlent parfois du pétun, comme en sacrifiee et offrande. J'ai vu quelques-uns de nos Français en ces sueries avec les Sauvages, et je m'étonnais comme ils la voulaient et pouvaient supporter et que l'honnêteté ne gagnât sur eux de s'en abstenir.

Il arrive parfois que le Médecin ordonne à quelqu'un de ses malades de sortir du bourg et de s'en aller cabaner dans les bois ou en quelque lieu écarté pour qu'il y observe, pendant la nuit, ses diaboliques inventions. Je ne sais pour quel autre sujet il le ferait, puisque, pour l'ordinaire, cela ne se pratique point, sauf pour ceux qui sont souillés de maladie sale ou dangereuse. On les contraint seuls, et non les autres, à se séparer du commun jusqu'à complète guérison. C'est une coutume et ordonnance louable et très bonne, et qui même devrait être observée en tout pays.

A ce propos et pour confirmation, je dirai que, comme je me promenais un jour seul, dans les bois de la petite nation des Quieunontateronons, j'aperçus un peu de fumée ; et, désireux de voir ce que c'était, j'avançai et tirai du côté où se trouvait une cabane ronde, faite comme une tourelle ou pyramide, très élevée, avec un grand trou ou soupirail par où sortait la fumée. Non content, j'ouvris doucement la petite porte de la cabane pour savoir ce qui était dedans, et je trouvai un homme seul, étendu de son long auprès d'un petit feu. Je m'informai de lui, pourquoi il était ainsi séquestré du village et de la cause qu'il se deuillait. Il me répondit, moitié en huron, moitié en algoumequin, que c'était pour un mal qu'il avait aux parties naturelles, qui le tourmentait fort et dont il n'espérait que la mort. Pour de semblables maladies, ils avaient l'habitude entre eux, de séparer et éloigner du commun ceux qui en étaient atteints, de peur de gâter les autres par la fréquentation.

Néanmoins, on lui apportait ses petites nécessités et ce dont il avait besoin. Ses parents et amis ne le pouvaient pour lors, à cause de leur pauvreté.

J'avais beaucoup de compassion pour lui, mais cela ne lui servit que d'un peu de divertissement et de consolation en ce petit espace de temps que je fus auprès de lui. Lui donner quelque nourriture ou rafraîchissement était hors de mon pouvoir, puisque j'étais moi-même dans une grande nécessité.

Le truchement des Honqueronons me dit un jour que, comme ils furent longtemps pendant l'hiver sans avoir de quoi manger autre chose que du pétun et quelques écorces d'arbre, il en devint tellement faible et débile qu'il en pensa mourir. Ses Sauvages, le voyant en cet état, touchés et émus de compassion, lui demandèrent s'il voulait qu'on l'achevât pour le délivrer des peines et langueurs dont il souffrait, puisqu'aussi bien faudrait-il qu'il mourût misérablement par les champs, ne pouvant plus suivre les troupes ; mais il fut d'avis qu'il valait mieux languir et espérer en Notre Seigneur que de se précipiter à la mort. Ainsi avait-il raison ; car quelques jours après, Dieu permit qu'ils prirent trois ours, qui les remirent tous sur pieds, après quatorze ou quinze jours passés en jeûne continuel.

Il ne faut pas s'étonner qu'ils aient offert de si bonne grâce la mort à ce truchement, puisqu'ils ont cette coutume entre eux de tuer leurs pères et mères et les plus proches parents déjà trop vieux, pensant en cela leur rendre de bons services.

J'ai quelquefois été curieux d'entrer au lieu où l'on chantait et soufflait les malades, pour en avoir toutes les cérémonies ; mais les sauvages n'en étaient pas contents et m'y souffraient avec peine, parce qu'ils ne veulent pas être vus en semblable action. Pendant qu'on chante, il y a des pierres qui rougissent au feu : le médecin les empoigne et les manie avec ses mains, puis mâche des charbons ardents, fait du Diable déchaîné et de ses mains ainsi échauffées frotte et souffle les parties malades, ou crache sur le mal de son charbon mâché.

Ils ont aussi entre eux des obsédés ou malades de maladie de furie, auxquels il prendra bien envie de faire danser les femmes et filles toutes

ensemble, avec l'ordonnance de l'Oki. Mais ce n'est pas tout; car lui et les médecins, accompagnés de quelques autres, feront des singeries et des conjurations, et se tourneront tant qu'ils demeureront le plus souvent hors d'eux-mêmes. Puis il paraît tout furieux, les yeux étincelants et effroyables, quelquefois debout et quelquefois assis ; aussitôt une quinte le reprend, et il fait du pis qu'il pourra, puis il se couche et s'endort quelque espace de temps, et se réveillant en sursaut, rentre dans ses premières furies, renverse, brise et jette tout ce qu'il rencontre en son chemin, avec du bruit, du dommage et des insolences nonpareilles. Cette furie se passe par le sommeil qui le reprend. Après il fait sucrie avec quelqu'un de ses amis qu'il appelle ; d'où il arrive que quelques-uns de ces malades se trouvent guéris, et c'est ce qui les entretient dans l'estime de ces diaboliques cérémonies.

Il y a aussi des femmes qui entrent en ces furies, mais elles sont moins violentes que les hommes, qui sont d'ordinaire plus tempestatifs. Elles marchent à quatre pattes comme bêtes et font mille grimaces et gestes de personnes insensées. Ce que voyant, le Magicien commence à chanter; avec quelque mine, il la soufflera, lui ordonnant d'une certaine eau à boire et qu'aussitôt elle fasse un festin, soit de chair ou de poisson, qu'il faut trouver, encore qu'il soit rare pour lors; néanmoins le festin est aussitôt fait.

Le cri fait et le banquet fini, chacun s'en retourne en sa maison; jusqu'à une autre fois qu'il reviendra la voir, la soufflera et la chantera derechef avec plusieurs autres, et lui ordonnera encore deux ou trois festins tout de suite. Et s'il lui vient en fantaisie, il commandera des mascarades et qu'ainsi accommodé on aille chanter près du lit de la malade, puis qu'on coure par toute la ville pendant que le festin se prépare; et après leur course on reviendra pour le festin et souvent bien las et affamé.

Lorsque tous les remèdes et inventions n'ont servi de rien, et qu'il y a quantité de malades en un bourg, ou du moins qu'un des principaux d'entre eux est atteint d'une grave maladie, ils tiennent conseil et ordonnent *Lonovoiroya*, qui est l'invention principale et le moyen le plus propre pour chasser les Diables et malins esprits de leur ville ou village.

Le soir donc, les hommes commencent à casser, renverser tout ce qu'ils rencontrent par les cabanes ; comme des forcenés, ils jettent le feu et les tisons allumés par les rues, crient, hurlent, chantent et courent toute la nuit par les rues et à l'entour des murailles du bourg sans se donner aucun relâche. Ils ruminent en leur esprit quelque chose qui leur vient premier en la fantaisie ; puis le matin venu, ils vont de cabane en cabane et s'arrêtent en chacune un petit espace de temps, chantant doucement : « Un tel m'a donné ceci, un tel m'a donné cela... » et telles ou semblables paroles en la louange de ceux qui leur ont donné. Et en beaucoup de ménages on leur offre librement, qui un couteau, qui un pétunoir, qui un chien, qui une peau, un canot ou autre chose, qu'ils prennent sans en faire semblant, jusqu'à ce qu'on vienne à leur donner la chose qu'ils avaient songée ; et celui qui la reçoit fait alors un cri en signe de joie et s'encourt en toute hâte de la cabane ; tous ceux du logis en le congratulant font un long frappement des mains contre terre, avec cette exclamation ordinaire : Héééééé... Et ce présent est pour lui ; quant aux autres choses qu'il a eues et qui ne sont pas de son songe, il les doit rendre après la fête à ceux qui les lui ont baillées. Mais s'ils voient qu'on ne leur donne rien, ils se fâchent ; et tel de fort méchante humeur sortira en colère hors de sa maison, prendra une pierre, la mettra auprès de celui ou celle qui ne lui aura rien donné, et sans dire mot s'en retournera en chantant : ce qui est une marque d'injure et de reproche.

Cette fête dure ordinairement trois jours entiers, et ceux qui pendant ce temps-là n'ont pu trouver ce qu'ils avaient songé s'en affligent et croient qu'ils mourront bientôt. Il y a même des pauvres malades qui s'y font porter, sous espérance d'y rencontrer leur songe et par conséquent leur santé et guérison.

DES DÉFUNTS,

ET COMMENT ILS PLEURENT ET ENSEVELISSENT LEURS MORTS.

Aussitôt que quelqu'un est décédé, l'on enveloppe son corps dans sa plus belle robe, puis on le pose sur la natte où il est mort jusqu'à ce qu'il soit porté au cimetière. Cependant tous ses parents et amis sont avertis de cette mort et priés de se trouver au convoi. Le capitaine de la police fait ce qui est de sa charge ; car incontinent qu'il est averti de ce trépas, il en fait le cri par tout le bourg et prie un chacun, disant : « Prenez tous courage (*Etsagon, Etsagon*), et faites tous festin au mieux qu'il vous sera possible pour un tel ou une telle qui est décédée. » Alors chacun en particulier s'emploie à faire un festin le plus excellent qu'il puisse ; puis ils le partagent et l'envoient à tous leurs parents et amis sans en réserver pour eux, et ce festin est appelé : *Agochin atiskein*, le festin des âmes. Il y a des nations, qui, faisant de ces festins, font aussi une part au défunt, qu'ils jettent dans le feu ; mais je ne me suis point informé de nos Hurons, s'ils en font aussi une au mort. Nous pouvons bien connaître, par ce que je viens de dire, la facilité qu'il y a de leur persuader les prières, aumônes et bonnes œuvres pour les âmes des défunts.

Les Essedons, Seythes d'Asie, célébraient les funérailles de leurs père et mère avec chants de joie. Les Thraciens ensevelissaient leurs morts en se réjouissant, parce qu'ils étaient partis du mal et arrivaient à la béatitude. Mais nos Hurons ensevelissaient les leurs en pleurs et tristesse, néanmoins tellement modérées et réglées au niveau de la raison, qu'il semble que ce pauvre peuple ait un absolu pouvoir sur ses larmes et sur ses sentiments.

Avant que le corps du défunt sorte de la cabane, toutes les femmes et leurs filles là présentes y font des pleurs et lamentations ordinaires,

lesquelles ne commencent et ne finissent jamais que par le commandement du capitaine ou maître des cérémonies. L'avertissement donné, toutes unanimement commencent à pleurer et se lamentent à bon escient, femmes et filles, petites et grandes ; et pour plus facilement s'émouvoir et s'exciter, elles répètent tous leurs parents et amis défunts, en disant : « Mon père est mort, et ma mère est morte, et mon cousin est mort et ainsi des autres ! » et toutes fondent en larmes. Quand elles ont suffisamment pleuré, le capitaine leur crie : « C'est assez, cessez de pleurer ! » Et toutes cessent.

Au jour et à l'heure assignée pour l'enterrement, chacun se range dedans et dehors de la cabane pour y assister. On met le corps sur un brancart couvert d'une peau ; puis tous les parents et amis avec un grand concours de peuple, accompagnent ce corps jusqu'au cimetière, qui est ordinairement à une portée d'arquebuse du bourg. Étant tous arrivés, chacun se tient en silence : les uns debout, les autres assis, pendant que l'on élève le corps en haut et qu'on l'accommode dans sa châsse, faite exprès pour lui. Elle est faite de grosse écorce, élevée sur quatre piliers de bois un peu peinturés, de la hauteur de neuf ou dix pieds : ce que je conjecture, parce qu'élevant la main, je ne pouvais toucher aux châsses. Le corps y étant posé, avec la galette, l'huile, haches et autres choses, on la referme, puis de dessus on jette deux bâtons ronds, chacun de la longueur d'un pied et un peu moins gros que le bras ; l'un d'un côté pour les jeunes hommes, et l'autre de l'autre pour les filles. Et ils se mettent après comme lions à qui les aura ; et je m'étonnais grandement de la violence qu'ils apportaient pour s'arracher ce bâton de la main des uns et des autres, se vautrant et culbutant contre terre, tant les filles de leur côté que les garçons du leur.

Or pendant que toutes ces cérémonies s'observent, il y a d'un autre côté un officier monté sur un tronc d'arbre qui reçoit les présents que plusieurs personnes font pour essuyer les larmes de la veuve ou plus proche parente du défunt. A chaque chose qu'il reçoit, il l'élève en l'air pour qu'elle soit vue et dit : « Voilà une telle chose qu'un tel ou une telle a donnée pour essuyer les larmes d'une telle. » Puis il se baisse et la lui met entre les mains. Tout étant achevé, chacun s'en retourne d'où il est

venu avec la même modestie et silence. J'ai vu en quelque lieu des corps mis en terre sur lesquels il y avait une cabane ou châsse d'écorce dressée, et à l'entour une haie, faite avec des pieux fichés en terre ; c'était de peur des chiens et bêtes sauvages, ou par honneur des défunts.

Les Canadiens, Montagnets, Algoumequins et autres peuples errants font d'autres cérémonies envers le corps du défunt ; car ils n'ont point de cimetière commun. Ils enterrent ordinairement les corps parmi les bois, proche de quelque gros arbre ou grosse pierre pour en reconnaître le lieu. Et avec ces corps ils enterrent aussi les meubles, peaux, chaudières, écuelles, cuiller et autres choses du défunt, avec son arc et ses flèches si c'est un homme ; ils mettent des écorces et des grosses bûches par-dessus et de la terre après, pour en ôter la connaissance aux étrangers. Et faut noter qu'on ne saurait en rien tant les offenser qu'à fouiller et dérober dans les sépulcres de leurs parents ; et que si on y était trouvé, on n'en pourrait pas moins attendre qu'une mort très cruelle.

Entre quelques nations de nos sauvages, ils ont accoutumé de se peindre le visage de noir, à la mort de leurs parents et amis ; c'est un signe de deuil. Ils peignent aussi le visage du défunt, et l'enjolivent de matachias, plumes et autres bagatelles.

Les Artivoindarons font des résurrections des morts, principalement des personnes qui ont bien mérité de la patrie, pour que la mémoire des hommes illustres revive en quelque façon en autrui. Ils font donc des assemblées à cet effet, et tiennent des conseils, où ils élisent un d'entre eux qui ait les mêmes vertus que celui qu'ils veulent ressusciter, ou du moins qui ait une vie irréprochable parmi ce peuple sauvage.

Voulant donc procéder à la résurrection, ils se lèvent tous debout excepté celui qui doit ressusciter. Ils lui imposent le nom du défunt et, baissant tous la main bien bas, feignent le relever de terre : voulant dire par là qu'ils tirent du tombeau ce grand personnage défunt et le remettent en vie en la personne de cet autre, qui se lève debout puis reçoit les présents que les assistants lui offrent. Ceux-ci le congratulent encore de plusieurs festins et le tiennent désormais pour le défunt. Et par ainsi jamais la mémoire des gens de bien et des bons et valeureux capitaines ne meurt entre eux.

DE LA GRANDE FÊTE DES MORTS.

De dix en dix ans, nos sauvages et autres peuples sédentaires font la grande cérémonie des Morts en l'une de leurs villes ou villages, comme il aura été ordonné par un conseil de tous ceux du pays. Ils la font encore annoncer aux autres nations circonvoisines, afin que ceux qui y veulent ensevelir les os de leurs parents les y portent et que les autres qui veulent venir par dévotion, honorent la fête par leur présence. Car tous y sont les bienvenus et festinés pendant les jours que dure la cérémonie ; l'on ne voit que chaudières sur le feu, festins et danses continuels, ce qui fait qu'il s'y trouve une infinité de monde qui vient de toutes parts.

Les femmes qui ont à apporter les os de leurs parents, les prennent aux cimetières ; que si les chairs ne sont pas détruites, elles les nettoient et en tirent les os qu'elles lavent et enveloppent de beaux castors neufs et de colliers de porcelaine, que les parents et amis donnent, disant : « Tiens, voilà ce que je donne pour les os de mon père, de ma mère, de mon oncle, cousin ou autre parent. » Les ayant mis dans un sac neuf, ils les portent sur leur dos, ayant orné le dessus du sac de quantité de petites parures, de colliers, bracelets et autres enjolivements. Puis les pelleteries, haches, chaudières et autres choses de valeur avec quantité de vivres se portent aussi au lieu destiné. Étant tous assemblés, ils mettent les vivres en un lieu pour les employer aux festins, qui se font à grands frais entre eux ; ils pendent proprement dans les cabanes de leurs hôtes tous leurs sacs et leurs pelleteries, en attendant le jour auquel tout doit être enseveli dans la terre.

La fosse se fait hors de la ville, fort grande et profonde, capable de contenir tous les os, meubles et pelleteries dédiées aux défunts. On dresse un échafaud près du bord, auquel on porte tous les sacs d'os ; on tapisse la fosse partout, aux fonds et aux côtés, des peaux et robes de castor neuves ; puis on fait un lit de haches, puis de chaudières, rassades, colliers et bracelets de porcelaine et autres choses qui

ont été données par les parents et amis. Cela fait, du haut de l'échafaud, les capitaines vident tous les os des sacs dans la fosse parmi la marchandise. Ils couvrent encore le tout d'autres peaux neuves, puis d'écorces, et après rejettent par-dessus la terre et de grosses pièces de bois. Par honneur ils fichent en terre des piliers de bois tout à l'entour de la fosse et font une couverture par-dessus, qui dure autant qu'elle peut. Puis ils festinent et prennent tous congé et s'en retournent d'où ils sont venus, bien joyeux et contents que les âmes de leurs parents et amis aient bien de quoi butiner et se faire riches ce jour-là en l'autre vie.

Or par le moyen de ces cérémonies ils contractent une nouvelle amitié entre eux, disant : « Que tout ainsi que les os de leurs parents et amis défunts sont assemblés et unis en un même lieu, de même aussi ils doivent, durant leur vie, vivre tous ensemble en une même unité et concorde, comme bons parents et amis, sans s'en pouvoir à jamais séparer pour aucune disgrâce. » Et c'est ainsi qu'ils font.

DES OISEAUX.

Premièrement, je commencerai par l'oiseau le plus beau, le plus rare et le plus petit qui soit peut-être au monde, le Vieilin ou Oiseau-mouche. Les Indiens l'appellent en leur langage Ressuscité. Cet oiseau, de corps, n'est pas plus gros qu'un grillon. Il a le bec long et très délié, de la grosseur de la pointe d'une aiguille. Ses cuisses et ses pieds sont aussi menus que la ligne d'une écriture. L'on a autrefois pesé son nid avec les oiseaux et trouvé qu'il ne pèse pas plus de vingt-quatre grains. Il se nourrit de la rosée et de l'odeur des fleurs, sans se poser sur elles, mais seulement en voltigeant dessus. Sa plume est aussi déliée que duvet. Elle est très plaisante et belle à voir pour la diversité de ses couleurs. Cet oiseau, à ce qu'on dit, se meurt, ou pour mieux dire, s'endort au mois d'octobre, demeurant attaché à quelque petite branchette d'arbre par les pieds. Il se réveille au mois d'avril, alors que les fleurs sont en abondance, et quelquefois plus tard. C'est pour cette raison qu'il est appelé en langue mexicaine, Ressuscité. Il en vient quantité en notre jardin de Québec lorsque les fleurs et les pois y sont fleuris. Je prenais plaisir de les y voir. Mais ils sont si prompts que, si parfois on en pouvait approcher de fort près, on les prendrait à peine pour des oiseaux : ainsi, ce seraient des papillons. Mais lorsqu'on y prend garde de près, on les discerne et on les reconnaît à leur bec, à leurs ailes et plumes et à tout le reste de leur petit corps bien formé. Ils sont fort difficiles à prendre à cause de leur petitesse et parce qu'ils ne restent jamais immobiles. Quand on les veut avoir, il faut s'approcher des fleurs et se tenir coi, avec une longue poignée de verges, avec laquelle il les faut frapper si on peut. C'est l'invention et la manière la plus aisée pour les prendre. Nos Religieux en avaient un vivant, enfermé dans un coffre. Il ne faisait que bourdonner là dedans. Quelques jours après, il mourut ; car nous n'avions aucun moyen de le nourrir ni de le conserver longtemps en vie.

Il venait aussi quantité de chardonnerets manger les semences et les graines de notre jardin. Leur chant me semblait plus doux et plus agréa-

ble que ceux d'ici ; même leur plumage était plus beau et beaucoup plus doré. Ceci me donnait la curiosité de les contempler souvent et de louer Dieu en leur beauté et doux ramage. Il y a une autre espèce d'oiseau un peu plus gros que le moineau, qui a le plumage entièrement blanc et dont le chant n'est pas à mépriser. Il se nourrit aussi en cage comme le chardonneret. Les geais que nous avons vus aux Hurons, qu'ils appellent *Tintian*, sont plus petits, presque de moitié que ceux que nous avons par deçà. Leur plumage aussi est beaucoup plus beau.

Ils ont aussi des oiseaux de plumage entièrement rouge ou incarnat, qu'ils appellent *Stinondoa*, et d'autres qui n'ont que le cou et la tête rouge et incarnat, le reste étant d'un très beau blanc et noir. Ils sont de la grosseur d'un merle et se nomment *Ouaiera*. Un Sauvage m'en donna un en vie, un peu avant de partir ; mais il n'y a eu moyen de l'apporter ici, non plus que quatre autres d'une autre espèce et un peu plus grossets. Ceux-ci avaient sous le ventre, sous la gorge et sous les ailes, des soleils bien faits, de diverses couleurs. Le reste du corps était d'un jaune mêlé de gris. J'eusse bien désiré en pouvoir apporter en vie par deçà, pour la beauté et rareté que j'y trouvais ; mais il n'y avait aucun moyen, à cause du chemin long et pénible des Hurons au Canada et du Canada en France. Je vis aussi plusieurs espèces d'oiseaux qu'il me semble n'avoir point vus ailleurs ; mais comme je ne me suis point informé des noms et que la chose en soi est d'assez petite conséquence, je me contente d'admirer et de louer Dieu qu'en toute contrée il y ait quelque chose de particulier qui ne se trouve point en d'autres.

Il y a encore quantité d'aigles, qu'ils appellent en leur langue *Sondaqua*. Ils font leurs nids ordinairement sur le bord des eaux ou de quelque précipice, tout au faîte des plus hauts arbres ou rochers, de sorte qu'ils sont fort difficiles à dénicher. Néanmoins, nous en dénichâmes plusieurs nids, mais nous ne trouvâmes en aucun plus d'un ou de deux aiglons. Je pensais en nourrir quelques-uns lorsque nous étions sur le chemin des Hurons à Québec. Mais nous en fîmes chaudière, tant parce qu'ils étaient trop lourds à porter que parce qu'on ne pouvait leur fournir le poisson qu'il leur fallait. Nous les trouvâmes très bons, car ils étaient encore jeunes et tendres. Mes sauvages voulaient aussi me dénicher des

oiseaux de proie qu'ils appellent *Ahouatantaque,* d'un nid qui était sur un grand arbre, assez proche de la rivière et dont ils faisaient grand cas. Je les en remerciai, ne voulant point qu'ils en prissent la peine. Néanmoins, je m'en suis repenti depuis, car il pouvait être que ce fussent des vautours. En quelque contrée, et particulièrement du côté des Pétuneux, il y a des coqs et des poules d'Inde, qu'ils appellent *Ondettantaque* ; elles ne sont point domestiques, mais errantes et champêtres. Le gendre du grand capitaine de notre bourg en poursuivit une fort longtemps près de notre cabane. Mais il ne la put attraper. Bien que ces poules d'Inde soient lourdes et massives, elles volent et se sauvent d'arbre en arbre. Par ce moyen, elles évitent les flèches. Si les sauvages voulaient se donner la peine d'en nourrir de jeunes, ils les rendraient domestiques aussi bien qu'en France.

DES ANIMAUX TERRESTRES
ET DES BÊTES AQUATIQUES.

Venons aux animaux terrestres, et disons que la terre de nos Hurons n'en manque, non plus que l'air et les rivières d'oiseaux et de poissons. Ils ont trois sortes de renards, tous différents en poil et en couleurs et non en finesse et cautelle. Ceux-ci ont la même nature et malice que les nôtres ; car, comme on dit communément, pour passer la mer on change bien de pays, mais non pas d'humeur.

L'espèce la plus rare et la plus prisée des trois sont ceux qu'ils appellent *Hahynha* ; ceux-ci ont tout le poil noir comme geai, et pour cette cause sont très estimés, jusqu'à valoir plusieurs centaines d'écus la pièce. La seconde espèce la plus estimée après, sont ceux qu'ils appellent *Tsinantontonq*, lesquels ont une barre ou lisière de poil noir, qui leur prend le long du dos et passe par dessous le ventre, large de quatre doigts ; le reste est aucunement roux. La troisième espèce sont les communs appelés *Andasatey* ; ceux-ci sont presque de la grosseur et du poil des nôtres, sinon que la peau semble mieux fournie et le poil un peu moins roux.

Ils ont aussi trois sortes d'écureuils différents et tous trois plus beaux et plus petits que les nôtres. Les plus estimés sont les écureuils volants, nommés *Sahouespuanta*, qui ont la couleur cendrée et la tête un peu grosse ; ils sont munis d'une panne qui prend des deux côtés d'une patte de derrière à celle de devant. Ils l'étendent quand ils veulent voler, car ils volent aisément sur les arbres, et de lieu en lieu assez loin : c'est pourquoi ils sont appelés écureuils volants. Les Hurons nous en firent présent d'une nichée de trois qui étaient très beaux et dignes d'être présentés en cadeau. La seconde espèce qu'ils appellent *Ohihoin*, à cause de la beauté et diversité de leur poil, sont ceux qui sont rayés et barrés depuis le devant jusqu'au derrière d'une raie blanche, puis d'une rousse, grise et noirâtre tout à l'entour du corps, ce qui les rend

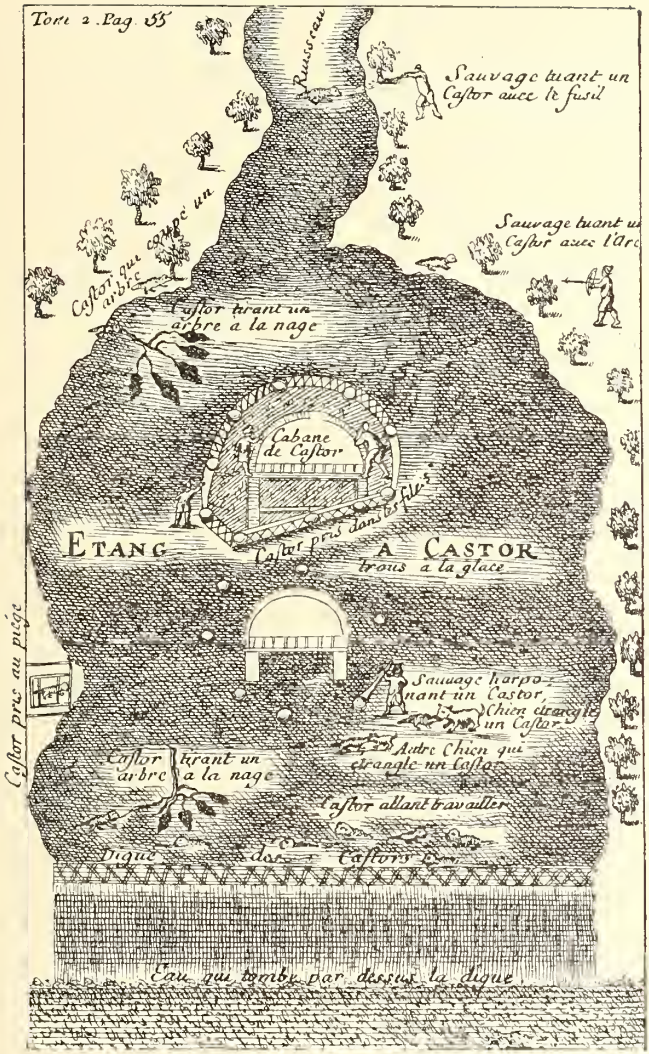

très beaux ; mais ils mordent comme des perdus, s'ils ne sont apprivoisés. La troisième espèce sont ceux qui sont presque du poil et de la couleur des nôtres. Ils les appellent *Aroussen*.

Lorsque j'étais cabané avec mes sauvages dans une île de la mer douce pour la pêche, je vis grand nombre de ces méchants animaux guerroyer

la nuit et le jour la sécherie du poisson. J'en eus plusieurs, de ceux que mes sauvages tuèrent avec la flèche et j'en pris un dans un tronc d'arbre où il s'était caché. Ils ont en plusieurs endroits des lapins qu'ils appellent *Queutonmalisia* ; ils en prennent quelquefois avec des collets, mais rarement parce que les cordelettes ne sont ni bonnes ni assez fortes : les lapins les rompent aisément quand ils s'y trouvent attrapés.

Les loups cerviers, nommés *Toutsitsoute,* en quelque nation sont assez fréquents ; mais les loups communs qu'ils appellent *Anarisqua* sont assez rares, aussi en estiment-ils grandement la peau, comme aussi celle d'une espèce de léopard ou chat sauvage, qu'ils appellent *Tiron,* duquel ils font des robes ou couvertures qu'ils parsèment de quantité de queues d'animaux cousues tout à l'entour des bords, et par dessus le dos. Ces chats sauvages ne sont guère plus grands qu'un grand renard ; mais ils ont le poil du tout semblable à celui d'un grand loup : de sorte qu'un morceau de cette peau avec un autre morceau de celle d'un loup sont presque sans distinction et j'y fus trompé au choix.

Ils ont une autre espèce d'animaux nommés *Otay,* grands comme petits lapins, d'un poil très noir et si doux, poli et beau qu'il semble de la panne. Ils font grand état de ces peaux, desquelles ils font des robes, et à l'entour ils arrangent toutes les têtes et les queues. Les enfants du Diable, que les Hurons appellent *Scangaresse* et les Canadiens *Babougi manitou,* sont environ de la grandeur d'un renard. La tête moins aiguë et la peau couverte d'un gros poil de loup, rude et enfumé; ils sont très malicieux, d'un laid regard et de fort mauvaise odeur. Ils jettent aussi parmi leurs excréments des petits serpents longs, lesquels ne vivent guère longtemps.

Les élans sont fréquents en la province du Canada et fort rares en celle des Hurons, d'autant que ces animaux se tiennent ordinairement dans les pays froids et remplis de montagnes, aussi bien que les ours blancs, qu'on dit habiter l'île d'Anticosti, près de l'embouchure de la grande rivière Saint-Laurent. Les Hurons appellent ces élans *Sondareinta* : d'un élan les sauvages nous donnèrent un pied, qui est creux et si léger de la corne, qu'on peut aisément croire ce qu'on dit de cet animal, qu'il marche sur les neiges sans enfoncer.

Pour l'élan, c'est l'animal le plus haut qui soit après le chameau ; car

il est plus haut que le cheval. L'on en nourrissait un jeune dans le fort de Québec, à dessein de l'amener en France ; mais on ne put le guérir de la blessure des chiens et il mourut quelque temps après. Il a le poil ordinairement grison et quelquefois fauve, long comme les doigts de la main. Sa tête est fort longue, et porte son bois double comme le cerf, mais large et fait comme celui d'un daim et long de trois pieds. Le pied est fourchu comme celui du cerf, mais beaucoup plus plantureux ; la chair est fort délicate. Il paît aux prairies, et vit aussi des tendres pointes des arbres. C'est la plus abondante manne des Canadiens après le poisson.

Les ours et les martres sont assez communs par le pays. Les chiens du pays hurlent plutôt qu'ils n'aboient et ont tous les oreilles droites comme les renards ; mais au reste tout semblables aux mâtins de médiocre grandeur de nos villageois. Ils servent en guise de moutons, pour être mangés en festins ; ils arrêtent les élans et découvrent le gîte de la bête ; ils sont de fort petite dépense à leur maître, mais ils donnent fort la chasse aux volailles de Québec, quand les sauvages y arrivent. Je me suis trouvé diverses fois à des festins de chiens : j'avoue véritablement qu'au commencement cela me faisait horreur ; mais je n'en eus pas mangé deux fois que j'en trouvai la chair bonne et de goût un peu approchant à celle du porc : en effet ils ne vivent que de saletés qu'ils trouvent par les rues et par les chemins.

Il y a au pays des Hurons une espèce de grosses souris qu'ils appellent *Tachro*, une fois plus grosses que les souris communes et moins grosses que les rats. Je n'en ai vu ailleurs de pareilles. On les mange sans horreur ; mais je n'en ai jamais mangé. S'ils ont des souris sans nombre, je peux dire qu'ils ont des puces à l'infini, qu'ils appellent *Touhauc* et particulièrement pendant l'été, et ils en sont fort tourmentés. Outre que l'urine qui tombe en leurs cabanes en engendre, ils ont une quantité de chiens qui leur en fournissent à bon escient. Pour les poux, qu'ils nomment *Tsivoy*, les femmes les mangent et croquent entre leurs dents comme des perles. Elles ont une invention d'avoir ceux qui sont dans leurs peaux, qui est la suivante : Elles fichent en terre deux bâtons devant le feu et y étendent leurs peaux, le côté sans poil devant le feu et l'autre en dehors. La vermine sentant le chaud sort du

fond de la peau et se tient à l'extrémité du poil pour fuir la chaleur ; alors les sauvagesses les prennent sans peine et les mangent.

Les castors de Canada, appelés par nos Hurons *Tsoutayé*, ont été la cause principale que plusieurs marchands de France ont traversé ce grand océan pour s'enrichir de leurs dépouilles ; ils en rapportent en telle quantité toutes les années, que je ne sais comme on n'en voit la fin.

Le castor est un animal à peu près de la grosseur d'un mouton tondu, la couleur de son poil est châtaignée. Il a les pieds courts : ceux de devant faits à ongle et ceux de derrière en nageoires. La queue est comme écaillée, de la forme d'une sole; quant à la tête, elle est courte et presque ronde, ayant au devant quatre grandes dents tranchantes, l'une auprès de l'autre, deux en haut et deux en bas. De ses dents il coupe de petits arbres dont il bâtit sa maison, et même par succession de temps il en coupe parfois de bien gros, quand il s'y en trouve qui l'empêchent de dresser son petit bâtiment, lequel est fait de sorte qu'il n'y entre nul vent, parce que tout est fermé et couvert. Cependant un trou conduit sous l'eau et par là le castor se va promener ; puis une autre sortie mène autre part, hors la rivière : par là il va à terre et trompe le chasseur.

Or ces animaux, voulant bâtir leurs petites cavernes, s'assemblent par troupes dans les forêts sombres et épaisses ; s'étant assemblés, ils s'en vont couper des rameaux d'arbres à belles dents (qui leur servent à cet effet de cognée) et les traînent jusqu'au lieu où ils bâtissent ; ils continuent de le faire, jusqu'à ce qu'ils en aient assez pour achever leur ouvrage. Quelques-uns tiennent que ces petits animaux ont une invention admirable à charrier le bois et disent qu'ils choisissent celui de leur troupe qui est le plus fainéant ou accablé de vieillesse ; le faisant coucher sur son dos, ils disposent bien des rameaux entre ses jambes, puis le traînent comme un chariot jusqu'au lieu destiné et continuent le même exercice jusqu'à ce qu'il y en ait assez. J'ai vu quelques-unes de ces cabanes sur le bord de la Rivière au pays des Algoumequins ; mais elles semblaient admirables et telles que la main de l'homme n'y pourrait rien ajouter. Le dessus semblait un couvercle à lessive, et le dedans était départi en deux ou trois étages ; les castors se tiennent ordinairement au dernier, quand ils craignent l'inondation et la pluie.

La chasse du castor se fait ordinairement en hiver, parce qu'ils se tiennent alors dans leurs cabanes, et parce que leur poil tient en cette saison et vaut fort peu en été. Les sauvages, voulant prendre le castor, occupent premièrement tous les passages par où il se peut échapper; ils percent la glace du lac gelé, à l'endroit de sa cabane, puis l'un d'eux met le bras dans le trou, attendant sa venue, tandis qu'un autre va par-dessus cette glace, en frappant avec un bâton pour l'étonner et faire retourner à son gîte. Alors il faut être habile à le prendre au collet; car si on le happe par quelque endroit où il puisse mordre, il fera une mauvaise blessure. Ils les prennent aussi en été en tendant des filets avec des pieux fichés dans l'eau; sortant de leurs cabanes, ils sont pris dans ces filets et tués, puis mangés frais ou boucanés. La chair m'en semblait très bonne, particulièrement la queue, de laquelle les sauvages font état comme d'un manger très excellent; et de fait elle l'est. Pour la peau, ils la passent assez bien comme toutes les autres; ils la traitent après aux Français, ou s'en servent pour se couvrir.

Ils ont aussi des rats musqués, appelés *Ondathra*, desquels ils mangent la chair et conservent les peaux et rognons musqués. Ces rats ont le poil doux comme une taupe et les yeux fort petits, ils mangent avec leurs deux pattes de devant comme écureuils, ils paissent l'herbe sur terre et le blanc des joncs au fond des lacs et rivières. Il y a plaisir de les voir manger et faire leurs petits tours pendant qu'ils sont jeunes; car quand ils sont à leur parfaite grandeur (qui approche à celle d'un grand lapin), ils ont une longue queue comme le singe, qui ne les rend point agréables. J'en avais un très joli, de la grandeur des nôtres; je le nourrissais du blanc des joncs et d'une certaine herbe, ressemblante au chien-dent, que je cueillais sur les chemins; je faisais de ce petit animal tout ce que je voulais, sans qu'il me mordît aucunement. Mais il était si coquin qu'il voulait toujours coucher la nuit dans l'une des manches de mon habit, et cela fut la cause de sa mort: comme je cabanais dans une sapinière, ayant laissé loin de moi ce petit animal pour la crainte que j'avais de l'étouffer, cette bestiole, après avoir mangé ce que je lui avais donné, me vint retrouver en mon premier sommeil et, ne pouvant trouver mes manches, se mit dans le replis de mon habit, où je le

trouvai mort le lendemain matin. Il servit de déjeuner à notre aigle.

En plusieurs rivières il y a grande quantité de tortues, qu'ils appellent *Angyahouiche* ; ils en mangent la chair après qu'elles ont été mises vives sous la cendre chaude. Elles sortent ordinairement de l'eau quand il fait du soleil, et se tiennent sur quelque longue pièce de bois ; mais en même temps qu'on pense se rapprocher, elles sautent et s'élancent dans l'eau comme des grenouilles.

Outre les grenouilles que nous avons par deçà, ils en ont encore une autre espèce qu'ils appellent *Ouraon*. Ces grosses grenouilles sont vertes et deux ou trois fois plus grosses que les communes ; mais elles ont une voix si grosse et si puissante, qu'on les entend de plus d'un quart de lieue de loin le soir, en temps serein : il semblerait que ce fût des animaux vingt fois plus grands. Pour moi je confesse ingénument que je ne savais que penser au commencement en entendant de si grosses voix : j'imaginais que c'était quelque dragon ou bien un autre animal à nous inconnu. J'ai ouï dire à nos religieux, qu'ils ne feraient aucune difficulté d'en manger en guise de grenouilles ; mais pour moi je doute si je l'aurais voulu faire, n'étant pas encore bien assuré de leur netteté.

NOTRE RETOUR

DU PAYS DES HURONS EN FRANCE ET CE QUI NOUS ARRIVA EN CHEMIN.

Un an s'étant écoulé et beaucoup de petites choses nous manquant, il fut question de retourner en notre couvent de Canada, pour en rapporter les choses nécessaires. Nous nous consultâmes ensemble et avisâmes qu'il fallait se servir de la compagnie et de la conduite de nos Hurons, qui devaient en ce même temps descendre à la traite. Je parlai donc à un capitaine de guerre et à deux autres sauvages de sa bande, qui me promirent place dans leur canot. Le conseil s'assembla là-dessus, non en une cabane, mais dehors sur l'herbe verte ; j'y fus mandé et supplié de leur être favorable envers les marchands de la traite et de faire en sorte qu'ils pussent avoir d'eux les marchandises nécessaires à prix raisonnable : de leur côté ils leur donneraient de très bonnes pelleteries en échange. De plus, ils désiraient fort se conserver l'amitié des Français et ils espéraient de moi un honnête récit du bon accueil que nous avions reçu d'eux. Je leur promis là-dessus tout ce que je devais et pouvais, et ne manquai point de les contenter en tout ce qu'il me fut possible ; car de vrai, nous avions trouvé en chacun d'eux autant de courtoisie et d'humanité que nous eussions pu espérer de quelques bons chrétiens.

Faisant mes adieux par le bourg, plusieurs se doutant que je ne reviendrais de ce voyage, me disaient d'une voix triste : « Gabriel, serons nous encore en vie quand tu reviendras vers nous. Tu sais comme nous t'avons toujours aimé et chéri et que tu nous es plus précieux qu'aucune autre chose au monde ; ne nous abandonne donc point, et prends courage de nous instruire le chemin du Ciel pour que nous ne périssions point et que le Diable ne nous entraîne après notre mort en sa maison de feu. Prie donc Jésus pour nous, et nous fais ses enfants, pour que nous puis-

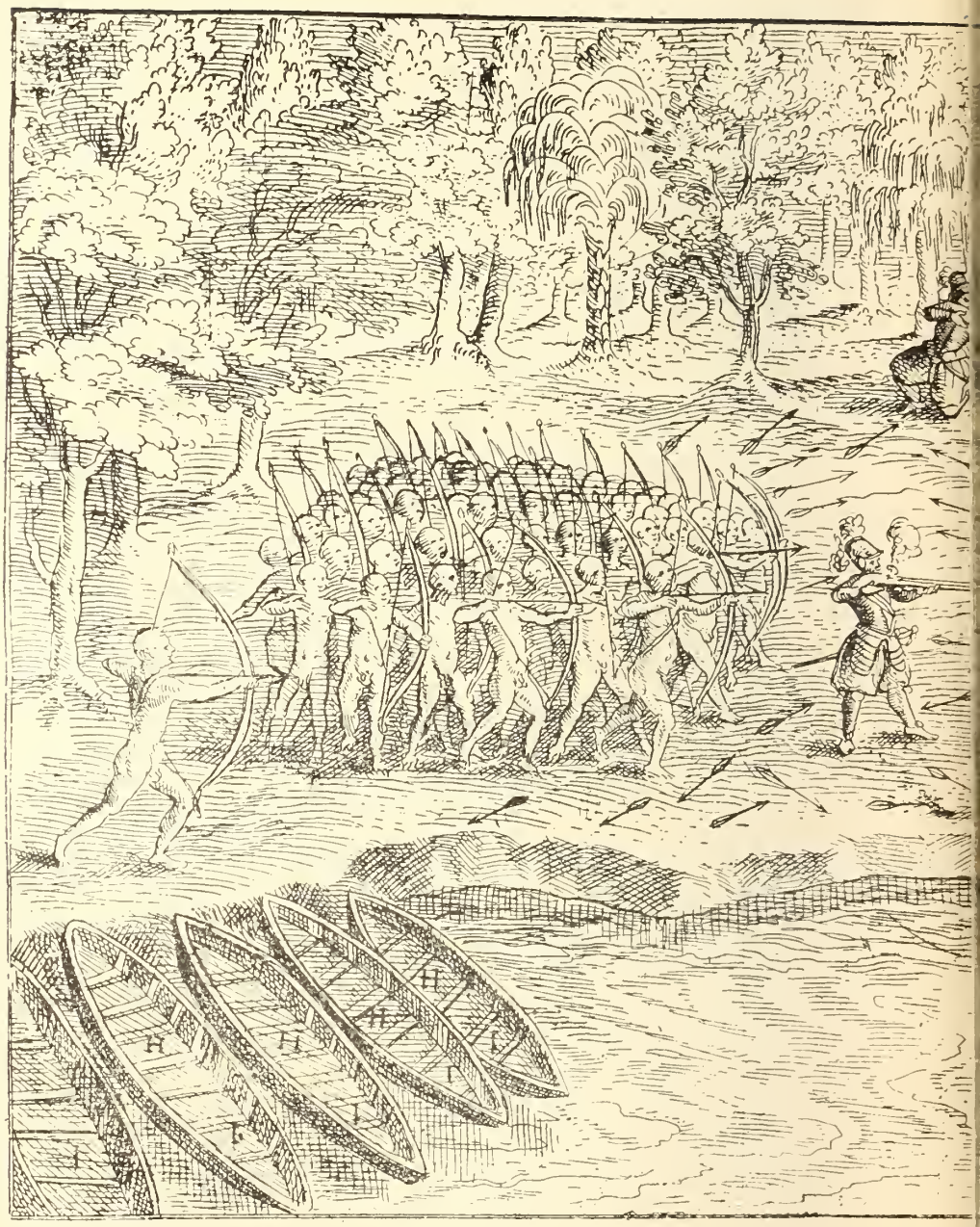

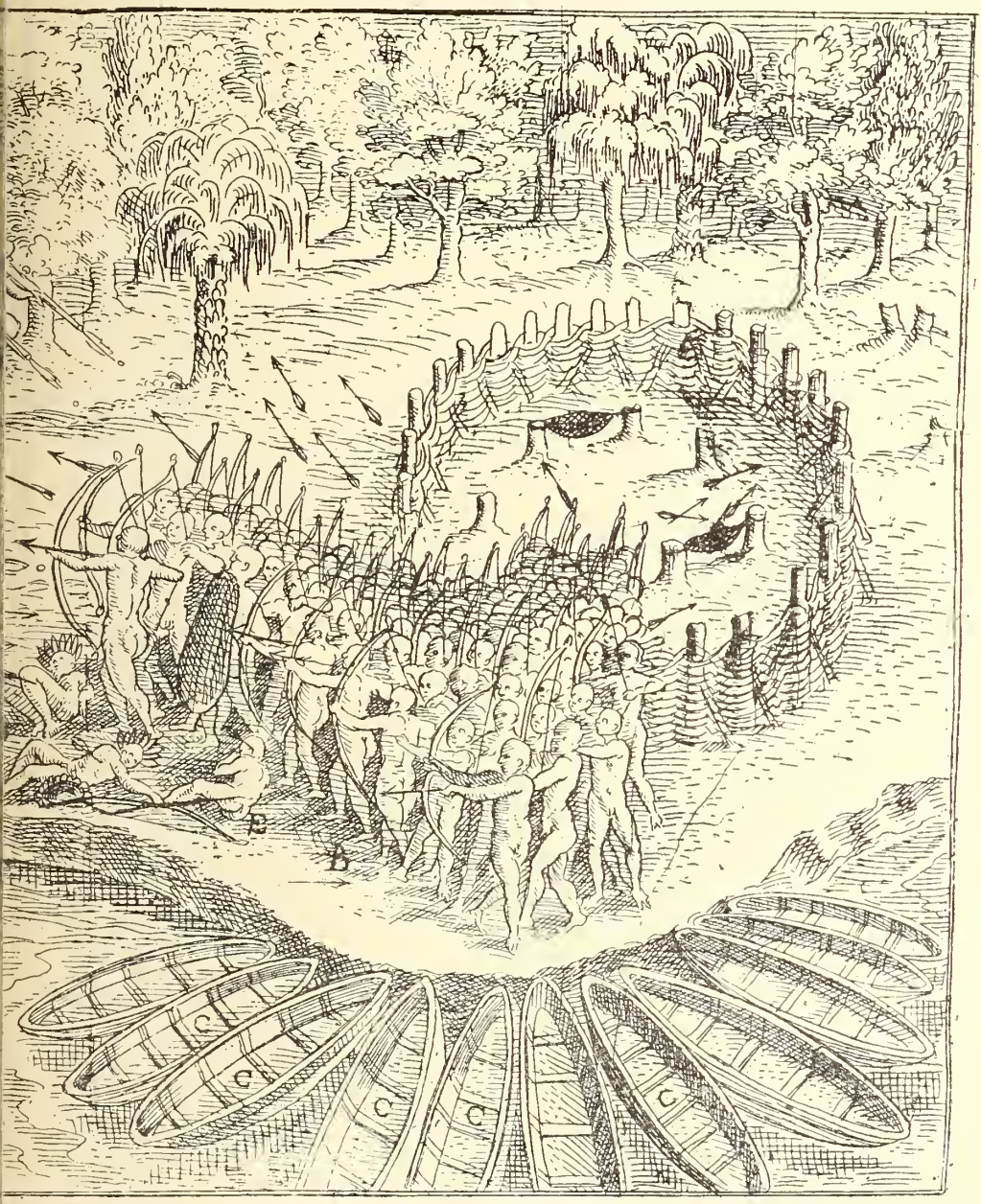
E
B
C
C
C
C
C

sions aller avec toi dans son Paradis. » Puis d'autres ajoutaient mille demandes à leurs lamentations, disant: « Gabriel, si enfin tu es contraint de partir d'ici pour aller aux Français, et que ton dessein est de revenir, rapporte-nous quelque chose de ton pays: des prunes, des alênes, des rassades ou ce que tu voudras; car nous sommes pauvres. Et si de plus tu pouvais nous faire présent de tes soques et sandales, nous t'en aurions de l'obligation et te donnerions quelque chose en échange. »

Ayant pris congé du bon père Nicolas, avec promesse de le revoir au plus tôt, je partis de notre cabane un soir, tard, et m'en allai coucher avec des sauvages sur le bord de l'eau. Nous partîmes le lendemain matin, à six, dans un canot tellement vieux et rompu, qu'à peine eûmes-nous avancé quelque deux heures, il nous fallut prendre terre et nous cabaner dans un cul de sac pour en renvoyer quérir un autre par deux de nos hommes. Ceux-ci firent telle diligence qu'ils nous en ramenèrent un autre un peu meilleur le lendemain. En attendant leur retour, après avoir servi Dieu, j'employai le reste du temps à visiter tous ces pauvres voyageurs, qui m'apprirent la sobriété, la paix et la patience qu'il faut avoir en voyageant. Leurs canots étaient fort petits et faciles à tourner; dans les plus grands trois hommes pouvaient tenir et deux dans les plus petits, avec les vivres et marchandises. Je leur demandai pourquoi ils se servaient de si petits vaisseaux; mais ils me firent entendre qu'ils avaient tant de fâcheux chemins à faire, des détroits parmi les rochers, si difficiles à passer, et des sauts où il fallait tout porter pendant sept ou huit lieues, qu'ils ne pourraient nullement passer avec de plus gros canots. Je loue Dieu en ces créatures et admire la divine Providence qui si bien nous donne les choses nécessaires pour la vie du corps; Dieu donne à ces pauvres gens une patience au-dessus de nous, qui supplée aux petites commodités qui leur manquent.

Nous partîmes de là, dès que le canot qui nous avait été amené fut prêt, et fîmes telle diligence qu'environ le midi, nous trouvâmes Etienne Brûlé avec cinq ou six canots du village de Toenchain. Tous ensemble nous fûmes loger en un village d'Algoumequins, où, visitant les cabanes du lieu selon ma coutume, je fus prié au festin d'un grand esturgeon qui bouillait dans une grande chaudière sur le feu. Le maître de festin qui

m'invitait était seul assis auprès de cette chaudière, et chantait sans intermission pour le bonheur et la louange de son festin. Je lui promis de m'y trouver à l'heure ordonnée et de là je m'en retournai en notre cabane, où, étant à peine arrivé, je trouvai celui qui avait charge de faire les invitations du festin. Il donna à tous ceux qu'il invitait une petite bûchette de la longueur et grosseur du petit doigt, pour marque et signe qu'on était du nombre des invités. Il se trouva près de cinquante hommes à ce festin, lesquels furent tous rassasiés plus que suffisamment de ce grand poisson et des farines qui furent accommodées dans ce bouillon. Les Algoumequins, les uns après les autres, pendant qu'on vidait la chaudière, firent voir à nos Hurons qu'ils savaient chanter et s'escrimer aussi bien qu'eux, et que, s'ils avaient des ennemis, ils avaient aussi du courage et de la force pour les surmonter ; à la fin je leur parlai un peu de leur salut, puis nous nous retirâmes.

Le lendemain matin, après avoir déjeuné, nous nous rembarquâmes et fûmes loger sur un grand rocher où je m'étendis dans un lieu cavé en forme de cercueil ; le lit et le chevet en étaient bien durs, mais j'y étais déjà tant accoutumé que je m'en souciais assez peu. Mon plus grand martyre était la piqûre des moustiques et cousins qui étaient en nombre infini dans ces lieux déserts. Environ à l'heure de midi apparut l'arc-en-ciel à l'entour du soleil, avec de si vives et diverses couleurs que cela attira longtemps mes yeux pour l'admirer. Passant outre notre chemin d'île en île, un de nos sauvages tua d'un coup de flèche un petit animal, ressemblant à une fouine ; elle avait ses petites mamelles pleines de lait, ce qui m'a fait croire qu'elle avait ses petits là auprès. Et cet amour que la nature lui avait donné pour sa vie et ses petits, lui donna aussi le courage de traverser les eaux en emportant la flèche qu'elle avait au travers du corps, qui lui sortait également des deux côtés ; de sorte que sans la diligence de nos sauvages qui lui coupèrent le chemin, elle était perdue pour nous. Ils l'écorchèrent, jetèrent la chair et se contentèrent de la peau ; puis nous allâmes cabaner à l'entrée de la rivière qui vient du lac des Epicérinys se décharger dans la mer douce.

Le jour suivant, après avoir passé un petit saut, nous trouvâmes deux cabanes d'Algoumequins dressées sur le bord de la rivière, auxquels nous

échangeâmes une grande écorce et un morceau de poisson frais pour du blé d'Inde. De là, pensant suivre notre route, nous nous trouvâmes égarés, aussi bien que le jour précédent, dans des chemins détournés. Il nous fallut donc charger nos hardes et notre canot sur nos épaules, et traverser les bois et une assez fâcheuse montagne, pour aller retrouver notre droit chemin ; dans lequel nous fûmes à peine remis, qu'il nous fallut tout porter à six sauts, au bout de quoi nous trouvâmes quatre cabanes d'Algoumequins qui s'en allaient en voyage en des contrées fort éloignées. Nous nous rafraîchîmes un peu auprès d'eux, puis nous allâmes cabaner sur une montagne proche le lac, où nous fûmes visités de plusieurs sauvages passants. Dès le lendemain matin, que le soleil nous eut fait voir sa lumière, nous nous embarquâmes sur le lac épicérynien et le traversâmes favorablement par le milieu : cela fait douze lieues de trajet. Ce lac est très beau à voir et fort poissonneux. Et ce qui est plus admirable, est qu'il se décharge par les deux extrémités opposites : car du côté des Hurons, il vomit cette grande rivière qui va se rendre dans la mer douce ; et du côté de Québec, il se décharge par un canal de sept à huit toises de large, mais tellement embarrassé de bois que les vents y ont fait tomber, qu'on n'y peut passer qu'avec bien de la peine et en détournant continuellement les bois de la main ou des avirons.

Ayant traversé le lac, nous cabanâmes sur le bord joignant le canal, où déjà s'étaient cabanés une quantité de Hurons qui allaient à la province du Saguenay. Nous achetâmes aux Epicérinys un morceau d'esturgeon pour un petit couteau fermant que je leur donnai.

Le matin venu, nous naviguâmes par le canal environ un petit quart de lieue, puis nous prîmes terre et marchâmes par des chemins très fâcheux et difficiles près de quatre bonnes lieues. Cependant deux de nos hommes, qui voulaient se soulager, conduisirent quelque peu de temps le canot par un ruisseau, auquel néanmoins ils se trouvèrent fort souvent embarrassés, soit pour le peu d'eau qu'il y avait par endroits soit pour le bois tombé dedans qui les empêchait de passer ; à la fin ils furent contraints de quitter ce ruisseau, se charger du canot et d'aller par terre comme nous. Je portais les avirons du canot, pour ma part de bagage, avec quelque autre petit paquet, avec quoi je pensai tomber dans un

profond ruisseau, en voulant le passer sur des longues pièces de bois mal assurés. Mais Notre Seigneur m'en garantit. Comme je ne pouvais suivre mes gens que de fort loin, à cause qu'ils avaient le pied plus léger que moi, je m'égarais souvent seul dans les épaisses forêts ; mais à leur appel je me remettais à la route et les allais retrouver. Ce long chemin fait, nous nous rembarquâmes sur un lac d'environ une lieue de longueur ; puis, étant arrivés à un saut assez petit, nous trouvâmes une rivière qui descendait du côté de Québec et nous y embarquâmes. Depuis les Hurons, sortant de la mer douce, nous avions toujours remonté les fleuves jusqu'au lac des Epicérinys ; depuis, nous eûmes toujours dans rivières et ruisseaux la faveur du courant jusqu'à Québec. Mais mes sauvages s'en servaient peu, aimant mieux prendre des chemins détournés par les terres et par les lacs, qui sont fort fréquents dans le pays, que de suivre la droite route.

Le neuvième ou dixième jour de notre sortie de chez les Hurons, notre canot se trouva tellement brisé, que, faisant force eau, mes sauvages furent contraints de prendre terre, de cabaner près de deux cabanes d'Algoumequins et d'aller chercher des écorces pour faire un autre canot, qu'ils surent construire en fort peu de temps. Je demeurai, en attendant mes hommes, avec les Algoumequins. Ceux-ci avaient avec eux deux jeunes ours privés, gros comme moutons, qui continuellement luttaient, couraient et se jouaient ensemble : c'était à qui aurait le plus vite grimpé au haut d'un arbre ; mais, l'heure du repas venue, ces méchants animaux étaient toujours après nous, pour nous arracher nos écuelles de sagamite avec leurs pattes et leurs dents. Mes sauvages rapportèrent avec leurs écorces une tortue pleine d'œufs, qu'ils firent cuire vive, les pattes en haut, sous les cendres chaudes ; ils m'en firent manger les œufs gros et garnis de jaune comme l'œuf d'une poule.

Ce lieu était fort plaisant et agréable et accommodé d'un très beau bois de gros pins, fort hauts et droits ; il était net et vide de broussailles, de sorte qu'il semblait être l'œuvre d'un excellent jardinier.

Avant que de partir de là, mes sauvages y affichèrent les armoiries de notre bourg de Quieunonascaran. Car chaque bourg ou village des Hurons a ses armoiries particulières ; les Hurons les dressent sur les

chemins, lorsqu'ils veulent qu'on sache qu'ils ont passé quelque part. Ces armoiries de notre bourg furent dépeintes sur un morceau d'écorce de bouleau de la grandeur d'une feuille de papier. Il y avait un canot grossièrement crayonné avec autant de traits noirs tirés dedans qu'ils étaient d'hommes ; pour marque que j'étais en leur compagnie, ils avaient grossièrement dépeint un homme au-dessus des traits du milieu. Ils me dirent qu'ils faisaient ce personnage ainsi élevé par-dessus les autres, pour démontrer aux passants qu'ils avaient avec eux un capitaine français. Au bas de l'écorce pendait un morceau de bois sec, d'environ un demi-pied de longueur et gros comme trois doigts, attaché d'un brin d'écorce. Les Hurons pendirent cette armoirie au bout d'une perche fichée en terre. Toute cette cérémonie achevée, nous partîmes avec notre nouveau canot ; mais environ vers midi, nous donnâmes si rudement contre un rocher que notre canot en fut fort endommagé, et il y fallut recoudre une pièce.

Le soir, après un long travail, nous cabanâmes à l'entrée d'un saut, où je fus longtemps en doute de ce que voulait dire un grand bruit avec une grande fumée, que j'apercevais à environ une lieue de nous. Je disais qu'il devait y avoir un village ou le feu dans la forêt. Mais je me trompais entièrement : ce grand bruit et cette fumée procédaient d'une chute d'eau de vingt-cinq à trente mètres de haut, que nous trouvâmes le lendemain matin. Approchant du saut en un très mauvais et dangereux endroit, nous reçûmes dans notre canot des grands coups de vagues ; mais les sauvages étaient stylés et habiles à la navigation, et ils se souciaient peu d'être mouillés, car ils n'avaient point d'habit sur le dos qui les empêchât de dormir à sec. Mais pour moi cela était un peu plus incommode et je craignais fort pour nos livres.

Nous nous trouvâmes, un jour, bien empêchés dans de grands bourbiers, des profondes fanges et des marais près d'un petit lac ; il nous fallut marcher avec des peines nonpareilles et si légèrement, que nous pensions à toute heure enfoncer par-dessus la tête au fond du lac : en effet tout tremblait sous nous. De là nous allâmes prendre notre gîte en une anse de terre, où déjà s'étaient cabanés depuis quatre jours un bon vieillard huron avec deux jeunes garçons qui là-bas attendaient compa-

gnie pour passer par le pays des Honqueronons jusqu'à la traite. Car ce peuple des Honqueronons est malicieux jusqu'à ne laisser passer par leurs terres, au temps de la traite, qu'un ou deux canots à la fois ; ils veulent que les Hurons s'attendent l'un l'autre et passent en flotte pour avoir meilleur marché leurs blés et farines, qu'ils les contraignent de traiter pour des pelleteries. Le lendemain matin, arrivèrent encore deux autres canots hurons qui cabanèrent avec nous ; mais pour cela personne n'osait encore se hasarder de passer, de peur d'un affront. A la fin, mes hommes s'avisèrent de me déclarer maître et capitaine de tous les deux canots et de la marchandise qui était dedans. Je leur promis, je le fis et ils s'en trouvèrent bien ; car, sans jactance, je peux dire que si je n'avais mis le holà, ils eussent été aussi maltraités que deux autres canots que je vis arriver, qui n'étaient point de notre bande.

Nous partîmes donc de cette anse de terre et nous aperçûmes bientôt deux cabanes de cette nation, dressées en cul-de-sac sur une éminence, d'où on pouvait voir de loin ceux qui passaient dans les terres. Mes sauvages les ayant vues, pensèrent que c'étaient des sentinelles posées pour leur empêcher le passage. Ils me prièrent instamment de me coucher de mon long dans le canot pour n'être aperçu de ces sentinelles, afin que je puisse être témoin oculaire et auriculaire du mauvais traitement qu'ils pourraient recevoir.

Nous approchâmes donc de ces cabanes et parlâmes à ces pauvres gens ; mais ils ne nous dirent aucune chose qui nous pût déplaire : ils ne songeaient qu'à leur pêche et à leur chasse. Ainsi nous reprîmes promptement notre route, et allâmes passer par un lac, et de là par une rivière qui conduit au village. Après avoir pris langue de quelques sauvages que nous trouvâmes cabanés à l'écart, nous arrivâmes au port, où déjà s'étaient portés presque tous les sauvages du bourg. Ceux-ci avec de grands bruits et huées nous y attendaient, avec l'intention de profiter de nos vivres, blés et farines ; mais comme ils voulaient s'en saisir et que déjà ils étaient entrés dans nos canots, je fis le holà et les en fis sortir. Je fis tout porter au lieu où nous voulions cabaner, un peu éloigné d'eux, pour éviter leurs trop fréquentes visites.

Il ne faut point douter que ces Honqueronons n'aient pas été assez

simples pour me croire maître des blés et farines, comme le disaient mes gens ; mais il leur fallait avoir patience, car ils n'osaient m'attaquer, de peur du retour à la traite de Québec où ils vont tous les ans.

Je dis véritablement et le répète que c'est ici le peuple le plus revêche, le plus superbe et le moins courtois de tous ceux que j'ai vus ; mais aussi il est le mieux couvert, le mieux matachié et le plus paré de tous : comme si à la braverie étaient inséparablement attachés la superbe, la vanité et l'orgueil, mère nourricière de tout le reste des vices. Les jeunes femmes et filles semblent des nymphes, tant elles sont bien accommodées, et des biches, tant elles sont légères du pied. Nous passâmes le reste du jour à nous cabaner et tout le jour suivant pour la venue du truchement Brûlé, qui nous priait de l'attendre ; mais nous trouvâmes si peu de courtoisie dans ce village, qu'aucun de nous ne voulut y traiter un seul morceau de poisson qu'à prix déraisonnable. Ils ne laissaient pas de nous venir voir devant notre cabane, néanmoins plutôt pour nous contrôler et se moquer de nous, que pour s'instruire de leur salut ; car à l'heure du repas, me voyant souffler ma sagamite trop chaude, ils se prenaient à rire, ne considérant point que je n'avais pas la langue ni le palais endurci comme eux.

Au sortir de ce village, nous allâmes cabaner en un lieu très propre à la pêche, où nous prîmes quantité de poissons de diverses espèces que nous mangeâmes cuits à l'eau et rôtis. Mais il y avait cela d'incommode, que mes gens n'écaillaient point celui qu'ils mettaient dans la sagamite, ni celui qui se mangeait en autre façon : telle étant leur coutume. De sorte qu'à chaque cuillerée de sagamite qu'on prenait, il fallait en cracher une partie dehors ; et lorsqu'ils avaient quelque morceau de viande, ils se servaient de leur pied pour la tenir et de la main pour la couper.

Les grands orages qu'il fit ce jour-là, et les pluies continuelles qui durèrent jusqu'au lendemain matin, furent cause que nous logeâmes fort incommodément dans un lieu marécageux. D'aventure nous trouvâmes un chien égaré que mes sauvages prirent, tuèrent à coups de hache et firent cuire pour notre souper. Comme au chef, ils me présentèrent la tête ; mais je vous assure qu'elle était si hideuse et avait une grande gueule béante si désagréable, que je n'eus pas le courage d'en manger et

me contentai d'un morceau de cuisse. Au souper du lendemain, nous mangeâmes un aigle, que mes gens m'avaient dénicché.

Le jour suivant, nous prîmes gîte en un petit hameau d'Algoumequins sur le bord de la rivière (qui a en cet endroit plus d'une bonne lieue de large). Le lendemain, nous vîmes deux arcs-en-ciel fort visibles qui tenaient devant nous les deux bords de la rivière comme deux arcades, sous lesquelles il semblait que nous dussions passer. Le soir, nos sauvages mangèrent un aigle, duquel je ne voulus pas seulement prendre du bouillon

pour l'amour de Notre Seigneur et le respect du vendredi : de quoi mes gens restèrent bien édifiés et satisfaits. Le matin, nous nous mîmes sur la rivière, qui en cet endroit est très large et semble un lac, couvert partout d'un si grand nombre de papillons morts, que je n'eusse jamais cru qu'il y en avait autant en tout le Canada.

Nous avons fait mention de plusieurs chutes d'eau et de quantité de sauts et de précipices dangereux : mais voici le saut de la chaudière que nous allons trouver : le plus admirable, le plus dangereux et le plus épouvantable de tous. Il est large de plus d'un grand quart de lieue et demie ; il a au travers une quantité de petites îles qui ne sont que rochers âpres et difficiles, couverts en partie de méchants petits bois, le tout entrecoupé de concavités que ces chutes d'eau de six ou sept brasses on fait à succession de temps. Particulièrement, en un certain endroit, l'eau tombe avec une telle violence au milieu de la rivière qu'il s'y est creusé un large et profond bassin ; si bien que l'eau, courant là-dedans circulairement, y fait de très puissants bouillons qui produisent de grandes fumées de poudre d'eau qui s'élèvent en l'air. Il y a encore, à l'autre bord de la rivière une autre semblable chaudière, qui est presque aussi impétueuse que la première ; et c'est la raison pourquoi nos Montagnets et Canadiens ont donné à ce saut le nom *Asticou*, qui veut dire chaudière. Cette chute d'eau fait un tel bruit dans le bassin, que l'on l'entend de plus de deux lieues loin ; l'eau sort et tombe dans une autre profonde concavité environnée d'un grand rocher, où il ne se voit rien qu'une très épaisse écume qui cache l'eau au-dessous. Et comme je m'amusais à contempler toutes ces chutes d'eau de si grande impétuosité dans ces chaudières, je me donnai garde que tous ces rochers d'alentour où je me tenais, semblaient tout couverts de petits escargots de pierre ; je n'en donnerai autre raison, sinon que cela vient de la nature de la pierre même, ou que la poudre d'eau tombant là-dessus peut avoir causé tous ces effets. C'est aussi en cet endroit que je trouvai pour la première fois des lys incarnats qui n'avaient que deux fleurs sur chaque tige.

Environ à un quart de lieue après le saut de la Chaudière, nous passâmes à main droite devant un autre saut ou chute d'eau admirable, d'une rivière qui vient du Sud ; cette rivière tombe d'une telle impétuosité

de vingt-cinq brasses de haut dans la Grande Rivière, sur laquelle nous étions, qu'elle fait deux arcades qui ont la largeur de trois cents pas. Les jeunes gens se donnent quelquefois le plaisir de passer avec leurs canots par derrière la plus large et ne se mouillent que du poudrin que fait l'eau. Mais il me semble qu'ils font en cela une grande folie pour le danger qui y est ; et puis, à quel propos s'exposer sans profit dans un sujet qui nous peut causer un repentir et nous attirer la moquerie de tous les autres? Les Iroquois venaient ordinairement jusqu'en ces contrées pour surprendre nos Hurons quand ils allaient à la traite. Mais depuis qu'ils ont su que les Hurons menaient des Français avec eux, ils se sont décidés à n'y plus aller. Néanmoins nos gens se tinrent toujours sur leurs gardes de peur d'une surprise, et s'allèrent cabaner hors danger. Et comme nous souffrions les grandes ardeurs du soleil pendant le jour, il nous fallut de même souffrir les orages, les grands bruits du tonnerre et les pluies continuelles pendant la nuit, jusqu'au lendemain matin, où nous nous remîmes en chemin, encore tout mouillés et affligés d'un faux rapport que nous avait fait un Algoumequin, que la flotte de France était péric en mer et que c'était perdre du temps à mes gens que de descendre jusqu'à Québec. Mais après être un peu rentré en moi-même, je soupçonnai incontinent le stratagème de l'Algoumequin, qui avait trouvé ce mensonge pour nous faire retourner en arrière et ensuite persuader tous les autres Hurons de n'aller point à la traite. Je fis donc entendre à mes sauvages la malice de l'homme, et leur fis continuer notre voyage avec espérance de bon succès.

De là nous allâmes cabaner à la petite nation que nos Hurons appellent Quieunontatetonons, où nous eûmes à peine pris terre et dressé notre cabane, que les députés du village nous vinrent visiter et supplier nos gens d'essuyer les larmes de vingt-cinq à trente pauvres veuves, qui avaient perdu leurs maris l'hiver passé, les uns de la faim, les autres de diverses maladies naturelles. Je les priai d'avoir patience en cette pressante nécessité : nous en serions quittes avec quelques petits présents qu'il fallait faire à ces pauvres veuves pour adoucir leur douleur et essuyer leurs larmes. Ils en firent en effet leur petit devoir et donnèrent un présent de blé d'Inde et de farine à ces pauvres bonnes gens. Je les

appelle bons, parce qu'en effet je les trouvai tels, et d'une humeur tellement accommodante, douce et pleine d'honnêteté, que je m'en trouvai fort édifié.

C'est alors que je trouvai dans les bois, environ à un petit quart de lieue du village, un pauvre sauvage malade, enfermé dans une cabane ronde et couché de son long auprès d'un feu. Me promenant par le village et visitant les sauvages, un jeune garçon me fit présent d'un petit rat musqué, pour lequel je lui donnai en échange un autre petit présent; il en faisait autant d'état que je faisais de mon petit animal. Le truchement Brûlé, qui était venu là cabaner avec nous, traita un chien; nous en fîmes festin, le lendemain matin, en compagnie de plusieurs sauvages de nos canots, et puis nous troussâmes bagage, fîmes nos apprêts et nous mîmes en chemin, nonobstant les nouveaux avis que les Algoumequins nous donnaient des navires de France, qu'ils croyaient être perdus en mer ou pris par les corsaires. En effet, il y avait de l'apparence à ce que cela fût vrai, en ce que le temps de leur arrivée ordinaire était déjà de longtemps écoulé. Et cela me fit craindre que mes gens ne s'en retournassent, comme ils en avaient l'intention.

Passant au saut Saint-Louis, long d'une bonne lieue et très dangereux en plusieurs endroits, Notre Seigneur me garantit d'un précipice et chute d'eau où je m'en allais tomber infailliblement. Comme mes sauvages en des eaux basses conduisaient le canot à la main, j'étais seul dedans, parce que je ne les pouvais suivre à pied dans les eaux, ni sur la terre par trop montagneuse et embarrassée de bois et de rochers. La violence de l'eau leur ayant fait échapper des mains le canot, je me jetai fort à propos sur une petite roche voisine; puis en même temps, le canot tombe par une chute d'eau dans un précipice, parmi les bouillons et les rochers, d'où on le retira à demi brisé avec une longue corde qu'on y avait attachée. Après ils le raccommodèrent à terre, avec des pièces d'écorce qu'ils portaient avec eux. Depuis, nous souffrîmes encore plusieurs coups de vagues dans notre petit vaisseau et passâmes par de grandes, hautes et périlleuses élévations d'eau, qui faisaient danser, hausser et baisser notre canot d'une merveilleuse façon, tandis que je m'y tenais couché et raccourci pour ne point empêcher mes sauvages de bien

gouverner. De là, nous allâmes cabaner dans une sapinière assez incommodément : nous en partîmes le lendemain matin, encore tous mouillés, et continuâmes notre chemin par un lac et, de là, par la Grande Rivière jusqu'à deux lieues près du cap de Victoire. Là nous cabanâmes sous un arbre, un peu à couvert des pluies, qui continuèrent du soir jusqu'au lendemain matin. Enfin nous nous rendîmes audit cap de Victoire où déjà était arrivé depuis deux jours le truchement Brûlé avec deux ou trois canots hurons.

Je vous rends grâces, ô mon Dieu, qui nous avez conduits jusqu'ici sans péril !... Mais je ne suis pas plutôt descendu à terre, pensant me rafraîchir, que j'entends les plaintes du truchement et de ses gens, qui sont empêchés par des Montagnets et des Algoumequins de passer outre ; ceux-ci voudraient qu'ils attendissent là les barques de la traite. Je ne trouvai point à propos de leur obéir et je dis que je voulais descendre, et, pour eux, qu'ils demeurassent là, s'ils voulaient. Me voyant dans cette résolution, et me pouvant difficilement empêcher et n'osant me violenter comme ils l'avaient fait au truchement, ils trouvèrent une invention pour intimider nos Hurons par une fourbe qu'ils leur firent croire. Ils firent donc courir le bruit qu'ils avaient reçu vingt colliers de porcelaine des Ignierhonons (ennemis mortels des Hurons), à la charge de les venir avertir de l'arrivée desdits Hurons, afin qu'ils pussent les mettre tous à mort. Nos gens, vainement épouvantés de cette mauvaise nouvelle, tinrent conseil là-dessus, un peu à l'écart dans le bois ; je fus appelé avec le truchement, qui était d'aussi légère croyance qu'eux, et pour conclusion ils se cotisèrent tous, qui de rets, qui de pétun, blé, farine et autres choses qu'ils donnèrent aux capitaines et aux chefs des Montagnets et Algoumequins, afin de se les obliger. Il n'y eut que mes sauvages qui ne donnèrent rien ; car je me doutai incontinent du stratagème.

Mais puisque nous sommes à parler des présents des sauvages, avant que de passer outre, nous en dirons les particularités, et d'où ils tirent ceux qu'ils font communément. En toutes les villes, bourgs et villages nos Hurons font un certain amas de colliers de porcelaine, haches, couteaux et généralement de tout ce qu'ils gagnent en commun : soit

à la guerre, traité de paix, rachat de prisonniers, péages des nations qui passent sur leurs terres et par toutes autres voies qui se présentent. Or, toutes ces choses sont mises entre les mains d'un des capitaines du lieu, choisi comme trésorier de la république. Et lorsqu'il est question de faire quelque présent pour le bien et le salut de tous, ils s'assemblent en conseil. Là, après avoir déduit la nécessité urgente qui les oblige à puiser dans le trésor et arrêté le nombre et qualité des marchandises, on prie le trésorier de fouiller dans les coffres et d'en apporter tout ce qui a été ordonné ; et s'il se trouve épuisé de finances, alors chacun se cotise librement de ce qu'il peut, et jamais ils ne manquent de trouver les choses nécessaires, tant ils ont le cœur généreux pour le salut commun.

Pour revenir au dessein que j'avais de partir du cap de Victoire et d'aller jusqu'à Québec, je me résolus de faire mettre notre canot à l'eau, à la pointe du jour, quand tous les sauvages dormaient encore. Je n'éveillai personne que le truchement pour me suivre, s'il pouvait : ce qu'il fit au même instant. Nous fîmes telle diligence, favorisés du courant de l'eau, que nous fîmes vingt-quatre bonnes lieues ce jour-là, nonobstant l'incommodité de la pluie. Nous cabanâmes au lieu qu'on dit être le milieu du chemin de Québec au cap de Victoire nous y trouvâmes une barque dans laquelle on nous donna la collation, puis des pois et des prunes pour faire chaudière entre nos sauvages. Ceux-ci me dirent pleins d'aise que j'étais un vrai capitaine, et qu'ils ne s'étaient point trompés en la croyance qu'ils en avaient toujours eue, vu le respect que me portaient les Français et les présents qu'ils m'avaient faits (qui étaient ces pois et ces pruneaux). Ils firent bonne expédition de ces présents à l'heure du souper ; car nous n'avions encore bu ni mangé de tout le jour.

Le lendemain, dès le grand matin, nous partîmes de là et en peu d'heures trouvâmes une autre barque qui n'avait encore levé l'ancre, faute d'un bon vent. Après avoir salué celui qui y commandait puis le reste de l'équipage, et fait un peu de collation, nous passâmes outre en diligence pour pouvoir arriver à Québec ce jour même, comme nous fîmes avec la grâce du bon Dieu. Sur l'heure de midi, mes sauvages

cachèrent sous du sable un peu de blé d'Inde à l'accoutumée et firent festin de farine cuite, arrosée de suif d'élan fondu. Mais j'en mangeais très peu pour lors; car, comme je ressentais déjà l'air de Québec, ces viandes insipides et de mauvais goût ne me semblaient pas si bonnes qu'auparavant, particulièrement ce suif fondu qui ressemblait à du suif de chandelles, que l'on servirait en guise de beurre frais.

A une bonne lieue ou deux de Québec, nous passâmes assez proche d'un village de Montagnets, dressé sur le bord de la rivière, dans une sapinière. Le capitaine du village et plusieurs de sa bande vinrent à notre rencontre dans un canot et voulurent à toute force contraindre mes sauvages à leur donner une partie de leur blé et farine, comme étant dû à leur capitaine pour le passage dans leurs terres ; mais les Français, qui avaient été envoyés là exprès dans une chaloupe pour empêcher ces insolences, leur firent lâcher prise. Si bien que mes gens ne furent en rien frustrés, excepté du reste de notre menestre qui était encore dans le pot : ces Montagnets la mangèrent à pleine main, toute froide, sans autre cérémonie.

De là nous arrivâmes d'assez bonne heure à Québec, et j'eus en premier, à ma rencontre, le bon père Joseph, qui y était arrivé depuis huit jours. Je fus avec lui à notre petit couvent, situé sur la rivière Saint-Charles ; je trouvai tous nos confrères en bonne santé, Dieu merci ; et j'en reçus la charité et le bon accueil que ma faiblesse, lassitude et débilité pouvaient espérer d'eux.

Quelques jours après, il fut question de faire mes petits apprêts pour retourner promptement aux Hurons avec mes sauvages qui avaient achevé leur traite ; mais quand tout fut prêt, que je pensai partir, il me fut délivré des lettres avec une obédience de la part de notre Révérend Père Provincial, par lesquelles on me mandait de m'embarquer au plus tôt pour retourner en France, en notre couvent de Paris.

Il fallut donc changer de batterie et délaisser Dieu pour Dieu par l'obéissance, puisque sa divine Majesté l'avait ainsi ordonné. En délaissant la Nouvelle France, je perdis aussi l'occasion d'un voyage de deux ou trois cents lieues au-delà des Hurons et vers le Sud, que j'avais promis de faire avec mes sauvages, sitôt que nous aurions été de retour

dans le pays ; cependant le père Nicolas eût été découvrir quelque autre nation du côté du Nord. Mais Dieu, admirable en toutes choses, sans la permission duquel une seule feuille d'arbre ne tombe point, a voulu que la chose soit arrivée autrement.

Prenant congé de mes pauvres sauvages affligés de mon départ, je tâchai de les consoler et leur donnai espérance de les revoir au plus tôt qu'il me serait possible. Le voyage que je devais faire en France ne procédait d'aucun mécontentement que j'eusse reçu d'eux, ni de l'envie que j'aurais eue de les abandonner ; mais quelque autre affaire particulière m'obligeait de m'absenter d'eux pour un temps. Ils me prièrent de me ressouvenir de mes promesses et, puisque je ne pouvais m'abstenir de ce voyage, qu'au moins je me rendisse à Québec dans dix ou douze lunes : ils ne manqueraient pas de m'y venir retrouver pour me reconduire en leur pays. Mais l'obédience de mes supérieurs, qui m'employaient à autre chose à Paris, ne me permit pas d'y retourner, comme j'eusse bien désiré.

Avant mon départ, nous les conduisîmes dans notre couvent, leur fîmes festin, avec toute la courtoisie et l'amitié à nous possibles, et nous donnâmes à tous quelque petit présent, particulièrement au chef du canot, auquel nous donnâmes un chat pour porter en son pays, comme chose rare et à eux inconnue. Ce présent lui agréa infiniment et il en fit grand état ; mais voyant que ce chat venait à nous lorsque nous l'appelions, il conjectura de là qu'il était plein de raison et qu'il entendait tout ce que nous lui disions. C'est pourquoi, après nous avoir humblement remerciés, il nous pria de dire à ce chat que, quand il serait en son pays il ne fît point du mauvais et ne s'en allât point courir par les autres cabanes ni par les forêts, mais qu'il demeurât toujours dans son logis pour manger les souris ; lui l'aimerait comme son fils et ne le laisserait manquer de rien.

Je vous laisse à penser la naïveté de ce bonhomme qui prêtait encore la même raison au reste des animaux de l'habitation, et s'il fut nécessaire de le tirer de cette pensée et le remettre lui-même dans la raison. Déjà il m'avait fait la même question touchant le flux et le reflux de la mer, qu'il croyait être animée, entendre et avoir une volonté !

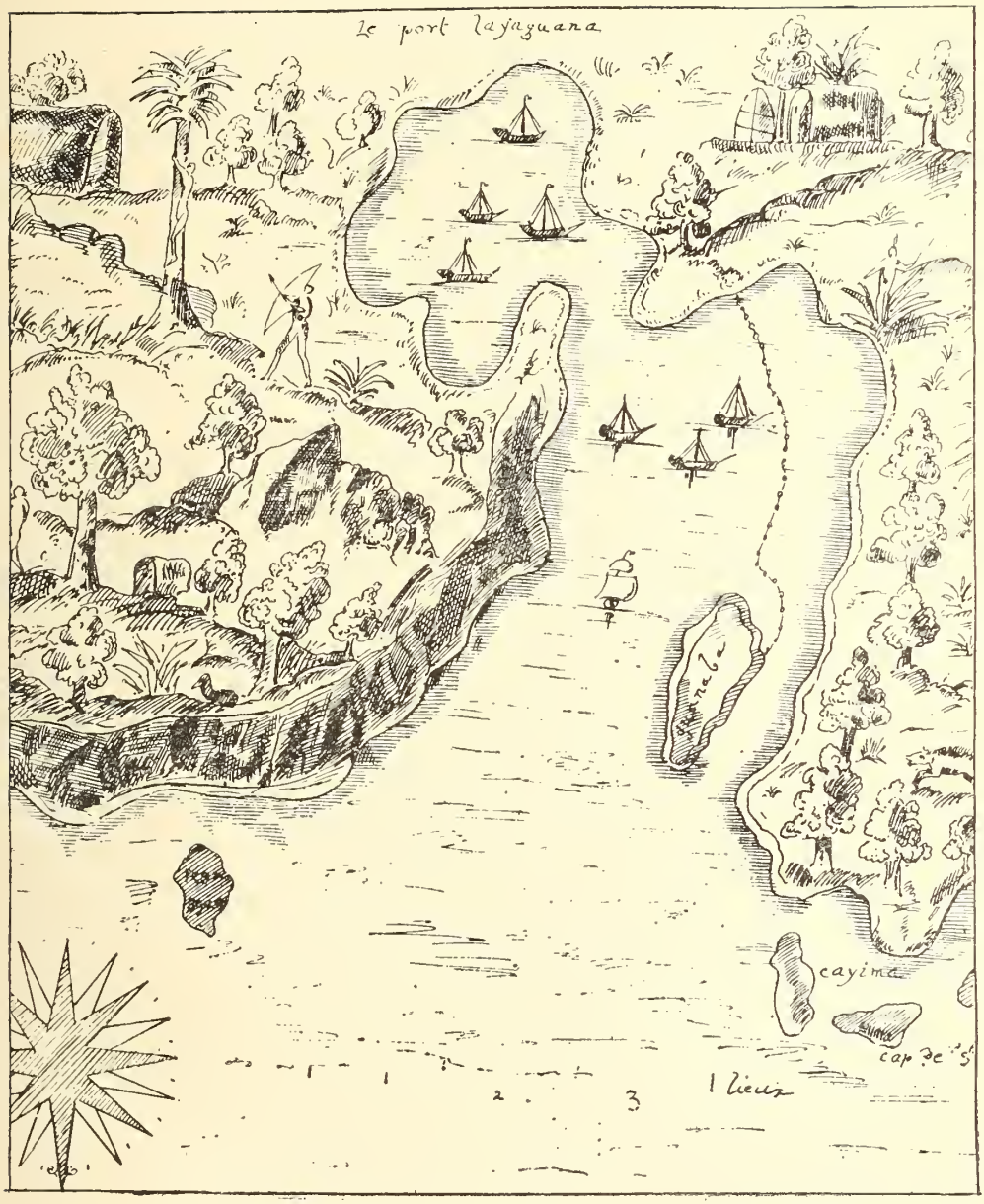

Samuel de Champlain del.

C'est à présent qu'il faut que je te quitte, ô pauvre Canada, ô ma chère province des Hurons, celle que j'avais choisie pour finir ma vie en travaillant à ta conversion ! Penses-tu que ce ne soit pas sans un regret et une extrême douleur, puisque je te vois encore gisante dans l'épaisse ténèbre de l'infidélité, si peu illuminée du Ciel, si peu éclairée de la raison et si abrutie dans l'habitude de tes mauvaises coutumes ! Tu as mal ménagé les grâces que le Ciel t'a offertes. Tu veux être chrétienne, tu me l'as dit. Mais hélas ! la croyance ne suffit pas, il faut le Baptême ; mais si tu ne quittes tout ce qui est vicieux en toi, de quoi te serviront la croyance et le Baptême, sinon d'une plus grande condamnation ? J'espère en mon Dieu, toutefois, que tu feras mieux et que tu seras celle qui jugera et condamnera un jour devant le grand Dieu beaucoup de chrétiens plus mal vivants et mieux instruits que toi, qui n'as encore vu de religieux que ces pauvres récollets du séraphique Saint François, qui ont offert à Dieu et leur vie et leur sang pour ton salut !

Passons maintenant dans ces barques jusqu'à Tadoussac où le grand vaisseau nous attend, puisque nous avons fait nos adieux à nos frères, aux Français et à nos pauvres sauvages. Ce grand vaisseau nous conduira à Gaspé, où nous apprendrons que les Anglais nous attendent à la Manche avec deux grands navires de guerre pour nous prendre au passage ; mais Dieu en disposera autrement, s'il lui plaît.

Cet avis donné par des pêcheurs nous fit encore tarder quelques jours, pour avoir la compagnie de trois autres vaisseaux de la flotte qui se chargeaient de morue, avec lesquels nous fîmes voiles. Quand nous fûmes près de la Manche, il s'éleva une brume si obscure et favorable pour nous, qu'ayant à cause d'elle perdu notre route et donné jusque dans la terre d'Angleterre, en une petite baie proche d'une tour à demi ruinée, nous ne fûmes nullement aperçus par nos guetteurs qui pensaient nous surprendre en chemin ; et nous arrivâmes à la rade de Dieppe, d'où nous gagnâmes à pied notre couvent de Paris fort heureusement, pleins de santé et grâce à Dieu, auquel soit honneur, gloire et louange à jamais ! Ainsi soit-il.

VOYAGES

FAITS PAR

SAMUEL DE CHAMPLAIN,

CAPITAINE ORDINAIRE DU ROI,

EN

LA NOUVELLE FRANCE,

DANS LES ANNÉES 1608

ET 1611.

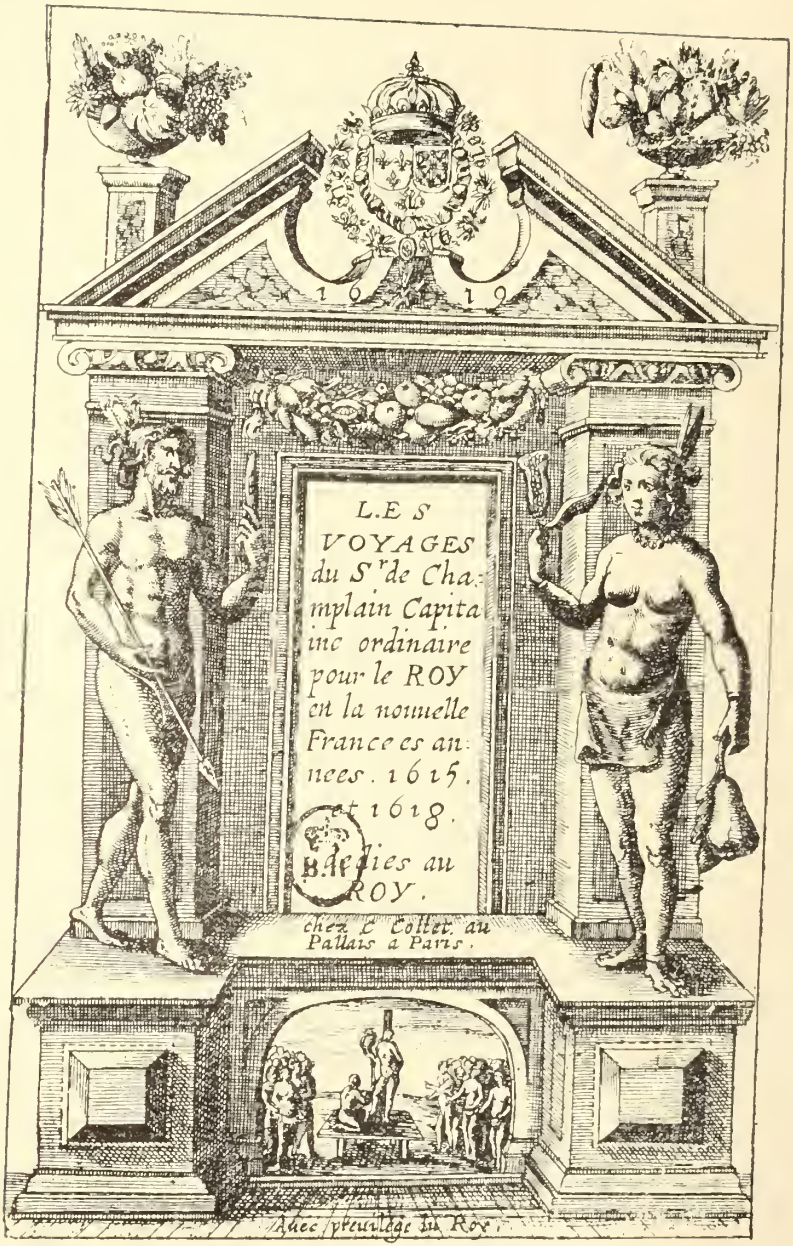
1619
LES
VOYAGES
du Sr de Champlain Capitaine ordinaire pour le ROY en la nouvelle France es annees. 1615. et 1618.
Dedies au ROY.
chez C. Collet. au Pallais a Paris.
Avec privilege du Roy.

VOYAGES DE
SAMUEL DE CHAMPLAIN.

Après avoir raconté au feu Roi tout ce que j'avais vu et découvert, je m'embarquai pour aller habiter la grande rivière Saint-Laurent, au lieu de Québec, comme lieutenant pour lors du sieur de Mons. Je partis de Honfleur le 13 d'avril 1608. Le 3 de juin, nous arrivâmes devant Tadoussac, distant de Gaspé de quatre-vingt dix lieues et mouillâmes l'ancre à cette rade du port de Tadoussac (à une lieue du port), qui est comme une anse à l'entrée de la rivière du Saguenay. Dans cette rivière, il y a une marée fort étrange pour sa vitesse, et quelquefois se lèvent des vents impétueux qui amènent de grandes froidures. L'on tient que cette rivière mesure cinquante lieues du port de Tadoussac jusqu'au premier saut qui vient du Nord-Nord-Ouest. Le port est petit, et n'y pourraient entrer qu'environ vingt vaisseaux. Il y a assez d'eau, on est à l'abri de la rivière de Saguenay et d'une petite île de rochers qui est presque coupée de la mer. Le reste sont montagnes hautes, élevées, où il y a peu de terre, sinon rochers et sables remplis de bois tels que des sapins et des bouleaux. Il y a un petit étang proche du port, renfermé de montagnes couvertes de bois. A l'entrée sont deux pointes, l'une du côté du sud-ouest, s'avançant près d'une lieue en la mer, qui s'appelle la pointe aux Alouettes ; de l'autre côté, vers le nord-ouest, il y en a une autre mesurant un demi quart de lieue : c'est la Pointe aux Roches. Les vents du sud-sud-est frappent dans le port. Ils ne sont point à craindre, mais bien celui du Saguenay. Les deux pointes ci-dessus nommées assèchent à marée basse.

En ce lieu, il y avait nombre de Sauvages qui y étaient venus pour le trafic des pelleteries. Plusieurs d'entre eux vinrent à notre vaisseau

avec leurs canots. Ceux-ci sont longs de huit ou neuf pas et larges d'un pas, un pas et demi environ. Ils vont en diminuant par les deux bouts. Ils sont fort sujets à tourner si on ne les sait bien gouverner. Ils sont faits d'écorce de bouleau, renforcés par dedans de petits cercles de cèdre blanc bien proprement arrangés, et sont si légers qu'un homme en porte aisément un ; car ils ne dépassent pas le poids d'une pipe. Quand les Sauvages traversent la terre pour aller en quelque rivière où ils ont affaire, ils les portent avec eux. Depuis Chouacoët, le long de la côte jusques au port de Tadoussac, ils sont tous semblables.

Je fus visiter quelques endroits de la rivière du Saguenay, qui est une belle rivière d'une grande profondeur, atteignant quatre-vingts et cent brasses. A cinquante lieues de l'entrée du port, comme il est dit, il y a un grand saut d'eau qui descend d'un lieu fort haut et de grande impétuosité. Il y a quelques îles dedans cette rivière fort déserte ; mais ce sont des rochers couverts de petits sapins et de bruyères. Elle contient une demi-lieue de large en certains endroits, et un quart en son entrée. Là il y a un courant si grand qu'il est parcouru par les trois quarts de la marée. En toute la terre que j'ai vue, ce ne sont que montagnes et promontoires de rochers, la plupart couverts de sapins et de bouleaux. C'est une terre fort malplaisante, tant d'un côté que de l'autre.

Enfin ce sont déserts inhabités. Allant chasser par les lieux qui me semblaient les plus plaisants, je ne trouvais que petits oiselets comme hirondelles et quelques oiseaux de rivière qui y viennent en été. Autrement, il n'y en a point pour l'excessive froidure qu'il y fait. Cette rivière vient du nord-ouest.

Les Sauvages m'ont fait rapport qu'ayant passé le premier saut, ils en passent huit autres, puis vont une journée sans en trouver. Derechef, ils en passent dix autres et vont dans un lac où ils font trois journées. En chacune ils peuvent faire à leur aise dix lieues en montant. Au bout du lac, il y a des peuples qui vivent errants. Il y a trois rivières qui se déchargent dans ce lac : l'une venant du Nord, fort proche de la mer qu'ils tiennent être beaucoup plus froide que les rivières ; les autres, deux d'autres côtés, par-dedans les terres, où il y a des peuples sauvages errants, qui ne vivent aussi que de la chasse. C'est le lieu où nos Sau-

vages vont porter les marchandises que nous leur donnons pour traiter les fourrures qu'ils ont, comme castors, martres, loups-cerviers et loutres qui y sont en quantité. Puis, ils nous les apportent à nos vaisseaux.

Ces peuples septentrionaux disent aux nôtres qu'ils voient la mer salée. Si cela est, comme je le tiens pour certain, ce ne doit être qu'un gouffre qui entre dans les terres par les parties du Nord. Les Sauvages disent qu'il peut y avoir de la mer du nord au port de Tadoussac quarante à cinquante journées, à cause de la difficulté des chemins, des rivières. Le pays est fort montueux, et, la plus grande partie de l'année, il y a des neiges. Voilà au vrai ce que j'ai appris de ce fleuve. J'ai souvent désiré faire cette découverte, mais je ne l'ai pu faire à cause des Sauvages qui n'ont pas voulu que j'allasse avec eux, ni aucun de nos gens. Toutefois, ils me l'avaient promis.

J'arrivai à Québec, le 3 juillet ; incontinent je cherchai lieu propre pour notre habitation, mais je n'en trouvai de mieux situé que la pointe de Québec, ainsi appelée des Sauvages. Cette pointe était remplie de noyers et de vignes. Aussitôt j'employai une partie de nos ouvriers à les abattre pour y faire notre habitation, l'autre à scier des ais, l'autre à fouiller la cave et faire des fossés, et l'autre à aller quérir nos commodités à Tadoussac avec la barque. La première chose que nous fîmes, fut notre magasin pour mettre les vivres à couvert. Ce fut promptement fait par la diligence de chacun et le soin que j'en eus. Proche de ce lieu est une rivière agréable où anciennement hiverna Jacques Cartier.

Pendant que les charpentiers, scieurs d'ais et autres ouvriers travaillaient à notre logement, je fis mettre tout le reste à défricher autour de l'habitation, afin de faire des jardinages pour y semer des grains et graines, pour voir comme le tout succéderait, d'autant que la terre paraissait fort bonne.

Cependant, quantité de Sauvages était cabanés près de nous. Ils pêchaient des anguilles : elles commencent à venir au 15 septembre et finissent au 15 octobre. En ce temps, tous les Sauvages se nourrissent de cette manne. Ils en font sécher pour l'hiver jusques au mois de février, alors que les neiges sont grandes, mesurant deux pieds et demi à

trois pieds pour le moins. C'est le temps que, quand leurs anguilles et autres choses qu'ils font chercher, sont accommodées, ils vont chasser aux castors, où ils sont jusques au commencement de janvier. Ils ne firent pas grande chasse de castors, parce que les eaux étaient trop hautes et les rivières débordées, ainsi qu'ils nous le dirent. Quand leurs anguilles leur manquent, ils ont recours à la chasse aux élans et aux bêtes sauvages qu'ils peuvent trouver en attendant le printemps. J'eus alors moyen de les entretenir de plusieurs choses, et je considérai fort particulièrement leurs coutumes.

Tous ces peuples pâtissent tant, que quelquefois ils sont contraints de vivre de certains coquillages et de manger leurs chiens et les peaux dont ils se couvrent contre le froid. Celui qui leur montrerait à vivre, et leur enseignerait le labourage des terres et autres choses, ils l'apprendraient fort bien. Il s'en trouve certains qui ont bon jugement et qui répondent à propos sur ce qu'on leur demande. Ils ont une méchanceté entre eux, qui est d'user de vengeance, d'être grands menteurs. Il ne faut pas trop se fier à eux, sinon avec raison et la force en main. Ils promettent assez, mais ils tiennent peu, la plupart n'ayant pas de loi, selon que j'ai pu voir, et tout plein d'autres fausses croyances. Je leur demandai de quelle sorte de cérémonie ils usaient à prier leur Dieu. Ils me dirent qu'ils n'en usaient point d'autres, sinon que chacun le priait en son cœur comme il voulait. Voilà pourquoi il n'y a aucune loi parmi eux. Ils ne savent ce que c'est d'adorer et prier Dieu, vivant comme des brutes : mais je crois qu'ils seraient bientôt réduits au Christianisme, si on habitait et cultivait leur terre, chose que la plupart désirent. Ils ont parmi eux quelques Sauvages qu'ils appellent Pilotois. Ceux-ci croient parler au Diable, qui leur apprend ce qu'il faut qu'ils fassent, tant pour la guerre que pour autres choses. S'il leur commandait de mettre à exécution quelque entreprise, ils obéiraient aussitôt à son commandement. De même ils croient que tous les songes qu'ils font sont véritables. De fait, il y en a beaucoup qui disent avoir vu et songé des choses qui adviennent ou qui adviendront. Mais pour en parler avec vérité, ce sont des visions diaboliques qui les trompent et les séduisent. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre de leur croyance bestiale.

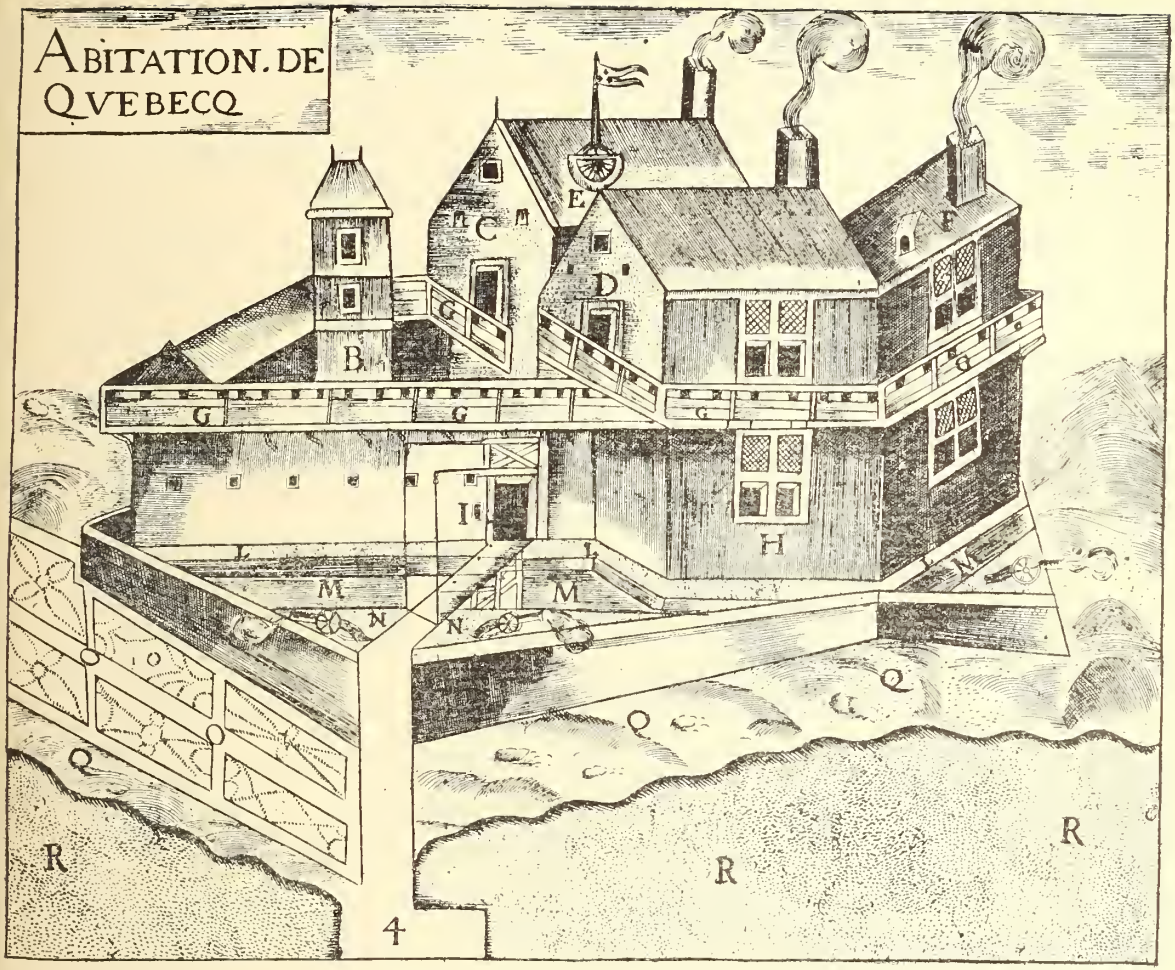

A Le magazin.
B Colombier.
C Corps de logis où sont nos armes, & pour loger les ouuriers.
D Autre corps de logis pour les ouuriers.
E C. dran.
F Autre corps de logis où est la forge, & artisans logés
G Galleries tout au tour des logemens.
H Logis du sieur de Champlain.
I La porte de l'habitation, où il y a Pont-leuis
L Promenoir autour de l'habitation contenant 10. pieds de large iusques sur le bort du fossé.
M Fossés tout autour de l'habitation.
N Plattes formes, en façon de tenailles pour mettre le canon
O Iardin du sieur de Champlain
P La cuisine.
Q Place deuant l'habitation sur le bort de la riuiere.
R La grande riuiere de sainct Lorens.

Tous ces peuples sont bien proportionnés de leur corps. Ils sont sans difformité et sont dispos. Les femmes sont aussi bien formées, potelées et de couleur basanée à cause de certaines peintures dont elles se frottent. Cela les fait paraître olivâtres. Ils sont habillés de peaux. Une partie de leur corps est couverte et l'autre découverte. L'hiver, ils remédient à tout ; car ils sont habillés de bonnes fourrures, telles que peaux d'élans, loutres, castors, ours, loups marins, cerfs et biches qu'ils ont en quantité. L'hiver, quand les neiges sont grandes, ils font une espèce de raquettes qui sont deux ou trois fois plus grandes que celles de France. Ils les attachent à leurs pieds et vont ainsi dans les neiges sans enfoncer. Autrement, ils ne pourraient chasser, ni aller en beaucoup de lieux. Ils ont aussi une sorte de mariage qui est que, quand une fille est en l'âge de quatorze ou quinze ans et qu'elle a plusieurs serviteurs, elle a compagnie avec tous ceux qui lui semblent bons. Au bout de cinq ou six ans, elle prend celui qui lui plaît pour mari. Ils vivent ensemble jusqu'à la fin de leur vie ; cependant si après avoir demeuré quelque temps ensemble elles n'ont point d'enfants, l'homme peut divorcer et prendre une autre femme. Il peut alléguer que sa femme ne vaut rien. Ainsi, les filles sont plus libres que les femmes.

Depuis qu'elles sont mariées, elles sont un peu plus chastes. Leurs maris sont la plupart jaloux. Ils donnent des présents aux pères ou aux parents des filles qu'ils ont épousées.

Voilà les cérémonies et façons dont ils usent en leurs mariages.

Pour ce qui est de leurs enterrements, quand une femme ou un homme meurt, ils font une fosse où ils mettent tout le bien qu'ils ont. comme chaudières, fourrures, haches, arcs, flèches, robes et autres choses. Ils mettent ensuite le corps dans la fosse et le couvrent de terre. Ils mettent quantité de grosses pièces de bois par dessus et une autre debout, qu'ils peignent de rouge par en haut. Ils croient l'immortalité des âmes et disent qu'elles vont se réjouir en d'autres pays avec leurs parents et amis qui sont morts. Si ce sont des capitaines ou d'autres autorités, ils vont après leur mort, une fois l'an, faire un festin, chantant et dansant sur leur fosse.

Ils sont fort craintifs et appréhendent infiniment leurs ennemis. Ils ne

dorment presque point en repos, en quelque lieu qu'ils soient, bien que je les assurasse tous les jours de ce qu'il m'était possible. Je leur montrai à faire comme nous, savoir : veiller quelques-uns pendant que les autres dorment, à avoir chacun ses armes prêtes comme celui qui fait le guet, et ne tenir les songes pour vérité, songes sur lesquels ils se reposent. Mais peu leur servaient ces remontrances. Ils disaient que nous savions mieux nous garder de toutes ces choses qu'eux et qu'avec le temps, si nous habitions leur pays, ils le pourraient apprendre.

Le 1er octobre, je fis semer du blé et le 15 du seigle.

Le 3 du mois, il fit quelques gelées blanches, et les feuilles des arbres commencèrent à tomber le 15.

Le 24 du mois, je fis planter des vignes du pays qui devinrent fort belles. Mais, après que je fus parti de l'habitation pour venir en France, on les gâta toutes sans en avoir eu soin, ce qui m'affligea beaucoup à mon retour.

Le 18 novembre, quantité de neige tomba. Cela ne dura que deux jours sur la terre.

Le 5 février, il neigea fort.

Le 20 du mois, il nous apparut quelques Sauvages qui étaient au-delà de la rivière. Ils criaient que nous allions les secourir ; mais il était hors de notre puissance, parce que la rivière charriait un grand nombre de glaces. La faim pressait si fort ces pauvres misérables, que ne sachant que faire, ils se résolurent à mourir, hommes, femmes et enfants, ou de passer la rivière, dans l'espérance qu'ils avaient que je les assisterais en leur extrême nécessité. Ayant donc pris cette résolution, les hommes et les femmes prirent leurs enfants et se mirent dans leurs canots, pensant gagner notre côte par une ouverture de glaces que le vent avait faite. Ils ne furent pas si tôt au milieu de la rivière, que leurs canots furent pris et brisés entre les glaces, en mille pièces. Ils firent si bien qu'ils se jetèrent avec les enfants, que les femmes portaient sur leur dos, dessus un grand glaçon. Tandis qu'ils étaient là-dessus, on les entendait crier tant, que c'était grande pitié ; ils étaient tous certains de mourir. Mais Dieu vint en aide à ces pauvres misérables, et une grande glace

vint choquer, par le côté, celle où ils étaient. Ce fut fait si rudement qu'ils furent renversés. Eux, voyant ce coup si favorable, furent à terre avec autant de joie que jamais ils n'en reçurent, si grande était la famine qu'ils avaient! Ils s'en vinrent à notre habitation, si maigres et défaits, qu'ils semblaient des anatomies, la plupart ne se pouvant soutenir. Je m'étonnais de les voir et de la façon qu'ils avaient passé, vu qu'ils étaient si faibles et débiles. Je leur fis donner du pain et des fèves, mais ils n'eurent pas la patience d'attendre qu'elles fussent cuites pour les manger. Je leur prêtai des écorces d'arbres pour couvrir leurs cabanes.

Comme ils se cabanaient, ils avisèrent une charogne qu'il y avait près de deux mois que j'avais fait jeter pour attirer les renards ; nous en prenions de noirs et de roux, comme ceux de France, mais beaucoup plus chargés de poils. Cette charogne était une truie et un chien qui avaient été exposés durant la chaleur et le froid. Quand le temps s'adoucissait, elle puait si fort que l'on ne pouvait rester auprès. Néanmoins, ils ne laissèrent de la prendre et emporter avec eux : aussitôt, ils la dévorèrent à demi cuite, et jamais viande ne leur sembla de meilleur goût. J'envoyai deux ou trois hommes les avertir qu'ils n'en mangeassent point, s'ils ne voulaient mourir. Comme ils approchaient de la cabane, ils sentirent une telle puanteur de cette charogne à demi échauffée, qu'ils pensèrent rendre gorge. Ce qui fit qu'ils ne s'y arrêtèrent guère. Je ne laissai pourtant de les accommoder selon ma puissance, mais ils étaient en bien trop grand nombre. Dans un mois, ils eussent bien mangé tous nos vivres s'ils les eussent eus en leur pouvoir, tant ils sont gloutons. Car, quand ils en ont, ils ne mettent rien en réserve et font continuellement chère jour et nuit, puis après, ils meurent de faim.

Ils firent encore une autre chose, aussi misérable que la première. J'avais fait mettre au haut d'un arbre un chien qui servait d'appât aux oiseaux de proie ; et j'y prenais très grand plaisir d'autant que cette charogne en était continuellement assaillie. Ces sauvages furent à l'arbre ; ne pouvant monter dessus à cause de leur faiblesse, ils l'abattirent et, aussitôt, enlevèrent le chien où il n'y avait que la peau, les os et la tête puante et infecte, qui fut incontinent dévorée.

Voilà le plaisir qu'ils ont le plus souvent en hiver. Mais en été, ils ont assez de quoi se maintenir et faire des provisions pour n'être pas assaillis par ces mêmes extrémités ; car les rivières abondent en poisson, et ils chassent les oiseaux et autres bêtes sauvages. La terre serait propre et bonne au labourage, s'ils voulaient prendre la peine d'y semer les blés d'Inde comme font tous leurs voisins Algoumequins, Hurons et Iroquois. Ces derniers ne sont jamais attaqués cruellement par la famine parce qu'ils savent y remédier par le soin et la prévoyance qu'ils ont ; aussi vivent-ils heureux au prix de ces Montagnets, Canadiens et Souriquois, qui sont le long des côtes de la mer. Les neiges y sont cinq mois sur la terre, depuis le mois de décembre jusque vers la fin d'avril où elles sont presque toutes fondues. Depuis Tadoussac jusqu'à Gaspé, cap Breton, île de Terre-Neuve et grande baie, les glaces et neiges restent encore jusqu'à la fin de mai en la plupart des endroits. A ce moment, quelquefois, l'entrée de la grande rivière est scellée de glaces ; mais à Québec, il n'y en a point. Ce qui montre une étrange différence pour cent vingt lieues de chemin en longitude. L'entrée de la rivière est par les quarante-neuf, cinquante et cinquante et unième degrés de latitude. Notre habitation est par les quarante-six et demi. Pour ce qui est du pays, il est beau et fort plaisant. Il apporte toutes sortes de grains et graines à maturité ; car il y a toutes les espèces d'arbres que nous avons en nos forêts par deçà et quantité de fruits qui, bien qu'ils soient sauvages pour n'être cultivés, y sont assez bons, même auprès des nôtres. On trouve des noyers, cerisiers, pruniers, vignes, framboises, fraises, groseilles vertes et rouges. Aussi y-a-t-il plusieurs sortes de bonnes herbes et racines. La pêche du poisson y est en abondance dans les rivières ; il y a quantité de prairies et le gibier est en quantité infinie.

Le huit avril, en ce temps, les neiges étaient toutes fondues, et néanmoins l'air était encore assez froid, jusques en mai que les arbres commencent à jeter leurs feuilles.

Je partis le dix-huit dudit mois. La rivière, par bonheur, s'élargit quelquefois d'une lieue et lieue et demie à certains endroits, et le pays va de plus en plus en embellissant. Ce sont coteaux en partie le long de

la rivière et terres unies sans rochers. Pour la rivière, elle est dangereuse en beaucoup d'endroits, à cause des bancs et rochers qui sont dedans : il n'y fait pas bon naviguer, si ce n'est la sonde à la main. La rivière est fort abondante en plusieurs sortes de poissons, tant de ceux qu'avons par deçà, comme d'autres que n'avons pas. Le pays est couvert de grandes et hautes forêts, des mêmes sortes qu'avons vers notre habitation. Il y a aussi plusieurs vignes et noyers sur le bord de la rivière et quantité de petits ruisseaux qui ne sont navigables qu'avec des canots. Nous passâmes proche la pointe Sainte-Croix. Cette pointe est de sable et avance quelque peu dans la rivière. Il y a quelques prairies, mais elles sont inondées des eaux toutes les fois que vient la pleine mer. Ce passage est fort dangereux pour la quantité de rochers qui sont au travers de la rivière, bien qu'il y ait un bon chenal, lequel est fort tortu ; la rivière y court comme un rat, et faut bien prendre le temps à propos pour passer. Ce lieu a tenu beaucoup de gens en erreur, qui croyaient ne le pouvoir passer que de pleine mer, parce qu'il n'y a aucun chenal. Maintenant nous avons trouvé le contraire ; car pour descendre du haut en bas, on le peut de basse mer ; mais de monter, il serait malaisé, si ce n'était avec un grand vent, à cause du grand courant d'eau.

Continuant notre chemin, nous fûmes à une rivière qui est fort agréable, distante du lieu de Sainte-Croix de neuf lieues et de Québec vingt-quatre ; nous l'avons nommée la rivière Sainte-Marie. Toute cette rivière depuis Sainte-Croix est fort plaisante et agréable.

Continuant notre route, je fis rencontre de deux ou trois sauvages qui étaient cabanés près d'une petite île appelée Saint-Eloi, qui était distante de Sainte-Marie d'une lieue et demie. Là, nous fûmes reconnaître et nous trouvâmes que c'étaient des nations de Sauvages appelés Ochateguins et Algoumequins. Ils venaient à Québec pour nous assister aux découvertes du pays des Iroquois contre qui ils ont guerre mortelle, n'épargnant aucune chose qui leur appartienne.

Après les avoir reconnus, je fus à terre pour les voir et je m'enquis quel était leur chef. Ils me dirent qu'il y en avait deux, l'un appelé Yroquet et l'autre Ochasteguin. Ils me les montrèrent. Je fus en leur cabane où ils me firent bonne réception selon leur coutume. Je commençai à leur

faire entendre le sujet de mon voyage, chose dont ils furent fort réjouis. Après plusieurs discours, je me retirai. Quelque temps après, ils vinrent à ma chaloupe, où il me firent présent de quelques pelleteries en me montrant plusieurs signes de réjouissance, puis ils s'en retournèrent à terre.

Le lendemain, les deux chefs s'envinrent me trouver ; ils furent un espace de temps sans dire mot, en songeant et pétunant toujours. Après avoir bien pensé, ils commencèrent à haranguer tous leurs compagnons qui étaient sur le bord du rivage, leurs armes en main, et écoutaient fort attentivement ce que leurs chefs leur disaient, savoir : « Qu'il y avait plus de dix lunes que le fils d'Yroquet m'avait vu, que je lui avais fait bonne réception et que nous désirions les assister contre leurs ennemis, avec lesquels ils avaient dès longtemps la guerre à cause de toutes les cruautés qu'ils avaient exercées contre leur nation, sous prétexte d'amitié ; et qu'ayant toujours depuis désiré la vengeance, ils avaient sollicité tous les sauvages sur le bord de la rivière de venir à nous pour faire alliance avec nous ; qu'ils n'avaient jamais vu de chrétiens, ce qui les avait aussi mus de nous venir voir, et que d'eux et de leurs compagnons je ferais tout, ainsi que je voudrais. Qu'ils n'avaient point d'enfants avec eux, mais gens qui savaient faire la guerre et pleins de courage, sachant le pays et les rivières qui sont au pays des Iroquois ; que maintenant ils me priaient de retourner en notre habitation pour voir nos maisons ; que trois jours après, nous retournerions à la guerre tous ensemble, et que, pour signe de grande amitié et réjouissance, je fisse tirer des mousquets et arquebuses, et qu'ils seraient fort satisfaits. » Ce qui fut fait. Ils jetèrent de grands cris avec étonnement, et principalement ceux qui jamais n'en avaient ouïs ni vus.

Après les avoir ouïs, je leur fis réponse que, pour leur plaire, je désirais bien m'en retourner à notre habitation, pour leur donner plus de contentement, et qu'ils pouvaient juger que je n'avais d'autre intention que d'aller faire la guerre, ne portant avec moi que des armes et non des marchandises pour trafiquer, comme on leur avait donné à entendre. Que mon désir n'était que d'accomplir ce que je leur avais promis. J'ajoutai que si on leur avait rapporté quelque chose de mal, je tenais ceux-là pour ennemis plus que les leurs même. Ils me dirent

qu'ils n'en croyaient rien, et que jamais ils n'en avaient rien ouï dire ; néanmoins c'était le contraire, car il y eut quelques sauvages qui le rapportèrent aux nôtres. Pour moi, j'attendais l'occasion de leur pouvoir montrer par effet plus qu'ils n'eussent pu espérer de moi.

Le lendemain, nous partîmes tous pour aller à notre habitation ; ils s'y réjouirent cinq ou six jours, qui se passèrent en danses et festins.

Le Pont vint aussitôt de Tadoussac avec deux petites barques pleines d'hommes, en suite d'une lettre où je le priais de venir le plus promptement qu'il lui serait possible.

Les Sauvages, les voyant arriver, se réjouirent encore plus qu'avant, d'autant que je leur dis qu'il me donnait de ses gens pour les assister, et que peut-être nous irions ensemble.

Le 28 du mois, je partis de Québec pour assister ces Sauvages. Le 1 juin, nous arrivâmes à Sainte-Croix, distant de Québec de 15 lieues, avec une chaloupe équipée de tout ce qui m'était nécessaire.

Je partis de Sainte-Croix le 3 juin avec les sauvages. Nous passâmes par les Trois Rivières qui est un fort beau pays, rempli de quantité de beaux arbres. De ce lieu à Sainte-Croix y a quinze lieues. A l'entrée de cette rivière il y a six îles : trois d'entre elles sont fort petites et les autres, de quinze à seize cents pas de long, sont fort plaisantes à voir. Proche du lac Saint-Pierre, il y a un petit saut d'eau qui n'est pas très difficile à passer. Les sauvages du pays nous donnèrent à entendre qu'à quelques jours de ce saut, on trouve un lac par où passe la rivière, qui a dix journées ; puis on passe quelques sauts, et puis après encore trois ou quatre lacs de cinq ou six journées ; étant parvenu au bout, on fait quatre ou cinq lieues par terre et on entre derechef dans un autre lac où le Saguenay prend la meilleure part de sa source. Les sauvages m'assurèrent encore qu'au bout de cette rivière il y a des peuples qui sont grands chasseurs : ils n'ont point de demeure fixe et ils voient la mer du nord en moins de six jours. Le peu de terre que j'ai vu est sablonneuse, assez élevée en coteaux, chargée de quantité de pins et sapins sur le bord de la rivière ; mais, entrant dans la terre environ un quart de lieue, les bois y sont très beaux et clairs, et le pays uni.

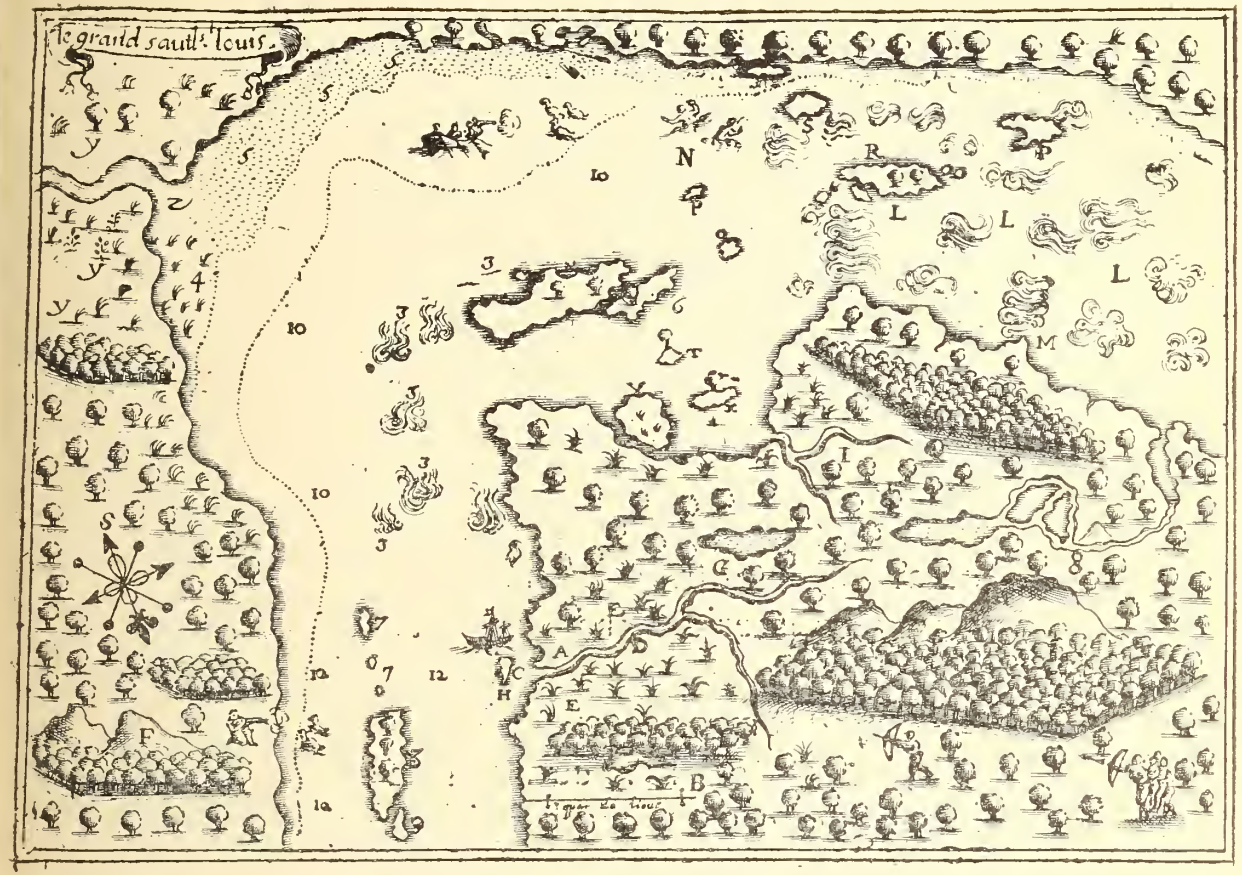

A Petite place que ie fis deffricher.
B Petit estang.
C Petit islet où ie fis faire vne muraille de pierre.
D Petit ruisseau où se tiennẽt les barques.
E Prairies où se mettent les sauuages quand ils viennent en ce pays.
F Montaignes qui paroissent dans le terres.
G Petit estang.
H Mont Royal.
I Petit ruisseau.
L Le saut.
M Le lieu où les sauuages passent leurs canots, par terre du costé du Nort.
N Endroit où vn de nos gens & vn sauuage se noyerent.
O Petit islet de rochers.
P Autre islet où les oyseaux font leurs nids.
Q L'isle aux herons.
R Autre isle dans le saut.
S Petit islet.
T Petit islet rond.
V Autre islet demy couuert d'eau.
X Autre islet où il y a force oyseaux deriuiere.
Y Prairies.
Z Petite riuiere.
2 Isles assez grandes & belles.
3 Lieux qui descouurẽt quãd les eaux baissẽt, où il se fait grãds bouillõnemẽts, comme aussi fait audit saut.
4 Prairies plaines d'eaux.
5 Lieux fort bas & peu de fonds.
6 Autre Petit islet.
7 Petis rochers.
8 Isle sainct Helaine.
9 Petit islet desgarny d'arbres.
8 Marescages qui s'escoulent dans le grand saut.

Continuant notre route après le lac Saint-Pierre, nous vîmes une rivière fort agréable, qui va dans les terres cinquante lieues ; je l'ai nommée Sainte-Suzanne. Du côté du sud il y en a deux, l'une appelée la rivière du Pont, et l'autre de Gennes, qui sont très belles et en beau et bon pays. L'eau est presque dormante dans le lac, qui est fort poissonneux. Du côté du nord il paraît des terres, à quatorze ou quinze lieues, qui sont un peu montueuses. L'ayant traversé, nous passâmes par un grand nombre d'îles qui sont de plusieurs grandeurs, avec quantité de noyers et de vignes ; dans de belles prairies il y a force gibier et animaux sauvages qui vont de la grande terre aux dites îles. La pêcherie du poisson y est plus abondante qu'en aucun autre lieu de la rivière. De là nous fûmes à l'entrée de la rivière des Iroquois, où nous séjournâmes deux jours et nous rafraîchîmes de bonnes venaisons, oiseaux et poissons que nous donnaient les sauvages. Or il s'émut entre eux quelque différend sur le sujet de la guerre, qui fut occasion qu'il n'y en eut qu'une partie qui se résolut de venir avec moi ; tous les autres s'en retournèrent en leur pays avec leurs femmes et marchandises qu'ils avaient traitées.

Partant de cette entrée de rivière, nous arrivâmes à un lieu qui est par la hauteur de quarante-cinq degrés de latitude. Toute cette rivière, depuis son entrée jusqu'au premier saut, est fort plate et environnée de très beaux arbres comme sont tous les autres lieux ci-dessus nommés. Il y a neuf ou dix belles îles jusqu'au premier saut des Iroquois. La rivière tient en des endroits près d'une demi-lieue de large ; elle est fort poissonneuse. Nous ne trouvâmes jamais moins de quatre pieds d'eau. Il y a fort peu d'eau au saut : il court d'une grande vitesse sur quantité de rochers et cailloux qui font que les sauvages ne le peuvent surmonter par eau ; mais au retour ils le descendent très bien. Tout ce pays est fort uni, rempli de forêts, vignes et noyers. Aucun chrétien n'était encore parvenu jusqu'en ce dit lieu avant nous, qui eûmes assez de peine à monter la rivière à la rame.

Aussitôt que je fus arrivé au saut, je pris cinq hommes. Nous fûmes à terre voir si nous pourrions passer ce lieu, et fîmes environ une lieue et demie sans en voir aucune possibilité. Il y avait une eau courante d'une grande impétuosité, et. d'un côté et d'autre, grande quantité de pierres

qui sont fort dangereuses, et très peu d'eau. Le saut peut contenir six cents pas de large. Et voyant qu'il était impossible de couper les bois et faire un chemin avec si peu d'hommes que j'avais, je me résolus avec le conseil d'un chacun de faire autre chose que ce que nous nous étions promis, d'autant que les sauvages m'avaient assuré que les chemins étaient aisés. Mais nous trouvâmes le contraire, comme j'ai dit ci-dessus voilà pourquoi nous nous retournâmes en notre chaloupe où j'avais laissé quelques hommes, pour la garder et, pour donner à entendre aux sauvages, quand ils seraient arrivés, que nous étions allés découvrir le long du saut.

Après avoir vu ce que nous désirions de ce pays, en nous en retournant nous fîmes rencontre de quelques sauvages, qui venaient pour découvrir comme nous avions fait. Ils nous dirent que tous leurs compagnons étaient arrivés à notre chaloupe. Nous les trouvâmes très contents et satisfaits de ce que nous allions de la façon, sans autre guide que le rapport qu'ils nous avaient fait.

Étant de retour, et voyant le peu d'apparence de passer ce saut avec notre chaloupe, cela m'affligea et me donna beaucoup de déplaisir de m'en retourner sans avoir vu un grand lac rempli de belles îles et quantité de beaux pays qui bornent le lac, où habitent leurs ennemis, comme ils me l'avaient dit. Après avoir bien pensé en moi-même, je me résolus d'y aller pour accomplir ma promesse ; je m'embarquai avec les sauvages dans leurs canots et pris avec moi deux hommes de bonne volonté. Car quand ce fut que nos gens virent sans nul doute que je me délibérais d'aller avec les canots, ils saignèrent du nez, ce qui me les fit renvoyer à Tadoussac.

Aussitôt je fus parler aux capitaines des sauvages et leur donnai à entendre comme ils nous avaient dit le contraire de ce que j'avais vu au saut : savoir qu'il était hors de notre puissance d'y pouvoir passer avec la chaloupe ; toutefois cela ne m'empêcherait pas de les assister, comme je leur avais promis. Cette nouvelle les attrista fort, ils voulurent prendre une autre résolution ; mais je leur dis et les sollicitai qu'ils eussent à continuer leur premier dessein, et que, moi troisième, je m'en irais à la guerre avec eux dans leurs canots pour leur montrer que, quant à moi,

je ne voulais manquer de parole en leur endroit, bien que je fusse seul. D'ailleurs je ne voulais forcer personne de mes compagnons de s'embarquer, sinon ceux qui en auraient volonté, dont j'en avais trouvé deux, que je menerais avec moi.

Ils furent fort contents de ce que je leur dis et d'entendre la résolution que j'avais, et ils me promirent de me faire voir choses belles.

Je partis dudit saut de la rivière des Iroquois le 2 juillet. Tous les sauvages commencèrent à apporter leurs canots, armes et bagages par terre, pendant une demi-lieue, pour passer l'impétuosité et la force du saut ; la chose fut promptement faite.

Aussitôt ils mirent les canots à l'eau et deux hommes en chacun avec leur bagage, et ils firent aller un des hommes de chaque canot par terre pendant une lieue et demie. Après que nous eûmes passé le saut, et non sans peine, tous les sauvages qui étaient allés par terre se rembarquèrent dans leurs canots. Ils firent revue de tous leurs gens : il se trouva vingt-quatre canots, où il y avait soixante hommes. Après avoir fait leur revue, nous continuâmes le chemin jusqu'à une île qui tient trois lieues de long, remplie des plus beaux pins que j'eusse jamais vus. Ils firent la chasse et y prirent quelques bêtes sauvages. Passant plus outre, environ à trois lieues de là, nous nous arrêtâmes pour prendre le repos la nuit suivante.

Incontinent chacun d'eux commença, l'un à couper du bois, l'autre à prendre des écorces d'arbre pour couvrir les cabanes et se mettre à couvert ; les autres à abattre des gros arbres pour se barricader sur le bord de la rivière autour de leurs cabanes. Ce qu'ils savent si proprement faire, qu'en moins de deux heures, cinq cents de leurs ennemis auraient bien de la peine à les forcer, sans qu'ils en fassent beaucoup mourir. Ils ne barricadent point le côté de la rivière où sont leurs canots amarrés, pour s'embarquer si l'occasion le requérait.

Après qu'ils furent logés, ils envoyèrent trois canots avec neuf hommes, comme est leur coutume, à tous leurs logements, pour découvrir deux ou trois lieues s'ils n'apercevraient rien, puis ils revinrent. Toute la nuit, ils se reposent sur la découverte des avant-coureurs ; ce qui est une

très mauvaise coutume, car quelquefois ils sont surpris de leurs ennemis en dormant qui les assomment sans qu'ils aient le loisir de se mettre sur pied pour se défendre.

Reconnaissant cela, je leur remontrai la faute qu'ils commettaient et qu'ils devaient veiller, comme ils nous avaient vu faire toutes les nuits, et avoir des hommes aux aguets pour écouter et voir s'ils n'apercevraient rien, et ne point vivre ainsi, comme des bêtes. Ils me dirent qu'ils ne pouvaient veiller et qu'ils travaillaient assez de jour à la chasse. D'autre part, quand ils vont en guerre, ils divisent leurs troupes en trois, savoir : une partie pour la chasse, séparée en plusieurs groupes ; une autre pour faire le gros, qui sont toujours sur leurs armes ; et l'autre partie en avant-coureurs, pour découvrir le long de la rivière s'ils ne verront point quelque marque ou signal par où aient passé leurs ennemis ou leurs amis (ce qu'ils connaissent par certaines marques que les chefs se donnent d'une nation à l'autre, qui ne sont toujours semblables, ils s'avertissent de temps en temps quand ils en changent). Les chasseurs ne chassent jamais en avant du gros ni des avant-coureurs, pour ne donner d'alarme ni de désordre, mais sur la retraite et du côté qu'ils n'appréhendent leurs ennemis ; ils continuent ainsi jusqu'à ce qu'ils soient à deux ou trois journées de l'ennemi. Ils vont alors de nuit à la dérobée, et en corps, hormis les coureurs, et le jour se retirent dans le fort des bois, où ils reposent sans s'égarer ni faire du bruit, ni faire aucun feu, afin de n'être aperçus. Ils ne font du feu que pour pétuner et mangent de la farine de blé d'Inde cuite, qu'ils détrempent avec de l'eau comme bouillie. Ils conservent ces farines pour leur nécessité, et quand ils sont proches de leurs ennemis ou quand ils font retraite après leurs charges, ils ne s'amusent pas à chasser, mais se retirent promptement.

A tous leurs logements ils ont leur pilotois (qui sont manière de gens qui sont des devins, en qui ces peuples ont croyance), lequel fait une cabane, entourée de petits bois, qu'il couvre de sa robe. Après qu'elle est faite, il se met dedans, en sorte qu'on ne le voit en aucune façon ; puis il prend un des piliers de sa cabane et la fait branler, marmottant certaines paroles entre ses dents, par lesquelles il invoque le diable. Le diable lui apparaît en forme de pierre, et lui dit s'ils trouveront leurs ennemis et

s'ils en tueront beaucoup. Ce pilotois est prosterné à terre, sans remuer, ne faisant que parler au diable. Bientôt il se lève sur ses pieds, en parlant et se tourmentant de telle façon, qu'il est tout en eau, bien qu'il soit nu. Tout le peuple est autour de la cabane, assis sur le cul comme des singes. Ils me disaient souvent du branlement que je voyais de la cabane, que c'était le diable qui la faisait mouvoir et non celui qui était dedans, bien que je visse le contraire. Ils me dirent aussi que je verrais sortir du feu par le haut, ce que je ne vis point. Ces drôles contrefont aussi leur voix, parlant en langage inconnu aux autres sauvages ; et quand il a la voix cassée, le peuple croit que c'est celle du diable qui dit ce qui doit arriver en leur guerre et ce qu'il faut qu'ils fassent. Néanmoins en toutes ces cérémonies que font les devins, de cent paroles il n'en est pas deux véritables, et ils abusent ces pauvres gens. Je leur remontrais souvent que tout ce qu'ils faisaient n'était que folie et qu'ils ne devaient y ajouter foi.

Or après qu'ils ont su de leur devin ce qui leur doit arriver, les chefs prennent des bâtons de la longueur d'un pied, autant en nombre qu'ils sont, et signalent, par d'autres un peu plus grands, leurs chefs. Ils vont dans le bois et esplanadent une place de cinq ou six pieds en carré, où le chef, comme sergent-major, met par ordre tous ces bâtons, comme bon lui semble, puis appelle tous ses compagnons qui viennent tous armés, et il leur montre le rang et ordre qu'ils devront tenir lorsqu'ils se battront avec leurs ennemis. Ce que tous ces sauvages regardent attentivement, remarquant la figure que leur chef a faite avec ces bâtons. Après ils se retirent de là et commencent à se mettre en ordre, ainsi qu'ils ont vu lesdits bâtons ; ils se mettent les uns parmi les autres, ils retournent derechef en leur ordre, continuant deux ou trois fois, et ils font cela à tous leurs logements sans qu'il soit besoin de sergent pour leur faire tenir leurs rangs. Voilà la règle qu'ils tiennent à leur guerre !

Nous partîmes le lendemain, continuant notre chemin dans la rivière jusqu'à l'entrée du lac. En celui-ci il y a nombre de belles îles qui sont basses, remplies de très beaux bois et prairies où il y a quantité de gibier, comme cerfs, daims, faons, chevreuils, ours et autres sortes d'animaux qui viennent de la grande terre aux dites îles. Nous y en prîmes une

quantité. Il y a aussi grand nombre de castors. Ces lieux ne sont habités d'aucun sauvage, bien qu'ils soient plaisants pour le sujet de leurs guerres : ils se retirent des rivières le plus qu'ils peuvent au profond des terres, afin de n'être sitôt surpris.

Le lendemain, nous entrâmes dans le lac qui est de l'étendue environ de cinquante à soixante lieues. J'y vis quatre belles îles qui autrefois étaient habitées par les sauvages, comme aussi la rivière des Iroquois ; mais elles ont été abandonnées depuis qu'ils ont eu la guerre les uns contre les autres. Il y a aussi plusieurs rivières qui viennent tomber dans ce lac, environnées de grand nombre de beaux arbres, des mêmes espèces que nous avons en France, avec force vignes. J'ai vu aussi de dessus le bord de ce lac qu'il y avait grande abondance de poissons de plusieurs espèces. Entre autres il y en a un, appelé des sauvages *chaousarou,* qui est de plusieurs longueurs ; mais les plus grands mesurent huit à dix pieds : ils étaient de la grosseur de la cuisse et avaient la tête grosse comme deux poings, avec un bec de deux pieds et demi de long et un double rang de dents fort aiguës et dangereuses. Il a toute la forme du corps tirant sur le brochet, mais il est armé d'écailles si fortes qu'un coup de poignard ne les saurait percer. Il a aussi l'extrémité du bec, comme un cochon. Ce poisson fait la guerre à tous les autres et a une industrie merveilleuse à ce que m'ont assuré ces peuples : c'est que, quand il veut prendre quelque oiseau, il va dedans les joncs ou roseaux qui sont sur les rives du lac en plusieurs endroits, et met le bec hors de l'eau sans bouger. De la sorte, lorque les oiseaux viennent se reposer sur le bec, pensant que c'est un tronc de bois, il est si subtil que, serrant le bec qu'il tient entr'ouvert, il les tire par les pieds dessous l'eau. Les sauvages m'en donnèrent une tête, dont il font grand cas, disant que, lorsqu'ils ont mal à la tête, ils se saignent avec les dents de ce poisson à l'endroit de la douleur, qui se passe soudain.

Continuant notre route sur ce lac du côté de l'Occident, considérant le pays, je vis du côté de l'Orient de fort hautes montagnes où, sur le sommet, il y avait de la neige. Je m'enquis des sauvages si ces lieux étaient habités. Ils me répondirent que oui, que c'étaient des Iroquois, qu'en ces lieux il y avait de belles prairies et campagnes fertiles pour

le blé, et que le lac était proche des montagnes, qui pouvaient être éloignées de nous, à mon jugement, de quinze lieues. J'en vis au midi d'autres qui n'étaient pas moins hautes que les premières, hormis qu'il n'y avait point de neige. Les Sauvages me dirent que c'était là que nous devions aller trouver leurs ennemis. Pour atteindre ces montagnes, il fallait passer par un saut d'eau que je vis depuis, et de là entrer dans un autre lac qui mesure trois ou quatre lieues de long ; étant arrivés au bout de celui-ci, il fallait faire quatre lieues de chemin par terre, et passer une rivière qui va tomber en la côte des Iroquois, d'où ils n'étaient qu'à deux jours de canot, comme je l'ai su depuis par quelques prisonniers que nous prîmes.

Or, comme nous commencions à approcher à deux ou trois journées de la demeure de leurs ennemis, nous n'allions plus que la nuit : le jour nous reposions. Néanmoins ils ne laissaient toujours de faire leurs superstitions accoutumées. La nuit venue, nous nous mîmes en chemin jusqu'au lendemain, où nous nous retirâmes dans le fort du bois pour y passer le reste du jour. Sur les dix ou onze heures, après m'être quelque peu promené autour de notre logement, je me fus reposer. En dormant, je songeai que je voyais des Iroquois dedans le lac, près d'une montagne, qui se noyaient à notre vue ; je les voulais secourir, mais nos sauvages me disaient qu'il les fallait laisser tous mourir et qu'ils ne valaient rien. Etant éveillé, ils ne faillirent, comme à l'accoutumée, de me demander si j'avais songé quelque chose. Je leur dis en effet ce que j'avais rêvé. Cela leur apporta une telle croyance, qu'ils ne doutèrent plus de ce qui leur devait arriver pour leur bien.

Le soir étant venu, nous nous embarquâmes en nos canots pour continuer notre chemin, et comme nous allions fort doucement et sans mener bruit, le 29 du mois nous fîmes rencontre des Iroquois sur les dix heures du soir, au bout d'un cap qui avance dans le lac ; les Iroquois venaient à la guerre. Eux et nous commençâmes à jeter de grands cris, chacun se parant de ses armes. Nous nous retirâmes vers l'eau, et les Iroquois mirent pied à terre, arrangèrent tous leurs canots les uns contre les autres, commencèrent à abattre du bois avec de méchantes haches qu'ils gagnent à la guerre, et se barricadèrent fort bien.

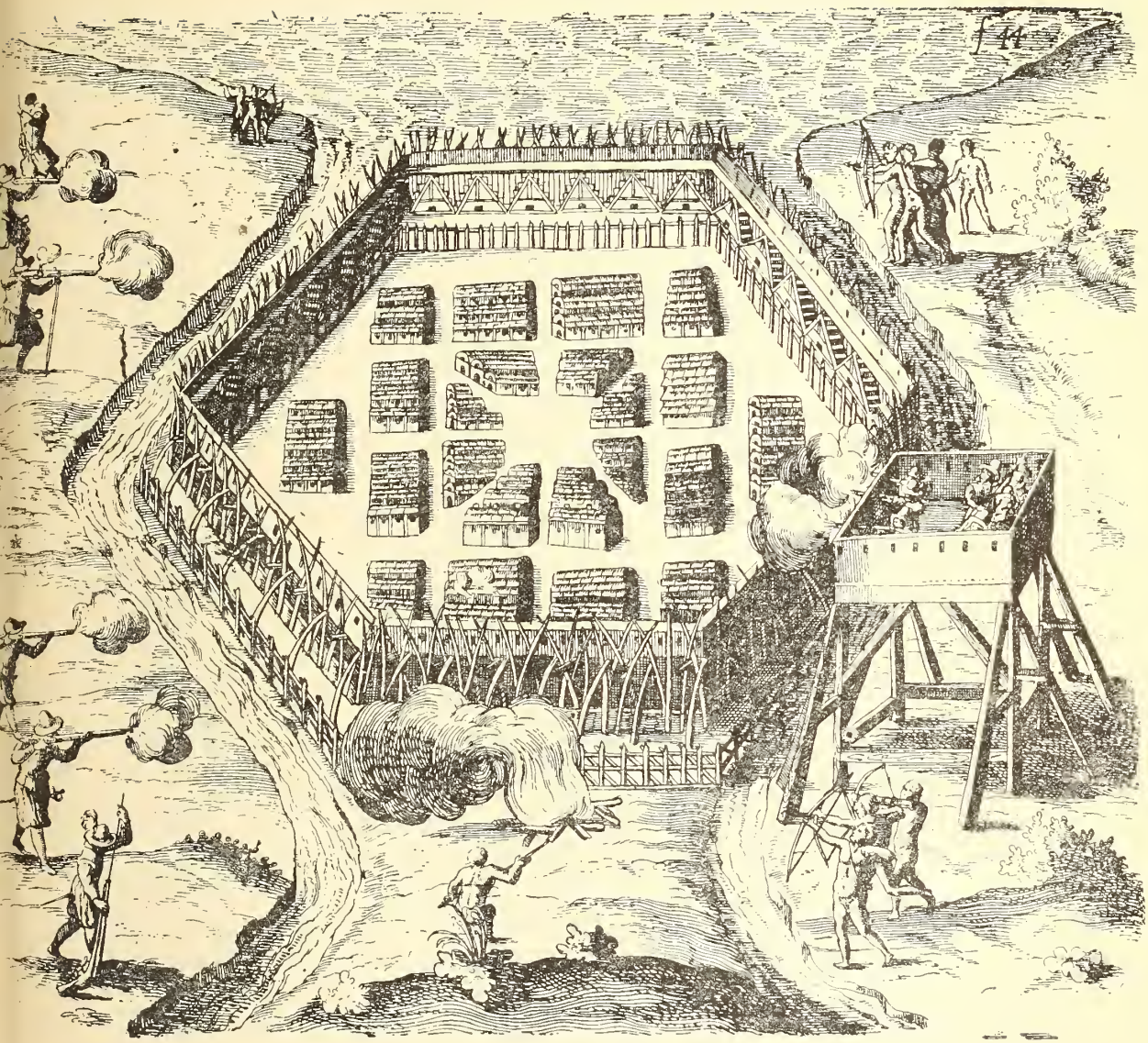

Aussi les nôtres tinrent, toute la nuit, leurs canots arrangés les uns contre les autres, pour ne s'égarer et combattre tous ensemble : et nous étions à la portée d'une flèche des barricades.

Comme ils furent armés et mis en ordre, ils envoyèrent deux canots séparés de la troupe pour savoir de leurs ennemis s'ils voulaient combattre, ceux-ci répondirent qu'ils ne désiraient autre chose, mais que pour l'heure il n'y avait pas beaucoup de lumière, qu'il fallait attendre le jour pour connaître, et qu'aussitôt que le soleil se lèverait, ils nous livreraient le combat. Ce qui fut accordé par les nôtres. En attendant, toute la nuit se passa en danses et chansons, tant d'un côté que d'autre, avec une infinité d'injures et autres propos : comme du peu de courage qu'ils avaient et que, le jour venant, ils sentiraient leur ruine... Les nôtres aussi ne manquaient de répartie, leur disant qu'ils verraient des effets d'armes que jamais ils n'avaient vus, et tout plein d'autres discours, comme on a accoutumé à un siège de ville. Mes compagnons et moi, étions toujours couverts, de peur que nos ennemis ne nous vissent, préparant nos armes le mieux qu'il nous était possible. Après que nous fûmes armés d'armes légères, nous prîmes chacun une arquebuse et descendîmes à terre. Je vis sortir les ennemis de leur barricade : ils étaient près de deux cents hommes forts et robustes, qui venaient au petit pas au-devant de nous, avec une gravité et assurance qui me contenta fort. Ces hommes étaient commandés par trois chefs. Les nôtres aussi allaient en même ordre ; ils me dirent que ceux qui avaient trois grands panaches étaient les chefs, et que je fisse ce que je pouvais pour les tuer. Je leur promis de faire ce qui serait de ma puissance et que j'étais bien fâché qu'ils ne me puissent bien entendre, pour leur donner l'ordre et la façon d'attaquer leurs ennemis. J'ajoutai que sans doute nous les déferions tous, et que j'étais très aise de leur donner du courage et de leur montrer la bonne volonté qui était en moi, quand nous serions au combat.

Dès que nous fûmes à terre, ils commencèrent à courir environ deux cents pas vers leurs ennemis, qui étaient de pied ferme et n'avaient encore aperçu mes compagnons. Les nôtres commencèrent à m'appeler à grands cris, et, pour me donner passage, ils s'ouvrirent en deux et me mirent à leur tête, jusqu'à ce que je fus à trente pas des ennemis. Aussitôt qu'ils m'aperçurent, ils firent halte, me contemplant et moi eux. Comme je les vis ébranler pour tirer sur nous, je couchai mon arque-

buse en joue et visai droit à un des trois chefs ; de ce coup il en tomba deux par terre, et un de leurs compagnons fut blessé et mourut quelque temps après. J'avais mis quatre balles dans mon arquebuse. Les nôtres, ayant vu ce coup si favorable pour eux, commencèrent de jeter de si grands cris, qu'on n'eût pas ouï tonner, et cependant les flèches ne manquaient de part ni d'autre. Les Iroquois furent fort étonnés, que si promptement deux hommes eussent été tués, bien qu'ils fussent armés d'armes tissées de fil de coton et de bois à l'épreuve de flèches ; et cela leur donna une grande appréhension. Comme je rechargeais, l'un de mes compagnons tira un coup dedans le profond des bois. Cela les étonna extrêmement, et, voyant leurs chefs morts, ils perdirent courage, se mirent en fuite et abandonnèrent le champ et leur fort. Nous les poursuivîmes et j'en tuai encore d'autres. Nos sauvages en tuèrent aussi plusieurs et en firent dix ou douze prisonniers. Le reste se sauva avec les blessés. Il y en eut quinze ou seize des nôtres blessés à coups de flèches, mais ils furent promptement guéris.

Après que nous eûmes eu la victoire, ils s'amusèrent à prendre force blé d'Inde et les farines de nos ennemis et aussi leurs armes qu'ils avaient laissées pour mieux courir. Et ayant fait bonne chère, dansé et chanté, trois heures après, nous retournâmes avec les prisonniers.

Le lieu où se fit cette charge est par les quarante-trois degrés et quelques minutes de latitude, et je le nommai le lac de Champlain.

Après avoir cheminé huit lieues, sur le soir ils prirent un des prisonniers, à qui ils firent une harangue des cruautés que lui et les siens avaient exercées en leur endroit, sans avoir eu aucun égard. Au semblable, il devait se résoudre d'en recevoir autant, et ils lui commandèrent de chanter, s'il avait du courage ; ce qu'il fit, mais avec un chant fort triste à ouïr.

Cependant les nôtres allumèrent un feu et, quand il fut bien embrasé, ils prirent chacun un tison et firent brûler ce pauvre misérable peu à peu pour lui faire souffrir le plus de tourments. Ils le laissaient quelquefois, lui jetant de l'eau sur le dos. Ils lui arrachèrent les ongles et lui mirent du feu sur les extrémités des doigts et de son membre.

Après, ils lui écorchèrent le haut de la tête et lui firent dégoutter dessus certaine gomme toute chaude ; ils lui percèrent les bras près des poignets et, avec des bâtons, tirèrent les nerfs qu'ils arrachaient de force. Ce pauvre misérable jetait des cris étranges et j'avais pitié de le voir traiter de cette façon. Toutefois il était si constant, qu'on eût dit qu'il ne sentait parfois aucune douleur. Ils me sollicitaient fort de prendre du feu comme eux ; mais je leur remontrai que nous n'usions point de ces cruautés, que nous les faisions mourir tout d'un coup et que, s'ils voulaient que je lui donnasse un coup d'arquebuse, j'en serais content. Ils dirent que non et qu'il ne sentirait point de mal. Je m'en allai d'eux, comme fâché de voir tant de cruautés. Quand ils virent que je n'en étais pas content, ils m'appelèrent et me dirent que je lui donnasse un coup d'arquebuse. Ce que je fis, sans qu'il en vît rien. Après qu'il fut mort, ils ne se contentèrent pas : car ils lui ouvrirent le ventre et jetèrent ses entrailles dans le lac, puis lui coupèrent la tête, les bras et les jambes, qu'ils séparèrent d'un côté et d'autre. Ils ne réservèrent que la peau de la tête qu'ils avaient écorchée, comme ils avaient fait à tous les autres qu'ils avaient tués à la charge.

Ils firent encore une autre méchanceté, qui fut de prendre le cœur, qu'ils coupèrent en pièces et donnèrent à manger à un sien frère et d'autres de ses compagnons qui étaient prisonniers. Voilà comme ces peuples traitent ceux qu'ils prennent en guerre ! Il vaudrait mieux pour eux mourir en combattant, ou se faire tuer à la chaude (comme il y en a beaucoup qui font), plutôt que de tomber entre les mains de leurs ennemis. Après cette exécution faite, nous nous mîmes en chemin pour nous en retourner avec le reste des prisonniers qui allaient toujours chantant, sans autre espérance d'être mieux traités que l'autre. Étant au saut de la rivière des Iroquois, les Algoumequins et les Ochatequins, nos alliés, s'en retournèrent en leur pays avec une partie des prisonniers, fort contents de ce qui s'était passé en la guerre et de ce que librement j'étais allé avec eux. Nous nous départîmes donc les uns des autres, avec de grandes protestations d'amitié, et ils me demandèrent si je ne désirais aller en leur pays pour les assister toujours comme frère : je le leur promis et m'en revins avec les Montagnets.

Après m'être informé des prisonniers de leur pays et de ce qui pouvait s'y trouver, nous ployâmes bagage pour nous en revenir ; ce que fîmes avec une telle diligence que chaque jour nous faisions vingt-cinq et trente lieues dans les canots. Comme nous fûmes à l'entrée de la rivière des Iroquois, il y eut quelques sauvages qui songèrent que leurs ennemis les poursuivaient. Ce songe leur fit aussitôt lever le siège, encore que la nuit fût fort mauvaise à cause des vents et de la pluie qu'il faisait, et ils furent passer la nuit dans de grands roseaux qui sont dans le lac Saint-Pierre. Deux jours après, nous arrivâmes à notre logis, où je leur fis donner du pain, des pois et des patenôtres, qu'ils me demandèrent pour parer la tête de leurs ennemis et faire des réjouissances à leur arrivée. Le lendemain, je fus avec eux dans leurs canots à Tadoussac pour voir leurs cérémonies. Approchant de la terre, ils prirent chacun un bâton ; au bout étaient pendues les têtes de leurs ennemis avec ces patenôtres, et ils chantaient les uns et les autres. Quand ils furent près, les femmes se dépouillèrent toutes nues et se jetèrent en l'eau, allant au-devant des canots pour prendre ces têtes, puis pour les pendre à leur cou comme une chaîne précieuse. Quelques jours après, ils me firent présent d'une de ces têtes et d'une paire d'armes de leurs ennemis, pour les conserver afin de les montrer au Roi : ce que je leur promis pour leur faire plaisir.

L'an 1610, j'allai dans une barque, avec des hommes de Québec, à l'entrée de la rivière des Iroquois, pour attendre quatre cents sauvages qui devaient me venir trouver pour les assister. Or un sauvage Algoumequin, avec son canot, vint en diligence avertir que les Algoumequins avaient fait rencontre des Iroquois, qui étaient au nombre de cent. Ceux-ci étaient fort bien barricadés et il serait difficile de les emporter, si nous ne venions promptement.

Aussitôt l'alarme commença parmi quelques sauvages, et chacun se mit en son canot avec ses armes. Ils furent promptement en état, mais avec confusion ; car ils se précipitaient si fort, qu'au lieu d'avancer ils se retardaient. Ils vinrent à notre barque, me priant d'aller avec eux dans leurs canots, et mes compagnons aussi. Ils me pressèrent si fort que je

m'y embarquai, moi cinquième. Je priai La Route, qui était notre pilote, de demeurer en la barque et de m'envoyer encore quatre ou cinq de mes compagnons.

Ayant fait environ une demi-lieue en traversant la rivière, tous les sauvages mirent pied à terre et, abandonnant leurs canots, prirent leurs rondaches, arcs, flèches, massues et épées qu'ils emmanchent au bout de bâtons. Et ils commencèrent de prendre leur course dans les bois de telle façon que nous les eûmes bientôt perdus de vue. Nous restions cinq sans guide ; néanmoins nous les suivîmes toujours. Et ainsi nous cheminâmes environ une demi-lieue, par l'épais du bois, dans des marécages, toujours l'eau jusqu'aux genoux, armés chacun d'un corselet de piquier qui nous importunait beaucoup ; en outre la quantité de moustiques était si épaisse, qu'elle ne nous permettait point de reprendre haleine, tant elle nous persécutait, et si cruellement que c'était chose étrange. Nous n'aurions su où nous étions, sans deux sauvages que nous aperçûmes traversant les bois. Nous les appelâmes et leur dîmes qu'il était nécessaire qu'ils fussent avec nous pour nous montrer où étaient les Iroquois, qu'autrement nous n'y pourrions aller et nous égarerions. Ayant un peu cheminé avec eux, nous aperçûmes un sauvage qui venait en diligence nous chercher, pour nous faire avancer le plus promptement possible. Il me fit donc entendre que les Algoumequins et les Montagnets avaient voulu forcer la barricade des Iroquois, et qu'ils avaient été repoussés ; les meilleurs hommes des Montagnets étaient tués et d'autres blessés. Ils s'étaient retirés en nous attendant et leur espérance était entièrement en nous. Nous n'eûmes pas fait un demi-quart de lieue avec ce sauvage, qui était capitaine algoumequin, que nous entendîmes les hurlements et les cris des uns et des autres, qui s'entredisaient des injures, escarmouchant toujours légèrement en nous attendant. Aussitôt que les sauvages nous aperçurent, ils commencèrent à s'écrier de telle façon, qu'on n'eût pas entendu tonner. Je donnai charge à mes compagnons de me suivre toujours et ne s'écarter point. Je m'approchai de la barricade des ennemis pour la reconnaître. Elle était faite de puissants arbres, arrangés les uns sur les autres en rond, selon la forme ordinaire, de leurs forteresses. Tous les

Montagnets et Algoumequins s'approchèrent aussi de ladite barricade. Lors nous commençâmes à tirer force coups d'arquebuses à travers les feuillages ; or nous ne pouvions les voir, comme eux nous voyaient. Je fus blessé, en tirant le premier coup sur le bord de leur barricade, d'un coup de flèche qui me fendit le bout de l'oreille et entra dans le cou. J'arrachai la flèche : elle était ferrée par le bout d'une pierre bien aiguë. Un autre de mes compagnons en même temps fut aussi blessé au bras d'une autre flèche que je lui arrachai. Néanmoins ma blessure ne m'empêcha de faire le devoir, et nos sauvages aussi de leur part, et pareillement les ennemis, tellement qu'on voyait voler les flèches de part et d'autre, menu comme grêle. Les Iroquois s'étonnaient du bruit de nos arquebuses et principalement que les balles perçaient mieux que leurs flèches. Ils eurent tellement l'épouvante de l'effet qu'elles faisaient, voyant plusieurs de leurs compagnons tombés morts ou blessés, que, de crainte qu'ils avaient, croyant ces coups être sans remède, ils se jetaient par terre quand ils entendaient le bruit : aussi ne tirions-nous guère à faute, et deux balles à chaque coup, et nous avions, la plupart du temps, nos arquebuses appuyées sur le bord de leur barricade. Comme je vis que nos munitions commençaient à manquer, je dis à tous les sauvages qu'il fallait donner l'assaut et rompre leur barricade. Ils devaient prendre leurs rondaches, s'en couvrir, approcher ainsi de si près que l'on pût lier de bonnes cordes aux piliers et, à force de bras, tirer tellement sur les piliers qu'on les renversât. Par ce moyen on ferait ouverture suffisante pour entrer dans leur fort, et cependant, à coups d'arquebuses, nous repousserions les ennemis qui viendraient se présenter. Et aussi ils devaient se mettre en quantité près des grands arbres qui étaient proches de la barricade, afin de les renverser dessus pour les accabler. Et comme on était en train de parachever, la barque, qui était à une lieue et demie de nous, entendait le combat par l'écho des arquebuses qui retentissait jusqu'à eux ; ce qui fit qu'un jeune homme de Saint-Malo, plein de courage, appelé Des Prairies, qui avait sa barque près de nous pour la traite de pelleterie, dit à tous ceux qui restaient, que c'était une grande honte à eux de me voir me battre de cette façon avec des sauvages, sans qu'ils me vinssent

secourir ; pour lui, il avait trop l'honneur en recommandation et ne voulait point qu'on lui pût faire ce reproche. Sur cela, il se délibéra de venir me trouver dans une chaloupe avec quelques siens compagnons et des miens, qu'il amena avec lui. Aussitôt qu'il fut arrivé, il alla vers le fort des Iroquois qui était sur le bord de la rivière, il mit pied à terre et me vint chercher.

Comme je le vis, je fis cesser nos sauvages qui rompaient la forteresse, afin que les nouveaux venus eussent leur part du plaisir. Je priai le sieur Des Prairies et ses compagnons de faire quelques salves d'arquebusades, avant que nos sauvages les emportassent de force, comme ils avaient délibéré ; ce qu'ils firent, et ils tirèrent plusieurs coups, où chacun se comporta selon son devoir. Après qu'on eut assez tiré, je m'adressai à nos sauvages et les incitai à parachever. Aussitôt, s'approchant de ladite barricade comme ils avaient fait auparavant, et nous à leurs ailes, pour tirer sur ceux qui voudraient les empêcher de la rompre, ils se comportèrent si bien et si vertueusement qu'à la faveur de nos arquebusades ils y firent ouverture: mais difficile à passer, car il y avait encore la hauteur d'un homme pour entrer dedans et des branchages d'arbres abattus qui nuisaient fort. Toutefois quand je vis l'entrée assez raisonnable je dis qu'on ne tirât plus : ce qui fut fait. Au même instant, vingt ou trente, tant des sauvages que de nous autres, entrâmes dedans, l'épée à la main, sans trouver guère de résistance. Aussitôt ce qui restait sain commença à prendre la fuite ; mais ils n'allaient pas loin, car ils étaient défaits par ceux qui étaient à l'entour de la barricade. Ceux qui échappèrent, se noyèrent dans la rivière. Nous prîmes quinze prisonniers, et le reste fut tué à coups d'arquebuse, de flèche et d'épée. Quand cela fut fait, il vint une autre chaloupe et quelques-uns de nos compagnons dedans. Cela fut trop tard, mais assez à temps pour la dépouille du butin qui n'était pas grand'chose, car il n'y avait que des robes de castor, des morts pleins de sang que les sauvages ne voulaient prendre la peine de dépouiller (ils se moquaient de ceux qui le faisaient, qui furent ceux de la dernière chaloupe). Ayant obtenu la victoire par la grâce de Dieu, ils nous donnèrent beaucoup de louanges.

Ces sauvages écorchèrent les têtes de leurs ennemis morts, ainsi qu'ils

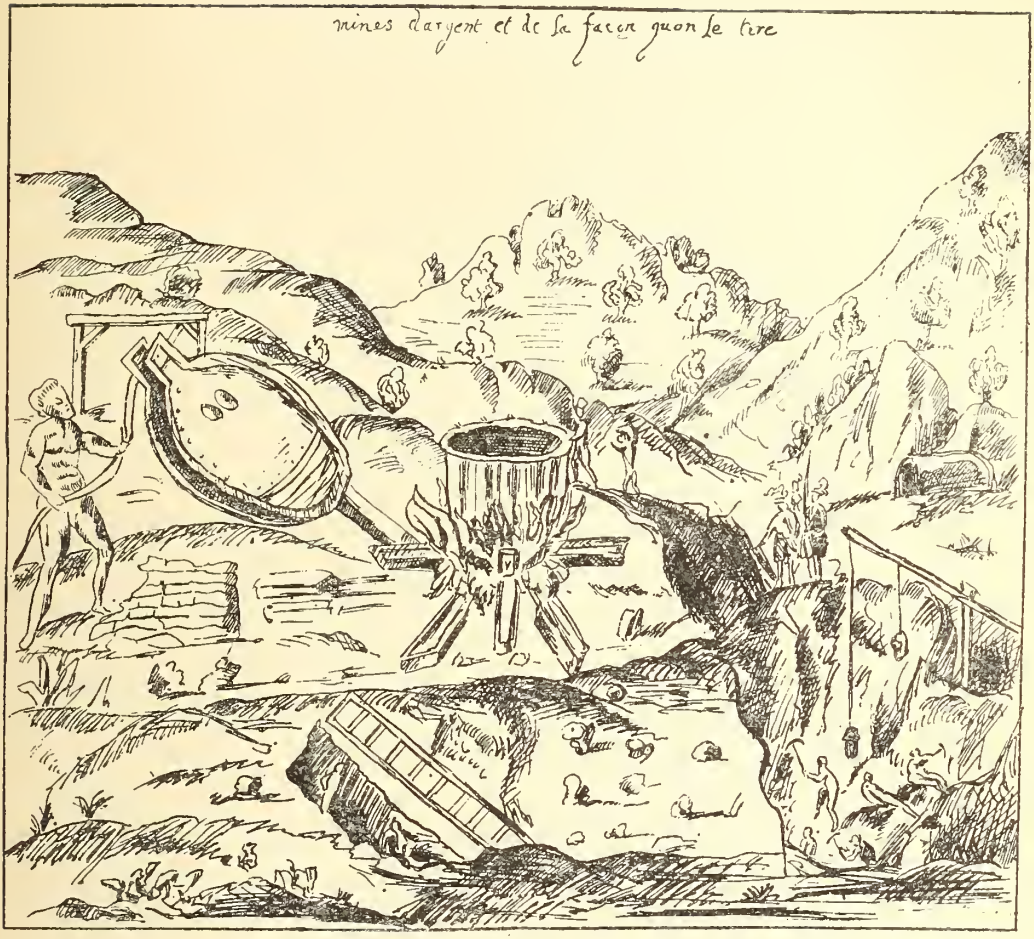

ont accoutumé de le faire pour trophée de leur victoire, et les emportèrent. Ils s'en retournèrent avec cinquante blessés des leurs et trois morts. Ils pendirent ces têtes à des bâtons devant leurs canots et coupèrent un corps mort par quartiers, pour le manger par vengeance à ce qu'ils disaient ; et ils vinrent en cette façon jusqu'où étaient nos barques, au-devant de ladite rivière des Iroquois.

Mes compagnons et moi, nous nous embarquâmes dans une chaloupe, où je me fis panser de ma blessure. Je demandai aux sauvages un

prisonnier Iroquois, lequel ils me donnèrent. Je le délivrai de plusieurs tourments qu'il eût souffert, comme ils firent à ses compagnons, auxquels ils arrachèrent les ongles, puis coupèrent les doigts et brûlèrent en plusieurs endroits. Ce dit jour, ils en firent mourir trois de cette façon. Ils en amenèrent d'autres sur le bord de l'eau et les attachèrent tout droit à un bâton ; puis chacun, venant avec un flambeau d'écorce de bouleau, les brûlait tantôt sur une partie, tantôt sur l'autre ; et ces pauvres misérables, sentant le feu, jetaient des cris si hauts que c'était chose étrange à ouïr. Après les avoir bien fait languir de la façon, ils prenaient de l'eau, et la leur versaient sur le corps pour les faire languir davantage, puis leur remettaient le feu de telle façon que la peau tombait de leur corps ; et ils continuaient avec cris et exclamations, dansant jusqu'à ce que ces pauvres malheureux tombassent morts sur place.

Aussitôt qu'il tombait un corps mort par terre, ils frappaient dessus à grands coups de bâton, puis ils coupaient les bras et les jambes et autres parties du corps, et n'était tenu pour homme de bien entre eux celui qui ne coupait un morceau de la chair et ne la donnait aux chiens. Néanmoins les prisonniers endurent tous ces tourments avec tant de constance, que ceux qui les voient en demeurent tout étonnés.

Quant aux autres prisonniers qui restèrent, ils furent conservés pour être torturés par les mains des femmes et des filles, qui en cela ne se montrent pas moins inhumaines que les hommes, et les surpassent encore en cruauté ; car par leur subtilité elles inventent des supplices mille fois plus cruels.

Le lendemain arriva le capitaine Yroquet et un autre Ochateguin qui avaient quatre-vingts hommes, et étaient bien fâchés de ne s'être trouvés à la défaite. En toutes ces nations il y avait bien près de deux cents hommes, qui n'avaient jamais vu de chrétiens ; ce qui provoque leur admiration.

Nous fûmes trois jours ensemble à une île de la rivière des Iroquois, puis chaque nation s'en retourna en son pays. J'avais un jeune garçon qui avait hiverné deux ans à Québec, lequel avait désir d'aller avec les Algoumequins pour apprendre la langue, connaître leur pays, voir le

grand lac, remarquer les rivières et quels peuples y habitent. Je lui demandai si cela lui était agréable ; car de l'y forcer n'était pas ma volonté. Je fus trouver le capitaine Yroquet, qui m'était fort affectionné, et je lui demandai s'il voulait emmener ce jeune garçon avec lui en son pays pour y hiverner et le ramener au printemps. Il me promit de le faire et de le tenir comme son fils. Il le dit aux Algoumequins, qui n'en furent pas trop contents pour la crainte qu'il ne lui arrivât quelque accident.

Leur ayant remontré le désir que j'en avais, ils me dirent que puisque j'avais ce désir, ils l'emmèneraient et le tiendraient comme leur enfant ; m'obligeant aussi de prendre un jeune homme en sa place pour le mener en France, afin qu'il leur rapportât ce qu'il y aurait vu. Je l'acceptai volontiers et en fus fort aise. Il était de la nation des Ochateguins, dits Hurons. Cela leur donna plus de sujet de mieux traiter mon garçon ; je l'équipai de ce qui lui était nécessaire, et nous nous promîmes les uns aux autres de nous revoir à la fin de juin.

Quelques jours après, ce prisonnier Iroquois que je faisais garder, profitant de la trop grande liberté que je lui donnais, s'enfuit et se sauva, malgré les assurances que lui donnait une femme de sa nation que nous avions en notre habitation.

L'an 1611, je ramenai mon sauvage à sa nation qui devait venir au grand saut de Saint-Louis ; j'y voulais reprendre mon serviteur qu'ils avaient pour otage. Je partis de Québec le 20 mai et arrivai au grand saut, où je ne trouvai personne. Aussitôt je fus dans un canot avec le sauvage que j'avais mené en France et un de nos gens. Après avoir visité d'un côté et d'autre, tant dans les bois que le long du rivage, pour trouver un lieu propre pour la situation d'une habitation, je cheminai huit lieues jusqu'à un lac, où notre sauvage me mena, et je considérai fort particulièrement le pays. Mais en tout ce que je vis, je ne trouvai point de lieu plus propre qu'un petit endroit qui est jusqu'où les barques et les chaloupes peuvent monter aisément ; plus haut que ce lieu (qu'avons nommé la Place Royale), il y a quantité de petits rochers et bases, qui sont fort dangereuses. Et proche de la Place Royale il y a une petite rivière qui va assez avant dans les terres, tout le long de

laquelle il y a plus de soixante arpents de terre désertée qui sont comme prairies où l'on pourrait semer du grain et faire du jardinage. Autrefois les sauvages y ont labouré. Il y a aussi une grande quantité d'autres prairies pour nourrir si grand bétail que l'on voudra, et de toutes les sortes de bois que nous avons en nos forêts, avec quantité de vignes, noyers, prunes, cerises, fraises et autres choses qui sont très bonnes à manger. Entre autres une, qui est fort excellente et a le goût sucré, tirant sur celui des plantaines (qui est un fruit des Indes) et est aussi blanche que neige ; sa feuille ressemble aux orties, et elle rampe le long des arbres et de la terre comme le lierre. La pêche du poisson y est fort abondante, et il y en a des espèces que nous avons en France et de beaucoup d'autres que nous n'avons point, qui sont très bonnes. On y chasse aussi des oiseaux de différentes espèces, comme des cerfs, daims, chevreuils, caribous, lapins, loups cerviers, ours, castors et autres petites bêtes qui y sont en quantité merveilleuse.

Ayant donc reconnu fort particulièrement et trouvé ce lieu un des plus beaux qui fût en cette rivière je fis aussitôt couper et défricher le bois de ladite Place Royale, pour rendre la place unie et prête à y bâtir. On peut faire passer l'eau autour aisément, pour en faire une petite île.

En attendant les sauvages, je fis faire deux jardins, l'un dans les prairies et l'autre au bois ; et le deuxième jour de juin, j'y semai quelques graines, qui sortirent toutes en perfection et en peu de temps.

Je me résolus d'envoyer Savignon, notre sauvage, avec un autre, pour aller au-devant de ceux de son pays, afin de les faire hâter de venir ; et ils se délibérèrent d'aller en notre canot.

Le neuvième jour, notre sauvage arrive, qui avait été quelque peu par delà le lac. Il ne fit rencontre d'aucune chose ; ils ne purent passer plus loin à cause de leur canot qui leur manqua et ils furent contraints de revenir. Ils nous rapportèrent que, passant le saut, ils virent une île, où il y avait si grande quantité de hérons que l'air en était tout couvert. Il y eut un jeune homme, appelé Louis, qui était fort amateur de la chasse ; entendant cela, il voulut y aller contenter sa curiosité et pria fort instamment notre sauvage de l'y mener. Et le sauvage lui promit d'y aller avec un capitaine montagnet, fort gentil personnage, appelé Outetoucos.

Dès le matin, Louis fut appeler les deux sauvages pour s'en aller à ladite île des Hérons. Ils s'embarquèrent dans un canot, et y furent. Cette île est au milieu du saut ; ils y prirent telle quantité de héronneaux et d'autres oiseaux qu'ils voulurent, et se rembarquèrent en leur canot. Outetoucos, contre la volonté de l'autre sauvage, voulut passer par un endroit fort dangereux, où l'eau tombait de trois pieds de haut, disant que d'autres fois il y avait passé : ce qui était faux. Comme l'autre sauvage le vit si opiniâtre, il condescendit à sa volonté ; mais il exigea qu'à tout le moins, on déchargeât le canot d'une partie des oiseaux qui étaient dedans, ou qu'infailliblement il s'emplirait d'eau et se perdrait. Ce qu'il ne voulut faire, disant qu'il serait assez le temps s'ils voyaient qu'il y eût du péril pour eux. Ils se laissèrent donc tomber dans le courant.

Quand ils furent dans la chute du saut, ils en voulurent sortir et jeter leurs charges ; mais il n'était plus temps, car la vitesse de l'eau les maîtrisait ainsi qu'elle le voulait, et le canot s'emplit aussitôt dans les bouillons du saut, qui leur faisait faire mille tours haut et bas. Enfin la raideur de l'eau les lassa de telle façon, que ce pauvre Louis, qui ne savait aucunement nager, perdit tout jugement ; le canot allant au fond de l'eau, il fut contraint de l'abandonner. Quand il se redressa, les deux autres qui s'y tenaient toujours ne virent plus notre Louis.....

Etant sortis du saut, Outetoucos, se fiant en son nager, abandonna le canot pour gagner la terre ; mais il était si fatigué et rompu de la peine qu'il avait eue, qu'il ne put lutter contre le courant et qu'il se noya.

Notre sauvage Savignon, mieux avisé, tint toujours fermement le canot, jusqu'à ce qu'il fût dans un remous, où le courant de l'eau l'avait porté ; il sut si bien faire, quelque peine et fatigue qu'il eût, qu'il vint tout doucement à terre, où, étant arrivé, il jeta l'eau du canot ; et il s'en revint avec grande appréhension qu'on ne se vengeât sur lui des tristes nouvelles qu'il nous apportait...

Le treizième jour dudit mois, deux cents sauvages hurons, avec les capitaines Ochateguin, Yroquet et Tregouaroti, frère de notre sauvage, amenèrent mon garçon. Nous fûmes fort contents de les voir, et je fus au devant d'eux avec un canot. Pendant qu'ils approchaient doucement en ordre, les nôtres s'appareillèrent à leur faire une escopetterie d'arque-

buses et mousquets. Comme ils approchaient, ils commencèrent à crier tous ensemble, et un des chefs commanda de faire leur harangue ; ils m'y louaient fort de ce que je leur avais tenu ce que je leur avais promis. Après avoir fait trois autres cris, l'escopetterie tira par deux fois ; ce qui les étonna tant, qu'ils me prièrent que l'on ne tirât plus. Il y en avait une grande part qui n'avaient jamais vu de chrétiens, ni ouï des tonnerres de cette façon, et ils craignaient qu'on ne leur fît du mal. Ils furent fort contents de voir notre sauvage sain et sauf, qu'ils avaient pensé trouver mort sur des rapports que leur avaient faits quelques Algoumequins. Le sauvage se loua grandement du bon traitement que je lui avais fait en France et des singularités qu'il y avait vues ; cela les remplit d'admiration et ils s'en allèrent cabaner dans le bois, attendant le lendemain que je leur montrasse le lieu où je désirais qu'ils se logeassent. Aussi je vis mon garçon qui était habillé à la sauvage ; il se loua bien du bon traitement des sauvages et me fit entendre tout ce qu'il avait vu en son hivernement, et ce qu'il avait appris avec eux.

Le lendemain venu, je leur montrai un lieu pour aller cabaner. Les anciens et principaux y devisèrent longtemps ensemble ; et après avoir été longtemps en cet état, ils me firent appeler seul avec mon garçon, qui avait fort bien appris leur langue. Ils lui dirent qu'ils désiraient contracter une étroite amitié avec moi, vu les courtoisies que je leur avais faites par le passé ; ils se louaient toujours du traitement que j'avais fait à notre sauvage, comme à mon frère, et cela les incitait tant à me vouloir du bien, que, pour tout ce que je désirerais d'eux, ils essaieraient de me satisfaire. Après plusieurs discours ils me firent présent de cent castors ; je leur donnai en échange d'autres sortes de marchandises, dont ils furent fort contents.

Achevé d'imprimer sur les presses de l'Imp. Durand, à Chartres.

VOYAGES

ET DÉCOUVERTES